

2300ES

1509
B 378
100

★ OF GEMS & GEM-CUTTING ★

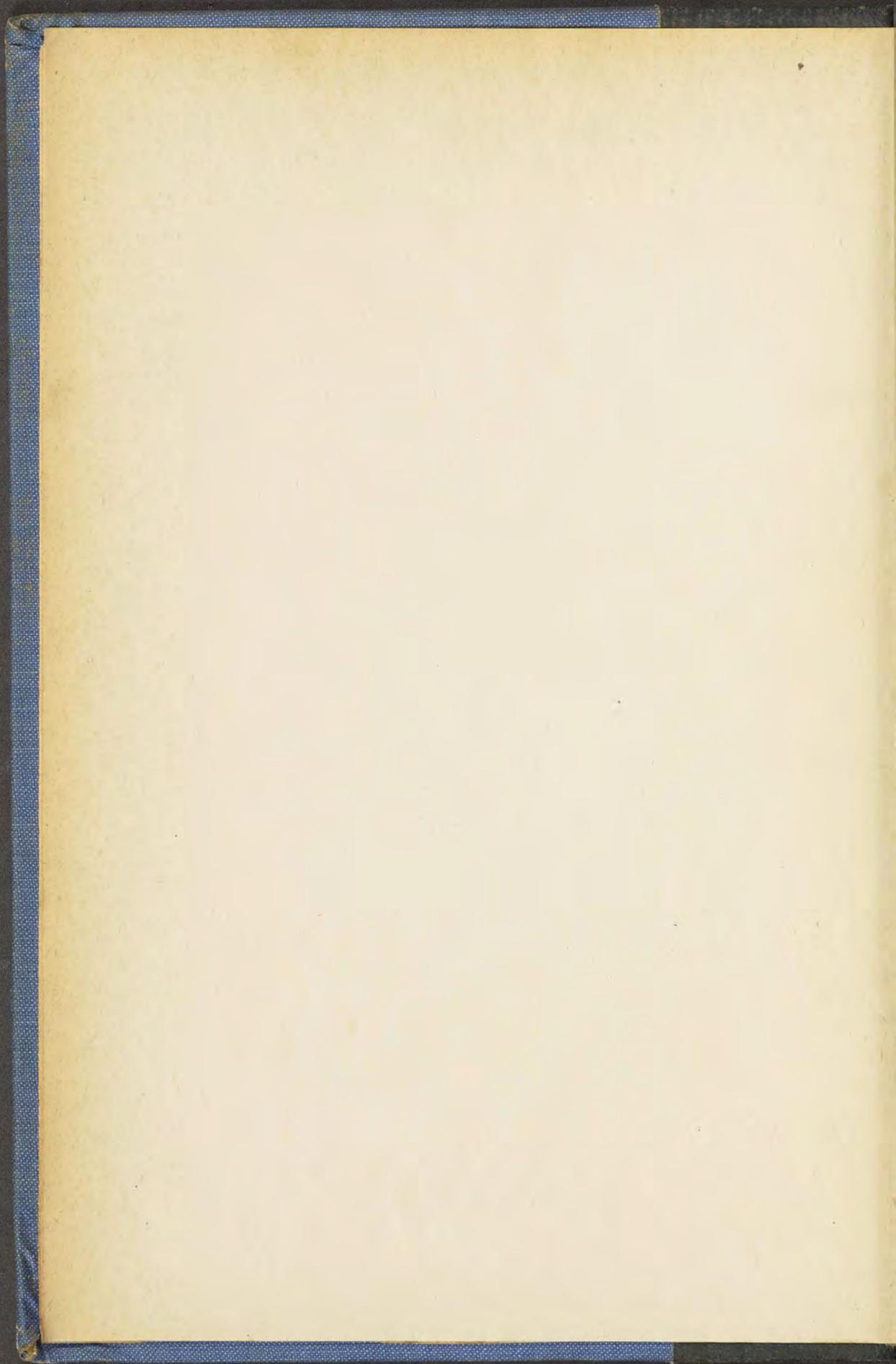


MINERALOGY · EMERALD · AND OTHER · BERYLS · CATALOG

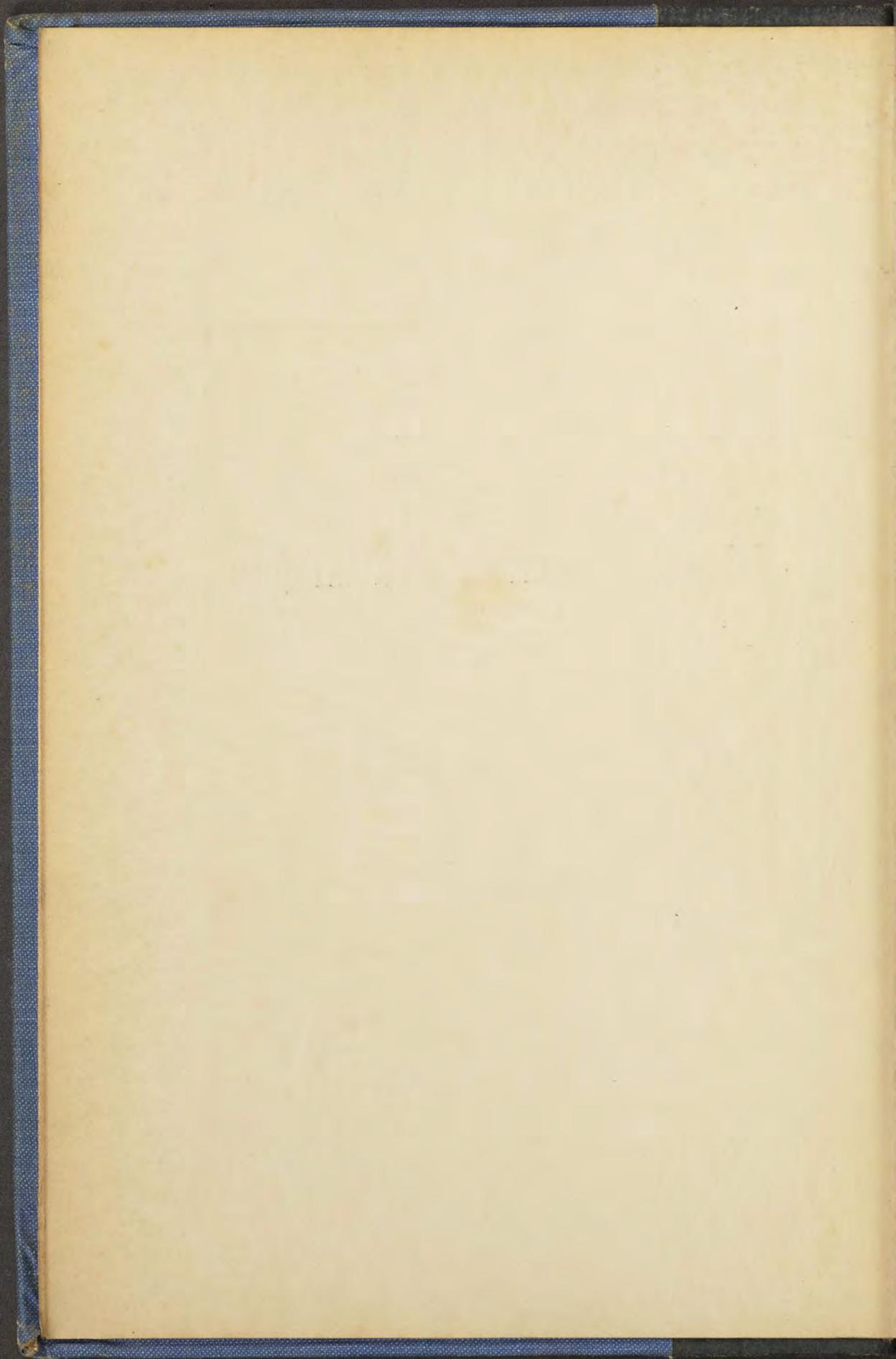
EX LIBRIS

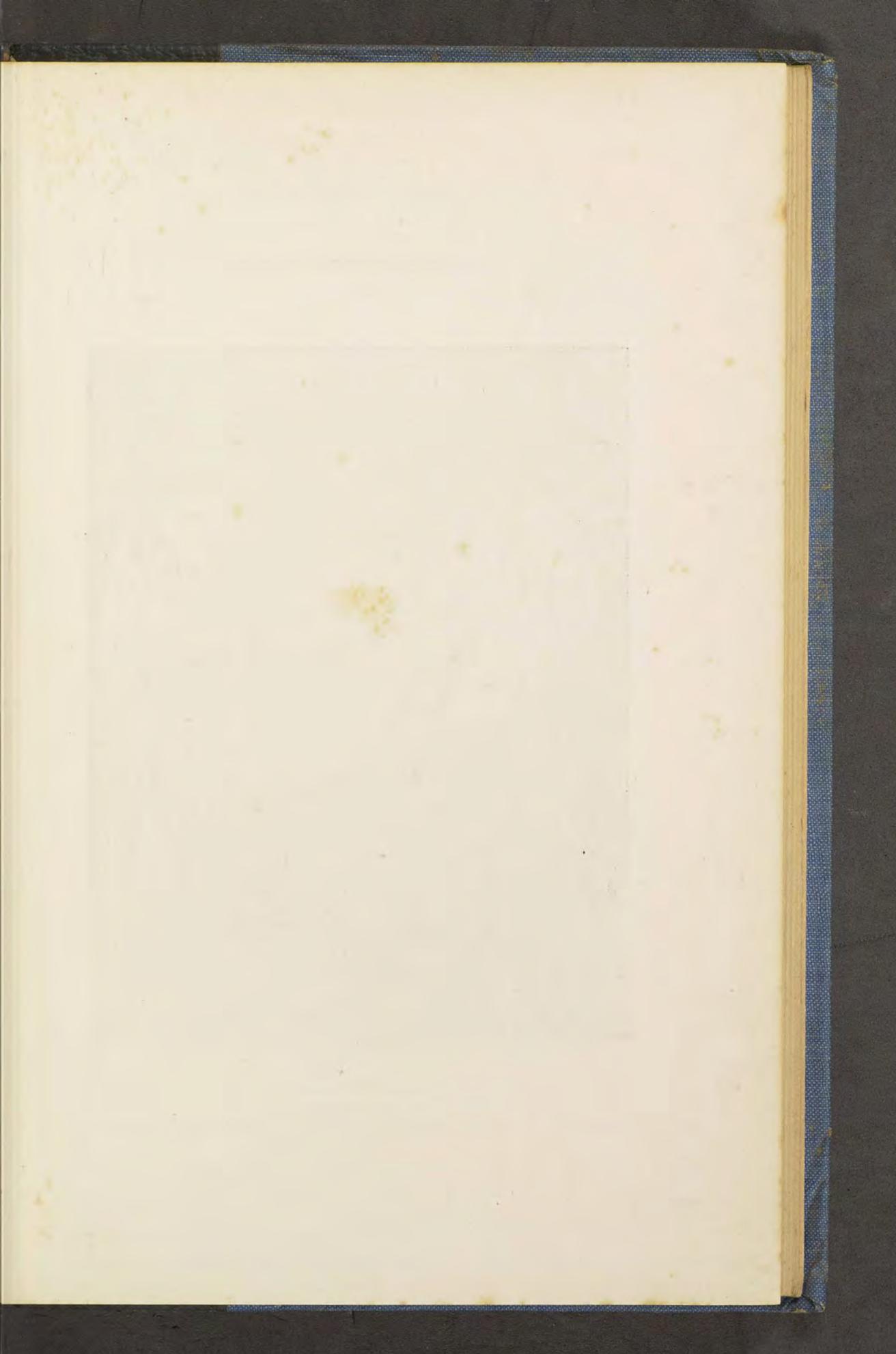
JOHN · SIN · KAN · KAS

★ MINERALS · STONES · AND · PROSPECTING · FOR · GEM · NORTH · AMERICA · ★



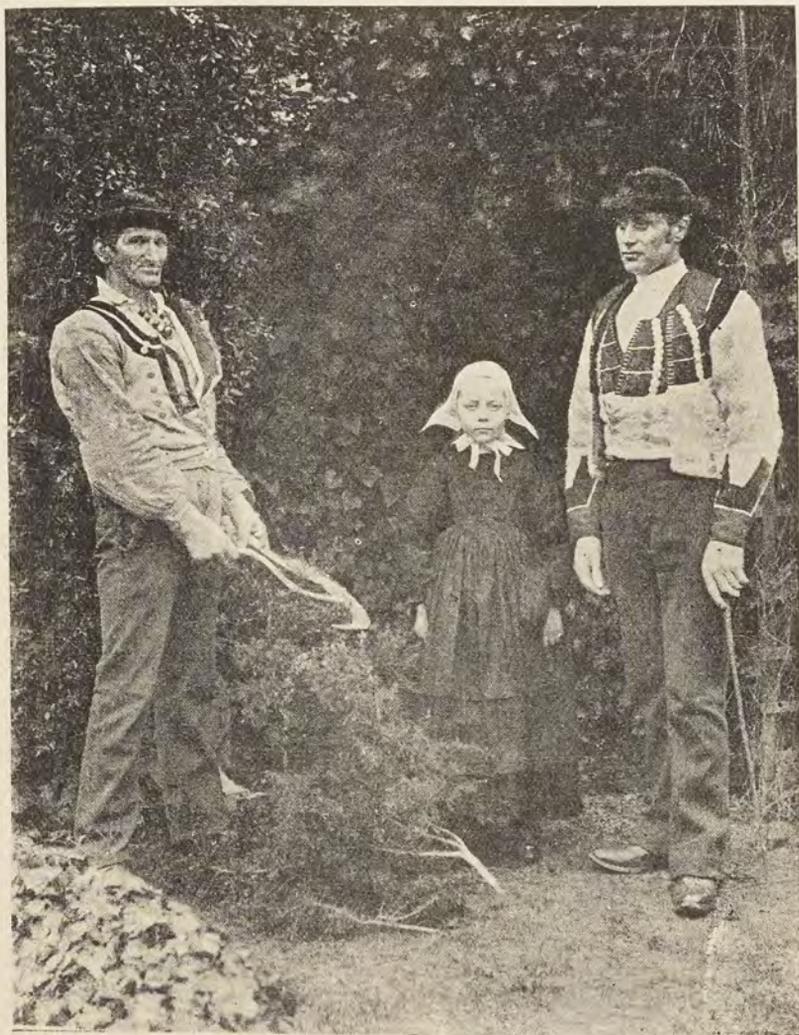
LES
PARURES PRÉHISTORIQUES & ANTIQUES
EN GRAINS D'ENFILAGE
ET LES
COLLIERS TALISMANS CELTO-ARMORICAINS





LES CELTO-ARMORICAINS

CONTEMPORAINS



Paysan de Pontivy, en costume de travail, portant le collier-talisman (*Palerennenn*). — Paysan de Guémené-sur-Scorff, revêtu du gilet et de la veste en laine blanche. — Petite fille de Pontivy. — D'après une photographie.

LES
PARURES PRÉHISTORIQUES

ET ANTIQUES
EN GRAINS D'ENFILAGE

ET LES
COLLIERS TALISMANS CELTO-ARMORICAINS

PRÉCÉDÉ D'UN APERÇU SUR LES TEMPS PRÉHISTORIQUES

PAR
AVENEAU DE LA GRANCIÈRE

~~~~~  
Ouvrage illustré de 22 planches tirées à part

DONT DEUX EN COULEURS

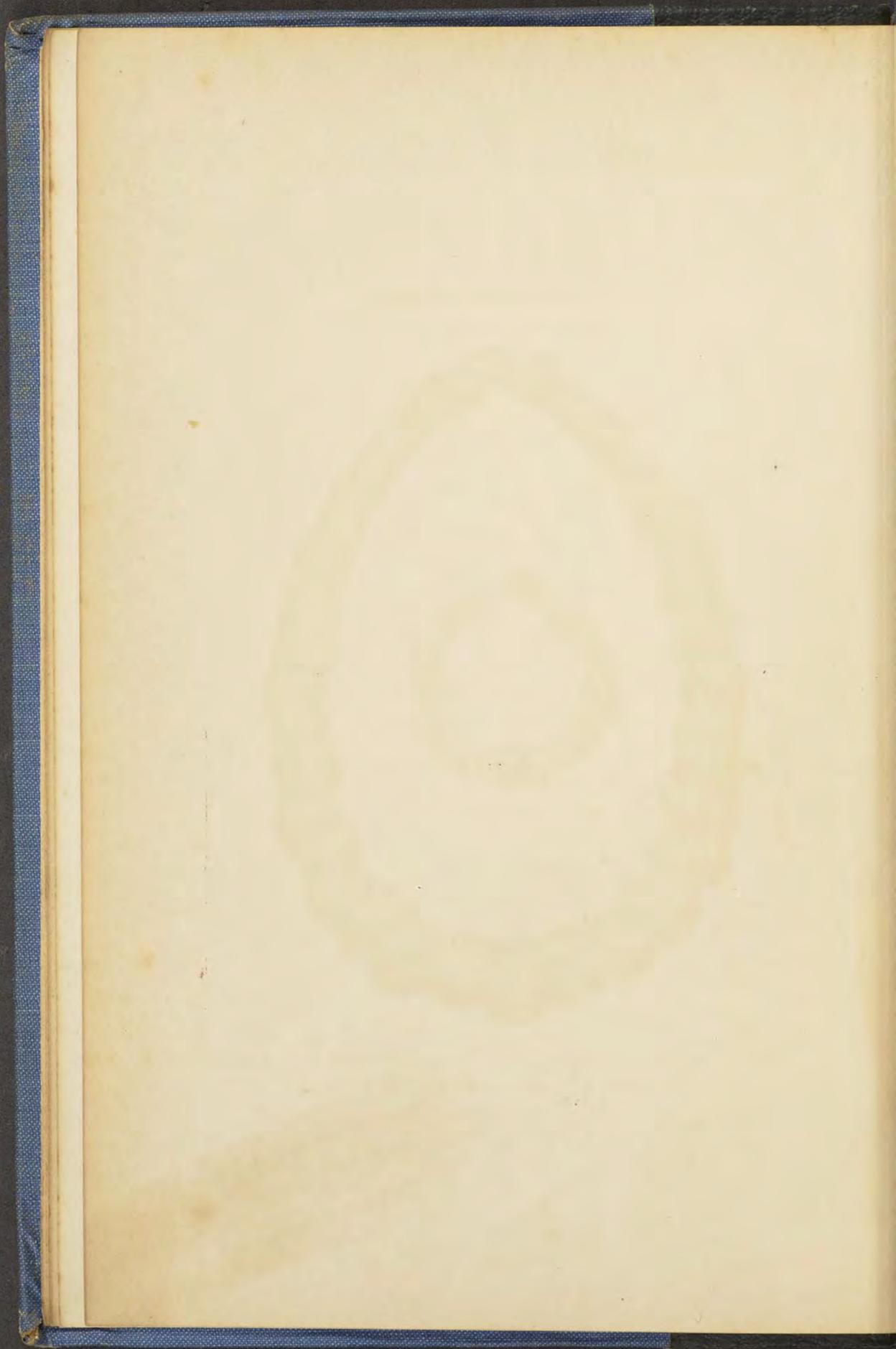
*D'après des photographies ou d'après des documents authentiques*



PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, Rue Bonaparte, 28

—  
1897

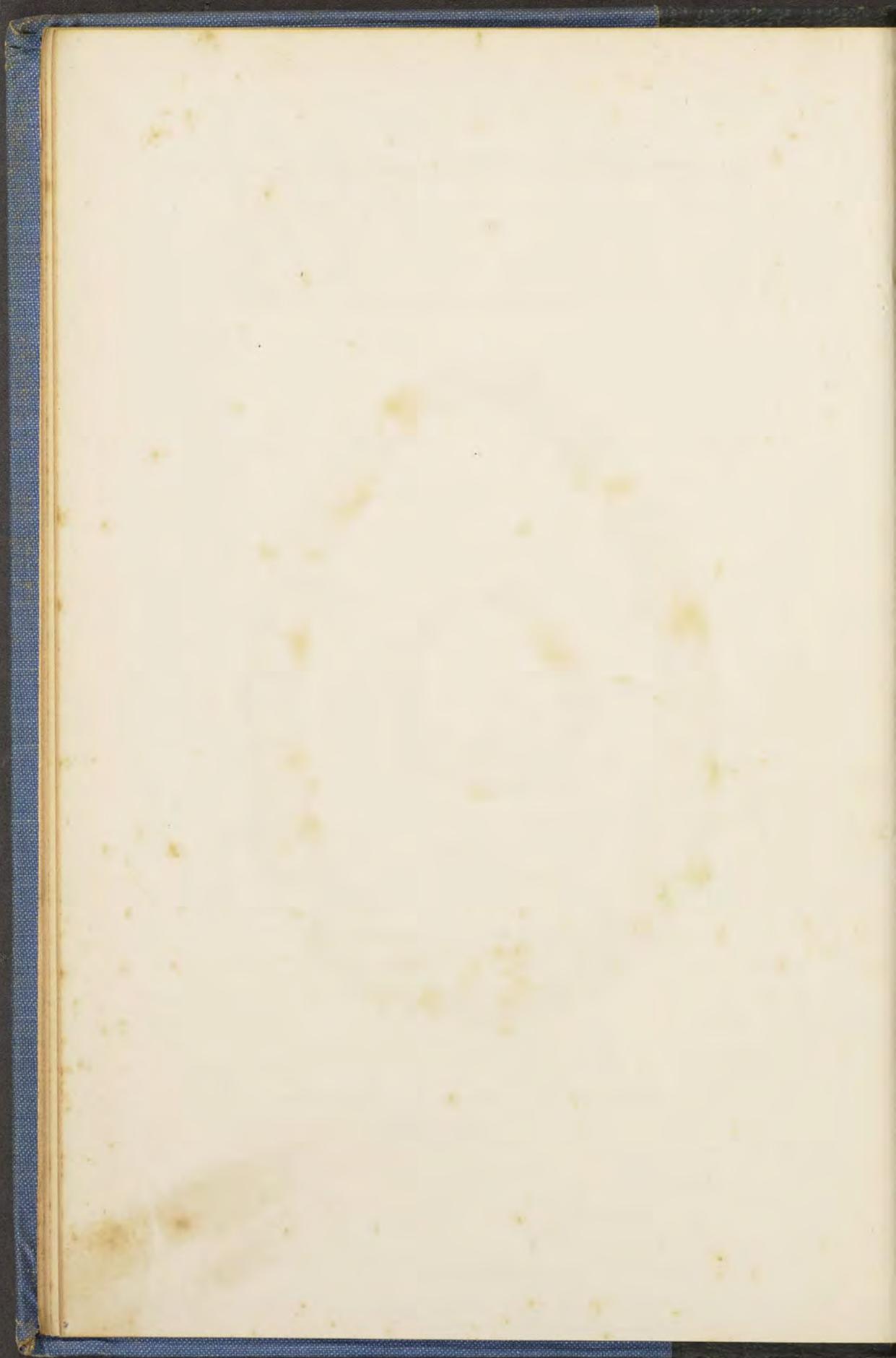


LES GRAINS D'AMBRE



Collier formé de grains d'ambre recueillis à Saint-Jean-Brévelay (Morbihan)  
D'après une photographie et une aquarelle de l'auteur.

*Collection Henri Le Norey. —  $\frac{3}{4}$  gr. nat.*





LES  
PARURES PRÉHISTORIQUES ET ANTIQUES  
EN GRAINS D'ENFILAGE  
ET LES  
COLLIERS TALISMANS CELTO-ARMORICAINS



INTRODUCTION

Il y a une trentaine d'années, notre savant collègue de la Société Polymathique du Morbihan, M. le docteur de Closmadeuc, apprenait au monde savant l'existence de colliers talismans, formés de grains multicolores en pierre et en verre, en usage dans plusieurs cantons du Morbihan (1).

Dès ce moment-là, plusieurs collectionneurs ne perdirent pas de temps, et, quoique l'acquisition de ces talismans fut très difficile, ils surent réunir de belles collections.

Depuis cette époque, personne ne s'était occupé d'étu-

(1) Communication à la *Société d'Anthropologie de Paris*. — *Revue archéologique*, nouv. série, t. XII, décembre 1865. — Il en fut aussi question à cette époque dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*.

dier ces grains de collier et c'est tout dernièrement, il y a quelques mois à peine, que l'un des plus zélés chercheurs, M. Henri Le Norcy, en a parlé de nouveau au Congrès de l'Association bretonne, à Quimper (1).

Les recherches que nous avons faites avec M. Le Norcy, surtout ces dernières années, dans le but d'étudier ces curieux talismans, ont mis en éveil les amateurs de vieux bibelots et ils se sont jetés sur cette piste avec fureur, cherchant, fouillant toutes les campagnes morbihannaises, achetant souvent au poids de l'or des perles dont ils ignoraient, non seulement l'origine et l'ancienneté, mais même l'authenticité ! Ils ont ouï dire qu'il y avait parmi elles des pierres précieuses, qu'elles avaient une certaine valeur : il n'en fallut pas davantage pour qu'elles soient ramassées sans autre préoccupation que celle de réunir des objets « valant de l'argent ». Ils ont tant et si bien fait qu'actuellement les grains de colliers talismans, dont nous allons nous occuper, sont à peu près introuvables ou soigneusement cachés dans les familles bretonnes.

L'acharnement avec lequel on recherche ces bijoux ; tout ce qu'on en dit, le retentissement qu'ils ont acquis, du moins dans le Morbihan, nous imposait des obligations vis-à-vis de la science. Quoique le sujet, comme on le voit, ne soit pas inédit et qu'il ait eu avant nous des devanciers aussi savants qu'autorisés, l'importance de ces petits monuments méritait une étude plus complète, réunissant tout ce qu'on sait sur eux, et permettant de les étudier dans l'avenir avec plus de fruit.

Nous n'avons rien négligé pour rechercher les moindres documents et réunir des notes pouvant servir à l'étude

(1) *Colliers Celliques, origine, histoire et superstitions*, par Henri Le Norcy. (Association bretonne. Octobre 1893).

des colliers talismans du Morbihan, et à jeter quelques lumières sur leur origine.

L'exposé de cette étude est basé sur les grains de collier eux-mêmes, recueillis dans le Morbihan ; sur ceux qui ont été trouvés dans les *tumuli* ou *dolmens* ; mais qui tous, les uns absolument identiques, les autres *prédécesseurs*, se rattachent incontestablement aux grains talismans, parvenus jusqu'à nous ; puis sur les grains et perles d'enfilage provenant de tous les points occupés par les anciens, et ayant pour la plupart une analogie complète avec les grains de collier du Morbihan, non seulement au point de vue mystique, mais aussi de la facture. Nous avons recueilli les renseignements, les usages, les superstitions de la bouche même des possesseurs de colliers : traditions, légendes transmises de pères en fils depuis des siècles, qui par plusieurs côtés se relieut aux primitives religions des anciennes civilisations de l'Orient.

Après avoir parlé des parures talismans préhistoriques et du monde ancien, des colliers du Morbihan, de leur transmission jusqu'à nous, nous avons cru devoir consacrer quelques pages à la matière des grains armoricains, afin de faciliter autant que possible, étant donné la difficulté de déterminer la nature d'une pierre sans l'analyser, les recherches des collectionneurs. Nous avons pensé qu'il était avantageux d'adopter un plan qui répondit à la curiosité du grand nombre, sans préjudicier aux intérêts des initiés, qui recherchent principalement les nouvelles perspectives favorables au développement des études. Nous croyons avoir atteint le but que nous nous proposons. Les chercheurs trouveront les renseignements acquis à ce jour sur ces objets, et ceux qui ont le désir de s'éclairer auront à leur disposition des notes, qui pourront, nous l'espérons, les guider utilement. Nous

nous estimerons heureux si nous avons rempli ce double but.

Avant d'entrer complètement dans notre sujet, nous avons pensé qu'il n'était pas hors de propos de parler ici sommairement des *Temps préhistoriques*, dont on s'occupe tant aujourd'hui, et qu'on connaît véritablement si peu. Nous dirons donc que l'homme a manifesté son existence dans les temps préhistoriques :

1<sup>o</sup> Par les traces de son industrie associées aux débris des animaux dont il faisait sa nourriture, et dont les espèces sont éteintes ou émigrées vers le Nord.

2<sup>o</sup> Par la reproduction de ces animaux et de sa propre image, au moyen de la gravure, de la sculpture et même de la statuaire sur pierre, os, ivoire, etc.

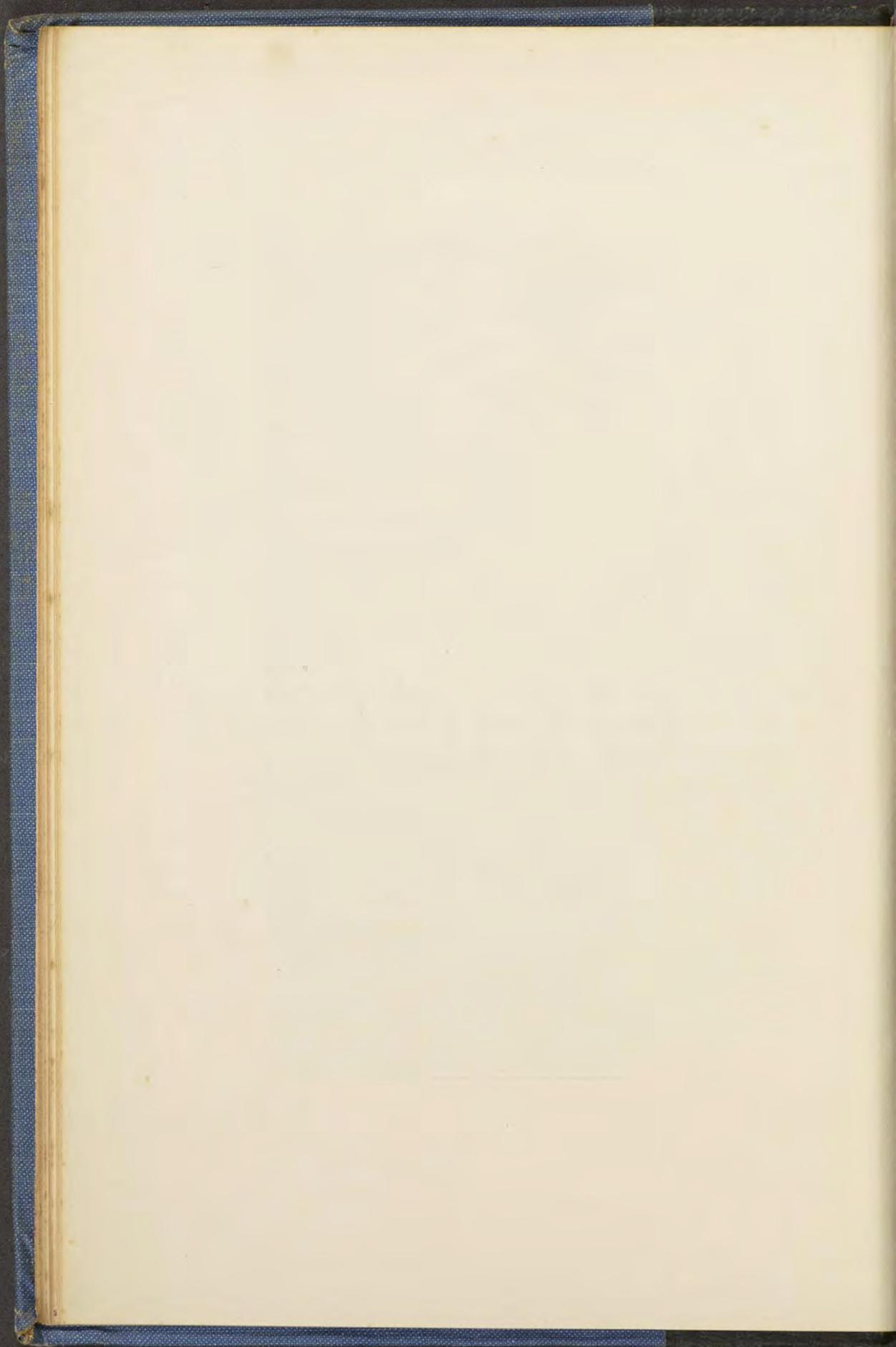
A l'époque tertiaire, les restes de l'industrie humaine sont, jusqu'à ce jour, très rares et de formes peu caractérisées (1). Signalé par M. l'abbé Bourgeois en 1867, l'homme tertiaire, s'il a jamais existé, n'a laissé que de rares débris très discutés et cependant acceptés plus tard comme offrant des traces évidentes d'un travail intelligent par la plupart des anthropologistes les plus autorisés. Ils furent également admis par des hommes éminents appartenant au clergé tels que le R. P. Monsabré, l'abbé Fabre d'Énevieu, l'abbé Lambert, Mgr le cardinal Meignan, etc. Avec

(1) Les silex, signalés par l'abbé Bourgeois comme étant intentionnellement taillés, avaient été recueillis par lui à *Thenay*, près Pontlevoy (Loir-et-Cher). Le gisement appartenait à l'aquitanien, entre le tertiaire inférieure et le tertiaire moyen. — En 1871, Carlos Ribeiro signala des silex également taillés provenant du tertiaire de la vallée du Tage (Portugal). Puis en 1877, M. Rames produisit des silex taillés, trouvés dans un gisement tertiaire, mais moins ancien que celui de *Thenay*, à *Puy-Gourny*, près d'Aurillac (*Cantal*). — On signale aussi sans renseignements précis des silex tertiaires taillés à Burma (Inde), 1895.

LES CAVERNES QUATERNAIRES



Grottes de Rochefort et de la Chèvre, près de Saulges (Mayenne); d'après une photographie.



certain paléontologistes qui, pour expliquer les silex tertiaires, ont recours à un être antérieur à l'homme, le R. P. de Valroger ne craint pas de dire que : « l'idée de ces précurseurs mystérieux du règne humain peut être chimérique, mais qu'elle n'a rien d'hétérodoxe (1). »

Cette solution attend, pour être acceptée par tous, une série de faits plus nombreux, sinon plus concluants.

Il n'en est pas de même de l'époque quaternaire où les traces abondantes de l'industrie humaine sont très accentuées. Ces restes antiques portent les marques d'un travail évident, incontestable, aux yeux des plus incrédules. Les difficultés qui compliquent si sérieusement l'époque tertiaire et la laissent encore, sinon dans le domaine des suppositions, du moins dans la sphère des discussions, disparaissent complètement pour l'époque quaternaire. C'est à l'homme de la création génésiaque que les instruments et les autres objets travaillés sont unanimement attribués : « L'homme quaternaire, comme le prouvent un grand nombre de squelettes de provenances incontestées, avait la même conformation, la même taille moyenne que nous. Le front élevé et portant tous les indices d'une race forte et intelligente (2). »

Son Eminence le cardinal Meignan, alors évêque de Châlons, reconnaissait, l'existence de l'homme à l'époque quaternaire : « Des recherches multipliées ont été faites ; et ce n'est plus en un seul endroit, c'est dans mille localités,

(1) *Polybiblion*. H. de Valroger, juin 1876, p. 507.

(2) A. BERTRAND, *Revue archéologique*, vol. XXVII, p. 295. — DE QUATREFAGES et HAMY, *Crania Ethnica*, 1873-1874. — Jusqu'à ce jour aucun gisement humain n'a été trouvé dans les terrains tertiaires européens. L'homme apparaît seulement dans les couches quaternaires. Nous citerons seulement la découverte de quelques ossements très discutés à Java, dans des couches tertiaires, par M. Eugène Dubois, médecin militaire hollandais.

qu'on rencontre les vestiges et même les ossements de l'homme primitif : en France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Russie, en Turquie, en Asie, en Amérique, enfin dans toutes les contrées du monde. Le fait est certain ; il est désormais incontestable (1). »

Nous devons le reconnaître : les partisans de la haute antiquité relative de notre espèce, peuvent invoquer à l'appui de leur thèse un certain nombre de faits qui paraissent bien établis, autant que nous permet d'en juger l'état actuel de nos connaissances, encore si peu avancées sur cette grande question de l'archéologie humaine.

L'homme est donc apparu dès le début de l'époque quaternaire, et vraisemblablement à la fin de la période tertiaire. Cela peut sembler excessif pour beaucoup, étant donnée la chronologie consignée dans la Bible. Hâtons-nous donc de dire ici : « qu'aucun des calculs basés sur les chiffres que contiennent les divers manuscrits bibliques n'est de foi : la chronologie est un de ces problèmes, que, selon le mot de l'Écclésiaste, l'Église a abandonné aux disputes des hommes (2). »

« De deux choses l'une, déclare le R. P. Monsabré, ou bien les savants reconnaîtront qu'ils ont exagéré la valeur de leurs chronomètres et se verront obligés de rajeunir leurs terrains, ou bien de nouvelles découvertes nous mettront sur la trace d'un être anthropomorphe (3) qui fut, dans l'admirable progression du plan divin, dont

(1) M<sup>sr</sup> MEIGNAN, *Le monde et l'homme primitif*, p. 141.

(2) JAMES FERGUSSON, *Les monuments mégalithiques de tous pays*. Traduction de M. l'abbé Hamard. Préface du traducteur, p. VII (*Mundum tradidit disputationi eorum*. — Ecclés., III, 14).

(3) L'*Anthropopithèque* de G. de Mortillet, ou l'*homosimien*. Voir : *Précurseur de l'homme et pithécantrophe*, par G. de Mortillet (*Revue mens. de l'École d'Anthropologie*, X, 1896).

nous étudierons prochainement l'harmonie, l'ébauche et le précurseur de l'homme, et auquel il faudra attribuer les instruments de l'époque tertiaire (1). »

Quant à l'époque quaternaire, aucun doute n'est possible. Nous sommes bien là en présence de l'outillage et des ossements de l'homme de la Genèse. Cette période est représentée dans des proportions incomparables, et c'est surtout à son industrie que l'âge de la pierre a emprunté son nom. La civilisation qu'elle rappelle a des rapports avec les temps de la pierre polie. Les instruments de l'époque quaternaire, recueillis en quantité innombrable dans les cavernes, les abris sous roche, etc., offrent des types pleins de ressemblance avec les instruments de l'époque néolithique (pierre polie).

Devant la découverte d'un aussi grand nombre de documents, on a dû se préoccuper de classer les temps préhistoriques, et même de les subdiviser. De là les trois âges, de la Pierre, du Bronze et du Fer. Ces deux derniers, protohistoriques et historiques. On a subdivisé l'âge de la pierre en trois périodes : celles de la *pierre éclatée* (éolithique), de la *pierre taillée* (paléolithique) et de la *pierre polie* (néolithique). Puis on a établi des époques auxquelles correspondrait une manière spéciale de travailler la pierre, le bronze et le fer. Voici, du reste, le tableau le plus récent de la classification de M. Gabriel de Mortillet, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris. Plus explicite que n'importe quel commentaire, il indiquera les divisions et les subdivisions des temps préhistoriques, protohistoriques et historiques (2).

(1) R. P. MONSABRÉ, *conférences de N.-D. de Paris*, 1875, p. 68.

(2) Cette classification ne saurait être regardée, bien entendu, comme définitive et générale, elle est toute provisoire et spéciale à la Gaule. — Tout dernièrement M. G. de Mortillet, s'appuyant sur une

## ECOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 1894-95

*Classification palethnologique du Professeur G. de Mortillet,  
mise au niveau des découvertes actuelles.*

| TEMPS          | AGES         | PÉRIODES      | EPOQUES                                                                    |  |
|----------------|--------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------|--|
| Actuels        | du Fer       | Mérovingienne | Wabeniennne<br>(Waben, Pas-de-Calais).                                     |  |
|                |              | Romaine       | Champdolienne<br>(Champdolent, Seine-et-Oise).                             |  |
|                |              |               | Lugdunienne<br>(Lyon, Rhône).                                              |  |
|                |              |               | Beuvraysienne<br>(M <sup>e</sup> Beuvray, Nièvre).                         |  |
|                |              |               | Marnienne<br>(Département de la Marne).                                    |  |
|                |              |               | Hallstatiennne<br>(Hallstatt, H <sup>e</sup> Autriche).                    |  |
|                | du Bronze    | Tziganiennne  | Larnaudiennne<br>(Larnaud, Jura).                                          |  |
|                |              |               | Morgiennne<br>(Morges, C <sup>o</sup> de Vaud, Suisse).                    |  |
|                |              |               | Robenhausiennne<br>(Robenhausen, Zurich).                                  |  |
|                |              |               | Campignyennne<br>(Campigny, Seine-Inférieure).                             |  |
|                |              |               | Tourassiennne<br>(La Tourasse, H <sup>e</sup> -Garonne).<br>Ancien Hiatus. |  |
|                |              |               | Magdaléniennne<br>(La Madeleine, Dordogne).                                |  |
| Préhistoriques | de la Pierre | Paléolithique | Solutréennne<br>(Solutré, Saône-et-Loire).                                 |  |
|                |              |               | Moustériennne<br>(Le Moustier, Dordogne).                                  |  |
|                |              |               | Acheuléennne<br>(Saint-Acheul, Somme).                                     |  |
|                |              |               | Chelléennne<br>(Chelles, Seine-et-Marne).                                  |  |
|                |              |               | Puycourniennne<br>(Puy-Courny, Cantal).                                    |  |
|                |              |               | Thenaysiennne<br>(Thenay, Loir-et-Cher).                                   |  |
|                | Quaternaires | de la Pierre  | Eolithique                                                                 |  |
|                |              |               |                                                                            |  |
|                |              |               |                                                                            |  |
|                |              |               |                                                                            |  |
| Géologiques    |              |               |                                                                            |  |
|                |              |               |                                                                            |  |
|                |              |               |                                                                            |  |
|                |              |               |                                                                            |  |

*G. de Mortillet, St-Germain-en-Laye, S. et O.*

Il est évident que pour empêcher la confusion du nombre sans cesse croissant d'objets relatifs à l'industrie humaine, une classification s'imposait. Et certes on ne peut nier qu'elle rend les plus grands services à l'archéologie, mais nous ne croyons pas à sa valeur chronologique. Il nous paraît difficile à admettre que les trois âges se soient régulièrement succédés dans l'ordre indiqué ; que les différentes époques aient eu une succession régulière ; que l'industrie humaine se soit constamment modifiée en progressant, et cela « d'une manière générale ».

Nous ne nions pas, loin de là, un âge de la pierre et l'amélioration graduelle de l'outillage et du bien-être humain, mais nous n'étendons pas cet âge, cette période de progression, à tous les peuples vivant à la même époque, disséminés de tous côtés. Ainsi pendant que nos troglodytes de la Gaule en étaient à une période de la pierre, dans une autre contrée éloignée, on était à une autre période plus avancée, et en même temps nous voyons l'Orient nous apparaître avec les métaux, le bronze, le fer et tous les perfectionnements d'une civilisation florissante.

L'âge de la pierre est bien un état primitif par lequel a passé l'humanité toute entière ; qui s'est prolongé plus ou moins, selon les circonstances dans certaines contrées ;

étude fort intéressante de M. Adrien de Mortillet, concernant l'industrie de tout petits silex affectant généralement des *formes géométriques*, intermédiaire entre les industries paléolithiques et néolithiques, offrant une homogénéité remarquable, signalée sur tous les points du globe, a cru devoir lui donner un nom. D'après lui, cette industrie, précurseur de la grande importation dite *robenhausienne*, paraît être partie de l'Inde et avoir parcouru tout le bassin méditerranéen en s'étalant sur l'Europe centrale. Il la nomme *Tardenoisienne*, les environs de la *Forêt-en-Tardenois* (Aisne) en ayant fourni plusieurs importants gisements. Elle prendrait place dans son tableau avant le robenhausien.

qui existe même de nos jours ; mais c'est aussi un état de décadence d'une tribu, d'un peuple qui, à tel moment, se trouve n'avoir que des pierres pour l'usage de la vie, tandis qu'un autre peuple plus favorisé se trouve en possession des métaux et en pleine civilisation. Du reste, la contemporanéité de la pierre avec les métaux est absolument prouvée, non seulement au milieu du plus brillant développement des civilisations égyptiennes, chaldéennes, etc., mais même de nos jours.

Nous ne croyons pas devoir insister davantage sur l'âge de la pierre. Quant aux deux autres âges du bronze et du fer, nous aurons l'occasion d'en parler dans le cours de cette étude. Nous ne serons plus alors aux temps préhistoriques, mais bien à l'aurore de l'histoire, aux temps protohistoriques et historiques.

Avant de terminer ce court aperçu, nous allons essayer de voir d'où venaient ces peuplades primitives, habitant les cavernes, au bord des lacs et des ruisseaux, utilisant la pierre pour faire les instruments, les armes ; luttant chaque jour pour pourvoir à la première nécessité de la vie, à la nourriture, qu'elles trouvaient dans la chasse et la pêche, avec les terribles mammifères des temps quaternaires.

Les commentateurs de la Bible, qui placent l'*Eden* dans le Thibet occidental, semblent être d'accord avec les ethnographes qui indiquent généralement, comme berceau des premiers hommes, les contrées du grand massif du continent asiatique (1). Les trois types fondamentaux de toutes les races humaines sont représentés dans les populations groupées autour de ce massif. Aucune autre région du globe n'offre une semblable réunion des divers types hu-

(1) DE QUATREFAGES, *Histoire générale des races humaines*, ch. XV.

mains distribués autour d'un centre commun. De là également sont venus nos animaux les plus anciennement domestiqués. Les trois grands types du langage se retrouvent dans les mêmes contrées. Sans aucune donnée positive, bien entendu, « tout ramènerait à désigner comme lieu de l'apparition de l'homme le plateau central du Pamir (1). » Ce serait là qu'aurait surgi et se serait multiplié le premier homme, jusqu'au moment où les populations ont débordé comme d'une coupe trop pleine, et se sont épanchées en flots humains dans toutes les directions (2). De là donc seraient venues les premières races qui peuplèrent la Gaule quaternaire : la *race du Néanderthal* (3), contemporaine du quaternaire moyen, contemporaine de l'*Elephas primigenius* et du *Rhinoceros tichorhinus*, contemporaine de l'industrie *moustérienne* ; d'origine plus reculée encore, si c'est à elle, — comme il est probable, — qu'est due l'industrie *chelléenne* (4). Elle ne paraît avoir joué comme facteur ethnique un rôle important. Puis la *race de Laugerie-Chancelade* (5), race quaternaire également,

(1) CARDINAL MEIGNAN, *L'Eden*. Nous pouvons aussi citer les monts Himalaya comme ayant vu apparaître l'homme.

(2) *Ibidem*.

(3) Cette race est également connue sous le nom de *race de Canstadt* (de Quatrefages et Hamy).

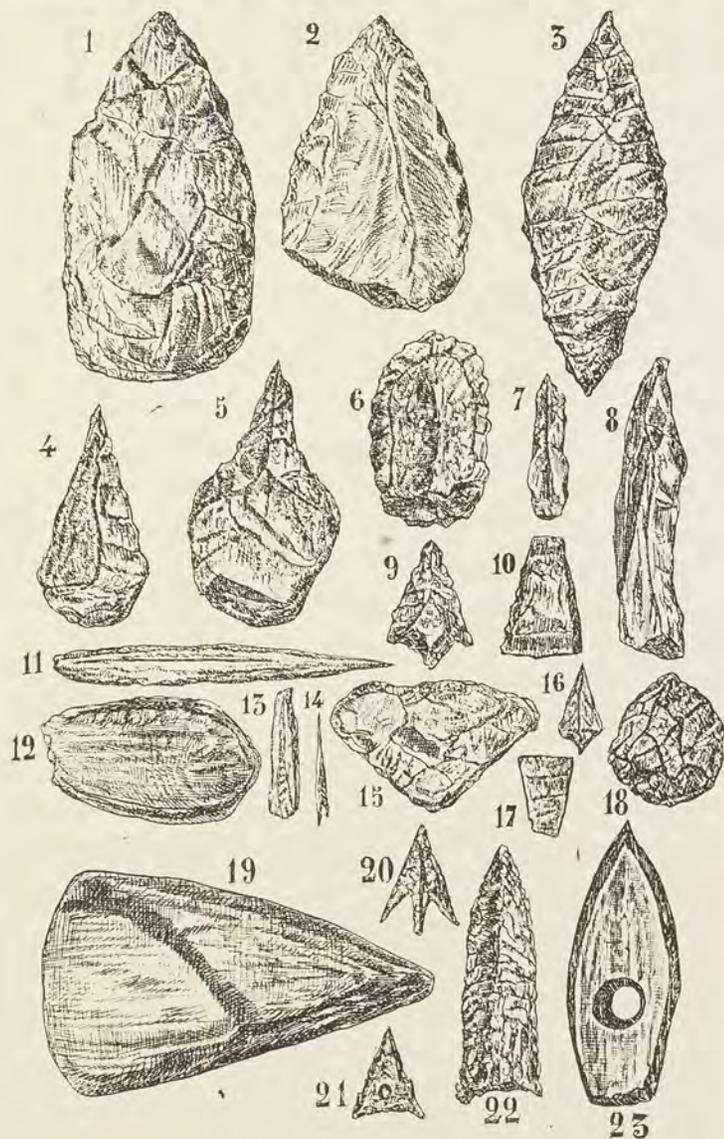
(4) L'industrie *Chelléenne*, indubitablement reconnue comme due à l'homme, étant contemporaine de l'*Elephas meridionalis*, des *Rhinoceros leptorhinus* et *Merkii* (continuation de la faune pliocène), de l'*Elephas antiquus*, prouve la contemporanéité de l'homme et de ces animaux vivant aux débuts du quaternaire. Si en France, jusqu'à ce jour on n'a découvert aucun débris humain associé aux restes de cette faune caractérisant l'époque chelléenne, dans l'Allemagne centrale, à *Taubach*, près de Weimar, on a exhumé, de couches remarquables par la précision de leur stratification, deux os humains, les plus anciens que l'on possède, avec des objets travaillés en pierre et en os, contemporains de l'*Elephas antiquus* et du *Rhinoceros Merckii*.

(5) Cette race est très fréquemment désignée sous le nom de *race de Cromagnon* (village des Eyzies, vallée de la Vézère, Dordogne).

mais plus récente, puisqu'elle est du quaternaire supérieur (*époque Magdalénienne* de M. G. de Mortillet), contemporaine du renne. Cette race a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'humanité et, d'après plusieurs anthropologistes, elle s'est prolongée à peine modifiée, formant le principal fond indigène de la population en Gaule, pendant toute la durée de la période néolithique. Cette race, franchement caractérisée par sa dolichocéphalie crânienne, est alors désignée sous le nom de *race de Baumes-Chaudes* (Lozère) (1).

A ces populations primitives vinrent s'adjoindre pendant la période néolithique d'autres immigrés qui, plus avancés dans l'art de l'outillage, introduisirent les objets de luxe. De là ces beaux instruments si délicatement retillés qu'on classe dans cette période. Cette dernière race, apparaissant aux âges préhistoriques, se prolonge à travers l'ère du bronze, jusqu'à nos jours, comme les précédentes originaire du centre de l'Asie, elle s'en distingue cependant par sa conformation céphalique : elle est *brachycéphale*. Arrivant, d'un côté par le Nord-Est, par la région ardennaise, et d'un autre côté par le Sud-Est, par la région alpine ; infiltration plutôt qu'invasion pendant la première partie de la période néolithique, puis compacte et massive quand vint l'âge du bronze, cette race *brachycéphale néolithique*, dite aussi *race de Grenelle*, se mêle aux indigènes d'où les types mixtes ou *mésalicéphales*. Devant cette irruption *les petits dolichocéphales bruns de Baumes-Chaudes* durent se retirer vers l'Ouest et le Sud-Ouest. D'où il résulte que le type *ibéro-aquitain* continue celui des troglodytes magdaléniens et néolithiques, même encore de nos jours, dans les provinces du Sud-Ouest.

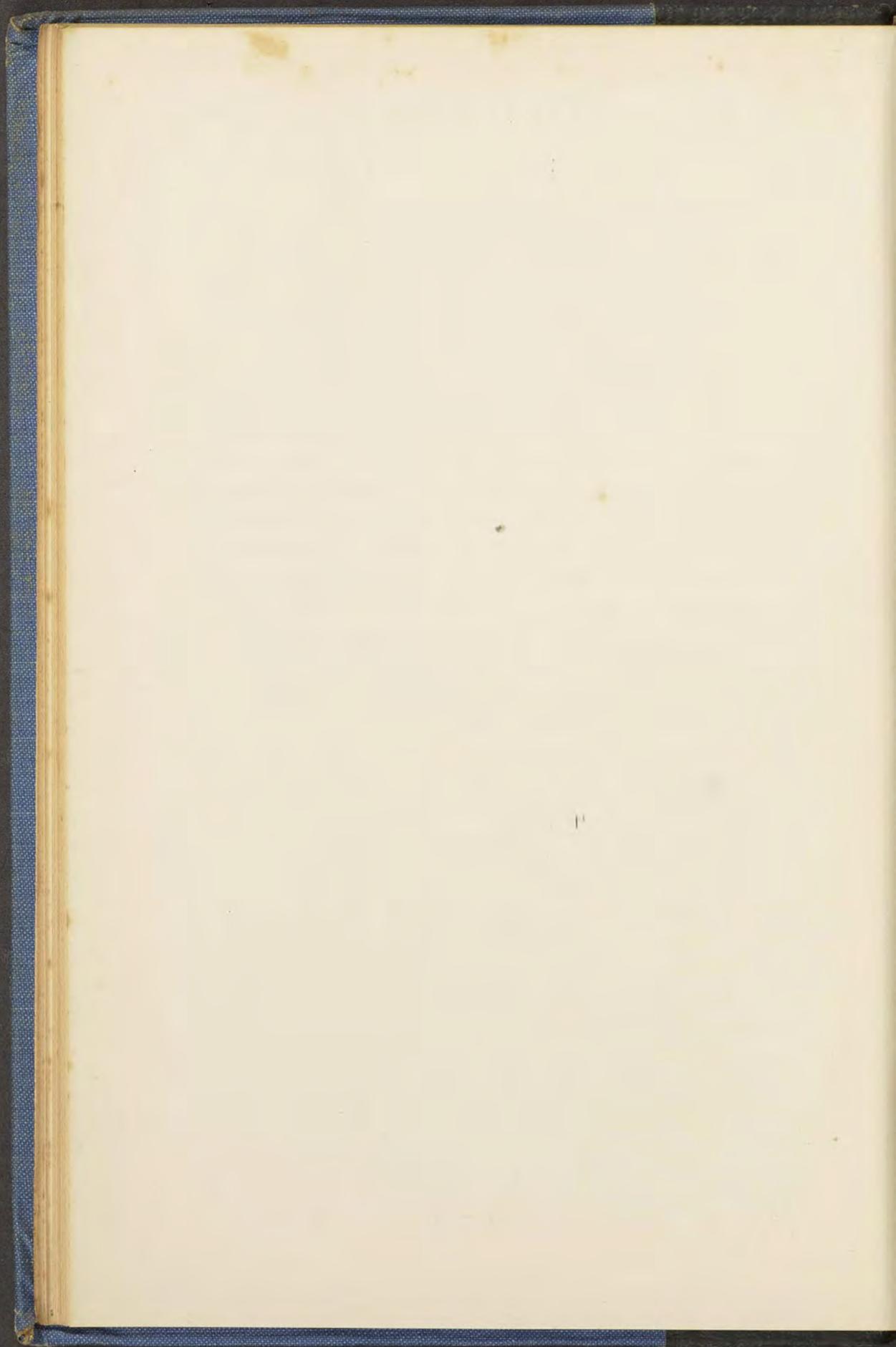
(1) Nom donné par M. G. Hervé, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris.



PÉRIODE PALEOLITHIQUE. — 1. Hache ou coup de poing en silex, Type de Saint-Acheul (Somme). Coll. A. de la Gracière. — 2. Pointe moustérienne en silex, Saulges (Mayenne), Même coll. — 3. Pointe de lance solutréenne, Saulges (Mayenne), Même coll. — 4. Poinçon en silex noir, ep. solutréenne, Même provenance et coll. — 5. Percoir en silex gris. *Ibidem*. — 6. Grattoir en silex, avec patine blanche. *Ibid.* — 7. Petit couteau en silex blanc. *Ibid.* — 8. Couteau magdalénien en silex gris. *Ibid.* — 9. Pointe de flèche à pédoncule et à ailerons. *Ibid.* — 10. Pointe de flèche à tranchant transversal ou tranchet, en silex blanc. *Ibid.* — 11. Pointe ou poinçon en bois de renne. *Ibid.* — 12. Cuiller en os. *Ibid.* — 13. Burin magdalénien en silex gris. *Ibid.* — 14. Pointe de flèche en os. *Ibid.* — 15. Instrument triangulaire en silex rougeâtre. *Ibid.* — 16. Flèche à pédoncule en silex rougeâtre. *Ibid.* — 17. Flèche à tranchant transversal en silex gris. *Ibid.* — 18. Instrument finement retailé en silex blanc. *Ibid.* — Tous ces instruments  $2\frac{1}{3}$  gr. nat.

PÉRIODE NEOLITHIQUE. — 19. Hache en jadéite, trouvée près de Quimper (Finistère). Coll. A. de la Gracière. —  $2\frac{1}{3}$  gr. nat. — 20. Type de flèches à ailerons et à pédoncule des dolmens armoricains, Même coll. —  $1\frac{1}{4}$  gr. nat. — 21. Flèche triangulaire, Saulges (Mayenne), Même coll. —  $3\frac{1}{2}$  gr. nat. — 22. Pointe de lance de la période néolithique, en silex rouge, Saulges (Mayenne), Même coll. —  $3\frac{1}{4}$  gr. nat. — 23. Marteau en jadéite, du Morbihan. —  $3\frac{1}{4}$  gr. nat.

D'après un croquis de l'auteur.



C'est, nous le répétons, par voie d'immigrations successives et espacées que la Gaule — l'Europe également — s'est peuplée, et que se sont accumulés dans nos contrées des peuples d'origines et de races diverses qui se sont peu à peu mêlées et fusionnées. La *race brachycéphale néolithique* arrivant par voie d'immigrations successives pendant une aussi longue période, reçoit donc des noms divers qui correspondent aux moments successifs de sa durée. C'est ainsi que cette *race brachycéphale néolithique* est devenue, à l'âge du bronze, celle des *Ligures*, puis, plus tard, celle des *Celtes*, ce qui, selon certains anthropologistes, revient au même. Plusieurs savants la désignent avec raison sous le nom de *Liguro-Celte* (1). Nous aurons, du reste, l'occasion un peu plus loin de revenir sur cette race qui intéresse notre étude tout particulièrement.

L'Asie a donc toujours été le réservoir de l'humanité. De ces régions sont sortis les peuples qui ont envahi l'Occident. C'est de là peut-être que partiront un jour les envahisseurs de l'Europe civilisée.

On ne peut nier que de l'Orient nous est venu tout le souffle de nos civilisations occidentales, et c'est là encore qu'on retrouve les restes les plus grandioses de la haute antiquité de notre humanité.

Nous terminons ces quelques notes sur les temps pré-historiques par un tableau fort fantaisiste, c'est vrai, pour ce qui regarde l'archéologie et l'anthropologie, mais superbe et grandiose, que nous en fait Leconte de Lisle. Il évoque là les temps primitifs avec une puissance d'imagination vraiment extraordinaire et une grande richesse de coloris. Rien n'est plus beau que la description de la ville des

(1) Dénomination de MM. *André Lefèvre* et *Georges Hervé*, professeurs à l'École d'Anthropologie de Paris.

géants, avec ses murailles de fer, « où s'enroulaient des spirales de tours et de palais cerclés d'airain sur des blocs lourds » :

Ruche énorme, géhenne aux lugubres entrailles  
Où s'engouffraient les Forts, princes des anciens jours.

Ils s'en venaient de la montagne et de la plaine,  
Du fond des sombres bois et du désert sans fin,  
Plus massifs que le cèdre et plus hauts que le pin,  
Suants, échevelés, soufflant leur rude haleine  
Avec leur bouche épaisse et rouge, et pleins de faim.

C'est ainsi qu'ils rentraient, l'ours velu des cavernes  
A l'épaule, ou le cerf, ou le lion sanglant.  
Et les femmes marchaient, géantes, d'un pas lent,  
Sous les vases d'airain, qu'emplit l'eau des citernes,  
Graves, et les bras nus, et les mains sur le flanc.

Elles allaient dardant leurs prunelles superbes,  
Les seins droits, le col haut, dans la sérénité  
Terrible de la force et de la liberté,  
Et posant tour à tour dans la ronce et les herbes  
Leurs pieds fermes et blancs avec tranquillité.

Le vent respectueux, parmi leurs tresses sombres,  
Sur leur nuque de marbre errait en frémissant,  
Tandis que les parois des rocs couleur de sang,  
Comme de grands miroirs suspendus dans les ombres,  
De la pourpre du soir baignaient leur dos puissant.

Que le lecteur nous excuse si, n'écoutant que notre goût, nous nous sommes laissé aller à reproduire, au milieu de cette étude, ces vers sublimes, si remplis d'art, de musique et de peinture. Nous espérons que ces quelques pages d'*Introduction* faciliteront au lecteur non initié aux recherches préhistoriques l'intelligence de cette étude, en même temps qu'elles lui feront saisir la portée des faits, par eux-mêmes si arides, qui s'y trouvent relatés.



## CHAPITRE PREMIER

---

### I

#### TEMPS PRÉHISTORIQUES

##### L'ancienneté des parures Talismans

**A**ussi loin que nous pouvons remonter, nous voyons l'homme en possession de parures plus ou moins rudimentaires, et parfois finement travaillées.

Le goût de la parure semble s'être manifesté chez l'homme avant qu'il éprouvât la nécessité de s'armer et de se vêtir. Le superflu est déjà à l'aurore de l'humanité ce qui lui semble le plus nécessaire, et, de nos jours même, il existe des populations qui ignorent, à peu de chose près, l'usage du vêtement, mais qui sont avant tout avides d'ornements qu'elles suspendent à leur cou, à leurs bras, à leurs jambes. Ce goût inné provient d'un sentiment naturel artistique et, comme nous le verrons, mystique.

Les colliers, les bracelets, les pendeloques se rencontrent chez les troglodytes de l'époque quaternaire aussi bien que chez les sauvages de nos jours. On a, du reste, de nombreuses preuves de ce fait. Dans une foule de stations préhistoriques, on a trouvé les éléments de colliers, de bracelets, etc. L'homme se couvre de coquillages, de dents d'animaux, de petits cailloux roulés et perforés par lui dont la transparence, les veines, le rayonnement charment son regard. Bientôt il recueille, il perce, il polit, toujours guidé par l'instinct du beau, les gemmes aux

couleurs scintillantes; il est saisi d'étonnement respectueux par leur éclat mystérieux. Rares ou abondantes, les parures se rencontrent toujours dans les lieux où l'homme a séjourné. Quant aux motifs qui ont inspiré le choix de ces parures, ils peuvent avoir plusieurs raisons comme nous allons l'indiquer.

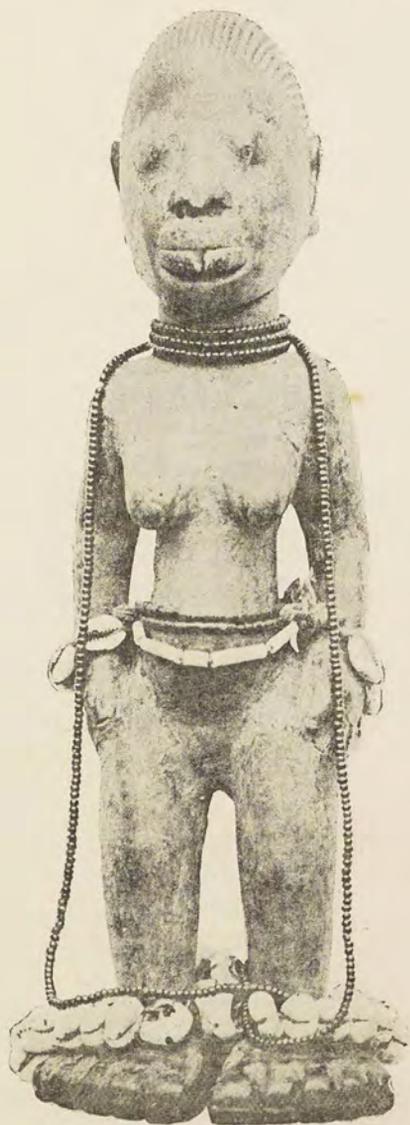
Au début d'une civilisation infime, il est très possible que ces objets brillants, et offrant quelque chose de curieux, aient pu être employés sans être destinés à orner le costume de l'homme. D'un autre côté, « l'idéal, dit Théophile Gautier, tourmente les natures même les plus grossières. Le sauvage qui se tatoue, se barbouille de rouge ou de bleu, se passe une arête de poisson dans le nez, obéit à un sentiment confus de beauté. Il cherche quelque chose au delà de ce qui est; il tâche de perfectionner son type, guidé par une obscure notion d'art; le goût de l'ornement distingue l'homme de la brute, plus nettement que toute particularité. »

M. Joly, dans un ouvrage classique, n'a pas craint d'affirmer que dès l'âge de la pierre, et surtout de la pierre polie, l'arsenal de la parure est presque au complet, tant le goût des ornements est naturel à l'homme, et plus encore peut-être à la femme (1).

Nous ne pensons pas toutefois que les grains de collier grossiers aient eu la même destination que les fines parures qui, dans les civilisations plus avancées, paraissent les remplacer. Il est bien certain que l'homme de l'époque paléolithique, et, plus tard même, de l'époque néolithique, n'ayant point d'autres ressources que celles qu'il trouvait dans la nature, dut s'emparer avec un empressement avide de tout ce qui sortait du cercle des choses ordinaires.

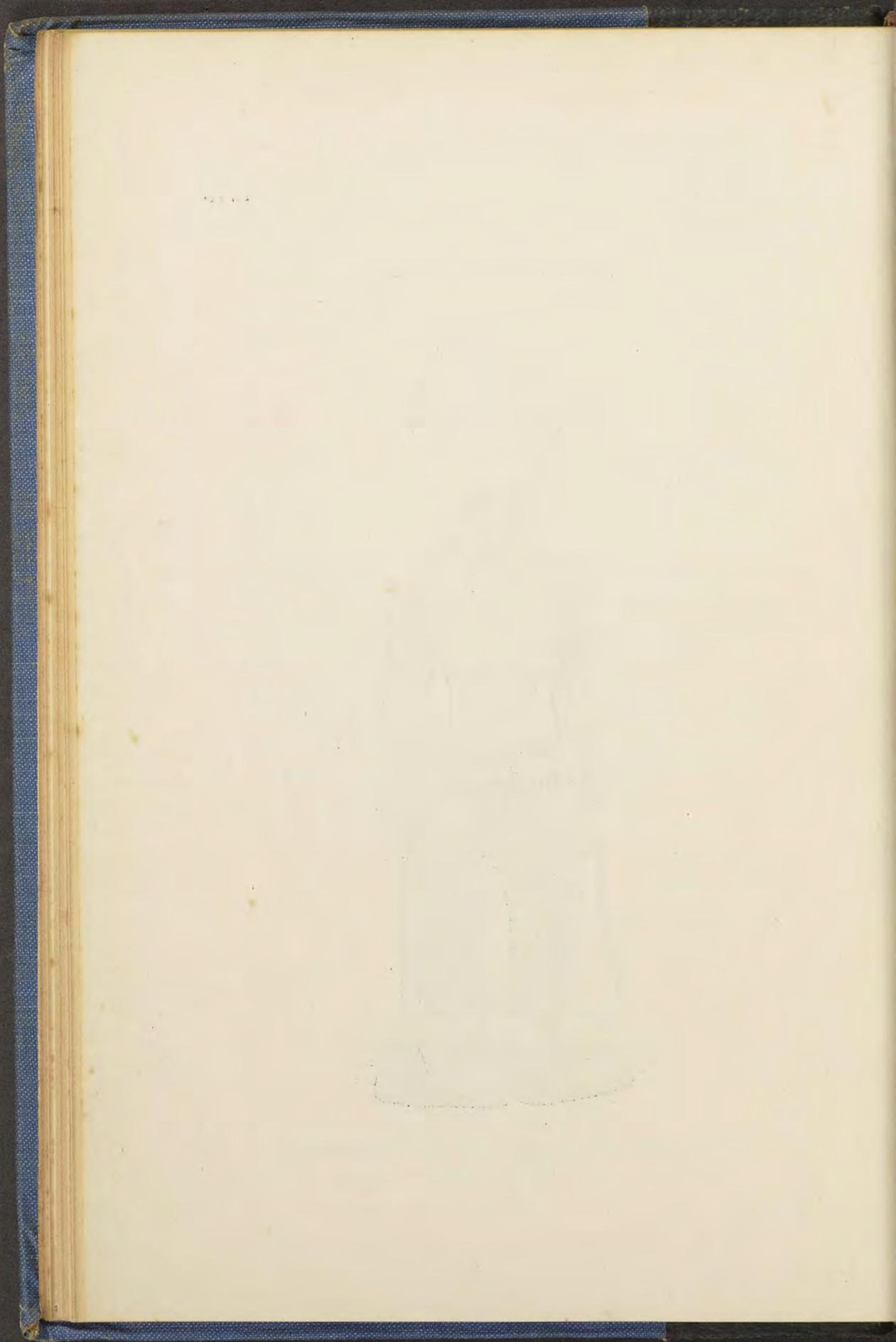
(1) JOLY, *l'Homme avant les métaux*, p. 191.

VÉNUS DAHOMÉENNE



Statuette en bois couverte de gris-gris: d'après une photographie

Collection Arneau de la Gracière. — (1/2 gr. nat.)



Quelle que soit, d'ailleurs, l'origine des parures, l'usage en est partout répandu, et elles existent dans les temps les plus reculés.

Que ce soit la femme qui, la première, ait eu l'idée de rehausser l'éclat de sa beauté, de faire ressortir la blancheur de sa gorge, par des parures empruntées aux végétaux, comme l'écrivit si galamment M. du Cleuziou ; puis, qui, pour perpétuer le charme de ces ornements éphémères, prit des coquillages qui remplacèrent avec avantage les grains rouges de la rose sauvage, cela est parfaitement possible, car la coquetterie est née, comme chacun le sait, le jour où la femme a paru sur la terre. Seulement, nous pensons que cette première idée d'ornement pur, ces souvenirs rapportés souvent d'une distance considérable, engendrèrent bientôt une idée superstitieuse qui subsiste, du reste, même encore aujourd'hui.

Un jour, d'après M. Babelon, cet homme primitif, curieux et observateur de la nature, voit dans certaines pierres des propriétés optiques, thermiques, magnétiques, leur conductibilité pour la chaleur, leur pouvoir réflecteur de la lumière, leur électrisation par le frottement ; l'étincelle jaillit à son gré sous le choc des cailloux. Dès le début, ces différentes propriétés appliquées, dans certains cas, à des maladies, paraissent provoquer la guérison. Alors, impuissant à expliquer les phénomènes naturels dont il est journellement le témoin et l'objet, cet homme est saisi d'un superstitieux respect pour la cause mystérieuse qui paraît agir dans ces gemmes : pour l'expliquer, il songe à faire intervenir la divinité et les puissances surnaturelles. Il s'imagine qu'un génie supérieur, invisible, habite dans chaque pierre ; comparant l'éclat différemment nuancé des astres qui brillent au-dessus de sa tête avec le scintillement coloré des gemmes, il croit qu'il existe des

rapports secrets entre celles-ci et les étoiles. C'est ainsi que naît, par la force des choses, dès l'origine du monde, l'étrange superstition qui attribue aux pierres précieuses un caractère astrologique et talismanique.

Chez les sauvages de nos jours et, comme nous le verrons plus loin, dans une certaine contrée de la Bretagne-Armorique, les mêmes causes produisent les mêmes effets, et nous voyons l'Africain, l'Océanien, le Peau-Rouge attacher aux plus belles gemmes de son collier des vertus prophylactiques ; il les regarde comme investies d'une puissance surhumaine et magique ; il leur demande la guérison de ses maladies, la préservation contre les coups de ses ennemis, contre l'atteinte des mauvais esprits ; bref, ce sont des talismans, des amulettes.

#### § I. — *Parures préhistoriques quaternaires en Gaule.*

La première parure trouvée en France fut recueillie dans les couches quaternaires de la caverne de *Cro-Magnon*, dans la vallée de la Vézère (Dordogne) si fertile en souvenirs préhistoriques (1). C'était un collier de coquilles de provenance éloignée. Sur un squelette découvert à *Laugerie-Basse* par M. Masséna, on a trouvé une vingtaine de

(1) Le Dr Rigolot a rencontré à Saint-Acheul, en très grand nombre, des grains en *Coscinopora globularis* (polypier) fossile appartenant au terrain quaternaire. Leur agglomération les fit regarder comme constituant des grains de collier. Les perforations naturelles inspirèrent des doutes, quoique bien des objets naturellement perforés furent employés comme grains de collier. Enfin, un examen plus attentif fit découvrir des ouvertures artificielles. La question parut tranchée par cette circonstance, quoiqu'elle ne fut pas nécessaire. « En effet, dit Lyell, j'accorde bien qu'il y ait eu des cavités naturelles dans quelques-uns d'entre eux ; mais il ne s'ensuit pas qu'on n'en ait pas profité pour les enfiler en chapelets et qu'on n'en ait pas percé d'autres artificiellement. » (Lyell, *l'Ancienneté de l'homme*, Paris, 1870, p. 130).

coquilles percées, dispersées par paires sur diverses parties du corps. Le squelette de *Menton*, mis au jour par M. Rivière, a présenté des faits analogues.

Ces coquilles marines qui, dans certains cas, par la disposition où on les a trouvées, servaient vraisemblablement à orner des vêtements, étaient regardées aussi comme des bijoux précieux et utilisées de différentes façons. Le squelette de Menton en a la tête complètement entourée ainsi que d'une sorte de résille. Toutes percées d'un trou, elles appartiennent à la même espèce (*Nassa neritea*). Cette même coquille, également perforée, a été trouvée en nombre considérable autour des reins des squelettes d'enfants qui devaient porter un pagne, comme ceux usités chez beaucoup de tribus sauvages actuelles.

Des coquilles fossiles marines et d'eau douce, toutes percées, furent aussi exhumées des grottes quaternaires de la station préhistorique de Saulges et de Thorigné-en-Charnie (Mayenne). « Le goût de la parure, dit M. de Quatrefages, si prononcé de nos jours chez les populations les plus sauvages comme les plus civilisées, existait donc chez les tribus troglodytiques de l'époque quaternaire. On a, du reste, de nombreuses preuves de ce fait. Dans une foule de stations, on a trouvé les éléments de *colliers*, de *bracelets*, etc. Le plus souvent, des coquilles marines, parfois fossiles et empruntées aux couches tertiaires, composaient ces ornements. Mais l'homme de Cro-Magnon y joignait des *dents* de grands carnassiers ; il taillait aussi dans le même but, des *plaques d'ivoire*, *certaines pierres tendres* ou *dures*, et même façonnait, en *argile*, des *grains* qu'il se contentait de laisser durcir au soleil. Enfin, il se tatouait ou tout au moins se peignait avec des oxydes de fer ou de manganèse, dont on a trouvé à plusieurs reprises de petites provisions dans diverses stations et qui ont laissé leur trace sur les

os de quelques squelettes, celui de Menton, par exemple. »

Nous voyons dans l'ouvrage de M. Joly, *l'Homme avant les métaux* : « Quant aux coquilles d'espèces vivantes ou fossiles, elles étaient employées non seulement à faire des colliers, des bracelets, des anneaux, mais encore à orner des résilles pour la tête, ou les vêtements eux-mêmes, comme on l'a vu chez les hommes de Menton et de Laugerie-Basse (1). »

Les coquillages n'étaient pas seuls employés comme objets de parure dans les temps quaternaires, on a déterré un très grand nombre de dents de renne, de loup, de cerf, de bœuf, de cheval, de hyène, toutes percées d'un trou de suspension, dans la plupart des stations de cette époque telles que les Eyzies, la Madeleine, Laugerie, Thorigné-en-Charnie, Saulges, etc., etc. Les os humains ont eux-mêmes quelquefois été employés comme pendants d'oreilles (*Sordes*, Haute-Garonne). Parfois on ne se contentait pas de les percer, on les gravait, telles des dents du grand ours des cavernes, exhumées des grottes de Sorde ; une rondelle en os, percé, portant sur ses deux faces la représentation d'un petit animal entouré de chevrons, et munie d'un trou central, trouvée à Laugerie-Basse, par M. Hardy. Un fragment d'omoplate gravé découvert à Laugerie-Basse, par M. l'abbé Landesque, représente une femme nue, l'abdomen très développé, à tel point qu'on y croit voir la représentation d'une femme dans l'état de grossesse. La tête a disparu, les bras et les jambes sont fort mal dessinés, les seins sont vaguement indiqués, le corps paraît couvert de poils. Des *bracelets* ornent le seul bras visible, et au *cou* se voit un *collier* de *grosses perles*. En avant des jambes de la femme, se

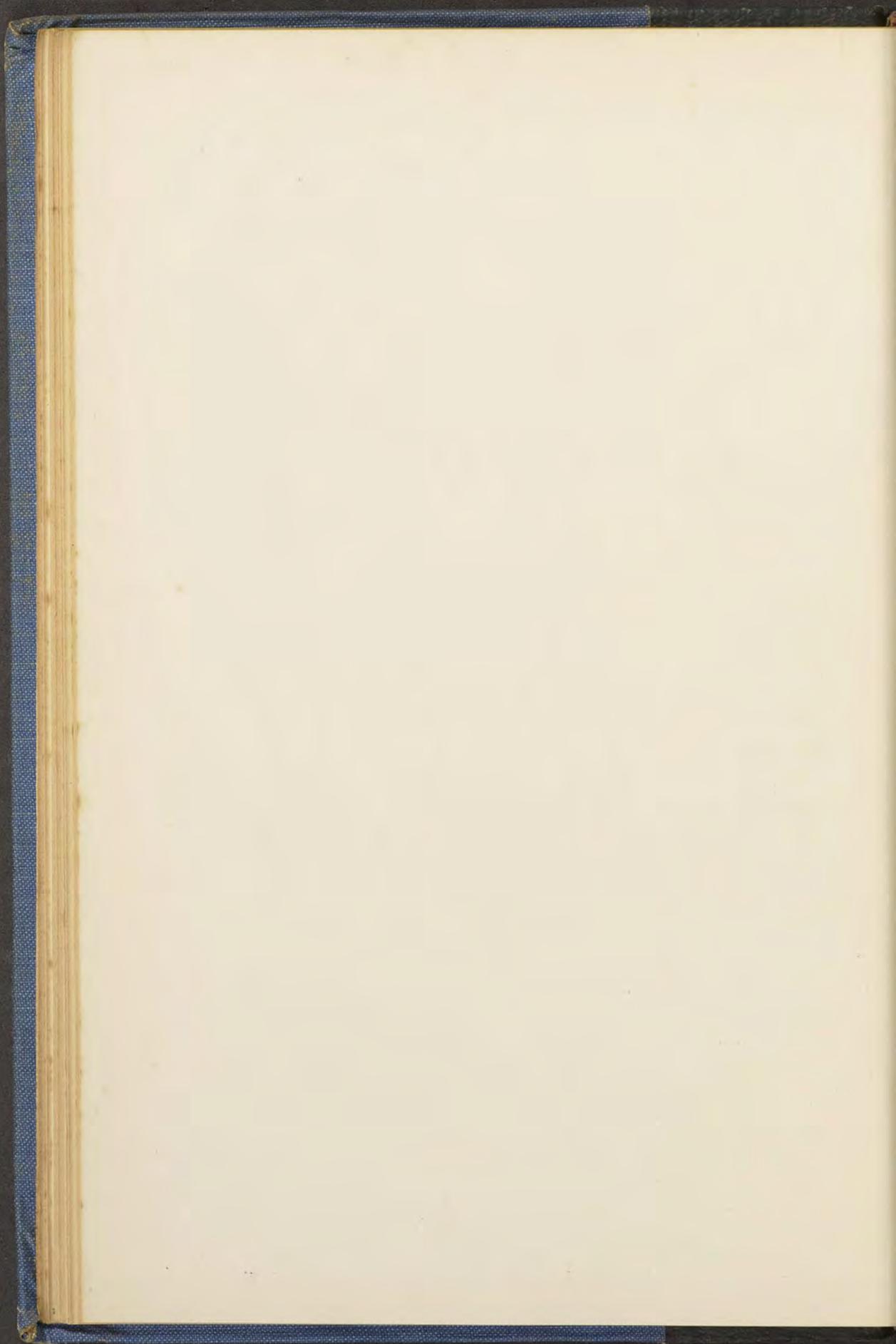
(1) JOLY, *l'Homme avant les métaux*, p. 193. Paris, 1879.

## LES PARURES QUATERNAIRES



1. Rondelles en coquille de pétoncle, provenant des fouilles de M. Ed. Lartet. Musée de Saint-Germain, près Paris. — 2. Collier de coquillages, trouvé à Cro-Magnon (Dordogne). — 3. Fragment d'omoplate, sur lequel est gravée une femme portant un collier de grosses perles, trouvé à Laugerie-Basse. — 4. Coquille percée, trouvée à Saulges Mayenne. Coll. A. de la Grancière. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 5. Amulette en os, percée, même provenance et coll. — ( $\frac{2}{3}$  gr. nat.) — 6. Canine de loup, percée. (*Ibidem*). — 7. Fragment d'une pendeloque en pierre. (*Ibid.*) — 8. Canine de renne, percée. (*Ibid.*) — 9. Rondelle en os, percée. (*Ibid.*)

D'après un croquis de l'auteur.



trouvent les deux pattes postérieures d'un renne, dont le reste du corps a disparu avec le morceau enlevé.

Par les faits qui précèdent et sans en exposer d'autres, nous voyons que l'homme des temps quaternaires de la période paléolithique, recherchait les objets de parure, qu'il recueillait les coquilles souvent à une distance considérable. Ainsi les coquilles découvertes à Laugerie-Basse ne peuvent venir que de l'île de Wight; celles (*littorina littorea*) trouvées à Cro-Magnon, proviennent de l'océan Atlantique, à une distance de la mer d'environ soixante lieues en ligne droite. Les coquilles perforées, les dents d'animaux percées d'un trou, les fragments d'os, les pierres, les grains d'argile séchés au soleil, constituaient ses pendeloques et les éléments de ses colliers. La gravure de la femme enceinte prouve ce que nous disions plus haut, et que déjà, non seulement le beau sexe cherchait à rehausser ses charmes en s'ornant de colliers, de bracelets, mais y attachait surtout une idée mystique.

Les matières colorantes, d'origine minérale, donnent aussi à supposer que l'homme quaternaire se peignait parfois le corps. Nous ne savons pas si les premiers sauvages recherchaient aussi avidement les parures, car celles que nous connaissons sont à peu près toutes de la fin de la période glaciaire.

Nous nous demanderons maintenant comment l'homme de la Vézère, par exemple, s'était procuré les coquilles marines de provenances éloignées, et, plus particulièrement celles de l'île de Wight. D'abord, il est plus que probable que l'homme quaternaire, grand chasseur, voyageait, et que le sauvage du Périgord allait parfois jusqu'au bord de la mer. Puis, écartant toutes idées de navigation pour ces tribus du centre, nous pensons que c'est par voie

d'échange qu'elles étaient arrivées ainsi de tribus en tribus jusqu'aux vallées du Périgord, et recueillies d'abord par les peuplades du littoral qui, vraisemblablement, devaient tenter déjà quelques traversées vers les rivages voisins. Aussi, ces coquillages étaient-ils regardés non seulement comme des bijoux précieux, mais aussi comme des amulettes préservatrices de tous dangers et de toutes maladies, ainsi qu'aujourd'hui les *gris-gris* en coquilles, des sauvages de l'Afrique, et les dents percées que les femmes du Sénégal, du Dahomey, etc., placent au cou de leurs enfants.

D'après M. de Quatrefages, la croyance à une autre vie est absolument démontrée chez l'homme de Cro-Magnon, par les rites en usage qui accompagnaient sa sépulture. Ainsi les morts étaient soigneusement ensevelis ; on leur laissait leur parure, on déposait auprès d'eux des objets qui, sans doute, pouvaient leur être utile dans l'autre vie. « Il est désormais hors de doute, dit M. Cartailhac, que les troglodytes de la race de Cro-Magnon ensevelissaient leurs morts, et que cet ensevelissement était accompagné de pratiques attestant leur croyance à une autre vie. » Les nombreuses amulettes, les colliers talismans qu'on a découverts, sont, du reste, la meilleure preuve d'une croyance à des êtres supérieurs.

Ainsi que l'a si bien dit Aristote : l'homme est un animal religieux ; et, dès ces temps primitifs, il n'y a pas de doute possible à cet égard, il possédait la notion de la divinité. Quant à rechercher quelles étaient les conceptions mythologiques des sauvages quaternaires, nous ne saurions former la moindre conjecture. Le respect dont on entourait les morts, et le port des amulettes peuvent seuls nous attester une idée religieuse chez les hommes quaternaires.

On ne peut nier, non plus, qu'il soit sensible à la beauté

de la nature, puisqu'il l'a reproduite souvent avec beaucoup d'art. Il a admiré la structure de son corps et a cherché à le parer. Il a admiré plus encore la beauté chez la femme. La beauté! l'émotion qu'elle cause n'est-elle pas souvent la source même de l'amour? Et l'amour, n'a-t-il pas chez tous les peuples inspiré l'idée religieuse. Puis, du reste, les deux magnifiques vers de Lamartine définiront mieux l'homme de toutes les époques que tous les arguments possibles :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,  
L'homme est un dieu tombé, qui se souvient des cieux.

§ II. — *Les parures talismans préhistoriques de la période néolithique en Gaule.*

La parure, les amulettes ne jouaient pas un moindre rôle pendant la période néolithique ou de la pierre polie, que pendant l'âge de la Madeleine des temps quaternaires. Il n'est guère de stations, guère de sépultures qui ne fournissent des pendeloques, et des perles ou grains de collier.

« Il n'est point possible d'élever de doutes sur leur existence attestée par des faits multiples. Leur emploi est également déterminé d'une manière sûre. Ils ont été trouvés en contact avec les vertèbres cervicales ou bien dans des régions très rapprochées du cou. Les sculptures des grottes néolithiques de la station de Coizard fournissent un témoignage irrécusable de l'emploi des colliers. On voit un des sujets qui sont représentés dans les grottes, orné d'un collier dont la partie centrale, pendant sur la poitrine, a été coloriée en jaune (1). » Evidemment, l'artiste a voulu représenter là un grain d'ambre.

(1) BARON DE BAYE, *L'archéologie préhistorique*, p. 360. Leroux, Paris, 1880.

Les grains dont sont formés les colliers sont : les uns empruntés à la nature ; les autres, les produits de l'industrie de l'époque. Les roches, employées pour faire les perles et les pendeloques, appartenaient très souvent aux roches locales ; parfois elles étaient complètement étrangères au pays, et même à l'Europe. Les grains en pierre, certaines très dures et à reflets agréables, étaient tous perforés et polis. Généralement le trou se compose de deux cavités en forme de cônes, qui se rejoignent par le sommet au centre de la pièce. Les perles sont de forme plus ou moins arrondie, et de grosseur variant entre celle d'un pois et celle d'une petite noix (1).

Le plus fréquemment, le calcaire, le silex, étaient employés pour la confection des grains de collier ; le schiste ardoisier pour les pendeloques et également pour les perles. Dans le dolmen des Mureaux (Seine-et-Oise) on a recueilli des perles en silex au milieu desquelles se trouvait une grosse perle, également en silex d'une remarquable transparence (2). Dans la vallée de la Seine, on rencontre souvent des espèces de croissants, taillés dans un morceau de schiste et percés d'un trou ou deux à chaque extrémité. Ils ont l'aspect des hausse-cols que portaient autrefois les officiers.

Dans les grottes de la vallée du Petit-Morin (3) on a recueilli en grande quantité des grains de collier en craie. Ils sont fait avec soin et leur forme est très régulière. Percés au centre, ils affectent des formes variées de ron-

(1) Quelques-unes de ces pendeloques ont un trou de suspension très usé et par cela même ayant acquis une forme ovale. Quelquefois c'est l'extrémité intérieure qui montre les plus grandes marques d'usure. On constate que les unes ont été portées plus longtemps que d'autres.

(2) D<sup>r</sup> VERNEAU, *L'âge de la Pierre*, p. 238. Hachette, Paris, 1890.

(3) BARON DE BAYE, *L'archéologie préhistorique*, p. 364. Leroux, Paris, 1880.

delles quelquefois plates. D'autres grains sont bombés, mais tous sont usés par le frottement.

Les colliers sont aussi formés de coquilles marines et fluviatiles, ou en os. On rencontre quelques coquilles provenant des rivières de l'Europe occidentale et quelques mollusques fossiles empruntés aux couches anciennes de cette contrée ; mais, généralement les colliers étaient formés de coquilles marines, qui se retrouvent dans des habitations, dans des sépultures situées à une grande distance de la mer. La plupart du temps, elles sont percées d'un ou plusieurs trous ; souvent elles sont découpées en petites rondelles perforées au centre. Quelques-unes sont percées de deux trous et appartiennent au genre *unio littoralis* (1).

D'autres coquillages en très grand nombre ont été taillés de manière à découvrir complètement les cloisons intérieures de la spirale. Le rôle des coquilles a été très varié, les différentes positions qu'elles affectaient dans les sépultures néolithiques le prouvent. C'est la parure la plus vulgarisée et la plus répandue. M. Dupont en a trouvé des quantités dans le trou de Chaleux (2).

Les disques de *cardium* ou de *pétoncle* ne se rencontrent pas dans toute la France ; on les trouve surtout dans la région du sud et du centre et aussi dans le Portugal et l'Espagne. Ce genre de parure n'était sans doute pas à la mode en Bretagne, car on ne le rencontre pas. Ces grains brillants sont travaillés avec une certaine perfection. Ils alternaient souvent avec les grains en craie.

Cependant « les rondelles perforées en test de *cardium* ont pu ne pas être employées uniquement enfilées en colliers ou en bracelets. Elles ont pu servir à orner d'au-

(1) On a également employé les coquilles *Vénéricardes*.

(2) DUPONT, *l'Homme pendant les âges de la pierre*.

tres objets. Les Indiens de l'Amérique du Sud en emploient de semblables pour décorer les instruments de bois de couleur sombre dont ils se servent (1). »

Nous citerons parmi les fossiles employés pour la fabrication des grains de collier le *Coscinopora globularis* (d'Orbigny), *orbitolina concava* (Parker et Jones). Ce fossile d'une grande dureté appartient au terrain quaternaire et à la craie blanche. « Des pièces semblables ont été ramassées à *Khorsabad*, dans les fouilles de Ninive ; M. Milne Edwards a reconnu dans la collection déposée au Louvre, une espèce au moins identique à celle de nos alluvions profondes. L'usage de semblables ornements s'est maintenu très tard sans doute, car, dans une sépulture de l'âge du fer à *Equihem*, nous avons trouvé, associées à deux rondelles en pâte de verre d'un assez beau travail, deux *coscinopores perforés* (2). »

L'adoption de ces grains naturels, à la fois très durs et légers, se prolongea longtemps, car il en a été recueilli dans des sépultures *gauloises* et même dans des tombes *franques*.

Quantité d'autres concrétions naturelles, de formes étranges ou de coloris variés, ont été utilisées pour la parure, et c'est en grand nombre qu'on les trouve dans les grottes, dessus et autour des ossements des individus qui les avaient portées.

Le règne animal fournissait aussi son contingent aux tribus néolithiques. Les vertèbres de poissons ont été parfois employées comme pièces d'enfilage, et leur association fréquente avec d'autres grains détermine bien leur usage. Les grottes des stations de la vallée du Petit-Morin ont

(1) *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 6<sup>e</sup> année, p. 144.

(2) DOCTEUR HAMY, *Précis de paléontologie humaine*, Paris, 1870, p. 202.

donné des colliers dont les grains sont en os, ayant la forme de petits annelets. Nous citerons aussi quelques dents perforées, mais beaucoup plus rares qu'aux temps quaternaires de l'époque de la Madeleine.

Un objet de parure généralement rare a été trouvé dans une grotte de la station d'Oyes, à la butte du Moulin (Marne). C'est un grain en *callaïs*, semblable à ceux du Morbihan, dont le diamètre mesurait un centimètre. Nous parlerons des grains en *callaïs* quand nous serons à l'époque des dolmens du Morbihan, dont la richesse, l'industrie particulière, nous oblige à les classer au moins dans un paragraphe à part. Ces grains en *callaïs* sont excessivement rares, dans les régions de l'Est et du Nord. Celui de la station d'Oyes est, pour ainsi dire, l'unique. Dans l'Aveyron et la Lozère on a rencontré quelques grains, puis en Provence ils deviennent abondants.

Egalement dans une grotte d'Oyes, on a recueilli deux grains de collier en *ambre*. L'un, rond, est percé au centre; l'autre, en olive, porte sa perforation dans toute sa longueur. Ce sont, dit M. de Baye, les seules traces d'ambre qui aient été remarquées dans les stations de la vallée du Petit-Morin. Voici, du reste, le résumé de la très intéressante communication que M. le baron de Baye fit sur ce sujet au Congrès archéologique de Stockholm :

« La question relative à la route suivie dans l'antiquité par le commerce de l'ambre trouve un élément de solution dans un fait que je viens de signaler au Congrès.

« Dans une grotte située à Oyes (Marne), explorée à la fin de l'année 1873, j'ai trouvé un grain de collier en ambre. La grotte qui recélait ce collier ne contenait que des objets en pierre.

« Cet objet en ambre, d'une ressemblance frappante avec le grain de collier représenté dans l'ouvrage de

M. Nilsson, a été trouvé en France dans un milieu préhistorique de l'époque de la pierre polie. C'est un simple fait. Mais le fait est un jalon. Il signale la présence de l'ambre à une époque où il n'avait pas été remarqué jusqu'à présent.

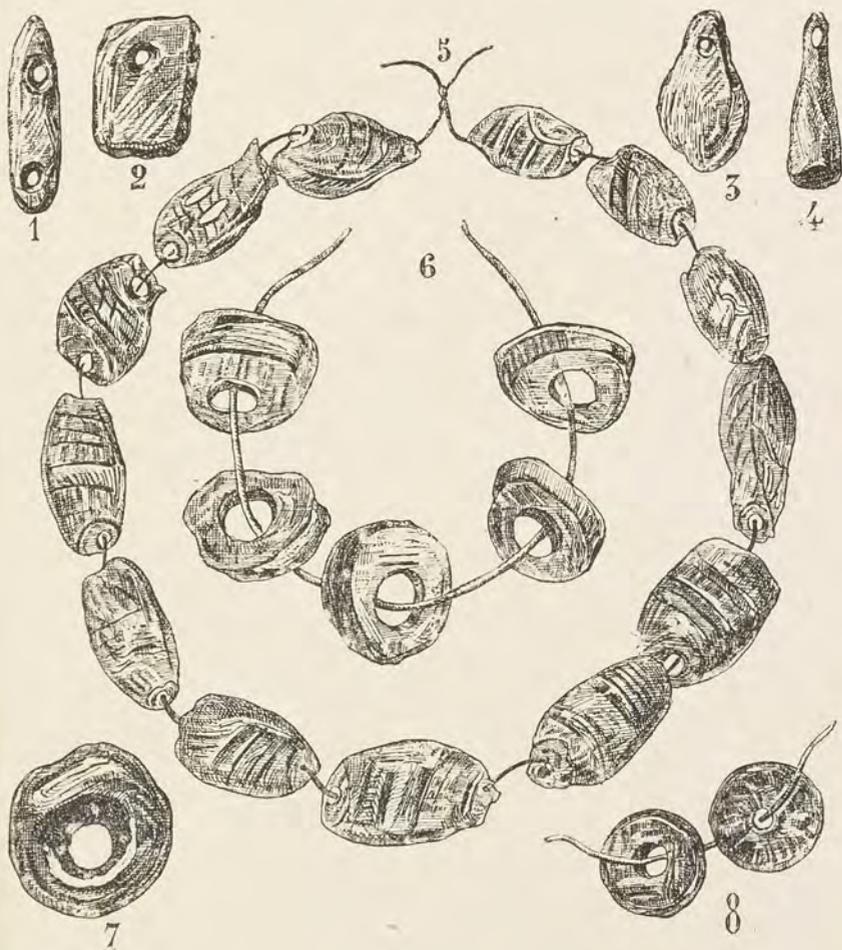
« On a même prétendu que l'ambre ne se rencontrait pas dans les milieux préhistoriques privés de métaux.

« D'un autre côté, si l'on ne peut considérer cet ambre comme indigène, il met en vue un point géographique où l'ambre, importé des régions du Nord, serait parvenu.

« La nature de l'ambre recueilli pourrait, jusqu'à un certain point, autoriser à le considérer comme indigène, car il est très pur. En outre, le département de l'Aisne, qui confine avec la Marne, renferme de nombreux dépôts contenant du succin. Cette considération, n'a pas cependant une grande portée ; car la présence de l'ambre, constatée dans les temps modernes, n'admet pas nécessairement qu'il était connu dans les temps préhistoriques. L'industrie des époques suivantes, qui en faisait un abondant usage, n'en aurait pas, il le semble du moins, si complètement perdu l'usage et le souvenir. Je suis très autorisé à tenir ce langage, car j'ai trouvé dans des sépultures *franques* de nombreuses parures en *ambre*, composées parfois de grains de forte dimension et d'une épaisseur considérable ; cet ambre, à mon avis, n'est pas d'origine française, et il se rencontre dans les mêmes parages que celui trouvé dans le milieu préhistorique. J'ai de plus été en position de comparer cet ambre avec des échantillons d'ambre français, et j'ai noté des différences essentielles.

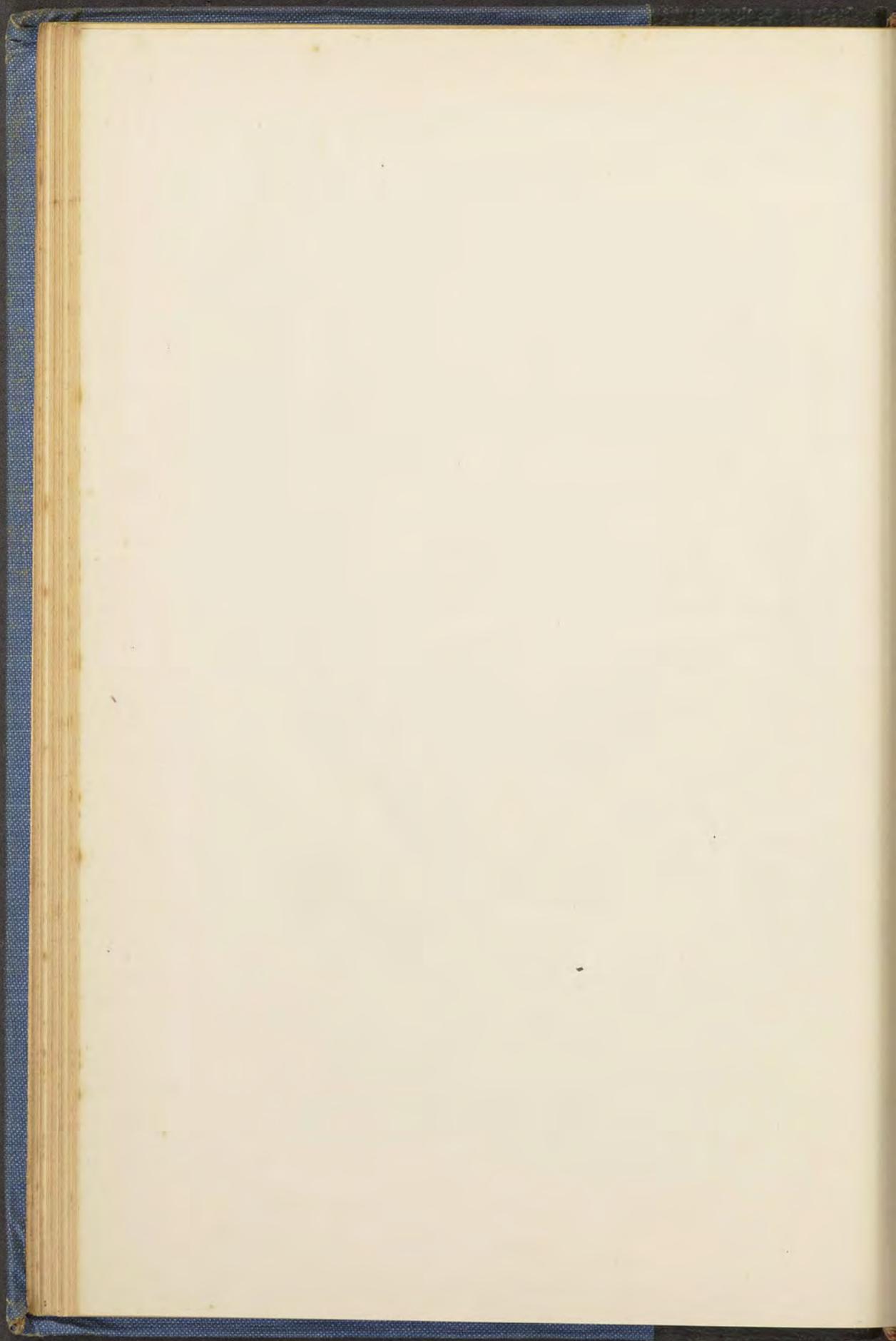
« Il résulte donc de ce fait que l'ambre se rencontre en France dans les grottes de l'époque de la pierre polie, contrairement aux assertions de plusieurs archéologues. De plus, cet ambre, il y a lieu de le croire, vient du Nord.

## LES COLLIERS NÉOLITHIQUES EN GAULE



1. 2. 3. 4. Pendeloques percées provenant du dolmen de la Perche en Mont-enay (Mayenne). Fouilles de M. Emile Moreau. — 7. Grain percé, en pierre calcaire, même provenance. Ces objets  $\frac{1}{2}$  gr. nat. — 5. Collier formé de 13 grains en jaspe rubané, provenant des fouilles du Morbihan. Coll. A. de la Grancière. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 6. Grains de collier en craie, fréquemment trouvés dans les grottes de la Marne. — 8. Rondelles en os, provenant des fouilles du Morbihan. Coll. A. de la Grancière. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.)

D'après un croquis de l'auteur.



La région septentrionale de la France offre cette matière dans les sépultures gauloises et franques. Or, il n'en est pas de même dans le Midi. Cependant on devrait le rencontrer dans cette partie de la France, s'il venait des régions plus méridionales, puisque les communications étaient plus faciles et la fréquentation plus ancienne.

« Tout le monde sait avec quelle facilité les cavaliers germains vinrent au secours des *Remi*, lorsque Jules César mit le siège devant Reims. On sait également avec quelle rapidité ils reprirent la route de leur pays après la défaite. N'était-ce pas là le chemin du Nord connu depuis longtemps, par lequel l'ambre était venu en Champagne, sans même passer par la Belgique, comme l'ont supposé plusieurs archéologues ? » (*Congrès intern. d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Stockholm*, p. 811 et 812.)

Les hommes de la pierre polie ont aussi porté des grains de collier en *arragonite* (1). On a également trouvé dans une grotte de la station de la *Vigne-Basse* à Courjeonnet de nombreuses petites rondelles ou grains de collier en *schiste* et en *nacre* mélangés ; ils alternaient dans la parure qu'ils formaient. Comme pour l'homme de Menton découvert par M. Rivière, ils étaient répandus sur toute la surface du crâne et formaient une espèce de résille.

On a recueilli dans les grottes et cavernes de la province de Namur (Belgique), de nombreux objets en pierre qui provenaient de divers gisements du bassin de la Marne, du plateau de la Champagne et des Ardennes. Ces objets arrivaient de très loin : quelques-uns des silex travaillés par les néolithiques de Belgique ne se trouvent

(1) *Arragonite* : chaux carbonatée dure additionnée de carbonate de strontiane, remarquable par ses prismes rectangulaires et son éclat ; se trouve dans les gypses de l'île de Chypre, des Alpes, et des Pyrénées. Les gîtes les plus près sont en Auvergne dans les terrains volcaniques. En Sicile, on en trouve dans les mêmes conditions.

qu'en Touraine, à plus de 400 kilomètres à vol d'oiseau ; la plupart ont été pris en Champagne. Le jayet était tiré de la Lorraine ; les polypiers fossiles, des Ardennes ; les coquilles fossiles, de Grignon, etc. (1).

M. le baron de Baye a trouvé dans une grotte de la station d'Oyes trois grains en *quartz*. « Deux d'une parfaite limpidité sont en *crystal de roche*. Le troisième transparent, coloré en violet par les oxydes de fer et de manganèse, forme une belle *améthyste*. Ces grains sont, dit-il, polis d'une manière très imparfaite et portent le cachet de leur origine toute primitive. Ils ont été, en outre, percés dans leur longueur. Les perforations sont irrégulières, évasées à l'orifice. On voit que le travail a été difficile et très péniblement exécuté. Ces grains sont fort rares, ils constituaient assurément une parure recherchée. » Il n'y a pas de gisement de cristal de roche dans la Marne ; le plus rapproché est le Dauphiné. La présence de ces objets prouve incontestablement des relations avec les contrées éloignées. « Les ornements en cristal de roche n'ont pas été fréquemment découverts. Néanmoins on a retrouvé un collier, dans un tombeau de la Vieille-Verrerie (Var), qui était orné de deux pendeloques, en cristal de roche (2) .»

Les hommes de la pierre polie et en particulier ceux des grottes de la Marne ont aussi utilisé des restes fossiles de *bélemnites* (3) en pendeloque, et plusieurs de ces pièces soigneusement polies ont pris une teinte ambrée, et sont pour ainsi dire translucides. L'os, la corne et le schiste ont été également employés à cette époque pour ce genre d'ornement. Le plus souvent ils sont disposés en cône

(1) G. HERVÉ, *Les brachycéphales néolithiques*. Paris, Alcan, 1895.

(2) *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1878, p. 297.

(3) Fossiles des terrains crétacés.

allongé terminé par une tête ronde et quelquefois par une ouverture pratiquée avec soin, destinée à les suspendre.

Deux autres objets de même forme en *serpentine* ont été trouvés dans les mêmes grottes ; ils ont été importés, cette substance étant étrangère au pays. Toujours dans les stations de la Marne on a recueilli des *dents incisives de porc* perforées à la racine. Quelquefois elles formaient ceinture autour du squelette qu'elles accompagnaient, exactement comme encore aujourd'hui les mêmes dents sont employées par les sauvages.

Bien d'autres objets : des fragments d'ossements, de défenses de sanglier, de carapaces de tortue (grotte d'Oyes), tous ces objets pourvus d'un trou de suspension, ont été découverts dans les stations de la période néolithique.

Des os craniens retaillés, perforés, ont été employés comme amulettes. Les rondelle craniennes se rattachaient par un point à la trépanation (1). On a trouvé également, dans les stations de cette époque des petites haches perforées, qui ont été classées, avec raison, par des archéologues parmi les amulettes. M. Brongniart, dans l'allée couverte de Bellehaye a remarqué un objet semblable : « Nous

(1) La *trépanation* existait dès ces temps reculés et se pratiquait fréquemment. La trépanation chirurgicale ne peut donc plus être sérieusement contestée. Puis, il faut en convenir, elle était, en outre, pratiquée sous l'inspiration d'une influence morale due aux croyances religieuses. Le seul point qui reste encore obscur concerne les motifs de la trépanation. L'opération est indiscutable, les raisons qui la motivaient ne sont pas suffisamment connues. — La trépanation consiste à enlever un morceau du crâne, à l'aide d'un instrument se manœuvrant à la façon d'un vilebrequin. Naturellement les hommes de la période néolithique ne se servaient pas d'un instrument comparable à celui en usage aujourd'hui ; ils opéraient par raclage, à l'aide d'un simple éclat de silex, ainsi que le font les insulaires actuels de l'Océanie au moyen d'un éclat de verre. La trépanation se pratiquait aussi de deux autres manières aux époques préhistoriques : par rotation et par section, toujours à l'aide de silex.

trouvâmes, dit-il, une hache en *jade vert* de très petite dimension, et percée à son extrémité pointue d'un trou qui montre évidemment que cette hache n'était point une arme, mais un ornement destiné à être suspendu au cou ; au même endroit, j'ai trouvé plusieurs petites pierres rondes percées, et une assez grande quantité de petites rondelles percées faites en nacre de coquilles et provenant évidemment d'un collier (1). »

« Quelques fusaïoles, dit M. le baron de Baye, provenant des grottes d'Oyes, sont les seuls produits céramiques. La petite dimension de ces objets autoriserait à les regarder comme des grains de collier ; la perforation en est simple et très petite. La pâte est solide et compacte. Les grottes qui ont donné ces fusaïoles appartiennent à la fin de l'époque néolithique. »

Parmi les sculptures de cette époque, on a remarqué dans les grottes de la Marne une figure humaine qui ne montre qu'un nez placé vers le sommet de la tête et un collier, formé de *perles variées*, portant un *grain plus gros*, figurant un médaillon. Au-dessous du collier, on voit une hache de pierre emmanchée. Une autre sculpture représente la même tête avec deux points noirs pour simuler les yeux. Le collier porte, au milieu, un *gros grain* peint en *jaune*. La hache de pierre est remplacée par deux seins assez proéminents. Enfin, une autre sculpture, quelque peu différente, avec un collier à plusieurs rangs de perles. Le Dr Broca voit dans ces sculptures, vraisemblablement avec raison, l'image d'une divinité féminine.

Nous verrons plus loin, que l'usage de placer au milieu du collier le plus gros grain, et autant que possible un grain d'ambre, est toujours continué par les descendants des

(1) *Bul. soc. d'Anthropologie de Paris*, 1874, p. 560.

indigènes armoricains, encore possesseurs de colliers talismans des temps préhistoriques.

Les parures, les amulettes, si l'on veut, car à notre avis les deux sont synonymes, pour ces temps primitifs, occupent déjà, comme on le voit, un rang respectable pendant la période néolithique, et sont très nombreuses dans les principales stations de la France. Il faudrait, pour ainsi dire, indiquer toutes les fouilles qui ont été faites, pour énumérer le nombre considérable d'objets de toutes natures qui ont été employés pour la parure. D'un autre côté elles fournissent de précieux renseignements sur les mœurs, les habitudes des populations néolithiques. Elles prouvent, jusqu'à l'évidence, des peuplades qui avaient non seulement des tendances supérieures aux préoccupations de la vie matérielle, mais déjà des dispositions morales qui se retrouvent aux autres époques : ainsi on ensevelit les morts, on leur laisse leur parure. Il fallait donc qu'elle eut une puissance mystique, qu'elle fut déjà un talisman.

A dessein, nous n'avons pas parlé des grains de collier trouvés dans les remarquables monuments mégalithiques du Morbihan et de l'Armorique. Nous avons préféré passer en revue les stations les mieux déterminées comme appartenant à la période néolithique. Nous ne pouvons, comme nous le disions plus haut, ranger les monuments armoricains, au nombre des stations que nous avons citées. L'ensemble des parures, du mobilier en général, exhumés des dolmens du Morbihan, est plus riche et dénote une civilisation plus avancée (1).

(1) Nous n'avons pas parlé des fameuses stations Palaffites de la Suisse, de Robenhausen (Zurich), de Locras, etc. Nous aurions surchargé nos notes, sans rien présenter de nouveau. Les lacs de la Suisse ont donné des bracelets, des colliers en pierre finement taillée et polie,

§ III. — *Les grains de collier de la période néolithique en Armorique.*

Parmi les monuments armoricains bien déterminés par leurs mobiliers comme appartenant à l'âge de la pierre polie, nous citerons la *butte de Tumiac*, dans la presqu'île d'Arzon, fouillée par M. Louis Galles et le docteur Fouquet, en 1853. Le tumulus de Tumiac renfermait une belle chambre sépulcrale avec pierres gravées. « A l'angle nord-ouest de la chambre, sur le dallage et au milieu de détritrus végétal, brillaient, quand ils pénétrèrent dans la caverne; un assez grand nombre de *perles* de moyenne grosseur, et de pendeloques en *jaspe*, réunies ensemble (callaïs Damour). A l'angle sud-ouest, même réunion de perles, mais plus grosses et en moindre quantité; à l'extrémité est, au commencement de l'allée, d'autres perles, beaucoup plus petites et plus nombreuses encore, toutes en jaspe, étincelaient dans la terre noire. Tout contre la muraille sud en pierres sèches, vers le milieu de l'allée, se rencontra une agglomération de quinze *celtæ* en trémolite compacte et, un peu plus à l'est, touchant la même paroi, quinze autre *celtæ* de toute taille, en jade, et dont la plupart

en coquillages, des fusaïoles en quantité; enfin tous les objets utilisés pour faire les parures à cette époque, et que nous avons décrits plus haut. — « Le goût inné de la parure se montre dans les bagues et les bracelets en os ou en pierre, dans les grains de collier fabriqués avec l'*ambre* de la Baltique, avec des andouillers de cerf sciés en fragments plus ou moins réduits, et même avec des noisettes percées de part en part. » (JOLY, *l'Homme avant les métaux*, p. 104). — « A en juger par certains de leurs objets d'art ou d'ornement (colliers de *corail*, perles d'*ambre*, *néphrite*, etc.), dit plus loin M. Joly, en parlant des habitants des Palafittes, il paraîtrait qu'ils ont entretenu des relations commerciales, par voie d'échange, avec les peuples de la Méditerranée, de la Baltique, des îles Cassitérides (îles Sorlingues), peut-être même de l'Orient. Mais bien des doutes fondés règnent encore au sujet de ces assertions peut-être un peu hâtées. » (*Ibidem*, p. 108).

étaient brisés en deux ou trois fragments. Près du support nord, mais parmi les pierres formant la muraille, on trouva un fragment de bois de 4 à 5 centimètres de long, et entre les pierres de maçonnerie sèche de la même muraille, un fragment de l'os pariétal d'un crâne humain assez bien conservé (1). » C'est la trouvaille du fameux collier en callaïs verte, qui figura à l'Exposition universelle, en 1867.

M. Damour parle ainsi des grains en callaïs, trouvés dans le Morbihan : « Ces grains, arrondis et polis sur leurs contours, présentent pour la plupart deux surfaces planes opposées et perforées plus ou moins symétriquement vers le centre. La perforation est inégale, évasée aux orifices, comme on l'observe sur les plus anciennes pierres travaillées et sur celles que l'on recueille encore de nos jours chez certaines tribus sauvages (2). »

La turquoise ou callaïs de Pline prouve jusqu'à l'évidence les relations des peuplades du Morbihan avec les peuples Orientaux dès ces temps reculés. La turquoise ou callaïs de Pline existe dans le gîte stannifère de Montbras (Creuse), dit M. le comte de Limur; mais nous ne pensons pas que les Armoricaïns du Morbihan aient été la chercher en cet endroit, où, du reste, on ne la rencontre qu'à l'état naturel et dans aucune sépulture.

(1) *Fouilles du tumulus de Tumiac, en Arzon*. L. Galles, Vannes, 1864. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, rapport du Dr Fouquet, 1862, p. 1. — On trouva exactement trois colliers en callaïs. Le premier de 107 grains et 10 pendeloques, le second de 32 grains et 2 pendeloques, le troisième de 98 grains, sans pendeloques. La nature des haches (au nombre de 32 exactement) a été déterminée ainsi : 15 en fibrolite, 9 en jadéite, 6 en chloromélanite, 2 en aphanite. — La butte de Tumiac, de forme circulaire, mesure en hauteur 15 mètres et en diamètre 55 mètres.

(2) DAMOUR, *Sur la callaïs*. *Comptes rendus de l'Acad. des Sciences*, Paris, t. LIX, p. 938.

M. Alexandre Bertrand et M. Cazalis de Fondouce croient que la callaïs est de provenance orientale, et qu'elle a été importée en Europe dans les premiers temps de l'âge du bronze (1). Les perles de callaïs trouvées en Bretagne, en Provence et en Portugal seraient donc non seulement de provenance étrangère, mais, orientales et aussi postérieures à la période néolithique. Nous ne partageons pas cette dernière opinion, et nous pensons que les colliers en callaïs appartiennent bien aux hommes de la pierre polie, tout au moins dans le Morbihan.

Les dolmens du Morbihan seuls ont donné des perles en callaïs en Bretagne, exception faite du tumulus des Sept-Douleurs, en Pornic (Loire-Inférieure) qui a donné un grain de collier en callaïs (Fouille de M. Pitre de Lisle). On a rencontré, comme nous l'avons dit, quelques grains dans la Marne, dans l'Aveyron et dans la Lozère. Puis en Provence (à Arles, on a trouvé 80 et quelques grains en callaïs) (2), dans les Pyrénées, sur la côte orientale d'Espagne, et en Portugal ils se rencontrent en abondance. La forme des perles de turquoise varie selon les régions. Nous avons vu la forme la plus affectée dans le Morbihan : celles de la Provence, très petites, ne sont guère symétriques ; dans les Pyrénées, elles sont cylindriques et minuscules. En Espagne, en Portugal, de formes assez variées, elles sont tantôt cylindriques, tantôt olivaires, ou ressemblent à des plaquettes.

Les variétés de formes dans la taille de la callaïs, localisées dans des régions distinctes, prouvent, si nous admet-

(1) ALEXANDRE BERTRAND, de l'Institut, *La Gaule avant les Gaulois*, pages 131, et suivantes. Leroux, Paris, 1884.

(2) Certaines de ces trouvailles appartiennent à la période de transition de la pierre polie et du bronze, telle la grotte de Castellet, près Arles, où on trouva une lame de poignard en bronze avec des perles en callaïs.

tons son importation, qu'elle arrivait à l'état brut, car autrement elle affecterait, il nous semble, la même forme partout.

En 1862, M. René Galles fouilla le grand tumulus de Carnac, le *Mont Saint-Michel*. Il trouva 97 perles en callaïs et 10 pendeloques également en callaïs, en même temps que quelques-unes en jaspe, toutes polies et percées de façon à constituer un collier, ainsi qu'une quarantaine de haches en jadéite et en fibrolite d'une pureté remarquable, et 39 petites perles en os. « Déjà, dit M. Galles, par une fissure on apercevait le vide et nos lampes éclairaient, sur un sol obscur, la tranche de deux *celtæ* et de trois grosses perles de jaspe qui brillaient azurées au milieu de la crypte, comme si elles y eussent été placées la veille (1). »

En 1863, M. René Galles fit encore une remarquable découverte dans un tumulus renfermant un dolmen appelé *Mané-er-Groec'h* ou *Mané-er-Ivroëk* (butte de la fée). Il récolta là neuf pendeloques en callaïs ; quarante et un petits grains de collier également en callaïs ; des cristaux de quartz, un anneau plat en jadéite de forme ovale, des fragments d'amulettes, et, enfin 103 haches dont 91 en fibrolite, les autres en chloromélanite et en jadéite. Dans les terres qui recouvraient le dolmen, on trouva des fusaïoles en terre cuite, des débris de poterie rouge, des perles, des billes de verre coloré, trois perles cannelées en verre coloré, etc. (2).

(1) RENÉ GALLES et G. DE CLOSMADÉUC, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1862, p. 7. Vannes. — Le tumulus du *Mont Saint-Michel*, le plus grand du Morbihan, compte 115 mètres de longueur, 58 de largeur, et 10 de hauteur ; il est couronné par une chapelle dédiée à Saint-Michel.

(2) Le tumulus du *Mané-er-Groec'h* (Locmariaker), de forme ovale, appelé parfois butte de César, mesure 100 mètres de long, 60 de large, et d'heu 0 at1 ; il se rapproche par ses dimensions de ceux de Tumiac et de Saint-Michel. (*Bulletin de la Société Polymathique*, 1863, p. 18).

Encore en 1863, ce vaillant pionnier mit au jour un certain nombre de perles et de pendeloques en callaïs en explorant le tumulus de Kercado en Carnac. Nous ne citerons qu'en passant les grains divers recueillis dans les fouilles des dolmens tumulaires du Mané-Lud, en Locmariaquer, du Moustoir en Carnac, où il trouva une perle olivaire en agalmatolithe, une rondelle en callaïs, un fragment d'anneau en verre, orné de lignes jaunes, etc., etc. (1).

Parmi les objets trouvés dans le dolmen dit des *Marchands* à Locmariaquer, nous citerons : une pendeloque en quartz, blanchâtre et translucide, de forme pyriforme, admirablement façonnée et polie, et fort intéressante par la régularité du trou de suspension dont la section présente deux cônes ; et un fragment de perle en jaïs, perforée (2).

On a recueilli plus de 450 perles en callaïs dans les seuls dolmens du Morbihan, sans compter les quantités d'autres grains de collier en pierre taillée, et de différente nature. Il faudrait un volume tout entier pour énumérer les merveilleuses découvertes qui ont été faites dans le Morbihan en particulier, et en Bretagne généralement.

Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence les remarquables découvertes de M. Gaillard, le chercheur de Plouharnel, et les nombreux grains de collier en pierre qu'il a recueillis dans ses fouilles. Voici, du reste, entre toutes ses heureuses recherches, le résultat de l'une d'elles, intéressante à plusieurs points de vue : « Les fouilles de l'atelier du Beg-er-Goalennec, écrit M. Gaillard, nous ont donné la preuve que les armes et les instruments en pierre

(1) *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1863, pages 5 et 33 ; 1864, pages 79 et 117.

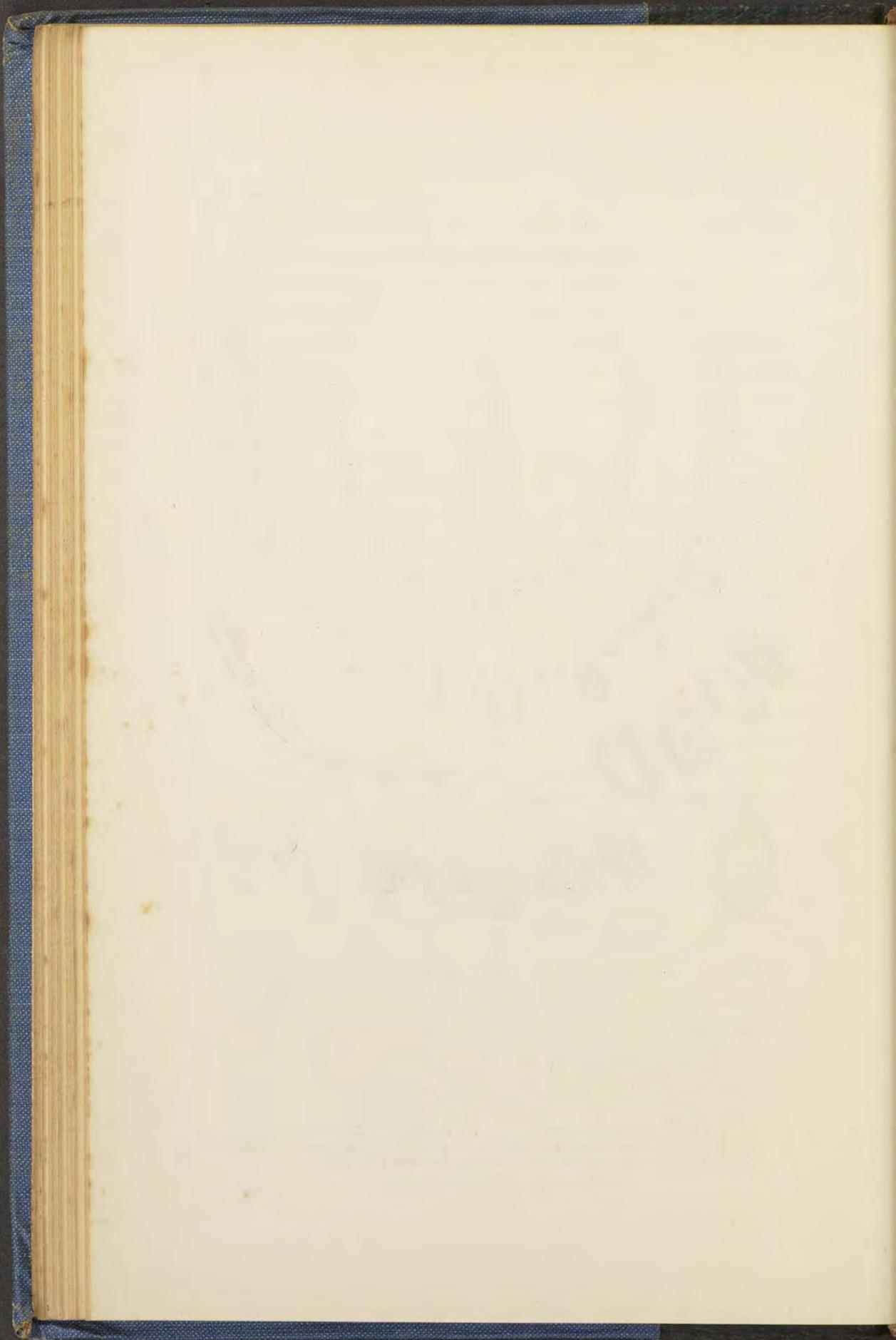
(2) *Ibidem*, p. 41, 1892.

LES COLLIERS DE PERLES  
DE LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE EN ARMORIQUE



1. Hache ou celtæ en jadéite, percée à la pointe, du musée de la Société Polymathique du Morbihan, à Vannes. — 2. Collier de petites perles en os avec pendeloque en callaïs, trouvé au Mont-Saint-Michel, près Carnac (Morbihan), Musée de la Société Polymathique. — 3. Collier en callaïs, avec pendeloques en callaïs. Même provenance et coll. — 4. Collier formé de 27 grains en serpentine, découvert dans le dolmen de Mané-Hyr, à Kergroix, en Carnac (Morbihan), Coll. Paul du Chatellier. — 5. Collier en callaïs, formé de 16 perles cylindriques, provenant du dolmen de Kervilor, à la Trinité-sur-Mer (Morbihan), Coll. Paul du Chatellier. — 6. Pendeloque trouvé à Saint-Jean, en Guern (Morbihan), Coll. A. de la Grancière. — 7. Perles en jaspe et calcédoine, provenant des rivages du Ry (Baie de Douarnenez), Musée archéologique de Quimper. — 8. Collier composé de trois perles en callaïs et d'une perle en jais, provenant du dolmen de Men-Neaul, en Arzon (Morbihan), Coll. Paul du Chatellier.

D'après un croquis de l'auteur.



polie ou taillée par éclats se fabriquaient sur les *lieux mêmes*, et que la matière seule était, en partie, d'importation. »

« Parmi les objets recueillis, on a trouvé : deux grains de collier en *talc*; deux pendeloques ébauchées; une pierre, dioride schistoïde, aiguisée en hache d'un côté et de l'autre ayant été perforée pour faire pendeloque; une pendeloque en silex, elle est formée d'un simple cailloux de silex triangulaire. Un grain de collier ou pendeloque en silex formé d'un galet percé. Enfin une pendeloque en silex. »

« Outre ces divers objets, il fut recueilli, dispersés sur toute la superficie, une énorme quantité de grattoirs, de formes et de silex variés. Toutes les variétés d'instruments en silex ont aussi été recueillies en grand nombre. Puis aussi de nombreux débris de poterie grossière. » (*L'atelier de silex et de pierre polie du Rocher de Beg-er-Goalennec en Quiberon*, par M. Gaillard, de Phouharnel. Association française pour l'avancement des sciences, 14<sup>e</sup> session, 1885).

Pénétrons maintenant avec recueillement dans les galeries du château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé-Lambour (Finistère), où sont classées avec un soin jaloux des richesses préhistoriques uniques au monde, et tout particulièrement une incomparable série de poteries dolméniques. Du reste, tout est de toute rareté au musée de Kernuz, et là sont gardés des objets qui n'ont pas leurs similaires dans l'univers.

L'aimable et savant M. Paul du Chatellier, l'infatigable chercheur breton, avec une modestie qui lui fait honneur, est toujours prêt à montrer ses merveilles. C'est ainsi que nous avons remarqué dans ses vitrines :

Trois charmantes perles en *callaïs*, et une délicieuse minuscule perle en *jais*, provenant du dolmen dit *Men-Neaul*, en Arzon (Morbihan), fouillé en 1876. Deux des perles en

callais sont d'un beau vert, la troisième, décolorée, est grise.

Un magnifique collier composé de seize perles en *callais*, dont la taille, toute particulière, en long, offre assez l'aspect de fragments de tuyau de pipe. Ce collier provient du dolmen de *Kervilor*, à la Trinité-sur-Mer (Morbihan), fouillé en avril, 1886.

Puis enfin, car nous ne pouvons pas énumérer tous les objets de parure recueillis par M. du Chatellier, un splendide collier formé de 27 grains en *serpentine*, découvert dans le dolmen du *Mané-Hyr*, à Kergroix en Carnac (Morbihan).

En 1843, on trouva dans un dolmen sous tumulus en pleine forêt de Carnoët, près de Quimperlé (Finistère), plusieurs objets en pierre et en or, tous fort remarquables et qui, pour la plupart, sont aujourd'hui déposés au musée de Cluny. Parmi ces objets figure une  *Pierre verte percée d'un trou*, et une *amulette (perle) en pierre rouge*.

Nous devons encore mentionner les découvertes de M. le baron Halna du Frétay, dans le Finistère, où il a recueilli plus de 600 grains de collier en *jaspe*, en *calcédoine* et autres matières. La plupart de ces grains proviennent de trouvailles fortuites, faites dans les campagnes avoisinant l'admirable baie de Douarnenez, ou d'éboulements sur les grèves de points très anciennement occupés, ou de sépultures au sommet des falaises, particulièrement des falaises de la grève du Ry. Nous ne saurions donc préciser l'âge de ces grains, quoique la plupart portent le cachet de la plus haute antiquité (1).

(1) Dans les galeries du château du *Vieux-Châtel* (par Quéménéven) on peut voir le résultat des nombreuses fouilles de M. le baron du Frétay. — On peut voir au musée archéologique de Quimper un magnifique collier, formé de 93 grains en jaspe et calcédoine, provenant des rivages de la baie de Douarnenez, offert par lui.

M. Le Moine, à Lamballe, possède des grains de collier ou des pendeloques qui sont également fort intéressants. Ils sont dus, eux aussi, à d'heureuses trouvailles faites par hasard par des gens de la campagne. Toutes les collections, d'ailleurs, possèdent des grains polis et taillés en pierre de différentes natures, mais nulle autre collection au monde, excepté celle du musée de la Société Polymathique du Morbihan, ne conserve en aussi grand nombre les perles en callaïs formant les merveilleux colliers, qui sont l'une de ses richesses.

Les plus belles sépultures mégalithiques, où figure encore la pierre polie, sont celles où le bronze commence à paraître. D'après M. Cazalis de Fondouce et M. Frédéric de Rougemont, les mégalithes de la Gaule auraient été érigés, en très grande partie, pendant l'âge du bronze, et auraient vu leur nombre s'accroître pendant celui du fer. M. James Fergusson rajeunit bien plus les dolmens et les menhirs.

Nous ne partageons pas entièrement leur avis pour l'érection des dolmens; nous admettons qu'on en ait encore élevé au début de l'âge du bronze et que, dans tous les cas, ceux, qui avaient été érigés à l'époque de la pierre polie, aient été employés également par les hommes du bronze comme lieu de sépulture. Du reste, ils sont toujours des monuments *celtiques*, — cette détermination n'ayant rien de précis, comme nous le verrons tout à l'heure — qu'ils aient été érigés par les hommes de la période néolithique ou ceux de l'âge du bronze.

« Le nombre des monuments mégalithiques, dit M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, sous lesquels des objets de bronze ont été découverts, atteint aujourd'hui la *centaine*, si nous ne comptons que ceux où se sont rencontrés des objets de bronze importants. Il dépasse 250, si nous tenons compte des sépultures qui, comme celles de la Lo-

zère ou de l'Aveyron, renferment quelques grains de bronze, perles ou amulettes, mêlées à des parures où domine la pierre; ce qui est beaucoup, sur un millier à peine de monuments explorés (1). »

Les hommes du bronze se mêlèrent pacifiquement à ceux de la pierre polie. Nous n'en donnerons pour preuve que la présence officiellement constatée, dans les tombes de la période néolithique, des restes des nouveaux venus, mêlés à ceux des premiers occupants et de ceux d'individus issus du mélange des deux races.

(1) ALEXANDRE BERTRAND, de l'Institut, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 53. Leroux, Paris, 1884.



## TEMPS PROTOHISTORIQUES

**N**ous voici arrivés à l'aurore de l'histoire, aux temps protohistoriques dont le début est l'apparition du bronze en Gaule. Bien entendu, il est absolument impossible d'assigner aucune limite certaine et déterminée, soit à la fin de l'âge de la pierre, soit au commencement ou à la fin de l'âge du bronze, soit enfin au début de l'âge du fer. Ces trois phases de la civilisation se sont succédées à peu près partout, c'est indiscutable, mais, pour discerner l'âge des monuments armoricains, elles sont parfois dangereuses. Dans ce pays, où, chacun le sait, on est si fortement attaché aux traditions, si peu porté à la nouveauté, et cela de toute antiquité, le passage d'un âge à l'autre a dû demander un grand nombre d'années pour devenir général. Il doit, du reste, en être un peu de même pour les autres contrées qui étaient probablement occupées par des tribus, de races, de mœurs et de coutumes différentes.

Dans chaque région, il y a eu probablement une époque pendant laquelle la nouvelle phase de civilisation commençait à poindre, sans que pour cela, l'ancien état de chose fût abandonné. L'expression « âge du bronze » s'applique non à telle ou telle période chronologique, mais plutôt, croyons-nous, à une certaine phase de la civilisation, et de la limitation des objets que l'on peut sans erreur attribuer à cet âge.

Il est, en effet, impossible de nier que la plupart des ustensiles en bronze, armes ou ornements, n'aient été employés en même temps que le fer pendant de longues

années, de même qu'on ne peut nier qu'on se soit servi de la pierre, non seulement pendant l'âge du bronze, mais encore après celui du fer et de l'acier, comme, du reste, de nos jours on s'en sert chez les sauvages et même chez certains peuples civilisés (1).

§ I. — *Origine des hommes de l'âge du Bronze.*

Avant de parler des parures en grains de collier de l'âge du bronze, nous allons, d'après les découvertes qui ont été faites, les observations qui en ont été tirées, examiner quels étaient les hommes de l'âge du bronze, d'où ils venaient, comment ils se sont peu à peu mélangés à ceux de la pierre polie, comme nous l'avons déjà fait plus haut pour les premiers habitants de la Gaule paléolithique et néolithique.

Nous avons vu que les hommes de la période paléolithique, les chasseurs de rennes, les doïchocéphales troglodytiques, émigrèrent à la fin des temps quaternaires, les uns vers le nord, poursuivant l'animal qui caractérise la fin de cette période, les autres vers le sud, refoulés par les nouveaux envahisseurs de la Gaule. Puis enfin, le plus grand nombre de ces peuplades primitives restèrent en Gaule, et formèrent une bonne partie de la population pendant la période néolithique. Enfin vinrent les brachycéphales néolithiques, partis de l'Asie, pénétrant en Gaule par le nord-est (les Ardennes), et le sud-ouest (les Alpes),

(1) La présence du bronze ne saurait être prise comme une preuve pour le classement des monuments funéraires, car les inhumations où il a été introduit ont souvent commencé à une époque où le métal n'était pas connu ; ces inhumations, remontant à la période néolithique, se sont continuées plus ou moins après l'arrivée du bronze, et le mobilier funéraire métallique y côtoyait le mobilier funéraire lithique.

s'immisçant peu à peu, sans trop d'hostilités d'abord, puis pacifiquement ensuite, se mélangeant aux indigènes dolichocéphales néolithiques, dont le gros des tribus s'était déjà retiré vers le sud-ouest, aux premières approches des hommes nouveaux. Les premiers dominèrent à l'âge du bronze dans toute la Celtique de César (1) ; les seconds formèrent le fond de la population des provinces du sud-ouest, comme leurs descendants la constituent encore aujourd'hui.

Cette race brachycéphale, originaire de l'Asie, dont les avants-gardes pénétrèrent en Gaule pendant la période néolithique, prédomina à la fin de cette période, et amena une toute autre civilisation : celle du Bronze. Les brachycéphales néolithiques et les brachycéphales de l'âge du bronze ont donc la même origine, seulement les premiers ont précédé les autres, qui, venus en plus grand nombre encore, ont formé le fond même de la plus grande partie de la nation française.

Les immigrants de l'âge du bronze pénétrèrent en Gaule par le sud-est, les Alpes, la Suisse et le nord de l'Italie, après avoir suivi la vallée du Danube et les plaines de Hongrie. Ils disséminèrent sur ce parcours tout l'outillage primitif du bronze. Ces immigrations de l'âge du bronze furent non seulement un courant commercial, mais aussi ethnique : elles formèrent le fond des populations de la Gaule, furent *les peuples Celtiques* des anthropologistes modernes, les *Ligures* des historiens anciens. De même que les anciens désignaient sous le nom d'Ibères les anciennes populations indigènes de la Gaule, les populations à la conformation cranienne dolichocéphale.

Les brachycéphales de l'âge du bronze, les *Ligures*, sont

(1) *Celtique de César* : partie de la Gaule, limitée par la *Garonne* d'une part, la *Seine* et la *Marne*, les *côtes de l'Atlantique*, d'autre part.

done venus, comme leurs aïeux de la période néolithique, de l'Orient, remontant la vallée du Danube, cette grande voie des migrations vers l'Occident, communication naturelle entre le monde asiatique et le monde européen.

On ne sait rien de précis concernant les Celtes. La plupart des géographes et des historiens anciens désignent par là, comme le font encore aujourd'hui de nombreux historiens modernes, les populations très diverses, du reste, disséminées dans la Gaule Celtique, et les confondent la plupart du temps avec les Gaulois. Les Celtes des historiens sont donc les Ligures de l'âge du bronze, dont la domination s'exerça en Gaule jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle environ avant notre ère, époque où commencèrent les conquêtes des Gaulois, qui se prolongèrent jusqu'au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et diminuèrent alors considérablement l'établissement ligure, réduisant les Ligures à un rôle secondaire, jusqu'au moment de l'invasion romaine, qui vint terminer leur existence historique, tout au moins pour la plus grande partie de la Gaule.

A partir de cette époque, les Liguro-Celtes (1) ne se conservèrent plus dans leur homogénéité que dans l'Armorique, où ils s'étaient mélangés dès la période néolithique aux petits dolichocéphales bruns néolithiques, les constructeurs des dolmens, des monuments mégalithiques (2).

« Au commencement de notre ère, dit M. d'Arbois de Jubainville, les habitants de la Gaule, quoique parlant la

(1) Les Brachycéphales néolithiques vinrent, plus ou moins vite, en Bretagne par les côtes de la Manche, probablement. Ils s'allièrent pacifiquement vraisemblablement aux petits dolichocéphales bruns, et formèrent depuis ce temps le fond indigène Celto-Armoricain, très légèrement mélangé à la race Kimrique ou gauloise. Ils bénéficièrent de la civilisation du bronze sans en subir l'invasion.

(2) Les petits dolichocéphales bruns néolithiques (les Ibères des anciens) s'identifient très bien avec la légende persistante qui donne pour auteurs des dolmens, etc., les nains, les korrigans, etc.

langue des Gaulois qui les avaient dominés pendant cinq siècles, n'étaient pas Gaulois d'origine ; ils descendaient de la population qui occupait le pays avant l'invasion gauloise, ils étaient Ligures ». Quant au caractère anthropologique de la race brachycéphale ligure proprement dite, ou de la race brachycéphale celtique, il est absolument le même et prouve jusqu'à l'évidence la même origine et son identification.

« Les Celtes, les chefs de notre race, dit M. Duruy, ont d'abord habité les plaines de la haute Asie, mêlés aux aïeux des Hindous et aux Perses, parlant une langue que ceux-ci comprenaient, et peut-être ayant déjà en germe la corporation sacerdotale des *Druides*, comme les deux autres peuples eurent celles des *Brahmanes* et des *Mages*. A une époque inconnue, les Celtes se séparèrent de leurs frères asiatiques : ils prirent à l'ouest, et marchèrent dans cette direction, tant qu'il y eut de la terre pour les porter (1). »

Comme nous le disons plus haut, la plupart des historiens avaient jusqu'ici confondu les Celtes et les Gaulois, à l'exemple de César. M. Alexandre Bertrand a, lui aussi, distingué ces deux termes. Il a attribué le premier à un groupe de populations venu de l'Orient, à une époque reculée, 1000 ans au moins avant notre ère, et réservé le second à un nouveau peuple, qui, marchant sur les traces du premier, aurait refoulé celui-ci dans l'ouest de la Gaule, pour s'établir à sa place dans l'est. Ces deux flots successifs de populations auraient, d'après lui, introduit dans notre pays, l'usage des métaux : l'un aurait fait connaître plus spécialement le bronze, l'autre le fer.

(1) VICTOR DURUY, *Hist. des Romains*, t. III, p. 77 et 78. — Celtes veut dire en gaélique *Kailte*, forêt. Les Grecs les appelèrent *hommes des forêts* (p. 82, même vol.).

Comme nous l'avons dit, les Gaulois commencèrent à venir en Gaule dès le VII<sup>e</sup> siècle, et dominèrent au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, politiquement tout au moins, l'établissement Liguro-Celte. Originaires de l'Asie eux aussi, apparentés plus ou moins aux Liguro-Celtes, ils amenèrent avec eux une civilisation plus avancée. S'établissant d'abord dans la vallée du Danube, puis, poursuivant leur route vers l'ouest, ils suivirent les uns la même route que leurs devanciers et s'établirent dans le sud-est de la Gaule, les autres franchirent le Rhin et le Jura, refoulèrent les Celtes devant eux, et couvrirent d'innombrables *tumuli* la Gaule orientale et le sud de la Germanie. C'est le troisième âge, celui du Fer, et aussi le début des temps historiques.

Les Gaulois succédèrent donc non d'une façon brutale, mais d'une manière latente pour ainsi dire aux Celtes, leurs aïeux, qui, eux-mêmes s'étaient immiscés, peu à peu, dans les peuplades néolithiques, auxquelles revient l'honneur de l'introduction première de la civilisation dite aryenne dans nos régions.

§ II. — *Les parures protohistoriques en grains de collier de l'âge du Bronze en Gaule et en Grande-Bretagne.*

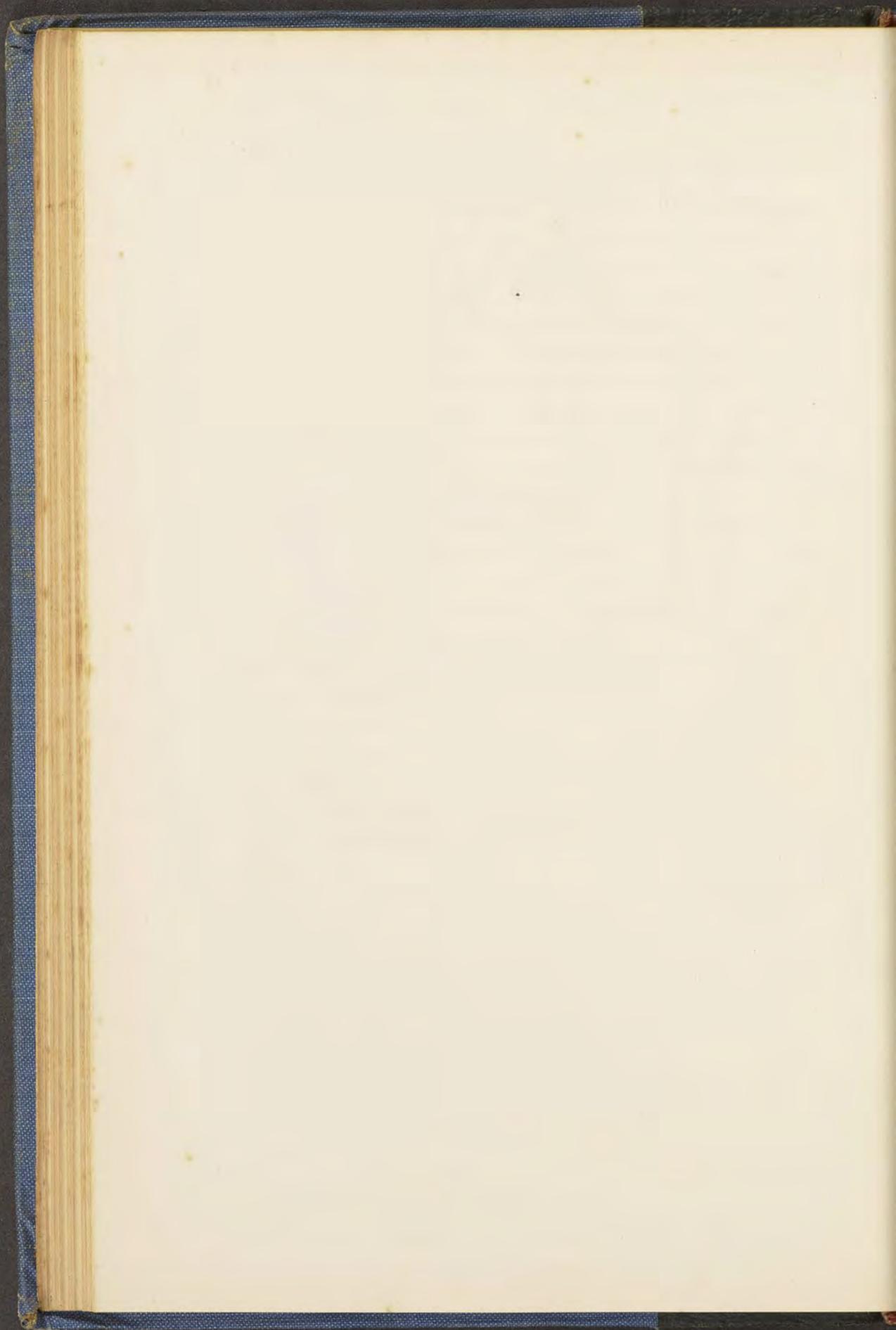
Nous allons nous occuper maintenant des parures et talismans de l'âge du bronze, les étudier avec soin, car il y a apparence, et pour un grand nombre certitude, que les grains de collier talismans armoricains datent de cette époque, et ont été légués et conservés d'âges en âges par les mêmes Celto-Armoricains, de l'âge du bronze. Nous disons Celto-Armoricains, car les indigènes armoricains de l'âge du bronze étaient vraisemblablement les descendants directs de ceux de la pierre polie ; la Bretagne-

## LES GRAINS DE COLLIER DE L'AGE DU BRONZE



1. Spécimens de perles en pâte vitreuse bleue, dont deux anneaux : l'un émaillé de jaune, l'autre vert, orné également de jaune. Ces grains se rencontrent souvent dans les tumuli de la Grande-Bretagne. Coll. A. de la Grancière. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 2. Collier composé de grains en pierre, en lignite, en terre cuite, en terre ou pierre revêtue d'une glaçure, et de perles cannelées. Coll. A. de la Grancière — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 3, 4. Spécimens de perles en jais, trouvées dans les monuments de l'âge du Bronze. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 5. Spécimen de grains d'ambre de la même époque. Coll. A. de la Grancière. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 6. Pendeloque finement taillée, fréquemment trouvée en Armorique. (Pluguffan, Finistère). Coll. A. de Grancière.

D'après un croquis de l'auteur.



Armorique ayant plutôt à ce moment-là servi de refuge aux hommes de la pierre polie de la Gaule, refoulés malgré tout par les hommes du bronze.

Nous examinerons d'abord, quelques trouvailles de grains d'enfilage faites en Gaule et en Armorique, puis nous énumérerons les découvertes faites en Grande-Bretagne. Nous pourrons plus facilement ensuite comparer l'identité des grains de collier conservés par les descendants des primitifs Armoricains, avec les grains provenant des sépultures.

Le bijou celtique par excellence était le torque, collier d'or ou de bronze, et aussi de grains d'enfilage, celui dont nous nous occupons. Tous les auteurs anciens nous attestent le goût qu'avaient les Celtes, puis les Gaulois, pour les objets de parure qu'ils portaient non seulement des colliers, mais qu'ils se couvraient les bras de bracelets et d'anneaux, ainsi que le corps de lourds colliers, composés de perles multicolores (1). Les bracelets d'or et de bronze étaient surtout portés, ainsi que les colliers de perles en pierre polie, par les hommes de guerre. Les femmes se réservaient des parures plus légères telles que les admirables colliers en grains d'ambre, de cristal de roche, de jaspe, de calcédoine, de cornaline, etc., et de terres vernissées qui émaillaient leurs robes simples et leurs gorges blanches.

C'est par milliers qu'ont été déterrés des grains de collier en ambre, en jais, en agate, etc., et en verre émaillé, dans les sépultures de l'âge du bronze; non seulement dans les stations lacustres de la Gaule helvétique, mais au cimetière de Caranda (Aisne) (Fouilles de M. Moreau, père), au Mont-Beuvray, (Nièvre); au cimetière de Crons de Vertus

(1) STRABON, liv. IV. — TIVE-LIVE, liv. XXXVI.

dans la Marne, (Fouilles de M. Le Bœuf), où sont mêlés le bronze et le fer. On trouve presque toujours dans ces sépultures les femmes parées de leurs colliers de perles d'ambre ou d'émail aux brillantes couleurs ; tandis que les hommes, leurs époux, couchés souvent auprès d'elles portaient leurs poignards et leurs glaives ; au-dessus des coudes, aux poignets des torques, et aux doigts des bagues.

En Bretagne-Armorique on a recueilli dans des monuments appartenant à l'âge du bronze, ou ayant servi de sépulture aux hommes de cette époque, des quantités de grains de collier en agate, jaspe, calcédoine, callaïs, jade, cristal de roche, cornaline, terre cuite, bronze, etc. Jusqu'à ce jour on n'a pas découvert de perles d'ambre, ni de verre en Armorique. A la pointe de Saint-Dreyel (Finistère), au milieu de petites lames de silex, on a trouvé trois jolies pendeloques, dont une en *cristal de roche*, une seconde en *Pierre rouge*, et la troisième sous forme de petite hachette en chloromélanite ou en jadéite ; puis, tout à côté, un petit fragment de poignard en bronze qui, malheureusement, n'a pas été recueilli en entier (1). Nous sommes là évidemment en présence d'une station de la fin de la période néolithique, où commence à paraître le bronze, probablement par suite d'échange.

Dans un tumulus appelé la Motte de Nogent, à Nogent-sur-Loire (Sarthe), on a trouvé un collier formé d'un certain nombre d'échinite (oursin) (2). Les Celtes les considéraient comme des talismans.

Dans les tombes du Tessin on a découvert dans un os-

(1) ABBÉ ABRALL, chanoine honoraire, *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, t. X, 1883, p. 303.

(2) Un exemplaire de ces grains d'échinite figure au musée de Quimper, Vitrine E. n° 13.

suaire, avec des *fibules*, un très beau *collier d'ambre*, dont les perles avaient la grosseur d'une noix et étaient encore pellucides (1). La vaste grotte dolmen en souterrain du Castellet, près Arles, recélait au milieu de son riche mobilier funéraire une belle lame de poignard en bronze rouge ou en cuivre, des *perles de turquoise*, des poteries ornées, même une *perle* et une *plaquette d'or*. Cette sépulture semble appartenir à la période de transition de la Pierre Polie et du Bronze.

Passons maintenant en revue quelques-unes des découvertes faites en Grande-Bretagne, elles nous offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles appartiennent à un peuple celtique, dont l'origine paraît être la même que celle des Armoricaïns. Nous empruntons la plupart des renseignements, concernant l'âge du bronze en Grande-Bretagne, dans le remarquable ouvrage de John Evans (2).

Une trouvaille faite dans un tumulus à Arras, comté d'York, nous offre un exemple assez curieux de la *superstition* qui faisait considérer les petits *celtæ* de bronze ainsi que les grains de collier, comme des ornements ou des amulettes. L'instrument dont il s'agit n'a que 25 millimètres de long. Il était attaché à une épingle qui l'unissait à une petite *perle de verre bleu clair*; tout auprès se trouvait le cadavre, replié sur lui-même d'une femme ensevelie, et, avec elle, un *collier de perles de verre*, une *grosse perle d'ambre* et une fibule, des bracelets, une bague, des pincettes et une épingle qui paraissaient être en bronze. Plusieurs des ces objets étaient revêtus ou ornés d'une sorte d'émail. Il s'agit là, croyons-nous, des perles de verre (3).

(1) *Revue Archéologique*, nouv. sér., XII, 1865, p. 466.

(2) JOHN EVANS, *L'âge du bronze de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, Paris, 1882. (John Evans, membre de Société royale de Londres, président de la Société de numismatique de Londres).

(3) *Ibidem*, p. 147.

Dans le Golden Barrow, à Upton Lovel, on a trouvé avec une alène en bronze, deux coupes, un collier de *perles d'ambre* et un petit poignard en bronze. Dans un tumulus de la plaine d'Upton Lovel, ont découvert à côté de deux squelettes plusieurs objets en *bronze* et en *silex*, ainsi qu'un collier de *perles de jais* ou de *lignite* (1).

Dans un tumulus près de Fimber, comté d'York, on a mis au jour un squelette de femme avec divers objets. La *Bretonne* enterrée en cet endroit avait au cou un *collier de disques de jais*, avec un *pendant triangulaire* de la même substance (2).

Une lame en bronze a été découverte à Little Cressingham, comté de Norfolk, avec un squelette d'homme replié, auprès duquel il y avait un *collier de grains d'ambre* et quelques objets faits avec de minces plaques d'or (3).

Dans un tumulus des environs de Wilsford, on a trouvé une belle épingle en bronze avec des *perles en verre*, en *jais* et en *ambre* (4).

Un objet qui a paru être un morceau d'épingle de bronze, des *silex* taillés et de *longues perles à côtes en poterie* ont été trouvés dans le tumulus de Matlow-Hill, comté de Cambridge. Un autre fragment d'épingle a été découvert avec un éclat de *silex calciné*, *quatre perles de jais* et des ossements brûlés sous un tumulus de la plaine de Wykeham, comté d'York (5).

Un bracelet en *jais* a été découvert par M. F. C. Lukis, dans le cromlech de la Roche qui sonne (île de Guernesey) (6). Des perles faites de *jointures d'enerinites*, avec

(1) JOHN EVANS, p. 204.

(2) *Ibidem*, p. 206.

(3) *Ibidem*, p. 265.

(4) *Ibidem*, p. 394.

(5) *Ibidem*, p. 394.

(6) *Ibidem*, p. 416.

d'autres en *terre cuite*, ainsi qu'un collier de *coquilles de dentalium*, ont été trouvés dans un tumulus des environs de Winterbourn Stoke. Des *perles de verre à crans* ont été découvertes avec des ossements brûlés et souvent avec des instruments de bronze dans d'autres tumuli du comté de Wilts. D'autres perles portent des *spiraies blanches sur fond bleu*. Une *perle de verre bleu avec trois spirales jaunes* a été trouvée avec la pointe d'une lance en bronze dans une *ciste* à ossements brûlés qui a été retirée d'un tumulus d'Eddertoun, comté de Ross. Des perles de ce genre, auxquelles on a donné le nom de *Clachan Nathaireach* ou pierres à serpents, ont servi d'amulettes contre les maladies des bestiaux et d'autres maux (1). Des perles en verre avec les mêmes ornements en *spirale* ont été découvertes dans le cimetière de *Hallstatt*, et leur présence dans ces tombes permet assurément de leur assigner une date relativement récente, ou tout au moins de les attribuer à une époque où le commerce avec le reste de l'Europe et les empires méditerranéens était bien établi.

Deux bracelets pénannulaires très massifs, en bronze arrondi, ont été trouvés avec une *perle d'agate*, et un *peson de fuseau*, dans un tumulus situé auprès du cap Peninnis, dans une des îles Sorlingues (2).

Un torque massif en bronze a été trouvé dans la paroisse de Wraxall, comté de Somerset. Il se compose de deux moitiés réunies par des chevillettes. Il paraît avoir été orné de *pierres précieuses*. Peut-être que, comme d'autres objets de l'époque néo-celtique, il était *incrusté d'émail de différentes couleurs* (3). Un morceau d'un collier qui a été

(1) JOHN EVANS, p. 428.

(2) *Ibidem*, p. 413. — Chaque bracelet pesait à peu près 360 grammes, et avait 12 millimètres de diamètre.

(3) *Ibidem*. — Le torque pesait 1 kil. 660. — p. 411.

trouvé près de Worcester, porte un fil de fer. Les perles en sont plus plates, avec des saillies en forme de feuilles; elles sont séparées par d'autres perles plus petites qui ressemblent à des poulies (1).

Quelques anneaux *égyptiens* en *cornaline*, en *ivoire* et en *autres substances*, sont pénannulaires (2). Deux épées et un fragment d'une troisième ont été trouvées dans la caverne de Heathery Burn, avec un grand nombre d'instruments en bronze et en os, un bracelet et une perle creuse pénannulaire, toutes les deux en or (3). Quelques objets, affectant la forme de perles réunies, ont quelquefois été trouvés dans des tumuli avec d'autres objets également en bronze. Une perle en bronze tubulaire, de 31 millimètres de long, a été recueillie dans un tumulus du comté de Dorset. Une autre perle sphérique en bronze a été découverte dans un tumulus des environs de Fovant avec plusieurs perles d'*ambre* et de *jais*. Une perle d'*étain* sillonnée de crans, comme si plusieurs petites perles avaient été réunies, a été trouvée avec d'autres objets en bronze et en ivoire, dans un tumulus qui avait contenu un squelette brûlé. D'après Hoare, « c'est le seul objet en étain que nous ayons jamais trouvé dans un tumulus (4). »

A Come-Lowe, on découvrit dans une sépulture des bijoux en or et en fer et des *perles en verre*, à côté d'éclats ordinaires de silex et d'ossements de rats (5).

Dans le Jutland on trouve une *grosse boule d'ambre percée* avec un bracelet de bronze.

(1) JOHN EVANS, p. 411.

(2) *Ibidem*, p. 424. On les a considérés comme des boucles d'oreilles.

(3) *Ibidem*, p. 307.

(4) *Ibidem*, p. 427.

(5) THOMAS BATEMAN, *Vestiges d'antiquités du comté de Derby*, 1848. (*Fergusson*, Int. p. 45).

En 1879, on découvre les fameuses nécropoles de Walsch, et parmi les objets précieux mis au jour, on trouva des fibules étranges garnies de chapelets de pendeloques, de pendants d'oreilles, des *perles d'ambre et de verre*, etc.

« Parmi les ornements en usage aux Iles Britanniques pendant l'âge du bronze, dit John Evans, il en est dont l'histoire, si on pouvait la faire, jetterait une certaine lumière sur le commerce étranger de cette époque, puisque le *verre* et l'*ivoire* n'étaient pas probablement des productions indigènes. On a quelquefois trouvé des *perles de verre* dans des tumuli de l'âge du bronze, presque toujours dans nos *comtés du Sud*, et avec des squelettes qui avaient été brûlés. Ce sont ordinairement de petits *tubes* en *verre opaque*, de couleur *bleu clair ou verte*, dont la surface extérieure était divisée en segments arrondis de manière à présenter l'aspect de plusieurs *perles sphériques* accolées. Je ne sache pas qu'on en ait découvert dans les sépultures de l'âge du bronze sur le continent, mais il me semble probable qu'on a dû en trouver, et elles aideront peut-être à tracer les lignes du commerce ancien avec notre pays. On a également trouvé quelques perles plus grosses, portant des *ornements serpentins en spirale* ; mais je ne puis non plus les comparer à des spécimens du continent (1). »

Non seulement on a découvert dans des tumuli de l'âge du bronze des types de perles dont parle John Evans, mais les semblables sont encore aux mains des descendants des Celtes, comme nous le verrons plus loin, et elles affirment ce commerce — toujours pour certains spécimens de perles — que soupçonne Evans, et qui se faisait, comme on le verra, par mer et par l'entremise des Phéniciens.

(1) JOHN EVANS, p. 528.

« Cependant la présence du *verre* dans des tombes de la première partie de notre âge du bronze, écrit John Evans, indique des rapports directs ou indirects avec les rivages de la Méditerranée. Les petits pendants en forme de disques, faits d'une substance *verdâtre vitrifiée*, qui ont été découverts dans le Sussex avec des ossements brûlés de l'âge du bronze, ressemblent beaucoup à la porcelaine égyptienne, et leur présence en Grande-Bretagne vient à l'appui de cette idée (1). »

Nous citerons encore quelques passages de John Evans qui ont, il nous semble, le plus grand intérêt pour l'étude que nous nous proposons.

« La découverte de rangées de perles comme celle de *verre*, d'un bracelet, de boutons, d'épingles et d'agrafes, toutes en ivoire, d'après M. Thurnam, nous amène à la même conclusion ; car, quoiqu'on ait fait des boules de billard avec de l'ivoire de mammouth écossais, de la période pléistocène, les dents fossiles que l'on découvre en Grande-Bretagne sont généralement trop décomposées pour pouvoir servir, et sous ce rapport elles diffèrent notablement des dents de mammouth fossile de la Sibérie, qui nous fournissent encore tant de manches de couteaux (2). »

Ici nous ne partageons pas l'avis du savant archéologue anglais, nous pensons plutôt que l'ivoire de l'âge du bronze, provenait toujours du commerce avec le rivage de la Méditerranée et que les marchands phéniciens se le procuraient de l'Ethiopie. « Pour les bijoux de *jais* et d'*ambre* de l'âge du bronze, écrit John Evans, nous ne sommes pas obligés d'aller aussi loin que pour le verre. Notre pays produit beaucoup de jais, et le type ordinaire de colliers

(1) JOHN EVANS, p. 528.

(2) *Ibidem*, p. 529.

de jais, avec une série de *plaques unies*, semble être essentiellement britannique (1). »

Nous ne connaissons, en effet, que très peu de grains ou rondelles de jais en Armorique, et nous n'en possédons pour notre part que deux disques, trouvés dans le Morbihan ; nous n'en avons jamais vu de conservé actuellement.

« Cependant, continue Evans, quelques-unes des plaques d'*ambre* trouvées à Hallstatt ont la même forme et sont perforées de même, de sorte que ces colliers de jais ont peut-être été faits sur des modèles d'*ambre étrangers*. Dans quelle mesure les bijoux d'ambre de l'âge du bronze en Grande-Bretagne étaient-ils de fabrication indigène ? C'est là ce dont nous ne pouvons guère juger ; mais la circonstance que je viens de citer fait penser que Hallstatt et la Grande-Bretagne ont pu s'approvisionner à une source commune, peut-être située sur les rivages de la mer Baltique. D'un autre côté, nos ornements d'ambre différent, en général, de ceux de la Scandinavie, et, comme je l'ai déjà fait observer, notre côte orientale produit assez de cette substance pour qu'on ne soit pas obligé d'aller la chercher dans d'autres pays. Rappelons-nous cependant que plusieurs des formes de nos instruments de bronze portent les traces de l'influence germanique, et que du temps de Strabon, l'ambre et l'ivoire étaient parmi les objets exportés de la Gaule-Celtique en Grande-Bretagne (2). »

Les fusaïoles ou pesons de fuseau, petits objets en terre, de forme plus ou moins conique, percés d'un trou au centre, qui ont probablement servi à divers usages, sont très abondants à l'époque du bronze. On les retrouve encore dans les tombes romaines ou mérovingiennes.

(1) JOHN EVANS, p. 529.

(2) *Ibidem*, p. 529.

§ III. — *Les parures protohistoriques en grains de collier de l'âge du Fer en Gaule.*

Nous avons vu combien pendant l'âge du bronze, les grains de collier en pierre, taillés à facettes, d'autres de toutes natures, en résidus organiques, tels que l'ambre et le jais, et les grains en pâte de verre, souvent émaillés, étaient répandus, non seulement en Gaule, en Armorique, en Grande-Bretagne, mais dans toute l'Europe occidentale. Pendant l'âge du Fer on les retrouve en aussi grande abondance; car, nous ne saurions trop le faire remarquer, dès ces temps reculés ils étaient déjà transmis religieusement, comme des talismans précieux, de génération en génération. Rien n'est donc moins étonnant de les voir peut-être encore plus répandus pendant l'âge du Fer où le commerce était devenu plus général, et l'industrie plus avancée. Seulement, même dans les tombes de l'âge du fer, on reconnaîtra facilement les grains des âges précédents, transmis par héritage, au milieu de grains provenant de l'industrie contemporaine.

Le fameux cimetière de Hallstatt (Haute-Autriche) a donné un nombre considérable de perles de tous genres, au milieu d'une grande quantité d'objets déterminant si bien cette époque, que le nom de *Hallstatiennne* a été choisi pour désigner les premiers temps de l'âge du fer. Dans toutes les sépultures de l'époque hallstatiennne on a recueilli des grains de collier.

Dans les fouilles du cimetière de Zezerine, dans Pritoka, près Bihac (Bosnie) on a trouvé des fibules en bronze, en fer et en argent. Elles appartiennent aux industries hallstatiennnes, marniennnes (seconde époque du Fer) et même un peu aux industries romaines. Quels que soient leurs

types le corps de la fibule contient des perles d'ambre (1).

Ces grains d'ambre venaient incontestablement des rivages de la mer Baltique. Comment étaient-ils importés en Gaule et en Autriche? Nous verrons cela un peu plus loin. Quant aux perles de verre, si répandues dans les tombes de l'âge du Fer, elles prouvent un commerce organisé, des échanges entre les peuples celtiques et les marchands des rivages de la Méditerranée. Toutefois, parmi tous ces grains en pâte de verre, il y en a qui n'ont point été importés et qui sont dus à l'industrie du pays, à l'aide des procédés nés sur les bords de la Méditerranée, qui s'étaient répandus peu à peu jusque dans les Gaules.

César lui-même constate particulièrement le génie essentiellement assimilateur des Gaulois : « Ut est summae generis solertiae, atque ad omnia imitanda et efficienda, quae ab quoque tradantur, aptissimum. » Car c'est une race d'une extrême adresse et très apte à imiter et à reproduire tout ce qu'on lui montre (2).

Les Gaulois durent recevoir des Phéniciens et des Égyptiens, *bien avant l'invasion romaine*, la recette de la fabrication des verroteries. Nous avons vu que dans les tumuli il n'était pas rare de voir des grains de collier en pâte de verre qui ont une analogie frappante avec les parures des momies. Nous verrons bientôt, en étudiant les grains de collier des anciens empires méditerranéens qu'ils sont absolument identiques aux grains celtiques déterrés des tumuli, ou conservés de père en fils dans les familles d'origine celtique.

D'après le docteur Fouquet on aurait aperçu dans le

(1) Revue de l'École d'Anthropologie, 15 octobre 1895. *Chronique Palethnologique*, par G. de Mortillet, p. 343-344.

(2) CÉSAR, *Les Commentaires sur la guerre des Gaules*, liv. VII, XXII.

*Mané-er-Groez*, à Kercado, des *fragments de verre*, qui furent à ce moment-là dédaignés comme ayant une apparence trop moderne. Les Gaulois pratiquaient l'application de l'émail sur les harnachements de leurs chevaux ; or, l'émail, chacun le sait, n'est que du verre plus ou moins coloré par des oxydes métalliques. Pline cite les verriers gaulois comme très habiles dans l'art de l'émaillage. Il y a donc certitude que la plupart des grains d'enfilage en verre proviennent, les uns du commerce d'échange avec les marchands phéniciens sur les côtes, et c'est là, croyons-nous, l'origine des grains armoricains en verre ; et les autres ont été fabriqués par les Gaulois, d'après la recette des Phéniciens, bien avant l'occupation romaine.

Dans les Gaules il existait certainement des verreries : Pline l'affirme, et les témoignages matériels aussi : il y a, en effet, tout lieu de croire que des fabriques se trouvaient en Normandie, et certitude qu'il y en avait en Poitou ; dans ce pays, certaines localités ont été longtemps désignées sous les noms de *verraria*, *vitrea*, *portus vitrariorum*, et, à côté des débris de verre, on a trouvé des scories.

Le Celte s'inspire presque toujours dans ce qu'il produit de la nature végétale. Ses vases ont tous plus ou moins les contours d'une fleur, les dessins qui y sont gravés également. Les colliers de verroterie de fabrication celtique sont toujours de couleurs vives, et rappellent les teintes si variées des fleurs champêtres, qui émaillent si agréablement les prés et les bois de France. Le rouge, le jaune, le bleu et le vert dominant constamment ; et, contrairement aux perles de verre phéniciennes, les perles de fabrication celtique sont de teinte uniforme.

L'art de cette époque lointaine était déjà déterminé. Les vases offrent de nombreuses analogies avec le style grec, et par bien des côtés se rattachent au genre égypt-

tien et même asiatique. On trouvait en Gaule l'or (1), l'argent, l'étain, le cuivre, le bronze, l'émail, les pierres précieuses, le corail, les étoffes à couleurs brillantes, etc. Les Romains se fournissaient de bien des objets en Gaule longtemps avant leur occupation (2).

« Un peuple dont l'industrie, indépendamment d'un grand nombre d'inventions qui lui sont attribuées, sut travailler les métaux et généraliser dans ses vêtements et dans ses armes un luxe aussi varié qu'éclatant, devait certainement avoir atteint un degré de civilisation supérieure à celui que l'on s'est figuré jusqu'à présent (3). »

Dans les idées spéculatives, le peuple celtique parvint à planer au-dessus de toutes les nations contemporaines, grâce à sa croyance sublime dans l'immortalité de l'âme. « Le Celte s'éleva, de la sorte, à une hauteur où ne purent jamais atteindre ces Grecs et ces Romains, qui méprisaient les nôtres comme des barbares (4). »

(1) Les rivières, les ruisseaux, à cette époque, roulaient de l'or en Gaule. Nous avons des mines excessivement riches, entre autres les mines de *Tarbelles*, près de Dax, dont parle *Strabon*, p. 160, et celles que *Pline* désigne sous le nom d'*Albicrate*, probablement dans les Cévennes.

(2) *Pline* parle, p. 48, liv. XXXIV, des étains d'*Alise*. — M. Roget de Belloguet cite les *émaux de Limoges* et le *corail* de Marseille.

(3) BARON ROGET DE BELLOGUET, *Génie Gaulois*, p. 92.

(4) *Ibidem*, p. 101.





### III

#### TEMPS HISTORIQUES

##### § I. — *Les parures et les talismans en Gaule pendant la période Romaine.*

**A**u milieu de cette civilisation incontestable et déjà si avancée tombèrent les légions romaines. Toute cette industrie naissante, tant d'efforts furent engloutis dans le feu et le sang ; César ne s'arrêta devant aucune considération, n'eut aucune pitié ; il ne s'assura que d'une chose : la conquête prompte et la soumission complète des Gaules. Malheur aux contrées qui osèrent lui résister, elles perdirent jusqu'au souvenir de leur vieille liberté.

Heureusement qu'au milieu de cette invasion, il se produisit un temps d'arrêt, les Antonins gouvernèrent le monde, et, sous leur sage domination, la Gaule se sentit revivre. Les arts abandonnés reprirent de plus belle, les lettres furent en honneur « et toute la contrée, écrit M. Henri Martin, se revêtit comme par enchantement d'une splendeur monumentale que notre imagination à peine à reconstruire dans ses rêves les plus brillants (1). »

Avant la conquête, nous avions déjà un art très caractérisé. Après la conquête, dès que cela fut possible, nous reprîmes les traditions de cet art et sous Adrien, sous Marc-Aurèle, il se produisit en Gaule une sorte de renaissance. Les émaux des anciens ouvriers du bronze reparaissent éclatants, dans des fibules exquises de forme et

(1) HENRI MARTIN, *Histoire de France*, t. I, p. 203.

de dessin. L'application des pâtes de verre colorées dans l'or, l'argent ou le bronze, est un art gaulois. M. Bulliot nous donne des renseignements très précis sur les émailleurs du Mont-Beuvray, qui pratiquaient cette industrie à Bibracte, bien avant l'apparition de César en Gaule. Les Gallo-Romains gardèrent intacts tous les procédés de leurs devanciers, et firent bien vite d'immenses progrès dans cette fabrication.

Les bijoux, les perles, les colliers étaient de plus en plus recherchés, mais le travail a sensiblement varié, les gemmes sont le plus généralement serties dans des chaînes d'or, et les colliers en perles d'enfilage ne sont formés pour les patriciennes que de pierres précieuses aux reflets brillants.

Les anciens colliers celtiques étaient gardés et vénérés comme des reliques des aïeux, de pieux talismans qui avaient protégé le guerrier dans les combats ; peu d'entre eux avaient échappé à la convoitise et à la rapacité des soldats romains. C'est par boisselée qu'on apportait à Rome les antiques perles des Celtes. Plus tard nous verrons celles qui ne disparurent pas sur le passage des invasions des barbares, associées aux gemmes de la période romaine, et employées comme talismans par les lapidaires du Moyen Age, successeurs des anciens lapidaires chaldéens. Seules, quelques tribus de souche celtique, réfugiées dans les forêts au moment de la tourmente, avaient gardé intacts les précieux colliers des ancêtres, pour les transmettre de génération en génération, jusqu'à nos jours, à leurs descendants. Nous les verrons, un peu plus loin, ces tribus privilégiées, ces Celto-Armoricains du Morbihan, et nous saurons aussi qu'ils ne furent pas les seuls Celtes en Europe qui purent garder intacte leur race, ces vénérables talismans et leurs pieuses traditions.

« Ce qu'il y eut de romain en Gaule, dit M. Fustel de Coulanges, fut imperceptible, et ce n'est pas l'infusion du sang latin qui transforma la Gaule (1) ». « Tous ces monuments furent élevés, non par des hommes de race romaine, mais par des Gaulois eux-mêmes, à leurs frais, d'après les décrets de leurs villes, par un effet de leur pure volonté. » « C'est de la société Gallo-Romaine, écrit encore M. Fustel de Coulanges, qu'est sortie l'Eglise chrétienne qui, dans les siècles suivants, en dépit du désordre social, a sauvé tout ce qui était conscience, élévation d'âme et culture intellectuelle (2) ». D'après Sidoine Apollinaire la Gaule était couverte de villes bien bâties et de belles demeures, véritables châteaux, *castella*, renfermant plusieurs appartements luxueusement décorés.

Nous n'énumérerons pas toutes les fouilles heureuses qui ont été faites en Gaule, ni tous les trésors qui ont été mis au jour, ce serait trop long et fastidieux (3). Il suffit de visiter nos musées pour s'en rendre compte. Mais nous croyons devoir parler du rôle talismanique important que jouèrent certaines pierres gravées ou taillées, dans le monde romain. Nous avons nommé les pierres gnostiques ou abraxas qui se rattachent incontestablement aux talismans, que nous verrons un peu plus loin si en faveur en Orient, en Chaldée et en Egypte, particulièrement.

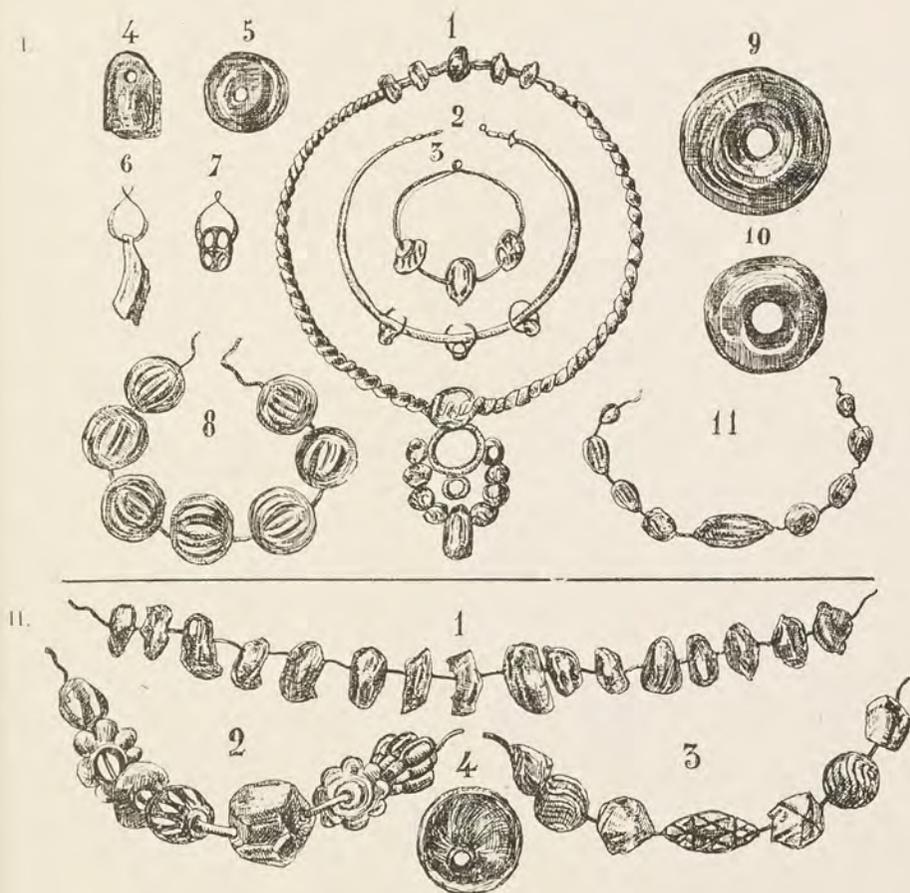
« En Grèce et à Rome, comme jadis en Chaldée et sur les bords du Nil, il circulait des traités d'astrologie minéra-

(1) FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, p. 63. Paris, Hachette, 1877.

(2) *Ibidem*, p. 317.

(3) Au milieu des objets de prix et des pierres précieuses qu'on a découverts, on a recueilli souvent des pierres taillées remontant, sans doute, aux périodes précédentes, telle la *pendeloque en pierre polie*, trouvée au milieu de débris de poteries, dans une villa-romaine, située dans le parc du château de la *Porte-Neuve*, en Riec (Finistère).

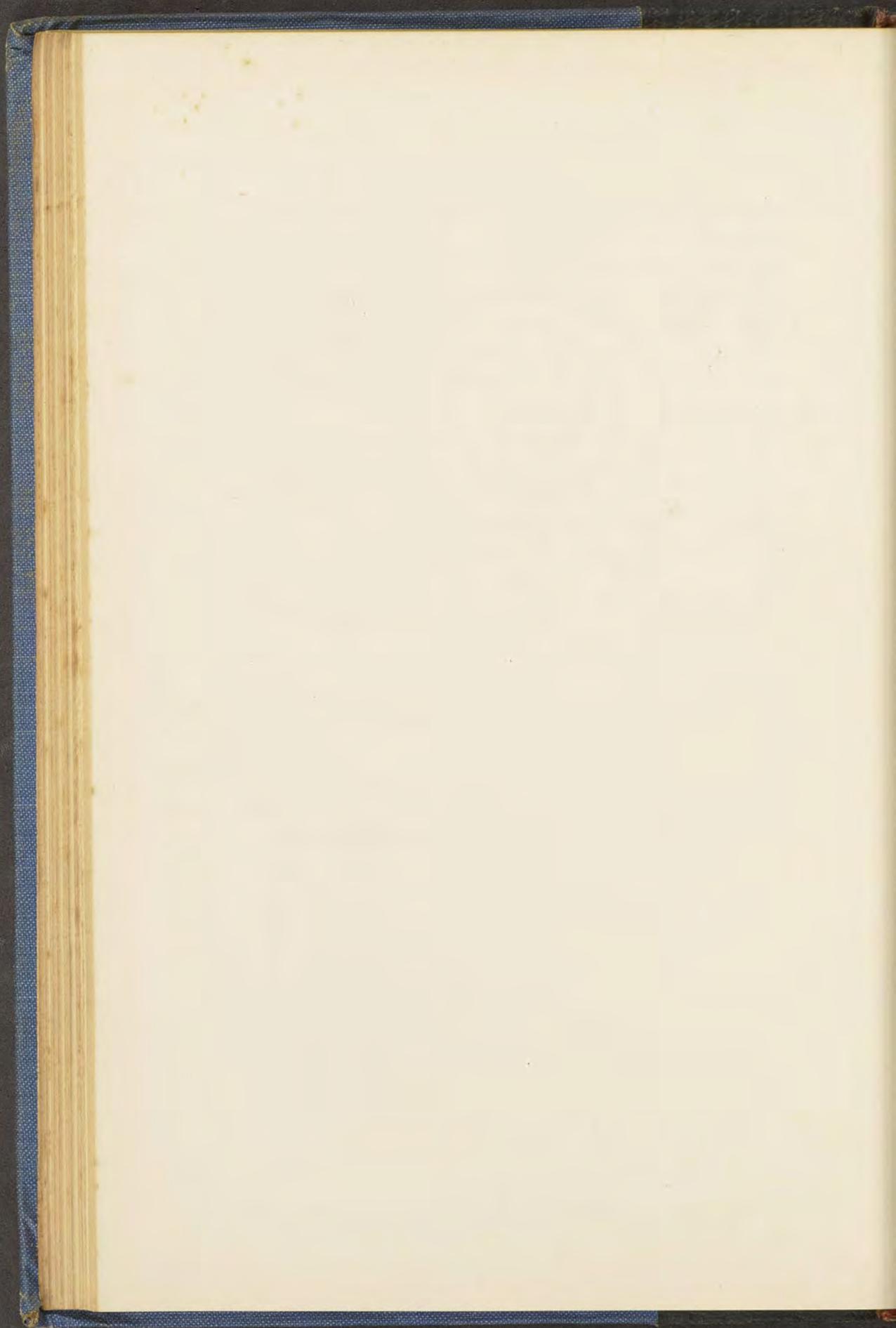
## L'AGE DU FER ET LA PÉRIODE MÉROVINGIENNE



I. L'AGE DU FER. — 1. Collier du cimetière de Crons de Vertus (Marne). Fouilles de M. Le Bœuf. — 2. Torques de Caranda (Aisne). Coll. de M. F. Moreau, père. — 3. Perles des fouilles de Caranda. Même coll. — 4. 5. Amulettes. Même provenance. — 6. 7. Pendeloque et perle émaillées. Même provenance. — 8. Perles en terre émaillée, trouvées dans les fondations de l'Arsenal, à Besançon (Doubs). — 9. 10. Fusaïoles en terre cuite, trouvées à Kersantec, en Pluguffan (Finistère). Coll. A. de la Grancière. —  $\frac{3}{4}$  gr. nat. — 11. Perles en verre bleu, à filets blancs, (Période romaine). Coll. A. de la Grancière —  $\frac{3}{4}$  gr. nat.).

II. PÉRIODE MÉROVINGIENNE. — 1. Collier formé de perles en pâte vitreuse émaillée, et de grains d'ambre, trouvé à Javron (Mayenne, Musée de Laval). — 2. Verroteries provenant des fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure). — 3. Verroteries trouvées à Quelven, en Guern Morbihan). Coll. A. de la Grancière. —  $\frac{2}{4}$  gr. nat. — 4. Boule de verre percée, trouvée à Malguénac (Morbihan). Même coll. —  $\frac{1}{2}$  gr. nat.)

D'après un croquis de l'auteur.



le, des lapidaires, des livres de magie, des recettes empiriques de sorciers et d'apothicaires, dont la base était les propriétés réelles ou supposées des pierres précieuses : ces livres avaient d'autant plus de crédit qu'on les attribuait à Pythagore, à Platon, à Aristote, à Plutarque et aux écrivains ou aux philosophes les plus en vogue. Il nous est parvenu des lambeaux des lapidaires chaldéens, dans des textes cunéiformes dont l'interprétation, on le comprend aisément, souffre encore les plus grandes difficultés : c'est là l'origine primordiale des livres qu'ont écrit, ou simplement transcrit, les écrivains grecs et romains. Théophraste, au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, rédigea un traité de pierre fines dont il subsiste encore quelques fragments. Le lapidaire d'Apollonius de Tyane, ainsi que les *Cyranides* de l'Hermès Trismégiste, paraissent remonter, sous la forme qui nous en est parvenue, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; mais ils dérivent d'écrits beaucoup plus anciens, et il en est de même pour le traité de médecine magique de Damigéron le Mage, déjà cité par Tertullien (1). »

Ces pierres, déjà en usage dans les temps antérieurs, deviennent la mode courante au III<sup>e</sup> siècle. Le *Traité des Fleuves*, qu'on attribue à Plutarque et qui semble d'origine orientale, donne la nomenclature des pierres propres à faire des phylactères, qu'on trouve dans le lit de certaines rivières. Ainsi, nous savons que dans le *Pactole* on ramassait l'*argyrophylax*, gemme argentée et pailletée d'or ; par la sonorité du son qu'elle rend à l'approche des voleurs, elle est la sécurité des trésors quand on la place dans leur voisinage ; dans la Saône, un poisson appelé *clypea* a dans la tête une pierre semblable à un grain de sel ; il guérit infailliblement les fièvres quartes, si on a

(1) E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 177.

le soin de se l'appliquer sur le côté gauche, dans le décours de la lune. On recueille également au mont *Tmolus*, une pierre ponce qui change de couleur quatre fois par jour, et préserve la vertu des jeunes filles. La pierre nommée *sophron*, qu'on trouve dans le Méandre, rend fous tous ceux dont elle touche la poitrine. Dans l'Euphrate, on ramasse l'*aétite* ou *pierre d'aigle*, qu'on pose sur le sein des femmes dont le travail est difficile. Dans le Nil, une pierre semblable à une fève, chasse les mauvais esprits et empêche les chiens d'aboyer (1).

Les anciens se servaient du *crystal de roche* pour allumer au soleil le feu des sacrifices et pour cautériser les blessures. La *cornaline* donnait du courage aux plus lâches. « Selon Démocrite, dit Pline, la pierre *aspilatis*, qui a la couleur de la flamme, naît dans l'Arabie. On l'attache, avec un poil de chameau, au corps de ceux qui ont des obstructions à la rate : j'ai lu qu'il s'en trouve dans les nids de certains oiseaux d'Arabie. »

L'hématite arrêtaît les hémorragies. « Les hématites, dit Pline, sont réputées excellentes pour déceler les pièges des Barbares. Zacharias de Babylone, qui, dans un livre dédié à Mithridate, attribue aux gemmes un rôle dans les destinées humaines, prétend que l'hématite guérit les maux d'yeux et de foie, fait réussir les requêtes adressées aux rois, assure le gain des procès. Il ajoute qu'il est sage pour les soldats de s'en frictionner les membres. » Pline raconte que la plupart de ses contemporains portent, comme amulettes, des gemmes sur lesquelles sont gravés des symboles et des légendes mystérieuses, des images astronomiques dont les vertus thérapeutiques sont réputées souveraines.

(1) F. DE MÉLY, *Revue des Études Grecques*, 1892, p. 331, et E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 178.

Les Gnostiques, successeurs des magiciens orientaux, ont, comme on le voit, entretenu et étendu même, les propriétés que la superstition reconnaissait aux pierres dures. Héritiers de la doctrine des prêtres chaldéens, ils ont développé la croyance du rapport des pierres précieuses avec les étoiles. Les figures et les nombreuses formules qu'on rencontre sur ces pierres sont, presque toujours, inintelligibles pour nous. Quelques-unes des figures représentées paraissent se rattacher aux sectes gnostiques des Ophites et des Basilidiens, et aux cultes singuliers que l'Orient vit éclore et disparaître sous l'empire romain, tels que celui du serpent Clycon que le devin Alexandre avait réussi à implanter à Abonotichos en Paphlagonie (III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles). Les types les plus fréquents sont les signes du zodiaque, les constellations sidérales et les planètes.

C'est ainsi que pendant les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, les pontifes de la Gnose exploitèrent dans tout l'empire romain, sous le nom de Chaldéens, la crédulité populaire en prédisant l'avenir, vendant des talismans et des amulettes de toutes sortes, suivant les traditions chaldéennes qui, elles mêmes, avaient pris naissance au sein de l'Asie dans les sectes des Mages, des Druides et des Védas. Inutile de dire combien ils étaient bien accueillis dans cette Gaule, toute imprégnée de la mystérieuse religion druidique.

Les chrétiens ne furent point insensibles aux pouvoirs des amulettes d'origine païenne. Aussi l'Église nouvelle dut-elle consacrer des pierres portant les emblèmes de la religion, et, comme nous le verrons plus tard, les anciens talismans des ancêtres conservés dans certaines contrées.

C'est par centaine qu'on a trouvé dans les catacombes

des pierres fines portant les emblèmes de la foi nouvelle, ainsi que des grains de collier. Dans les fresques du cimetière de l'*Ardéatine* (catacombe de Rome), on voit un *collier de perles* accompagné de laurier. Le laurier symbole de la victoire, sera, avec le collier de perles, le prix du vainqueur (1). A ces pierres gravées succéderont bientôt les médailles aux figures religieuses. Les phylactères chrétiens étaient des médaillons où l'on enfermait des *eulogies*, une page de l'Évangile, une relique des saints.

Suivant les lapidaires arabes, les pierres sont des talismans : « Le rubis fortifie le cœur, garantit de la peste, de la foudre et de la soif, arrête les hémorragies ; l'émeraude guérit de la morsure des vipères, chasse les démons, préserve des attaques d'épilepsie ; la cornaline, l'hématite, l'onyx ont aussi des propriétés spéciales qu'il serait superflu de rapporter (2). »

## § II. — *Les parures et les talismans pendant la période Mérovingienne.*

La Gaule était redevenue florissante, après de cruelles épreuves, et s'acheminait vers la plus brillante civilisation. Tout s'épanouissait dans ce beau pays rendu à lui-même, quand dans ce calme, dans cette sérénité pleine d'espérances, tombèrent des bords du Rhin des hordes de guerriers barbares. Tout fut pillé, détruit, dévasté, rien n'arrêta l'avidité de ces bandes sauvages, pas même le respect des tombeaux, qui furent violés, bouleversés. Alors la Gaule surprise, désolée et anéantie, retomba pour un temps dans l'obscurité et dans la barbarie.

Toutes les traditions celtiques allaient s'engloutir dans

(1) Dom GUÉRANGER, abbé de Solesmes, *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles*. Les Fresques des catacombes, p. 302.

(2) E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 203.

cette tourmente ; mais, l'Église était là et ce fut elle qui sauva la vieille Gaule. Le rôle du Clergé, des moines, en particulier, fut sublime et ne doit pas être oublié. Ce furent ces mêmes moines qui défrichèrent les plaines stériles, les forêts et les landes, développèrent le commerce et l'agriculture, qui, de nouveau, se vouèrent complètement à la conservation des lettres et des arts en Gaule. Ils furent les gardiens de nos traditions, de nos sciences, de notre littérature. Sans eux, tout eut été englouti et à recommencer.

Enfin, à cette période de désolation succéda l'aurore d'une ère nouvelle toute remplie du cliquetis des glaives et des armures. L'organisation féodale était voulue, nécessaire, nous le reconnaissons, mais sans les moines que seraient devenus nos arts et nos lettres ! Lorsque survinrent les Francs, l'éclat des parures gauloises les tenta ; ils avaient une sorte de cloisonné, analogue à celui de la Gaule, fabriqué avec des pierres plus ou moins polies, et ils se servirent de nos ouvriers. Saint Eloi, on le sait, était un orfèvre gaulois. Le style mérovingien fut déterminé dans les fibules, par des silhouettes bizarres de quadrupèdes se terminant en queue de poisson, de lièvres fuyants, des oiseaux à ventre d'émail pointillé, des lions rampants, etc. Aux fleurs et aux feuillages succédèrent les animaux fantastiques qui devaient, quelques siècles plus tard, orner les chapiteaux et les poutres des églises et des édifices.

Les grains d'enfilage restèrent en honneur et les tombes franques, burgondes, mérovingiennes nous en ont donné de tous les genres, et, on peut dire, de tous les âges. Car, il ne faut pas l'oublier, ces grains étaient conservés comme talismans ; beaucoup d'entre eux avaient été transmis de père en fils et remontaient à l'âge du bronze ou à

la fin des temps néolithiques. Au V<sup>e</sup> siècle, quand vinrent les invasions germaniques, les barbares s'emparèrent avidement de toutes ces parures étincelantes, et furent émerveillés des agates irisées si merveilleusement ciselées. Ils les recueillirent pieusement comme des talismans précieux. Nous les voyons alors offrir en *ex-voto* à Dieu, à la Vierge, aux saints, des colliers qu'ils regardaient comme les bijoux les plus riches.

La superstition populaire surnagea au milieu du cataclysme du V<sup>e</sup> siècle, et, au moyen âge, le peuple recueillit, léguée par les empiriques de l'antiquité, la tradition du caractère magique et surnaturel des gemmes gravées et non gravées. Le christianisme, malgré tous ses efforts, s'était vu forcé d'user d'accommodement en transformant les antiques pierres en objets de dévotion, et en autorisant le port de ces nouveaux talismans devenus chrétiens. Pendant tout le moyen âge, les foules se pressent dans les sanctuaires possesseurs de gemmes investies d'une puissance, pour les apposer sur leurs maux. Mais à côté de ces pratiques, plutôt tolérées qu'encouragées par la religion, il y en avait d'autres qui dérivèrent en droite ligne de l'antiquité païenne.

Au moyen âge, toutes les pierres antiques, quelles qu'elles soient, sont des amulettes. On continue à les porter au cou, aux bras, et on leur demande la guérison de tous les maux. Les pratiques varient suivant les pierres : parfois, un simple attouchement suffit pour obtenir la guérison ; d'autres fois, cela dépend également des maux, il faut se conformer à certaines pratiques plus ou moins bizarres. Le médecin *Marcellus Empiricus*, au IV<sup>e</sup> siècle, dit : « Gravez sur une pierre de jaspe le signe suivant (c'est un signe qui représente à peu près trois N ainsi : N N N) et suspendez-la au cou d'un malade souffrant au côté, vous obtiendrez une cure merveilleuse. »

Les alchimistes, comme les Chaldéens, démontrent les sympathies qui existent entre les gemmes, les métaux et les planètes. « La turquoise et le plomb sont consacrés à Saturne, la cornaline et l'étain à Jupiter, l'émeraude et le fer à Mars, le saphir et l'or au Soleil, l'améthyste et le cuivre à Vénus, l'aimant et le vif-argent à Mercure, le cristal de roche et l'argent à la Lune. » On ne peut nier l'affinité étroite qui rattache les pierres talismaniques et magiques, ainsi que les lapidaires du moyen âge, aux gemmes et aux lapidaires de l'antiquité. Ces superstitions se sont toujours transmises de génération en génération, pratiquées avec la meilleure foi du monde, et aussi, exploitées par certains, pour en tirer profit. On attribue la rédaction des lapidaires aux mages de l'Orient, on va même jusqu'à y voir l'intervention des archanges, des patriarches, des prophètes et des saints.

De semblables croyances, aussi profondément enracinées, ne peuvent disparaître facilement. De nos jours encore, quoique les antiques gemmes aient à peu près disparu en France, les vieilles pratiques, les superstitions, la confiance dans les pierres, sont toujours en usage et on a recours à n'importe quel diseur de bonne aventure. Seuls, certains cantons du Morbihan sont détenteurs de pierres talismaniques, d'antiques grains de collier qui jouissent encore de tout le prestige qu'ils avaient dans la haute antiquité, sous l'Empire romain ; et, au moyen âge, les pierres gnostiques.

Comme nous le disions plus haut, les tombes mérovingiennes renferment des grains de collier en verroterie ou en pierre. La touchante coutume d'ensevelir avec le mort regretté les objets qu'il a aimés, les emblèmes des fonctions qu'il a remplies, les armes qu'il a portées avec honneur, a persisté longtemps après l'Antiquité ; elle n'a

même jamais été complètement abandonnée et, de nos jours, on pourrait sans peine en citer des exemples. Les Mérovingiens, les Alemanni et les Saxons ont ainsi laissé dans leurs tombes des vases et des *colliers* en verre, et des bijoux émaillés ou garnis de verroteries.

C'est ainsi qu'en 1878 on découvrit dans le jardin du presbytère de Javron (Mayenne) un cercueil de calcaire coquillier renfermant un squelette, et épars à ses côtés des *verroteries de collier*, la plupart d'un verre verdâtre, quelques-unes d'un verre noirâtre, émaillé de blanc ; des grains d'*ambre roux*, affectant diverses formes, ronds ou prismatiques, percés d'un trou ; un seul était nettement taillé en *cœur* ; plusieurs petites perles noires d'une matière très friable, également percées. Puis, enfin, une bague, ciselée en appareil de fougère, fermée en dedans par un nœud assez élégant, et portant la trace d'un chaton qui avait disparu. Ces divers objets sont déposés au musée de Laval (1).

Les tombeaux contemporains de la première race mérovingienne renferment, outre les perles dont nous avons parlé et des bagues, de *grosses boules en cristal de roche*, dont l'usage, quoique incertain, paraît être talismanique. Il serait fastidieux de décrire des trouvailles qui sont toutes à peu près analogues. Aussi citerons-nous seulement une découverte faite par M. le baron de Baye, intéressante pour la question qui nous occupe. Il s'agit du mobilier funéraire d'une sépulture de femme de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, explorée à Kieff, en Russie. Ce mobilier se compose de deux fibules en bronze doré, d'une paire de boucles d'oreilles en argent et d'une fibule de même métal, d'un *collier composé de grains de cornaline*, d'une croix et de deux monnaies munies de bélières.

(1) *Bulletin historique et archéologique de la Mayenne*, t. 1, p. 274-1888-1889.

Les monnaies portent le nom de Romain I<sup>er</sup> et de Constantin X, avec les dates de 928 et 944 (1).

La fabrication de toutes ces pièces de verroterie est celle de l'antiquité ; le verre est *blanc, verdâtre*, rarement jaune, comme aux périodes *Galatienne* et *Romaine* ; quelques pièces sont moulées, d'autres sont décorées de filets d'un verre blanc laiteux. Les *bracelets* et les *colliers* sont unis ou à côtes moulées en verre *blanc, brun, vert, bleu* et en *couleurs mélangées* ; on n'a trouvé jusqu'ici qu'un seul bracelet en verre noir ; il est d'une seule pièce. Le tombeau de Childéric, fils de Mérovée, mort vers 482, fournit une date ; malheureusement, lorsqu'il fut découvert, en 1653, à Tournay, près de l'église de Saint-Brice, l'opération fut conduite avec peu de soin ; on reconnut néanmoins, au milieu d'autres pièces, une *boule* en *crystal* ou en *verre* de quatre centimètres de diamètre et divers objets (2).

§ III. — *Les parures et verroteries vénitiennes et les patenostriers français.*

Nous ne pouvons pas passer sous silence les verroteries de Venise qui, au XIII<sup>e</sup> siècle et aux siècles suivants, inondèrent, non seulement l'Europe, mais le monde connu alors. C'est un citoyen de Venise, Marco Polo qui, par son intelligence et son activité, sut ouvrir à la verroterie vénitienne des débouchés nouveaux. Après avoir visité presque tous les pays de l'extrême Orient, la Perse, les Indes, l'Égypte, etc., il convainquit ses concitoyens d'exploiter à leur profit le goût des peuples orientaux pour la verroterie, le clinquant et les pierres précieuses factices. Et bientôt, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, deux verriers, Christo-

(1) Mémoire présenté par M. le baron DE BAYE à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en séance du 9 novembre, 1894.

(2) Fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

foro Briani et Domenico Miotto, réussirent à retrouver les procédés de coloration du verre, connus de l'antiquité, et à imiter ainsi les pierres précieuses. Ils exportèrent des verroteries de Venise, sur les côtes de l'Asie Mineure, de la mer Noire, de la mer Caspienne, en Égypte, etc. De ces points, les marchands et les caravanes les transportèrent dans l'intérieur. Ce mouvement commercial donna une très grande extension à l'industrie nommée *arte del margaritaio* ; les grenats et autres pierres précieuses étant, à cette époque, connus sous le nom de *margarita*. Le mot venait de l'antiquité : on appelait à Rome, *margaritarii*, les joailliers. Les margaritaires se bornaient à la verroterie, aux grains de couleur et aux menus articles de verre, dont les peuples de l'Asie et de l'Afrique ont toujours aimé à parer leur corps et leurs vêtements.

La verroterie de Venise comprenait, en outre des différentes perles pour la broderie, les perles en *émail* ou en *verre* pour les chapelets, colliers, boucles d'oreilles, etc. La fabrication de tous ces menus objets est désignée sous le nom général de *fabbriche di conterie* ; ils sont en verre de couleur transparent ou opaque, ou en verre filigrané. Cette fabrication s'opérait sous le régime de division du travail en trois ateliers différents : l'atelier de composition et de fonte, celui du *margaritaio*, où la matière était réduite en perles, et celui des *perlai*, *patenostriers*, où les perles étaient façonnées à la lampe d'émailleur.

Venise a donc débuté dans l'exploitation de la verrerie par la fabrication de menus objets en verre, perles, grains, colliers, pierres factices, etc., rentrant dans la catégorie de l'*arte del margaritaio*, d'après les anciens procédés des Phéniciens. La plupart de ces objets de parure ont été exportés en Afrique et en Asie ; puis enfin, beaucoup ont été utilisés en Europe, en France, pour la

LES VERROTÉRIES VÉNITIENNES



Collier en verre doré, filigrané et émaillé ; genre vénitien.  
D'après une photographie.

*Coll. A. de la Grancière.*



décoration des vêtements et comme simples parures, sans y attacher le moins du monde, un caractère talismanique. Nous avons encore la catégorie des grains dits *patenostres* qui étaient employés pour former des chapelets.

Nous voyons qu'au XIII<sup>e</sup> siècle une corporation de lapidaires ou cristalliers s'était installée à Paris. Ses statuts sont insérés dans le *Livre des métiers* d'Etienne Boileau. Leur métier consistait à tailler le *cristal de roche naturel* et les autres pierres fines, en bijoux, en coupes, flacons, etc. (1). Nous avons même une date; nous savons qu'en 1260, à Paris, le travail de la verroterie était pratiqué.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la fabrication des pierres fausses continue toujours. Les princesses ne dédaignaient pas de s'en servir; la reine Jehanne d'Evreux, parmi ses chapelets, avait « un autre chapel d'esmeraudes de vouarre et de besans, chascune de iv perles et à un rubis de vouarre », et la reine Jehanne de Bourbon « une attache garnie de pierres faulces, c'est assavoir doublez rouge et voirres verds. »

Au XVI<sup>e</sup> siècle, il existait à Rouen des patenostriers qui, à l'imitation de Venise, fabriquaient des chapelets, perles, boutons, grains et autres menus objets en verre de couleur. Ils tiraient leurs cannes de verre, des verreries de la ville ou de celle de la Mailleraye; leurs statuts de 1593, confirmés par lettres patentes du roi en 1595, disaient que « les maistres du dict mestier pourront faire patenostres et boutons d'esmail et de verre, chaisnes, colliers et braceletz passantz par le feu et fourneau (2). »

(1) R. DE LESPINASSE, *Les métiers et corporations de la ville de Paris*, t. II, p. 81-82. — Au XIV<sup>e</sup> siècle on disait indifféremment *bericle* ou *cristal* pour désigner le cristal de roche. — Lorsque le mot *cristal* est accompagné du mot *émaillé*, ou d'une désignation de couleur il signifie absolument le verre, car le cristal de roche ne peut être émaillé.

(2) A. DE GIRANCOURT, *Revue de Normandie*, 1867.



## CHAPITRE II

### EMPIRES MÉDITERRANÉENS

#### Les talismans et les grains de collier

**A**VANT de parler des colliers Celto-Armoricains, il nous faut revenir en arrière, voir combien étaient recherchés les grains de collier et les pierres gravées dans les primitifs Empires Méditerranéens, non seulement au point de vue d'ornements et de parures, mais surtout, par le caractère mystique et talismanique qui y était attaché. Il nous faut étudier le culte des petites pierres, indiscutablement le plus durable, le plus général, chez ces peuples déjà possesseurs d'une civilisation raffinée, et qui nous en ont laissé comme preuve tant de magnificence.

Nous verrons aussi les relations qui existaient dès ces temps reculés entre les grands Empires de la Méditerranée et les peuples de l'Occident; le commerce qui s'ensuivait, et la civilisation qu'apportait en Gaule, en Espagne, en Grande-Bretagne, inconsciemment, avec leur pacotille multicolore, les marchands orientaux. Il nous sera alors plus facile de discerner, au milieu des grains de collier armoricains, les perles d'origine orientale et particulièrement phénicienne. Cette comparaison pourra, non seulement être faite pour les grains armoricains; mais, pour tous les grains des contrées qui ont été en relation avec les peuples orientaux.

§ I. — *Les grains de collier et les talismans chez les Égyptiens.*

Nous commencerons par les Égyptiens dont l'antique civilisation, perdue dans la nuit des temps, étonne profondément aujourd'hui.

« L'Égypte, qui fut le berceau de la croyance au pouvoir des amulettes et des phylactères de toutes sortes, et où fleurirent avec tant d'expansion les pratiques superstitieuses les plus singulières, devait voir se développer de bonne heure l'art qui, par son essence même, était le plus propre à fournir à chaque individu les éléments matériels du symbolisme religieux ou magique. Et, en effet, nous constatons qu'aucun peuple n'a pratiqué la gravure en pierres fines avec plus de profusion que les Égyptiens. Depuis le temps des premières dynasties pharaoniques, jusque sous la domination des Romains, tout habitant de la vallée du Nil, homme ou femme, porte à son cou, à son doigt, ou suspendues dans quelque partie de son vêtement, des *gemmes taillées* ou *gravées* ayant un caractère talismanique, et parmi lesquelles il en choisit une qui lui sert de cachet personnel (1). »

Les lignes qui précèdent, émanant d'un savant tel que M. Babelon, le distingué conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, sont précieuses pour la confirmation de ce que nous disions plus haut et de ce qui suivra également.

Le luxe des bijoux était donc très développé en Égypte pour les hommes aussi bien que pour les femmes. Non seulement ces bijoux, et particulièrement les grains de collier et les pierres gravées, étaient des ornements de parure, mais, ils étaient aussi, et surtout, revêtus d'une

(1) ERNEST BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 34. Paris, 1894.

puissance mystique. Les bandeaux de tête, les bagues, les bracelets aux bras et aux jambes, les colliers, les riches amulettes, les ceintures garnies de pierreries ou tout au moins de perles d'émail, étaient portés par les deux sexes.

Chaque Égyptien, parmi les plus pauvres, a presque toujours avec lui dans son tombeau des « bracelets ou des colliers d'un seul fil de petites perles bleues (1). » — « On ne saurait, écrit M. Maspéro, le savant membre de l'Institut, parcourir une galerie égyptienne, sans être surpris du nombre prodigieux de menues figures en pierre fine qui sont parvenues jusqu'à nous. On n'y voit pas encore le diamant, le rubis ni le saphir ; mais, à cela près, le domaine du lapidaire était aussi étendu qu'il l'est aujourd'hui et comprenait l'améthyste, l'émeraude, le grenat, l'aigue-marine, le cristal de roche, la prase, les mille variétés de l'agate et du jaspé, le lapis-lazuli, le feldspath, l'obsidienne, des roches comme le granit, la serpentine, le porphyre, des fossiles comme l'ambre jaune et certaines espèces de turquoises, des résidus de sécrétions animales comme le corail, la nacre, la perle, des oxydes métalliques comme l'hématite, la turquoise orientale et la malachite. Le plus grand nombre de ces substances étaient taillées en perles rondes, carrées, ovales, allongées en fuseau, en poire, en losange. Enfilées et disposées sur plusieurs rangs, on en fabriquait des colliers, et c'est par myriades qu'on les ramasse dans le sable des nécropoles, à Memphis, à Erment, près d'Akhmim et d'Abydos. La perfection avec laquelle beaucoup d'entre elles sont *calibrées*, la netteté de la perçe, la beauté du poli, font honneur aux ouvriers ; mais là ne s'arrêtait pas leur science. Sans autre instru-

(1) G. MASPÉRO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, *L'Archéologie égyptienne*, ch. III, p. 161. Paris, 1887.

ment que la pointe, ils les façonnaient en mille formes diverses, cœurs, doigts humains, serpents, animaux, images de divinités. C'était autant d'amulettes, et on les estimait moins peut-être pour l'agrément du travail que pour les vertus surnaturelles qu'on leur attribuait. La boucle de ceinture en cornaline était le sang d'Isis et lavait les péchés de son maître. La grenouille rappelait l'idée de la renaissance; la colonnette en feldspath vert, celle du rajeunissement divin. L'œil mystique, l'*ouza*, lié au poignet ou au bras par une cordelette, protégeait contre le mauvais œil, contre les paroles d'envie ou de colère, contre la morsure des serpents. Le commerce répandait ces objets dans les régions du monde antique, et plusieurs d'entre eux, ceux surtout qui représentaient le scarabé sacré, furent imités au dehors par les Phéniciens, par les Syriens, en Grèce, en Asie Mineure, en Étrurie, en Sardaigne. L'insecte s'appelait en égyptien *khopirrou*, et son nom dérivait, croyait-on, de la racine *khopiri*, devenir. On fit de lui, par un jeu de mots facile à comprendre, l'emblème de l'existence terrestre et des devenirs successifs de l'homme dans l'autre monde. L'amulette en forme de scarabée est donc un symbole de durée présente ou future : le garder sur soi, était une garantie contre la mort (1). »

Plusieurs scarabées d'obsidienne et de cristal remontent à la VI<sup>e</sup> dynastie. D'autres, plus grossiers, sont en améthyste, en émeraude et même en grenat. Ils appartiennent aux commencements du premier empire thébain. Il y en a de toute matière et de toute grandeur, à tête d'épervier, de bélier, d'homme et de taureau. A partir de

(1) G. MASPÉRO, de l'Institut, *Archéologie égyptienne*, ch. V, p. 234, 235, 236. — Les petits scarabées, dit M. Maspéro, après avoir servi de phylactère, finirent par n'être plus que des bijoux sans valeur religieuse. On en faisait des chatons de bague, les pendeloques d'un collier ou d'une boucle d'oreille, les perles d'un bracelet. (*Ibidem*, p. 237).

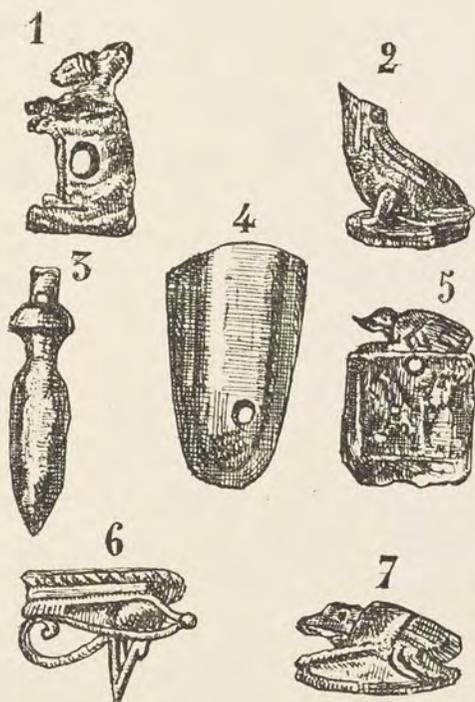
la XVIII<sup>e</sup> dynastie, on les compte par milliers, et le travail en est d'un fini proportionné au plus ou moins de dureté de la pierre. C'est, du reste, le cas pour toutes les sortes d'amulettes. Les têtes ou corps d'hippopotame, les âmes à visage humain, les équerres, les chevets, les cœurs qu'on ramasse à Taoud, au sud de Thèbes, sont à peine ébauchés. L'améthyste et le feldspath vert d'où on les dégageait présentaient, à la pointe, une résistance presque invincible. Au contraire, les objets en jaspe rouge, en cornaline et en hématite, sont ciselés jusque dans les moindres détails; ces pierres étaient plus faciles à travailler. Le lapis-lazuli est tendre, cassant, et cependant, les Égyptiens ont façonné avec cette matière de véritables petites merveilles de délicatesse.

Nous citerons également parmi les figures symboliques, la croix ansée et le lotus. Tous ces petits objets, parfois ciselés avec une dextérité sans égale, étaient adaptés à des colliers, à des bracelets, mêlés aux perles de toutes natures taillées avec art, quelquefois enchassés dans le chaton des bagues; et, toujours, on les rencontre dans les tombes, soigneusement placés sur la momie avec l'idée de la préserver des maléfices et des tentatives magiques.

Le verre a été connu en Égypte de toute antiquité, et, par la coloration de cette substance au moyen d'oxydes métalliques, les Égyptiens obtinrent des pierres artificielles imitant le rubis, l'émeraude, le saphir, l'améthyste, le jaspe, le lapis-lazuli, la cornaline, etc., avec une telle perfection qu'ils en arrivèrent à tromper l'œil des plus fins connaisseurs. Ils imitaient également les perles. On a retrouvé dans les tombeaux de ces imitations qui, aujourd'hui, feraient illusion.

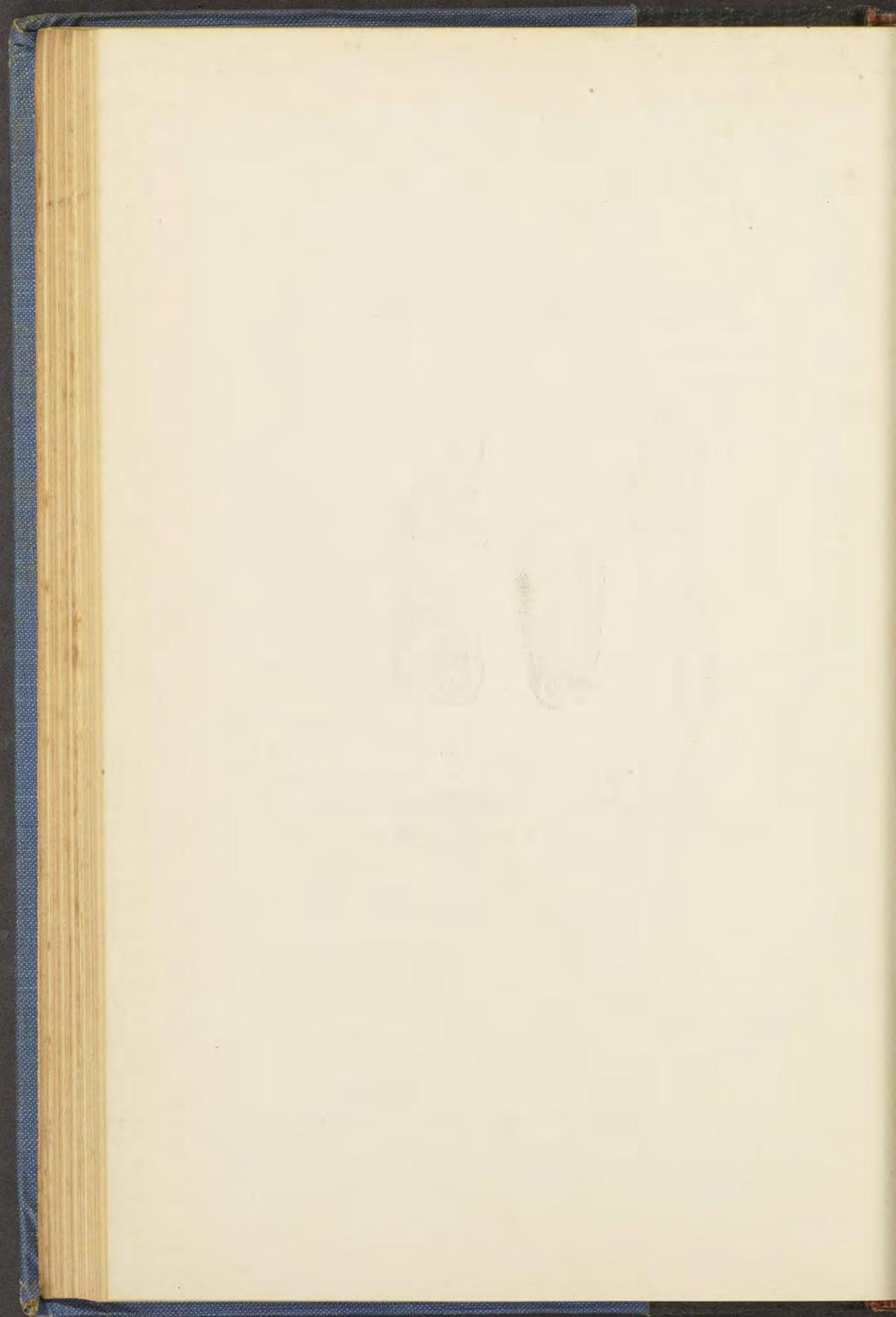
La fabrication du verre est représentée dans quelques tombeaux plusieurs milliers d'années avant notre ère.

## LES TALISMANS ÉGYPTIENS



1. Hippopotame. Coll. A. de la Grancière. (*Gr. nat.*) — 2. Grenouille. Musée du Louvre. (*Gr. nat.*) — 3. Colonnnette. Musée du Louvre. (*Gr. nat.*) — 4. Cachet conoïde Chaldéo-Assyrien. Musée du Louvre. (*Gr. nat.*) — 5. Cachet égyptien avec scarabée. Coll. A. de la Grancière. (*Gr. nat.*) — 6. Œil mystique ou *ouza*. Musée du Louvre. (*Gr. nat.*) — 7. Scarabée. Musée du Louvre. (*Gr. nat.*)

D'après un croquis de l'auteur.



Les verriers ne se bornaient pas à la fabrication des petits objets et à la contrefaçon des pierres fines, ils fabriquaient des cercueils, des stèles, des colonnes d'une seule pièce. Pour les petits objets, on les coulait dans des moules en pierre ou en calcaire, à la forme qu'on voulait, perles, disques, anneaux, pendeloques de colliers, rubans et baguettes étroites, etc., etc. On les sertissait dans le creux des hiéroglyphes, et on les découpait en hiéroglyphes. Verres filigranés, comme ceux de Venise, verres gravés et taillés, verres soudés, verres simulant le bois, etc.; les Égyptiens n'ont rien ignoré.

On assure que le prénom de la reine Hatasou, *Râ-Ma-Kâ*, qui régna dans la XVIII<sup>e</sup> dynastie, c'est-à-dire au XV<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, se trouve inscrit sur le grain en pâte vitrifiée d'un collier trouvé à Thèbes (1).

Les fouilles exécutées à Thèbes ont prouvé que, dès le X<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le goût et, par suite, la fabrication des verres multicolores était chose commune en Égypte. On a recueilli, à Gournét-Murraï et à Shéikh-Abdel-Gournah, non seulement les amulettes à l'usage des morts, colonnettes, cœurs, yeux mystiques ou *ouza*, hippopotames debout sur leurs pattes de derrière, canards accouplés, en pâtes bleues, rouges, jaunes, mélangées; mais des vases du type de ceux qu'on est accoutumé à considérer comme étant de travail phénicien et cypriote.

Les manufactures étaient donc en pleine activité dès le temps des grandes dynasties thébaines. L'émail, c'est-à-dire le verre coloré, a été le genre caractéristique du ver-

(1) GARDNER WILKINSON, *The manners and customs of the ancient Egyptians*, t. III, édit. 1847.

On a pris parfois pour du verre, des objets en terre blanche que la cuisson faisait, d'après les experts, légèrement tourner au bleu et qui étaient trempés dans un vernis verdâtre. Serait-ce là le cas du grain de la reine Râ-Ma-Kâ?

rier Égyptien. On émaillait la terre, les métaux, la pierre elle-même. La moitié à peu près des amulettes et des grains de collier qui remplissent les vitrines de nos musées, sont en calcaire, en schiste, en lignite, revêtus d'une glaçure colorée. L'argile ordinaire était dédaignée pour ce genre de décoration. Ils se servaient de plusieurs sortes de terre, l'une blanche et sableuse, l'autre bise et fine, produite par la pulvérisation d'un calcaire spécial, qu'on trouve aux environs de Qénéh, de Louxor et d'Assouan, une troisième, rougeâtre et mêlée de grès en poudre et de brique pilée. Ces substances sont appelées vulgairement et inexactement *porcelaines* ou *faïences égyptiennes*. « Les plus anciennes, à peine lustrées, dit M. Maspéro, sont couvertes d'un enduit excessivement mince, sauf dans le creux des hiéroglyphes et des figures, où la matière vitreuse accumulée tranche, par son aspect luisant, sur le ton mat des parties environnantes. Le vert est de beaucoup la couleur la plus fréquente sous les anciennes dynasties ; mais le jaune, le rouge, le brun, le violet, le bleu, n'étaient point dédaignés. Le bleu l'emporta dans les manufactures thébaines, dès les premières années du moyen empire. C'est, d'ordinaire, un bleu brillant et doux, imitant la turquoise ou le lapis-lazuli. Le bleu en est profond, éclatant, et il faut descendre vingt siècles d'un coup pour en retrouver d'aussi pur, parmi les statuettes funéraires qui proviennent de Dêir-el-Bahari. Le vert reparait avec les dynasties saïtes, plus pâle qu'aux anciennes époques. Il domine dans le nord de l'Égypte, à Memphis, à Bubaste, à Saïs, mais sans éliminer entièrement le bleu. Les autres nuances n'ont été d'usage courant que pendant quatre ou cinq siècles, d'Ahmos I<sup>er</sup> aux Ramessides. C'est alors, mais alors seulement, qu'on voit se multiplier les *Répondants* à

verniss blanc ou rouge, les fleurs de lotus et les rosaces jaunes, rouges et violettes, les boîtes à kohol bariolées. » Un peu plus loin le savant égyptologue ajoute : « Les potiers du temps d'Amenhotpou III avaient un goût particulier pour les tons gris et violets. La fabrication des émaux multicolores paraît avoir atteint son plus grand développement sous Khouniaton : du moins est-ce à Tell-Amarna que j'en ai trouvé les modèles les plus fins et les plus légers, des bagues jaunes, vertes, violettes, des fleurettes blanches ou bleues, des poissons, des luths, des grenades, des grappes de raisins (1). »

L'analyse chimique du verre antique démontre que les substances employées étaient les mêmes que de notre temps. Les anciens se servaient du *cobalt* pour le bleu, de l'*oxyde de cuivre* pour le bleu et le vert, du *plomb* pour le cristal, qu'ils fabriquaient à l'effet d'imiter le *cristal de roche*. Comme de nos jours, ils ajoutaient au sable et aux produits chimiques une certaine quantité de verre cassé.

Les bijoux, les grains de collier en verre émaillé sont mélangés aux perles en pierres les plus précieuses, qu'on retrouve également en abondance. Dernièrement, M. de Morgan, le savant explorateur des tombeaux égyptiens, a recueilli une quantité considérable d'améthystes, de cornalines, de turquoises, de lapis-lazuli, des scarabées, des perles de tout genre, colliers, pendeloques, bracelets, pectoraux. Tous ces merveilleux bijoux proviennent du trésor des princes Ousertesen II et III (xii<sup>e</sup> dynastie), qui régnaient sur l'Égypte il y a 4000 ans (2).

Certains bracelets sont formés de perles en or, en lapis-lazuli, en cornaline, en feldspath vert, montées sur des

(1) G. MASPÉRO, de l'Institut, *L'Archéologie égyptienne*, ch. V, p. 252, 253 et 254.

(2) J. DE MORGAN, *Les fouilles de Dahchour*, (février-juin 1894).

fil d'or, et disposées en carré, dont chaque moitié est d'une couleur différente. Les bijoux de verre égyptien, les colliers de perles, amulettes, pectoraux se retrouvent par milliers dans les tombeaux et dans le sol de l'Égypte. Beaucoup d'entre eux, importés par le commerce, sont, comme on le verra, conservés encore de nos jours par les descendants directs des Celtes de l'Armorique, et entre les mains des contemporains, ils ont gardé leur puissance mystérieuse et leur pouvoir talismanique.

§ II. — *Les grains de collier et les talismans chez les Chaldéo-Assyriens.*

Les Chaldéens, eux aussi, firent un bien fréquent usage des grains de collier, soit comme ornements, soit comme talismans. Ils ont, dit-on, inventé la sculpture sur pierres fines, et tentèrent les premiers essais de gravure sur les gemmes rondes, ovoïdes ou cylindriques des colliers de l'âge de la pierre. On retrouve par milliers des cylindres, des cônes, des cachets de toutes formes, sur lesquels se voient, gravées en traits fins et profonds, des images de toutes sortes. Ils portaient au cou, mêlées à leurs grains de collier, aux doigts, etc., ces pierres gravées, les unes en porphyre, hématite ou calcédoine, les autres en marbre et onyx de toutes nuances. C'étaient également des *amulettes prophylactiques contre les maladies ou les maléfices*, et des cachets qui servaient à sceller les actes publics ou privés.

« Les gemmes primitives de la Chaldée et de l'Assyrie, écrit M. Babelon, ont l'aspect sphéroïdal et fusiforme des cailloux roulés : les formes cylindriques et conoïdes qui prévalent plus tard sont des perfectionnements (1). » Les

(1) E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 41.

plus anciens cachets sont ornés de sujets fort vagues, et résistent à l'analyse : lignes qui s'entre-croisent, croisants lunaires, maisons dont la silhouette est indiquée par de simples traits, etc. La matière employée est l'hématite, la stéatite, la diorite, de toutes les gemmes, les plus tendres et les plus faciles à entamer à la pointe (1).

« A Khorsabad, Botta a recueilli des colliers formés de pierres précieuses percées, ayant une forme sphéroïdale ou allongée en grains d'olive ; ces billes de marbre, jaspe, calcédoine, améthyste, lapis-lazuli, étaient parfois mêlées à des cylindres ou d'autres cachets de forme conique. A Koyoundjik, on a trouvé un collier formé de petites boules d'or séparées par de petits cylindres de même métal (2). »

« Le plus souvent les scènes des cylindres chaldéo-assyriens, sont dominées par les représentations symboliques des sept planètes, des étoiles, des signes du zodiaque ou des constellations qui, d'après les astrologues chaldéens, avaient une influence immédiate sur les événements de la vie humaine (3). »

Au milieu des colliers, et au nombre des ornements qui y figuraient, on rencontre aussi très souvent la croix, sous la forme de croix-de-Malte ; le même symbole qui rappelle la croix ansée de l'Égypte, se retrouve également dans les boucles d'oreilles.

Les verroteries étaient très employées en Chaldée et en Assyrie, et là, comme en Égypte, on commença par employer la substance vitreuse, à l'état de vernis, sur les briques, les vases, etc., puis on arriva à obtenir le verre opaque et enfin le verre transparent. Les objets assyriens

(1) E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 41-42.

(2) E. BABELON, *L'Archéologie orientale*, l'art assyrien, p. 153.

(3) E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 48.

en pâte vitreuse, anneaux, grains de collier, petits vases, ont été exhumés par milliers; toutefois le verre blanc translucide paraît avoir été d'importation phénicienne, il est très rare en Mésopotamie.

Les Babyloniens envoyaient leurs navires chercher les perles de cette mystérieuse *Ophir*, qui, sans doute, était une île du golfe Persique ou de l'Océan Indien; ils se procuraient l'or, l'ivoire et l'ébène de l'Éthiopie; les parfums, les mousselines, les fines étoffes, les pierres précieuses de l'Inde. Babylone regorgeait de richesses de toutes sortes et donnait asile à tous les luxes et à tous les plaisirs.

Autant que les Babyloniens, les PERSES aiment les parures et les bijoux. Ils se couvrent de bracelets, de bagues, de colliers et ont toujours à leur cou quelques perles talismans avec leurs cylindres; leurs vêtements sont même émaillés de pierreries.

§ III. — *Les Phéniciens, leurs parures et leurs talismans; leur commerce dans le monde entier.*

Les Phéniciens ont laissé une série de charmants objets de bijouterie, et les colliers de perles surtout sont délicieux, à cause du goût et de la grâce de leurs dispositions. Les grains d'ambre, les perles de verre y alternent avec de riches bijoux d'or et des amulettes en pierres précieuses. L'alliance des couleurs y est surtout fort ingénieuse et ravit les yeux. Les verreries de la Phénicie ont eu, comme on le sait, dans l'antiquité, une renommée universelle. On a même attribué à cette contrée l'invention de la matière (1). Elle l'avait toutefois em-

(1) D'après Pline, ce serait aux Phéniciens qu'on devrait l'invention du verre. Voici, du reste, la traduction de son récit: « Dans cette partie de la Syrie que l'on appelle Phénicie, et qui est limitrophe de la Judée, il existe, au pied du mont Carmel, une mare du nom de Can-

pruntée à l'Égypte, où le verre était connu dès l'Ancien Empire. Mais elle en perfectionna considérablement la fabrication et elle en généralisa l'emploi. Jusqu'à l'établissement des verreries phéniciennes, et même après, le verre était regardé comme une matière rivalisant avec l'or.

débia. On la regarde comme la source du fleuve Bélus (Nahr-Halou), lequel, après un cours de cinq mille pas, se jette dans la Méditerranée, non loin de la colonie de Ptolémaïs. Les eaux de cette rivière coulent lentement ; elles sont profondes, bourbeuses, insalubres, mais des rites religieux les ont rendues sacrées. Le Bélus ne dépose de sable qu'à son embouchure ; et ce sable, naguère impropre à tout usage, devient blanc et pur aussitôt que les vagues de la mer l'ont roulé et lavé. Le rivage mesure tout au plus cinq cents pas, et cependant, depuis bien des siècles, ce petit espace a suffi à la fabrication du verre. On raconte que des marchands de nitre, descendus sur cette plage, se disposaient à préparer leur repas, lorsqu'ils s'aperçurent qu'il n'y avait pas de pierres pour soutenir les marmites. On courut dans toutes les directions sans en trouver, puis, de guerre lasse, on prit les pains de nitre dont le navire était chargé, et voilà un fourneau improvisé. Mais à peine le feu fut-il allumé que le sel, entrant en fusion, se mêla au sable, et l'on vit couler des ruisseaux d'un liquide transparent et inconnu jusqu'alors. Telle fut l'origine du verre. » (PLINE, *Hist. nat.*, XXXVI, 190, 191. Traduction de W. Frœhner, la *Verrerie antique*, collection Charvet, p. 2). — D'après ce récit les Phéniciens obtinrent, en effet, un commencement de vitrification du sel de nitre et trouvèrent par ce fait le verre blanc translucide, mais, avant eux, les Égyptiens et les Assyriens connurent le verre opaque, produit par la combustion de certaines plantes. Le verre opaque ou la pâte de verre serait donc vraisemblablement d'invention égyptienne. Dès la première dynastie la substance vitreuse sert de vernis à la terre cuite. Ensuite, on l'emploie pour glacer les scarabées, les amulettes, etc. ; jusqu'à ce qu'enfin on fit avec cette matière seule les mille petits objets de parure qu'on connaît. « Dès lors, dit M. Frœhner, la fabrication de ce que nous appelons la verroterie, c'est-à-dire des menus objets de parure, des perles, des amulettes, des petites figurines en verre opaque isochrome ou de plusieurs couleurs, était inventée ; elle ne s'arrêta plus, et le commerce en répandit les produits partout. » (W. FRÖHNER, *op. cit.*, p. 10). — L'invention du soufflage suivit de près : le plus ancien vase de verre coloré que l'on connaisse porte le nom de Thoutmès III (xviii<sup>e</sup> dynastie). Quant au verre blanc, il fait son apparition en Égypte plus tardivement ; des flacons de verre transparent, conservés au Musée britannique, sont de la xxvi<sup>e</sup> dynastie. (E. BABELON, *Arch. orient.*, p. 301).

Job déclare la sagesse plus précieuse que l'or et le verre.

Les Phéniciens, établis sur la côte de la Syrie septentrionale, furent, comme on le sait, des courtiers de commerce ; mais, tout en colportant par amour du gain les produits de leur industrie, ils introduisirent l'art des grandes civilisations asiatiques sur toutes les côtes où ils ont installé leurs comptoirs, chez tous les peuples avec lesquels ils ont trafiqué, et ce sont eux qui ont été les civilisateurs inconscients de l'Europe occidentale.

Le commerce des Phéniciens s'étendit à tout le monde connu des anciens et en recula même les limites. Véritables marchands, n'ayant en vue que le négoce, ils trafiquèrent tout, et empruntèrent à l'Assyrie, à l'Égypte, les éléments d'une industrie bâtarde et n'eurent jamais, à proprement parler, d'art personnel.

Tous les auteurs anciens et les textes épigraphiques parlent de l'importance des factoreries des Phéniciens en Grèce, en Italie, en Sicile, en Gaule, en Espagne, en Afrique. Le prophète Ezéchiel parlant des richesses des Phéniciens s'adresse à Tyr en ces termes :

« Tu es couverte de toutes sortes de pierres précieuses,  
« De rubis, d'émeraude, de diamant,  
« D'hyacinthe, d'onix, de jaspe,  
« De saphir, d'escarboucle, de sardoine et d'or ;  
« Les roues et les forets des lapidaires sont à ton service. »

Pour toutes les pierres gravées par les Phéniciens, il en est de même ; comme pour les autres produits artistiques, on reconnaît sans peine l'imitation de l'art égyptien ou de l'art chaldéen. Ce peuple est avant tout marchand, peu lui importe l'art, pourvu qu'il fabrique et qu'il vende.

Les Phéniciens sillonnèrent toutes les mers du monde ancien et profitèrent également des routes de terre, en

ouvrirent même de nouvelles pour colporter leurs marchandises. Avant d'avoir franchi les colonnes d'Hercule, et trouvé une voie maritime jusqu'aux îles Britanniques, les Phéniciens trafiquaient déjà avec ces îles par des caravanes traversant la Gaule, de Marseille aux rives du détroit du Pas-de-Calais. On croit même que l'ancienne *Alésia*, dans la Saône, était une station de ce parcours. C'est aussi par l'intermédiaire des caravanes traversant la Germanie, que les Phéniciens recevaient, à l'embouchure du Pô, l'*ambre* recueilli sur les bords de la Baltique ; car, on croit que leurs vaisseaux n'allèrent jamais jusqu'à cette mer. De là vint, sans doute, l'erreur d'Hérodote, croyant que l'ambre s'exploitait dans le bassin de l'*Eridan* (Pô) (1).

Carthage recevait mille richesses que lui apportaient des caravanes traversant le Sahara en s'enfonçant jusqu'au cœur de l'Afrique. Les marchands phéniciens parcouraient également, en tous sens, les routes asiatiques, et se dirigeaient en Arabie, en Médie, dans l'Inde, en Arménie et aux mines du Caucase.

Les historiens de l'antiquité parlent constamment de *Tarsis* et d'*Ophir* comme étant des points où abordaient les navires phéniciens. Malheureusement, on ignore ce qu'ils voulaient entendre par ces deux désignations, mais l'opinion générale est que *Tarsis* serait l'Espagne, peut-être les côtes armoricaines et même les îles Sorlingues ; *Ophir* les rives du golfe Persique, les îles Bahrein, et peut-être, l'Inde mystérieuse.

Jusqu'au moment où les Grecs répandirent l'usage de

(1) « Les Venètes, à l'extrémité de la Cisalpine, écrit M. Duruy, vivaient des produits de leurs exploitations, et entre autres : l'ambre jaune qu'ils tiraient de la Baltique et qu'ils allaient vendre en Grèce et en Sicile. » (*Hist. des Romains*, t. I, p. XLVIII, Préface).

la monnaie, vers 4 ou 5 siècles avant Jésus-Christ, le commerce des Phéniciens se fit par échanges. En Espagne, en Gaule, en Grande-Bretagne, ils commencèrent d'abord par porter les objets de première nécessité : les poteries, les armes grossières, les étoffes, les verroteries, en échange de l'or, de l'argent, de l'étain et des produits naturels de ces pays. Ils cachèrent tant qu'ils purent leurs procédés, et aussi les pays où ils se procuraient les métaux précieux, l'ivoire, l'ambre, etc. Ils récoltaient l'argent dans le sud de l'Espagne, d'après Diodore de Sicile, et l'étain, en Sardaigne, en Espagne, en Armorique, dans la Cornouaille et les îles Cassitérides (Sorlingues), en échange de verroteries ou autres objets. Tous les peuples de l'antiquité, égyptiens, chaldéens, assyriens, grecs d'Europe et d'Asie, faisaient une consommation énorme de bronze, et aucun ne possédait l'étain.

Comme nous le disions plus haut, si les Phéniciens ne furent pas les inventeurs du verre ; ils en furent incontestablement les importateurs et les vulgarisateurs ; ils firent en cette matière de délicieuses petites choses. Ils empruntèrent aux égyptiens et aux assyriens l'art d'employer comme émail la matière vitrifiable.

Le géographe *Scylax* nous apprend, que les marchands phéniciens exportaient des objets en pâte vitreuse, c'est-à-dire des *perles* et des *grains de collier*, jusqu'au delà des colonnes d'Hercule.

Nous citerons, comme un des principaux monuments phéniciens en pâte vitreuse, le collier de *Tharros*, en Sardaigne. Il est formé d'une quarantaine de grains, de deux cylindres, de quatre têtes de taureaux et d'un grand masque grotesque de Pygmée (*Musée du Louvre*). Ils ornèrent leur verrerie de bandes de couleur qui étaient produites par des fils de verre coloré, appliqués sur la pâte encore

molle et recuite avec elle. Une autre branche d'industrie où ils étaient passés maîtres était la fabrication des objets en *ivoire*. Ils se procuraient facilement par leurs caravanes et leurs vaisseaux la matière première. Comme on le voit, en outre de leur industrie étendue, les Phéniciens eurent pendant de longs siècles le monopole de la fabrication du verre ; sans, toutefois, en être les premiers inventeurs. Tacite et Josèphe, en outre de Pline, vantent les merveilleuses propriétés du sable de Bélus. Le verre que fabriquaient les Phéniciens était plus pur et plus clair que celui de l'Égypte. Ils savaient, comme les Égyptiens, qu'ils surpassaient même, fabriquer les fausses gemmes, en pâte vitreuse colorée ; imitant la pierre précieuse à s'y méprendre ; de là, la réputation des manufactures de Tyr et de Sidon. Lucien dit du teint d'une belle jeune fille qu'il est plus diaphane que le verre de Sidon(1).

Sidon fut le centre de la fabrication du verre phénicien depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à l'époque romaine. A Tyr, on a retrouvé, cependant, des restes d'anciens fourneaux et des scories, des verreries, etc., tout cela attestant qu'en ce lieu il se trouvait des ateliers de verreries (2).

Les Phéniciens furent donc les importateurs de la civilisation et des arts asiatiques en Gaule, aussi bien que dans les autres contrées occidentales. Leur âpreté au gain fut, en quelque sorte, heureuse pour les peuples qu'ils visitèrent, puisqu'elle développa, par les échanges et le commerce, l'industrie, les arts et le goût artistique. Le Celte, profondément observateur, ne perdit rien de ce qu'il

(1) LUCIEN, *Amores*, ch. XXVI.

(2) L'antiquité connaissait le verre soufflé, moulé et coulé. Le moulage en plein avec simple pression produisait des *grains de collier* et autres, en relief ou en creux.

vit et de ce qu'il entendit. Aussi, insensiblement, la fabrication du verre s'étendit d'abord en Italie, en Espagne et dans les Gaules.

Cependant, tous les peuples de l'antiquité avaient à la fois la haine et la crainte de cette Phénicie qui leur était devenue indispensable, et que le prophète Isaïe caractérise si bien en l'appelant « la foire des nations ».

Le prophète Ezéchiel, dans son chapitre xxvii, trace en traits vigoureux l'étendue du commerce des Phéniciens et leurs richesses, faisant un tableau exact des relations et des sources de l'opulence des Phéniciens, il s'écrie :

« Les Carthaginois trafiquaient avec vous, en vous apportant toutes sortes de richesses, et remplissant vos marchés d'argent, de fer, d'étain et de plomb. »

Plus loin : « Les Syriens ont été engagés dans votre trafic, à cause de la multitude de vos ouvrages ; et, ils ont exposé en vente dans vos marchés des perles, de la pourpre, de petits écussons, du fin lin, de la soie, et toutes sortes de marchandises précieuses. » — « Saba et Réema (1), venaient de même vendre et acheter avec vous ; et, ils exposaient dans vos marchés tous les plus excellents parfums, les pierres précieuses et l'or. »

Et, enfin : « O Tyr ! qui, par votre commerce sur la mer avez comblé de biens tant de nations différentes ; qui, par la multitude de vos richesses et par l'abondance de vos peuples, avez enrichi les rois de la terre, etc. (2). »

Les Phéniciens ont été les facteurs, par les objets qu'ils colportaient, des grandes et antiques civilisations égyptiennes et asiatiques, en Occident, et particulièrement, en

(1) Marchands du Sud de l'Arabie, Inde.

(2) Bible, traduction du R. P. DE CARRIÈRES ; édition de M. l'abbé DRIoux, docteur en théologie, Paris, Berche et Tralin.

Gaule. Ils ont fondé de nombreuses colonies, des comptoirs le long du littoral languedocien et provençal, et s'avancèrent ensuite sur les mers orageuses de l'Occident, longeant l'Espagne, puis la Gaule, ils atteignirent l'île d'Albion, et, peut-être, quoique cela ne soit pas notre avis, la péninsule Cimbrique, où ils auraient recueilli les perles d'ambre, « ces larmes des filles du Soleil pleurant la mort de Phaéton, leur frère (1). »

Les Phéniciens en échangeant toutes ces perles multicolores, produits de leur industrie, flattèrent d'abord le besoin de s'orner inné chez les peuples, et propagèrent ainsi le culte voué à la parure miroitante, aux antiques grains de collier talismans. Eux-mêmes, n'étaient-ils pas adorateurs des pierres, et ne portaient-ils pas tous, des talismans? En effet, le mot *bétyle* (2) désigne en langue phénicienne, toutes les pierres sacrées que le peuple dressait, adorait ou portait en guise d'*amulettes*. La représentation la plus vive que les Phéniciens eurent jamais de leurs divinités était une pierre, généralement sous la forme de *colonne* ou de *cône*. Ce culte des pierres subsista très tard, et jusqu'à l'époque de la domination romaine.

#### § IV. — *Les pierres et les grains de colliers talismans chez les Juifs.*

Les Juifs, comme les Phéniciens, dressèrent des pieux grossiers, symbole de la force mâle, sous les bocages d'Astarté (3). Les Israélites érigèrent des pierres et les entourèrent de respect. La Bible, du reste, en fait foi. Tel ce

(1) APOLLONIUS, *Argonaut.*, IV, 610.

(2) Bétyle. de *Béth-el* « maison d'El », maison de Dieu.

(3) Un pieu fiché en terre, grossier symbole phallique, suffisait pour évoquer l'idée d'*Aschéra* et consacrer un bocage (culte d'Astarté).

passage : « Jacob se levant de grand matin, prit la pierre qui lui avait servi d'oreiller; la plaça debout comme un pilier, et versa de l'huile sur son sommet (1). » Et, cet autre lorsqu'il est dit que Josué « prit une grande pierre et qu'il l'éleva sous un chêne qui était près du sanctuaire du Seigneur », en disant qu'elle serait un *témoignage* pour les Juifs (2). Il est encore bon d'ajouter que la Circoncision se pratiquait, dans un temps où le bronze et le fer étaient depuis longtemps connus des Israélites, à l'aide de couteaux en pierres de silex. Nous pourrions citer bien d'autres exemples tirés de la Bible.

Les Juifs aimèrent la parure et portèrent comme les autres peuples des perles talismans consacrées. A Jérusalem, M. Sauley a trouvé, des objets de parure en pâte vitreuse, dans les tombeaux des rois, mais ceux-là ne remontaient qu'à la période *Gréco-romaine* (3).

L'éphod du grand-prêtre Aaron était orné de douze pierres précieuses sur lesquelles Béséléel, de la tribu de Juda, avait gravé les noms des douze tribus, et l'on croyait que ces gemmes sacrées rayonnaient ou s'obscurcissaient suivant que Jéhovah exauçait ou rejetait les prières du grand-prêtre (4).

Le prophète Isaïe, du reste, montre combien était grand l'amour de la parure et du luxe de toute sorte, quand il s'écrie en parlant des vaniteuses filles de Sion :

« Parce que les filles de Sion se sont élevées d'orgueil, qu'elles ont marché la tête haute, en faisant des signes des yeux et des gestes; qu'elles ont mesuré tous leurs pas et étudié toutes leurs démarches.

(1) Bible, *Genèse*, XXVIII, 18.

(2) Bible, *Josué*, XXIV, 26.

(3) La *Genèse* rapporte que ce fut un des signes de distinction donné à Joseph par le roi Pharaon.

(4) E. BABELON, *La gravure en pierres fines*, p. 70.

« Le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion, il arrachera tous leurs cheveux.

« En ce jour-là, le Seigneur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants d'or ;

« Leurs colliers, leurs filets de perles, leurs bracelets, leurs coiffes ;

« Leurs rubans de cheveux, leurs jarretières, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfums, leurs pendants d'oreilles ;

« Leurs bagues, leurs pierreries qui pendent sur le front ;

« Leurs robes magnifiques, leurs écharpes, leur beau linge et leurs poinçons ;

« Leurs miroirs, leurs chemises de grand prix, leurs bandeaux et leurs habillements légers (1). »

§ V. — *Les parures et les colliers talismans Gréco-Pélasgiques.*

Dans l'Iliade, le commerce se faisait aussi par échanges et, là encore, on retrouve les mêmes habitudes et les mêmes objets. Homère parle de l'ivoire précieux qui venait de *bien loin dans le Sud*, et de l'étain, de l'*extrême Occident* où il était exploité aux îles Cassitérides. Didon, le Troyen, portait une peau d'ours blanc qui venait des extrémités du Nord.

A Mycènes, on a trouvé de l'ambre identique à celui de la Baltique. A cette époque la piraterie n'est pas déshonorante. Polyphème dit à Ulysse : « Parcourez-vous les mers pour négocier, ou êtes-vous des pirates qui, au risque de votre vie, portez le ravage chez les étrangers? (2) »

(1) Bible, traduction du R. P. DE CARRIÈRES; *édit.* de M. l'abbé DRIÛUX, *Isaïe*, chapitre III, 16 à 24.

(2) HOMÈRE, *Odyssée*, III, 72, IX, 253.

Les tombes mycènniennes mises au jour ont toutes donné les objets les plus précieux et les plus charmantes parures. Les grains de collier abondent, et quelques-uns sont de véritables bijoux décorés et travaillés avec un art des plus délicat, mêlés avec des perles, des matières les plus précieuses : cristal de roche, onyx, agate, ambre, ivoire (1). Là encore, car ces tombeaux sont antérieurs à l'époque dite homérique, on voit, sans peine, l'influence orientale colportée par les Phéniciens chez les Grecs primitifs, les Peslages. Ces perles, ces grains de collier sont les mêmes que ceux qui ont été retrouvés à Sidon, Tyr, Carthage, en Égypte, sur tout le littoral méditerranéen, en Espagne, en Gaule, en Grande-Bretagne et qui, aujourd'hui encore, sont conservés précieusement par les habitants du Morbihan, descendants des Celto-Armoricains.

Un des plus beaux bijoux étrusco-grecs du musée du Louvre est un diadème de femme (ou *stéphané*), où des perles en pâte de verre et des palmettes émaillées sont associées aux ornements d'or ciselé (2).

#### § VI. — *Les parures et les colliers talismans Étrusques.*

Les Étrusques, aussi bien les hommes que les femmes, aimaient à porter des colliers comme ornement, et aussi comme amulettes. L'Étrusque se faisait inhumer avec ses parures et ses grains de colliers talismans. Le bijou favori des Étrusques était la bulle, on la voit sur tous les sarcophages, en or, en argent, ou en bronze, faite de deux petites cuvettes soudées sur leurs bords.

(1) SCHLIEMANN, *Fouilles de Mycènes*.

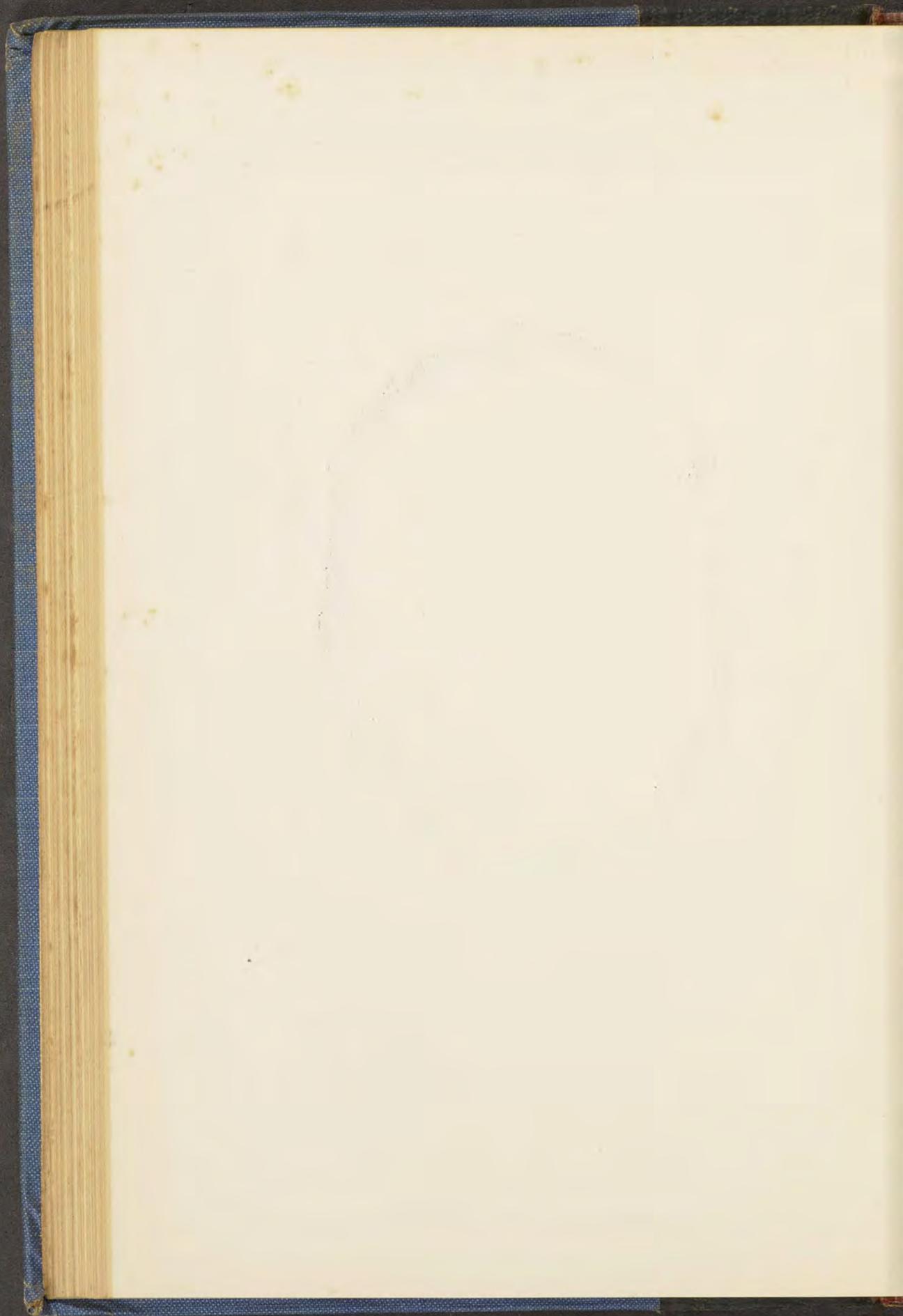
(2) *Bijoux du musée Napoléon III*, n° 1. Le diadème forme une couronne de fleurs, faite de marguerites et d'autres fleurs plus petites avec des feuillages en aigrettes. Ce diadème est admirable et d'un travail exquis.

## COLLIER MÉGALITHIQUE DE L'HINDOUSTAN



Collier formé de perles de différentes natures : agates, jaspes, cornalines, lapis-lazuli, améthystes, topazes, cristaux de roche, pâtes vitreuses avec ou sans émaux, verres, etc., trouvé dans un tumulus à Sankessa, district de Nagpour (Hindoustan) ; d'après une photographie. — Sur plusieurs perles en verre figurent des signes astrologiques analogues à ceux des grains de collier du Morbihan.

*Récolle Rivett-Carnac. — Coll. de Limur. — (3/4 gr. nat.)*



C'était aussi, bien entendu, une amulette. Il est rare qu'un Étrusque ne porte pas, au moins, une bulle. Le nombre ordinaire est de *trois* ; on les entremêle quelquefois de perles et de pendeloques, en forme de poire allongée.

Ils portaient beaucoup « la chaîne ». Ils en ont de toutes les formes et de toutes les dimensions : chaînes à anneaux, cordons de perles, de pierres ou de pendeloques. C'est un entre-croisement sans fin, qui couvre de métal, le cou, les épaules, la poitrine et les hanches, et qui donne l'idée d'un harnachement plutôt que d'une parure (1). Ils aiment ce qui se voit et ce qui pèse ; ils sont bien les prédecesseurs des romains, grands imitateurs, n'estimant les choses qu'au poids, et toujours bouffis d'orgueil.

§ VII. — *Les grains de colliers talismans dans l'Inde.*

Les monuments mégalithiques, si nombreux dans l'Inde, donnent tout l'outillage de la pierre polie, identiquement semblable à celui que donnent les sépultures dolméniques armoricaines. Bien plus, on rencontre dans ce pays presque tous les types de l'industrie paléolithique de la Gaule.

A titre de comparaison avec les richesses des dolmens de l'Armorique, M. le comte de Limur, le très savant minéralogiste breton, exposait en 1883, lors de l'Exposition de Vannes, une magnifique et rare série de spécimens trouvés dans les dolmens de l'Inde. Il n'existe, en Europe, qu'une seule collection de même nature : celle du *British museum*, de Londres. M. de Limur venait seulement de recevoir ce précieux envoi de Calcutta, par les soins de M. Rivett-Carnac. On y remarquait des haches en diorite, absolument identiques aux types de

(1) JULES MARTHA, *Archéologie étrusque et romaine*, p. 115.

Bretagne ; des haches taillées à grands éclats, type de Saint-Acheul — ces dernières en basalte —, un marteau en diorite, cassé, laissant voir son système de perforation ; un autre marteau, également cassé, des moulages de pièces uniques, conservées dans les Indes. Une pièce fort curieuse était un collier tellement semblable aux colliers de grains d'ambre et de quartz des campagnes morbihannaises, qu'on eût pu le croire emprunté à une paroisse voisine, si son origine indienne n'était authentiquement établie.

Ce collier provient d'un tumulus fouillé à *Sankessa*, district de *Nagpour*, par M. Rivett-Carnac. Il figure, au milieu des merveilleuses collections de M. de Limur, dans une vitrine spécialement réservée aux spécimens préhistoriques de l'Hindoustan (1).

(1) Musée DE LIMUR, *hôtel de Limur*, salle n° 6, à Vannes.



LES CORNALINES ET LES LAPIS-LAZULI



1. Collier formé de perles en lapis-lazuli avec signes astrologiques gravés.

2. Collier formé de grains en cornaline et en calcédoine saphirine.

D'après une photographie et une aquarelle de l'auteur.

*Collection Henri Le Norey. — (3/4 gr nat.)*





## CHAPITRE III

### LES GOUGAD-PATERÆNNEU

ou

Les grains de Colliers-Talismans celto-armoricains  
du Morbihan (1).

I

ORIGINE. — ANCIENNETÉ. — TRADITIONS ET SUPERSTITIONS

**A**ussi loin que nous pouvons remonter, nous voyons, d'après les découvertes qui ont été faites depuis plusieurs années, et que nous avons citées, l'homme en possession de parures plus ou moins rudimentaires, et parfois finement travaillées.

Les parures, les colliers, en particulier, ont donc été de tout temps des objets favoris, qui servaient non seulement à orner le corps, mais aussi à préserver des maléfices, des maladies et des dangers, ceux qui les portaient. C'est une chose avérée et certaine dont on retrouve mille exemples dans les anciens auteurs. De nos jours même, les peuples sauvages ont conservé cette croyance, et tout le monde a entendu parler des *gris-gris*.

Un objet qui servait tout à la fois à rehausser la beauté du corps, à orner les vêtements et surtout à préserver, était un bijou bien précieux, et c'est ce qui explique, du

(1) Un mémoire extrait de ce chapitre a été présenté et lu à la 63<sup>e</sup> session du *Congrès archéologique de France* (Morlaix et Brest), le 3 juin 1896, à la séance du soir.

moins, pour quelques rares colliers conservés jusqu'à aujourd'hui par les descendants des tribus primitives armoricaines, tout le prix que donnait le Celto-Armoricain à sa merveilleuse parure, comme celui que lui donne encore de nos jours ses fils qui en ont hérité.

Le sol de l'Armorique est couvert de monuments mégalithiques, d'antiques débris, encore tout imprégnés des mœurs et des habitudes de ses premiers habitants. Dans les nombreux monuments qui ont été fouillés, on a trouvé des colliers en pierre de couleur, et, dans certaines sépultures, des grains de collier en pâte vitreuse, mélangés à d'autres grains de différente nature.

Personne n'ignore, du reste, nous en avons parlé plus haut, qu'en remontant à une époque plus rapprochée de nous les Gaulois fabriquaient des grains de collier en pâte vitreuse et émaillée, dont la recette leur avait été donnée par les Égyptiens et les Phéniciens. Antérieurement, ces derniers, habiles navigateurs, et marchands réputés, commis voyageurs inconscients en civilisation, trafiquaient sur les côtes de l'Armorique, et en échange de l'étain et autres produits du pays, livraient des perles de verre émaillées, aux couleurs vives et scintillantes, qui faisaient la joie des armoricaines d'alors, coquettes, à n'en pas douter, comme celles de nos jours.

Les Druides spéculaient sur différentes sortes de talismans qu'ils fabriquaient, et auxquels la crédulité populaire attachait un haut prix (1). Les Druidesses (2), les fées,

(1) Tibère appliqua aux druides, des lois qui les frappèrent cruellement en Gaule, il proscrivit les pratiques qui paraissaient entachées de magie ; et, comme les druides s'occupaient bien plus de sorcellerie que de science, *vates et medici*, il se trouva que les lois nouvelles les repoussèrent au milieu des forêts armoricaines où ils donnèrent librement cours à leurs pratiques religieuses. (*Lex Cornelia de sicariis et veneficiis*).

(2) En outre des druides, il y avait aussi des druidesses ; magi-

tout enveloppées de brumes mystérieuses, distribuèrent aux fidèles des amulettes, des grains de collier, qui possédaient des propriétés merveilleuses, et des flèches qui ne manquaient jamais leur but.

Encore aujourd'hui, quand on interroge le breton sur la nature et l'origine de son précieux bijou, il répond selon les régions cantonales, qu'il a été fait jadis, il y a bien longtemps, au temps des fées et des saints, soit avec des herbes, soit avec des ossements de saints, ou que ce sont des chapelets de saints.

On découvre parfois de ces grains de collier, soit dans les anciennes sépultures armoricaines, soit dans les vieilles familles morbihannaises qui se les ont transmis religieusement depuis des siècles. Les paysans bretons du Morbihan, descendants des Celto-Armoricains, auxquels ces colliers sont échus, n'ont pas cessé de les regarder comme de précieux talismans, et ils y attachent le plus haut prix. Aussi n'est-ce, véritablement, qu'au poids de l'or, et après bien des difficultés qu'on parvient à se procurer quelques grains. Il n'est pas rare de rencontrer des Bretons qui demandent depuis 50, 100, 300 et jusqu'à 3000 fr. d'un seul grain de collier. Et, bien plus nombreux, sont ceux qui ne veulent les vendre à aucun prix, préten-

ciennes redoutées. Elles aimaient à vivre sur les ilots, écueils sauvages, ballotés par la tempête. Les neuf druidesses de l'île de Sein prédisaient l'avenir, et leurs paroles apaisaient ou soulevaient les tempêtes ; elles guérissaient les maladies les plus invétérées. Comme les vestales de Rome, elles étaient vouées à une virginité perpétuelle, et étaient consacrées au culte d'une divinité gauloise. — (Ile de Sein, *Enez Sizun*, des anciens Bretons, *Sene insula* des Romains, dont *Pomponius Mela* parle au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère). — L'île de *Groix* semble avoir été également habitée par des druidesses. Le mot *Groix* paraît dériver du mot *Groas*, sorcières, et désigner un lieu habité par des magiciennes. — Le Mont Saint-Michel avait aussi son collège de druidesses.

dant même que cela leur porterait malheur, ainsi qu'à l'acquéreur. Or, ce n'est qu'après de longs pourparlers qu'on arrive à acheter des colliers qui, pour la plupart sont réputés moins bons pour guérir, et c'est là surtout la cause qui les fait vendre, ainsi que le prix toujours élevé et par là même bien tentant.

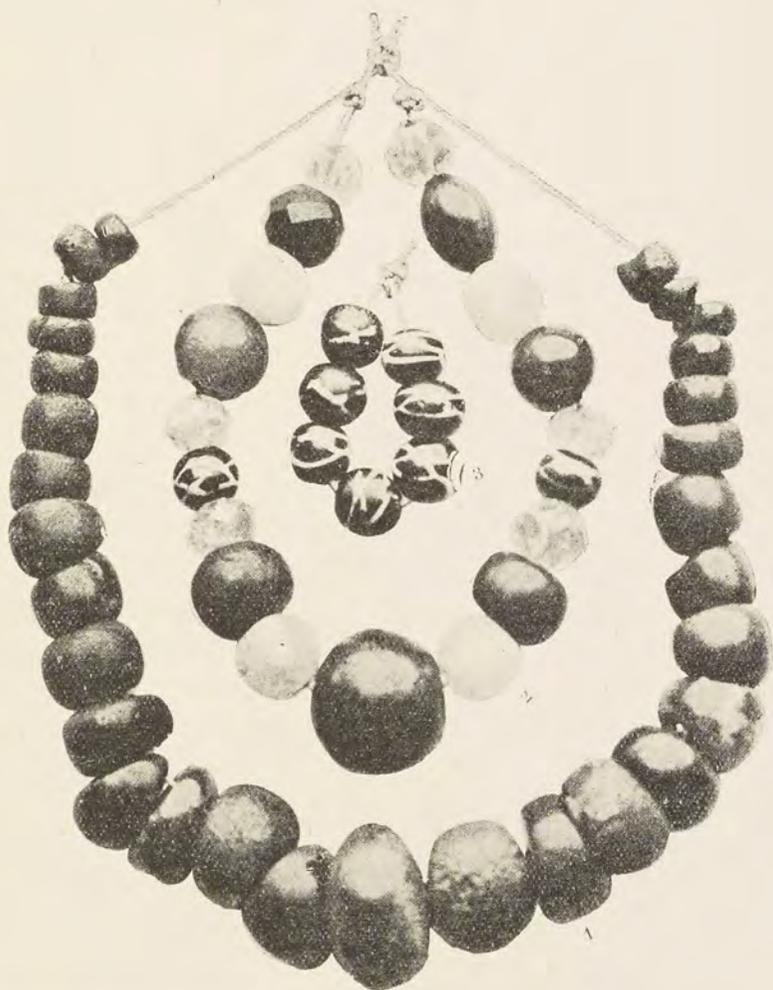
Il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, disent les vieillards, un jour de noces, dans les campagnes du pays de Vannes et de Pontivy, on voyait parfois au cou de la mariée un ornement bizarre, composé d'un certain nombre de grains multicolores, réunis en collier par un fil de chanvre. Ce collier, conservé dans la famille de temps immémorial, était passé ce jour-là au cou de la mariée, beaucoup plus dans une intention mystique que comme une parure.

A la mort du vieux breton, au moment de l'inventaire ou du partage du mobilier entre ses enfants, ce collier mystérieux apparaissait comme la pièce la plus importante de l'héritage. Chacun l'ambitionnait dans sa part. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, d'après des titres de partage, ce n'était pas trop de deux beaux bœufs, pour établir la balance égale avec les lots qui en étaient privés ; et, encore, celui auquel il échouait s'estimait-il le plus favorisé. « Aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, écrit M. Le Norcy, on devenait acquéreur de quelques perles en renom, moyennant l'échange d'une ou deux paires de grains(1). » Et plus loin : « Une demande d'achat jette une sorte de stupeur chez le paysan. Mais, s'écrient les propriétaires, ces objets ne se vendent pas ; ce sont des chapelets de saints, c'est un sacrilège de s'en défaire pour de l'argent(2). »

(1) Pairée, mesure de la ville de Vannes et de ses environs, pesant de 235 à 240 livres. — (Note de M. LE NORCY).

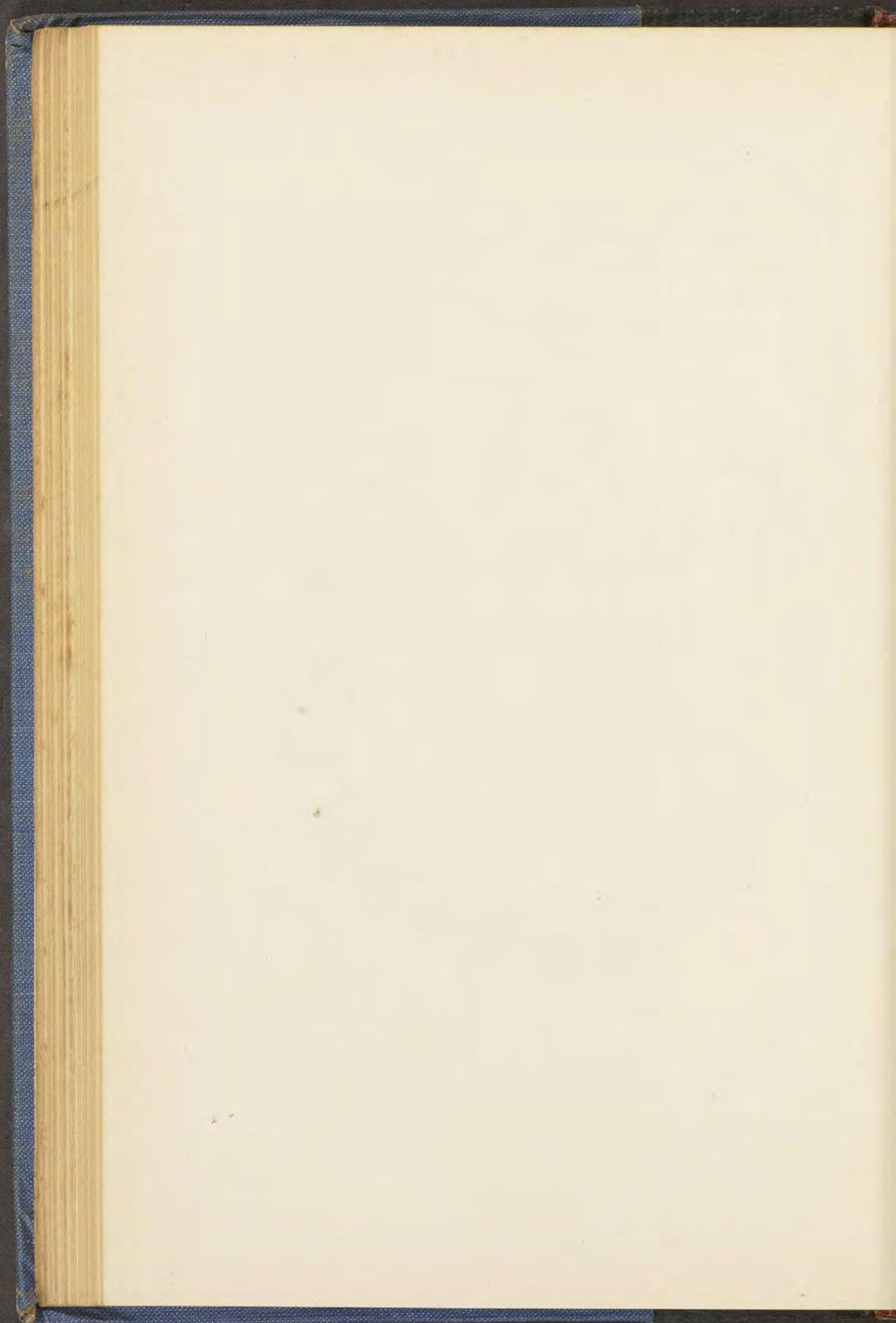
(2) HENRI LE NORCY, *Colliers celtiques, origine, histoire et superstitions*, p. 9.

AMBRE — PIERRE — PATES VITREUSES



1. Collier d'ambre rouge et jaune. — 2. Collier formé de grains en cristal de roche, verre, pâte émaillée, agate, opale, avec signes astrologiques gravés (*croissants*), ambre, etc. — 3. Collier en pâte vitrifiée brune à émail blanc. — D'après une photographie.

*Coll. Arneau de la Grancière. — 3/4 gr. nat.)*



Le plus souvent, le collier talisman restait la propriété de l'aîné à charge de le prêter à ses frères et sœurs. Parfois, il restait propriété indivise, ou bien, mais plus rarement, on l'égrenait, et les ayants droit s'en partageaient les grains. Il arrivait aussi que le vieux breton, qui avait reçu ce gage de bonheur des mains de ses aïeux, et l'avait porté religieusement toute sa vie, ne voulait plus s'en séparer, et, à son lit de mort, on l'entendait recommander à ses proches de le déposer près de lui dans la tombe. C'est que ce collier, héritage sacré, était un talisman mystérieux, et qui dit talisman, dit un objet doué d'une puissance indéfinie et toute pleine de mystères.

Nous connaissons certains possesseurs de collier qui les prêtent ou les louent — mais cela plus rarement (1) — aux personnes malades, pendant toute l'année, chacun attendant son tour. C'est que, ces colliers talismans guérissent la fièvre, les maux de gorge, les yeux, le catarrhe, les coups, rendent le lait aux nourrices, font sortir les dents des enfants, conjurent les sorts, et bien autre chose. Certaine perle dans le collier a une grande renommée, et il arrive fréquemment de voir de braves gens, venir de plus de huit ou dix lieues pour se procurer le précieux talisman qui doit certainement les guérir. Quelques-uns de ces grains ne sont efficaces que si les malades, invoquant quelques saints particulier du pays, font une « neuvaine ». Ces derniers colliers sont plus rares et inaccessibles aux collectionneurs.

D'après John Evans, nous avons vu que des perles de ce genre servent également d'amulettes en Angleterre

(1) « Un pauvre malheureux sans ressources arrive parfois à se créer une petite rente de 20 à 50 fr. par an, grâce à une légère rétribution provenant de la location momentanée de ces talismans. » (H. LE NORCY, *Colliers celtiques*, p. 9).

contre les maladies des bestiaux, et d'autres maux. — Jusqu'où n'allait pas la confiance de ces âmes naïves ! On nous a rapporté qu'on s'en servait autrefois, même pour la guérison des bestiaux malades ou ensorcelés ! Cette dernière pratique est aujourd'hui entièrement perdue.

Avant de porter le collier, toujours composé d'un nombre impair de grains soit : 1, 3, 5, 7 ou 9, parfois davantage, le malade a le soin de défaire le collier, et d'enfiler les grains, en plaçant, à dessein, la pierre qui a le plus de vertu au milieu, sur trois fils de chanvre n'ayant encore jamais servi. Après cette opération, il ne manque pas de passer neuf fois le collier, en tournant, dans la flamme du foyer, à l'encontre du soleil ; puis, il le met à son cou, et le garde pendant neuf jours.

« Ces colliers, dit M. Le Norcy, possèdent souvent un grain bien plus gros que les autres, on l'appelle « la mère. » Ne pas perdre de vue, ajoute M. Le Norcy, que ces talismans, sont continuellement en circulation dans les campagnes et dans la classe pauvre des faubourgs, tandis que les personnes lettrées n'ont aucune connaissance de ce remède d'un genre extraordinaire (1). »

« Ces colliers, dit le D<sup>r</sup> de Closmadeuc, portent un nom dans la langue celtique : *gougad-patereu*, mot à mot : gorgée de grains consacrés ; l'expression bretonne *patereu*, exprimant à la fois l'idée de perles et l'idée d'une chose religieuse. Les deux dénominations suivantes sont aussi en usage : *gordenat-patereu*, enfilée de grains ; *ruellat patereu*, cerele de grains (2). »

(1) HENRI LE NORCY, *Colliers celtiques, origine, histoire et superstitions*, p. 11.

(2) DOCTEUR DE CLOSMADÉUC, *Les Gougad-Patereu ou Colliers-Talismans de Saint-Jean-Brevelay, Bignan, Moustoirac, Locminé (Morbihan)*. — *Revue archéologique*, Décembre 1865, p. 434.

Ces curieux talismans sont désignés sous le nom de *patereu* ou *patereu catare*, surtout dans le voisinage de Pontivy, Cléguérec et Guémené-sur-Scorff. Dans le pays de Baud, de Locminé, Bubry et Vannes, ils sont appelés *paterænneu*, en parlant de plusieurs grains, et *paterænn*, quand on ne désigne qu'un seul grain. Dans la partie française du département du Morbihan, le pays *gallo* des bretons, où on en trouve également, on les appelle, tantôt *patenôtres de catare* ou simplement *catare* ou *patenôtres*. Dans le pays de Goarec (Côtes-du-Nord), on les désigne sous le nom de *pater de catarrhe*. Nous croyons devoir leur appliquer la dénomination la plus répandue, de forme plus bretonne, et aussi expliquant mieux leur but tout à la fois d'ornement sacré et mystérieux : *paterænn*, au singulier, *paterænneu*, au pluriel (1). Quant à l'expression *gougad*, (*goug*, *cou*, *gorge*, *gougad*, *gorgée*) elle n'est pas usitée dans les campagnes.

Le *Paterænneu* est un collier composé de grains de grosseur et de forme variables, les uns jaunes, les autres blancs, d'autres bigarrés. Néanmoins, les variétés ne sont pas telles qu'il n'y ait entre tous ces *paterænneu* une ressemblance et une origine similaire qui frappe.

Les grains jaunes ou de couleur ambrée, semi-opaques ou opaques, sont en ambre (*paterænneu-goularz*, grains d'ambre) ou en imitation d'ambre ; c'est-à-dire que ces derniers sont des grains d'ambre factice en verre coloré ou des composés de substances résinoïdes. Les grains d'ambre, dont la grosseur varie depuis celle d'une châtaigne jusqu'à celle d'un petit pois, sont, pour la plupart, irrégulièrement cylindriques, et présentent, le plus souvent, deux surfaces planes opposées et perforées au centre.

(1) *Dictionnaire français-celtique*, dialecte de Vannes, par M. L. A., à LEIDE, 1744.

Le conduit par où passe le fil est le plus ordinairement déformé par l'usure ; il s'élargit considérablement et s'évase vers les orifices, par suite de la pression séculaire du lien de suspension. Quand on frotte ces grains sur une étoffe de laine, ils exhalent une odeur caractéristique et développent de l'électricité. Quelques-uns sont tellement anciens, qu'on a coulé du plomb ou quelque autre matière analogue dans les brèches. Quelquefois même, pour les préserver de l'usure, on a recours à ce moyen.

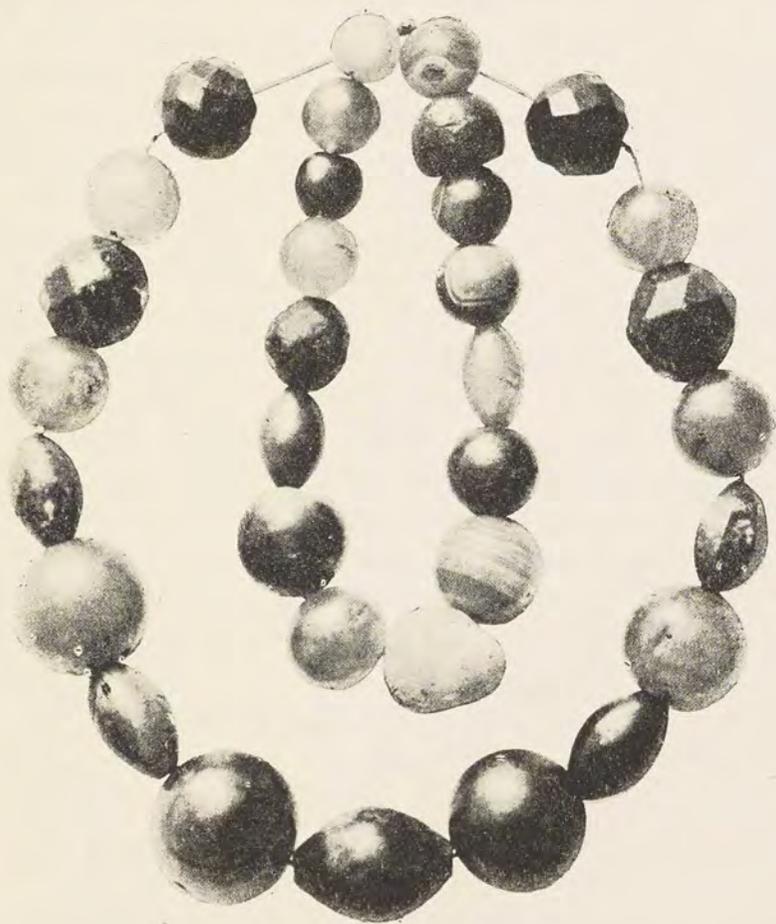
L'opinion générale est que la vertu des grains d'ambre (*goularz melen*, ambre jaune), est considérable. Ils préservent des maladies les plus graves, des morsures de vipères et de chiens enragés, des sortilèges et des malélices.

Les grains polis en pierre de couleur sont de différente nature : des quartz hyalins incolores, tel que le cristal de roche, ou colorés par suite des mélanges de matières étrangères, comme l'améthyste, le saphir, le rubis ou l'escarboucle des anciens, la topaze, l'émeraude, etc. ; des quartz compacts ou toutes les variétés de l'agate, l'onyx, la calcédoine, la cornaline ; enfin, des jaspes, des lapis-lazuli, des turquoises ou callaïs de Pline, des opales, des grenats, des jades, des serpentines ; puis, des résidus organiques ; le jais, l'ambre, etc., enfin l'ivoire (1).

Ils sont pour la plupart régulièrement sphériques, d'autres olivaires, quelques-uns d'une forme plus ou moins allongée, et taillés en prisme à facettes. La déformation des trous dont ils sont percés et l'effacement des arêtes témoignent d'un long usage et d'une haute antiquité. L'évasement plus prononcé généralement à l'un des orifices du trou, prouve une perforation laborieuse.

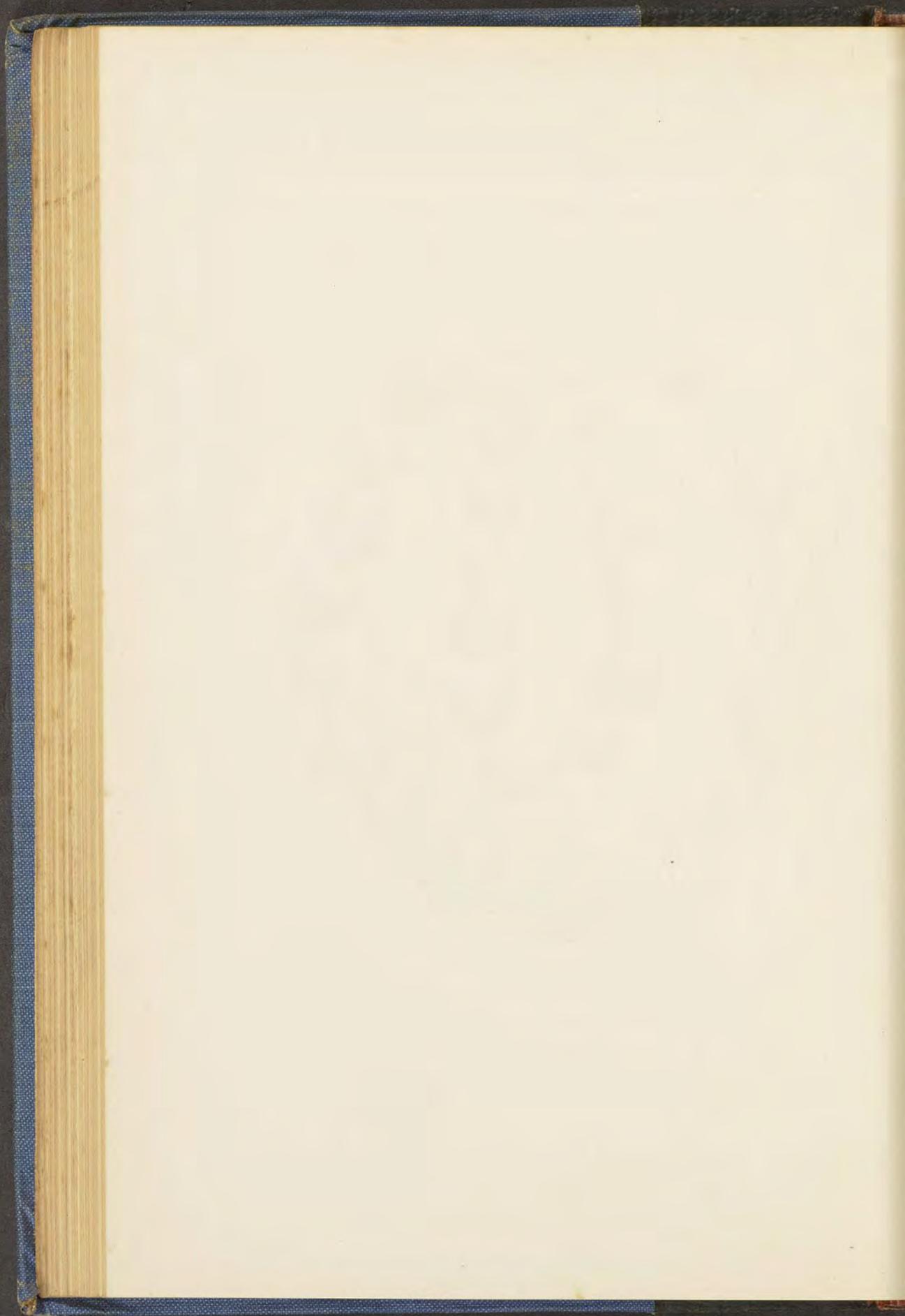
(1) Voir chapitre IV, *Matière des grains de colliers armoricains*, leur composition chimique.

LES GRAINS POLIS ET TAILLÉS EN PIERRE



Colliers en pierres de différentes natures : agates diversement colorées, arborisées, monochromes, jaspes, porphyres, etc. — D'après une photographie.

*Coll. Arceau de la Grancière. — (3/4 gr. nat.)*



Quelquefois, les trous sont bi-coniques, c'est-à-dire que le canal de perforation représente deux cônes tronqués. Certains grains sont taillés en prisme droit, en pyramide tronquée, en cylindre droit, en cône tronqué et arrondi. Tous, bien entendu, sont percés.

A ces deux espèces de grains, il faut ajouter des grains en verre blanc ou coloré, en pâte vitrifiée et émaillée. Les grains d'émail sont fréquemment sillonnés de lignes onduleuses bleues, blanches, jaunes, violettes, vertes ou rouges sur fond brun ou noir, quelquefois blanc ou doré. Ils affectent des formes bizarres ; sont parfois côtelés, allongés et le plus souvent assez régulièrement sphériques. Mentionnons encore des grains en lignite et en obsidienne. D'autres grains, en verre de couleur jaune, ayant la forme d'un cercle plat, percé dans son diamètre, sont décorés d'un émail blanc, quelque peu en relief, représentant le plus souvent des signes astrologiques.

Les grains en cristal de roche tranchent au milieu des autres. Au premier aspect, ils dénotent une industrie plus expérimentée, et, pour cette raison, donnent l'idée d'une provenance moins ancienne. Le contraire est pourtant prouvé, car, on retrouve le cristal de roche taillé en grains de collier aux époques les plus reculées. Ils sont taillés avec art en rose ou en brillant, et, sont, la plupart, d'une remarquable limpidité.

D'autres grains en verre (*paterenneu quezr*), blancs ou colorés en jaune, affectent parfois la même taille que les grains en cristal de roche. Mais, avec un peu d'habitude, on arrive à parfaitement les distinguer de ces derniers. Il est bon de noter que ces grains sont surtout réputés pour la guérison des maladies des yeux.

Le *paterenn* est aujourd'hui un talisman excessivement rare qui personnifie une coutume et des pratiques

superstitieuses qui remontent à la plus haute antiquité. Les paterenneu, transmis religieusement de génération en génération dans quelques familles privilégiées, ont subi dans le cours des siècles quelques transformations. On reconnaît facilement qu'ils sont composés de grains de différentes époques, toutes certainement lointaines, et, si les dates respectives de chacun des grains semblent s'échelonner depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à des époques relativement modernes, telle que la période romaine, à coup sûr les paterenneu correspondent, nous le répétons, avec le docteur de Closmadeuc, à des mœurs et à une coutume superstitieuse dont l'origine remonte aux premiers temps des peuplades de l'Armorique.

Les colliers talismans, tels qu'ils sont composés aujourd'hui, n'ont jamais été découverts dans les anciennes sépultures armoricaines des temps celtiques. Mais, les colliers en pierre de couleur, chacun le sait, font partie du mobilier funéraire qu'on est habitué à rencontrer dans les chambres des dolmens. Les nombreux colliers en perles de couleur recueillis dans les fouilles, sont là pour attester l'existence d'un usage identique chez les peuples armoricains primitifs. Nous-même, en avons découvert parfois, et tout dernièrement encore, deux grains absolument identiques aux paterenneu, l'un en porphyre taillé à facettes, l'autre en verre bleu, présentant l'aspect d'une framboise, tous les deux à côté d'une hache en pierre polie et d'une pendeloque également en pierre polie, appartenant à la période néolithique (1). On déposait

(1) Ces objets ont été découverts en 1894 au village de Kervenouël, en Pluguffan (Finistère), non loin d'un petit tumulus renfermant un *stone cist*. — AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, *Découverte d'un coffre de pierre à Kerinic, en Pluguffan (Finistère)*, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livraisons du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1896.

alors, comme quelquefois aujourd'hui, à côté des morts, ces colliers en jaspe, en agate, en serpentine ou en turquoise, avec ce double caractère de parure funèbre et de talisman protecteur (1). Quant aux colliers d'ambre jaune, si jusqu'ici les fouilles sous les dolmens armoricains n'en ont fait découvrir aucun, l'archéologie nous apprend que partout on en a découvert, et particulièrement dans les tumuli de la Scandinavie et sous les cairns de la Grande-Bretagne.

Donc, si les colliers des dolmens représentent une pratique superstitieuse qui a jusqu'à un certain point son analogue dans les *paterenneu*, il n'y a, nous imaginons, aucune témérité à penser que ceux-ci sont les contemporains restés aux mains des descendants des peuplades primitives, et les successeurs directs de ceux-là, sous tous les rapports semblables.

Seulement, tandis que les premiers nous sont parvenus avec leur cachet originel, tels qu'une intention pieuse les avait posés sur les dalles du tombeau, les *paterenneu* à l'usage des vivants, qui les ont passés de main en main, ont subi quelques modifications et ont, par exemple, emprunté quelques perles à la période romaine, et, peut-être, à la période mérovingienne. Quelques-uns portent même, à titre de complément, au milieu des grains d'ambre et des pierres polies, une croix de métal, souvent du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, sorte de transaction innocente opérée entre la superstition rebelle et la croyance religieuse qui défend ces talismans d'un autre âge.

L'Église fut obligée au XII<sup>e</sup> siècle, devant l'impossibilité de détruire cette pratique, comme tant d'autres, d'ad-

(1) Dr G. DE CLOSMADÉUC, *Les Gougad-Patereu ou Colliers-Talismans*. — Revue archéologique, Décembre 1865, p. 436.

mettre, en quelque sorte, ces colliers comme de vénérables reliques, et depuis ce moment ils furent tous bénits de temps en temps.

Plusieurs chapelles sont encore depositaires de colliers talismans, et le chapelain les prête aux personnes malades moyennant un gage de cinq francs au moins, qu'il leur rend, lorsqu'elles rapportent le collier. Le plus souvent, selon leurs moyens, elles offrent soit cette somme, soit une autre plus considérable ou moindre à « Madame Marie, *En Intron-Varia* » ou à « Monsieur le saint, *Eutru er sant* » titulaire du lieu.

« Il existe en outre, écrit M. le chanoine Guillotin de Corson (1), un pieux usage, assez singulier, que nous n'avons jusqu'ici rencontré qu'à Baud : à la demande de certains dévots serviteurs de Marie, le vénérable curé-doyen bénit des colliers et des bracelets composés de pierres de diverses couleurs et d'inégale grosseur ; lui seul a le droit de bénir ces objets spécialement attachés au sanctuaire de la Clarté ; on les confie, moyennant une légère caution, — cinq francs, croyons-nous — aux pèlerins qui les portent soit au cou, soit au bras, pendant un temps déterminé, neuf jours par exemple (2). Ils les rapportent ensuite et on leur rend la somme qu'ils ont déposée, à moins qu'ils ne veuillent l'offrir à Notre-Dame. Au reste, beaucoup d'habitants de Baud et des environs ont l'habitude de « s'arrêter » envers la Vierge de la Clarté, c'est-à-dire de lui verser chaque année une modique rente en argent. Quant aux pierres composant ces colliers et bracelets bénits, la plupart ressemblent singulièrement aux pendeloques et

(1) Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *Récits de Bretagne*, 2<sup>e</sup> série, p. 47, *Notre-Dame de la Clarté*, à Baud.

(2) Les habitants de la commune peuvent se procurer le collier pour quelques sous seulement.

aux pierres choisies, retrouvées souvent dans les dolmens; de sorte qu'on se demande si cet usage conservé à Notre-Dame de Baud ne remonterait pas à la plus haute antiquité. L'Église n'aurait-elle pas consacré, par une bénédiction spéciale, ces objets de toilette des peuples primitifs, regardés comme sacrés par les descendants de ces peuples lorsqu'ils les rencontrent dans les sépultures antiques, dit encore M. le chanoine de Corson, et, ne serait-ce point une seconde phase du culte des pierres, enraciné chez les Celtes comme le chêne dans le granit, mais détourné de son origine païenne au profit de l'honneur rendu au vrai Dieu?... »

La chapelle de Notre-Dame de la Clarté qui s'élève à Baud (1), près de l'église paroissiale, est, en effet, fort en renom dans tout le Morbihan. Une foule nombreuse de pèlerins y vient toute l'année demander d'être délivrés ou préservés des maux d'yeux. Le jour du pardon on y accourt de tous côtés, et les possesseurs de colliers profitent des cérémonies pour les faire bénir. Les offrandes montent chaque année à environ cinq mille francs (2).

Auprès de Pontivy, la belle chapelle de Notre-Dame de Quelven, chef-d'œuvre de style flamboyant, bâtie sur le sommet d'un mamelon escarpé, dominant de sa haute tour le pays à près de dix lieues à la ronde, conserve également un collier talisman (3).

(1) Baud, petite ville sur la ligne d'Auray à Pontivy, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontivy.

(2) Cette chapelle est surmontée d'une très belle tour, qui renferme les cloches de l'église paroissiale, veuve de son clocher. — A six kilomètres de là est la chapelle de *Saint-Adrien*, où se pratique encore le *culte de l'eau*. Deux fontaines se trouvent dans l'intérieur de la chapelle et deux autres à l'extérieur. L'origine de cette pratique remonte certainement au paganisme.

(3) Paroisse de Guern. — C'est, sans contredit, le premier pèlerinage de l'arrondissement de Pontivy; on y vient en foule aux fêtes de

Deux autres chapelles, situées dans le canton de Guémené-sur-Scorff, possèdent des colliers analogues qui sont prêtés dans les mêmes conditions ; entre autres, celle de Notre-Dame du Pénity, en la commune de Persquen (1).

Dans tout le pays des colliers talismans, on rencontre des pratiques qui remontent à la plus haute antiquité, et qui s'identifient avec les mœurs des primitifs habitants de l'Armorique. Ainsi, dans le Pèlerinage de Carmès, poème breton, de l'abbé Guillome (2), on voit une mère éplorée qui supplie « Madame Marie » de lui venir en aide, et que son fils unique, qui doit tirer au sort, ne soit pas pris pour soldat :

« J'ai fait pour mon fils tout ce que je devais. J'ai, en un lieu écarté, cueilli, pendant la nuit, du trèfle et de la verveine (3). Au bourg, un anneau d'étain (4) a été béni ; en une fontaine sainte (5), j'ai bien lavé les vêtements qu'il portera demain. »

l'Assomption (jour du pardon) et de la Nativité, le dimanche du Rosaire et le lundi de la Pentecôte, à ce point que l'église, assez spacieuse pour recevoir plusieurs milliers de personnes, ne suffit pas aux empressements de la multitude qui s'y rassemble de 10 à 15 lieues à la ronde. Il y a procession extérieure, feu de joie, etc.

(1) Cette chapelle, très renommée dans le pays, est visitée par une grande affluence surtout le dimanche d'après l'Assomption, jour du pardon. Il y a, après les offices, une procession extérieure où l'on chante un cantique en breton, et après ces actes religieux on danse jusqu'à la fin du jour.

(2) Poèmes très appréciés, en dialecte vannetais : *Livr el labourer. Géorgiques bretonnes*, par M. GUILLOME, recteur de Kergrist. Vannes, imp. de Lamarzelle, 1849.

(3) Des six plantes sacrées des Druides.

(4) Vraisemblablement une fusaiöle en plomb ou en étain, d'un type ancien, représentant les dernières traces des rouelles-amulettes de l'antiquité.

(5) Continuité du culte de l'eau et des fontaines.

« Me mes groeit eid me mab er peh e zelian :  
 « Cherret e mes melchon, ihuel var, er varlen,  
 « Doh en noz, én ul leh distro :  
 « Ér vorh ur bizeu stein zou bet beniget mat  
 « Me mes, é goeh er sant, golhet ol en dillad  
 « Peré vou arhoad ar é dro. »

« Un appui nous manquait plus fort et plus doux ; mon bâton blanc en main, me voici devant vous!... »

« Un harp e vanké d'emb nerhusoh ha dousoh :  
 « Mem bahig guen ém dorn, chetu me dirak oh!... (1). »

Il existe une commune près de Baud, possédant un grain splendide et une bague dont le chaton est tellement merveilleux qu'il suffit de la toucher pour être guéri. Les deux objets appartiennent au même propriétaire, mais on doit se procurer une autorisation du maire pour les emprunter (2). Aux environs d'Elven, c'est un vicaire, propriétaire d'un collier, qui le prête gratuitement, également dans un but de guérison (3).

Nous pourrions citer de bien nombreux cas dans le même genre, mais nous nous bornerons à ces quelques exemples. En résumé, le gougad-pateræneue, en usage seulement dans une région bien déterminée de la Bretagne, est un collier-talisman, composé de grains de diverses matières et de diverses couleurs, au nombre desquels les grains d'ambre (*goularz-melen*), les pierres polies et taillées, et les grains en pâte vitrifiée.

Puis, au milieu de ces grains multicolores qui tous

(1) ABBÉ GUILLOME, recteur de Kergrist, *Géorgiques bretonnes* (Livr el labourer), *Le Pèlerinage de Carnès* (Perhenderez Karwez), p. 224 et 225.

(2) H. LE NORCY, *Colliers celtiques*, p. 10.

(3) *Ibidem*, p. 14.

portent le cachet d'une antiquité franche, étincellent les belles perles en cristal de roche, de formes sphéroïdales, ou olivaires, toutes finement taillées en prismes à facettes, en rose ou en brillant. Ces limpides et éclatants colliers, ainsi que ceux formés de perles émaillées de diverses couleurs artistement agencées, étaient évidemment destinés à parer les blanches épaules des belles armoricaines de l'antiquité. Véritables « rivières de diamants » de ces temps primitifs, ces perles étincelantes en cristal de roche, étaient appelées à faire ressortir la beauté et la fraîcheur de la jeune fille ou de la nouvelle mariée, et à les préserver de tout mal.

Nous savons que les rois bretons du VI<sup>e</sup> siècle portaient sur la tête, même en guerre, un bandeau, diadème ou couronne, qui paraît avoir été la marque de leur dignité suprême. « Tant qu'il porta la couronne (*crone*), dit Taliésin parlant d'Owen (1), le dur tribut ne fut point payé (aux Anglo-Saxons). » Nous apprenons aussi de quelle matière était leur couronne : « Ce chef couronné, dit Aneurin, en parlant d'Owen, portait de l'*ambre* en forme de bandeau tordu autour de ses tempes ; l'ambre avait coûté cher (2). » C'est sans doute aussi d'un diadème de cette sorte qu'entend parler Liwarc'h-Hen, dans cette strophe de son élégie de Kendelann : « Il n'est pas bon qu'il ait sa chevelure ou sa selle couverte d'or, le guerrier, au milieu d'un grand engagement (3). »

Nous aurions encore mille et mille citations à faire, mais nous croyons inutile de démontrer davantage le respect et le haut prix qui, de tout temps, a été attribué à

(1) TALIESIN, *Owen*, Bardes bretons, p. 444, 445.

(2) GODODIN, *strophe 4*.

(3) LIWARC'H, *Kendelann*, Bardes bretons, p. 108-109.

ces précieux colliers-talismans, reliques certaines des temps les plus reculés.

Quant à l'origine de ces colliers-talismans et le degré d'ancienneté de chacun des grains qui les composent, les puissances mystérieuses qu'ils personnifient comme les colliers identiques de tout le monde ancien, tout est là pour prouver que la coutume qu'ils représentent remonte aux temps les plus primitifs, et, qu'en définitive, les *paterenneu* sont, pour certains grains, les contemporains, et ont succédé aux colliers en pierre de couleur, exhumés des monuments mégalithiques, et que l'origine en est donc, pour plusieurs, similaire.

Ce qu'on peut aussi affirmer c'est que les gougad-paterenneu, à grains d'ambre, sont de la même famille que les colliers d'ambre vantés par tous les auteurs anciens. Les grains en pierre polie se rattachent également aux colliers de jaspé oriental qui, au rapport de Pline, neutralisent les plus affreux poissons, lorsqu'on les suspend au cou avec un poil de cynocéphale.





## LES CELTO-ARMORICAINS

Comment les Paterænneu sont parvenus jusqu'à nous.

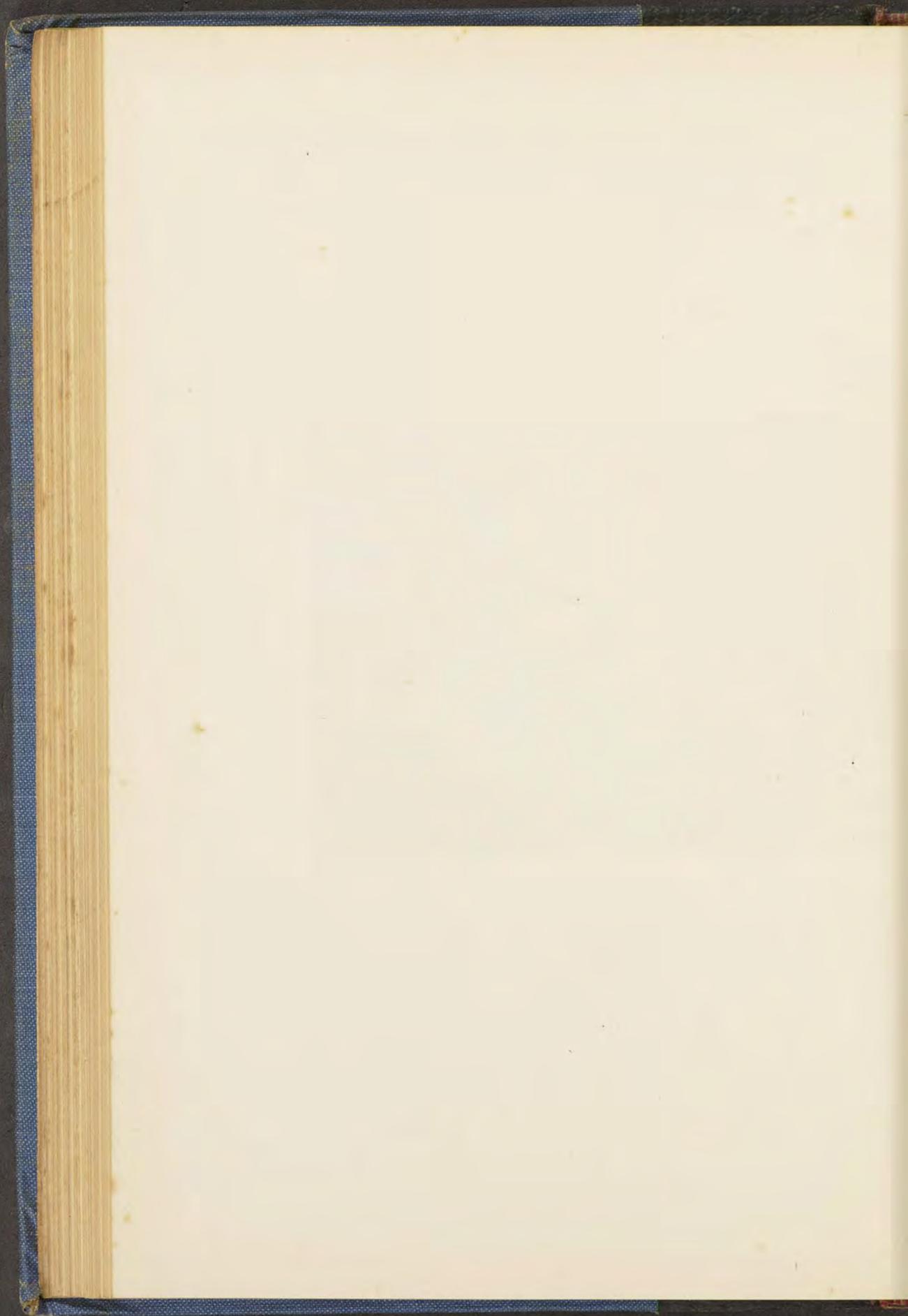
**L'**Armorique, et en particulier les rivages du Morbihan, était très habitée non seulement avant la conquête de César, mais de toute antiquité. Les innombrables monuments mégalithiques qui couvrent la contrée toute entière, prouvent des agglomérations déjà considérables, disséminées même dans les profondeurs des sombres forêts de l'intérieur et compactes sur le rivage. Tous ces monuments, quelles que soient leurs destinations sont évidemment l'œuvre de la main de l'homme, et leur présence atteste l'existence de peuplades, non seulement assez nombreuses pour l'extraction, parfois vraiment invraisemblable, et l'élévation toujours extraordinaire de ces masses imposantes de pierre, mais aussi une civilisation relativement déjà avancée. Les objets trouvés dans les dolmens, les tumuli et autres sépultures d'un âge plus rapproché de nous en sont la preuve évidente. Car, bien que nous admettions que parmi ces objets, beaucoup, les perles en pâte vitreuse émaillée, par exemple, soient d'importation phénicienne, nous pensons que les autres objets, haches (*celtæ*), grains de collier en pierre, etc., sont bien les produits de l'industrie locale, et, du reste, si beaucoup de roches employées sont exotiques et prouvent des relations commerciales avec l'Orient, par voie d'échange, beaucoup d'autres se retrouvent dans le pays.

LES CELTO-ARMORICAINS

CONTEMPORAINS



Groupe de femmes du pays de Pontivy et de Guéméné-sur-Scorff.  
Homme du pays de Pontivy ; ancien costume.  
D'après une photographie.



Nos peuplades du Morbihan se montrent à nous avec tout le développement de l'intelligence. Elles devaient avoir des notions d'arithmétique pour tailler les pierres d'après certaines proportions, toujours merveilleusement adoptées au but qu'elles se proposaient. Nous pouvons croire aussi que les Celtes, race éminemment apte à l'imitation, avaient des artistes qui copiaient les gemmes apportées chez eux par le commerce phénicien, de même qu'ils s'appliquaient dans le même temps à tailler et à polir ces admirables haches qui font la richesse des monuments armoricains, et principalement de ceux des côtes du Morbihan.

Dans les questions du mobilier préhistorique, on a beaucoup trop attribué jusqu'à présent, à l'Orient, au *Berceau de l'Humanité*, ce qui, tout simplement, provenait soit de nos régions même, soit d'un endroit plus rapproché, des objets qui, fabriqués avec des matières indigènes, étaient dus à l'industrie locale. Ce n'est pas dit, en effet, parce qu'on a recueilli à Carthage, à Tyr, à Sidon, à Korsabad, etc., des colliers formés de pierres percées ayant une forme sphéroïdale ou allongée en grains d'olive, identiquement semblables aux grains dits *paterænneu*, que tous ces derniers viennent des bords de la Méditerranée, et qu'ils n'ont pas été plutôt taillés, polis et percés par les habitants de l'Armorique, contemporains de l'époque des dolmens, de l'âge de bronze, avec des minéraux existants en Armorique ou se trouvant dans quelques endroits relativement rapprochés. Il y a cependant des exceptions à faire, et même de nombreuses. Il s'agit de minéraux inconnus à l'état naturel en Gaule et même en Europe. Or, un grand nombre de grains des *paterænneu* sont en minéraux qu'on ne trouve qu'en Orient, d'autres sont en pâte vitreuse, et ressemblent, à les confondre, avec

ceux provenant des fabriques égyptiennes et phéniciennes. Ces grains en matières étrangères, trouvés en Armorique, prouvent évidemment un commerce important, soit qu'ils aient été importés par les marchands carthaginois et échangés contre de l'étain, ou qu'ils aient été apportés en Armorique par les marins armoricains eux-mêmes, qui exportaient dès ces temps reculés les produits de leur contrée, non seulement en Grande-Bretagne, mais vraisemblablement même sur les côtes de la Méditerranée. Les deux probabilités sont, croyons-nous, acceptables, d'après ce qu'on sait de la puissance maritime des Venèto-Armoricains. L'abondance des grains de collier d'ambre ne saurait être autrement expliquée, et, écartant pour eux l'hypothèse du commerce phénicien, nous n'hésiterons pas à voir les marins proto-venètes porter l'étain, jusque sur les bords de la Scandinavie, et rapporter de ces parages le succin. Enfin, les relations entre l'Armorique et la Grande-Bretagne pendant l'âge du bronze ne peuvent être contestées. Les marins venètes sont le plus souvent cités, et les rivages de l'Est de l'Angleterre ont pu également fournir de l'ambre, la mer en rejetant dans ces parages jusqu'à *Déal*. Il est bon de remarquer que les grains d'ambre se rencontrent seulement dans les contrées où il y a des mines d'étain, telles que l'Armorique, le pays de Galles et les côtes espagnoles du nord-ouest.

Tous les faits que nous venons de rappeler concordent et démontrent amplement que des relations entre des pays plus ou moins éloignés et la Vénétie armoricaine existaient non seulement avant la campagne de César, mais à l'âge du bronze et à l'époque des dolmens. Ils permettent même de reconnaître qu'il se faisait deux sortes de commerce, l'un par mer et l'autre par terre. Les Venèto-Armoricains avaient des colonies dans la

Gaule cisalpine et dans la Grande-Bretagne, rien ne prouve qu'ils n'en avaient pas ailleurs.

Remontant plus haut, aux temps néolithiques, l'existence de dolmens dans des îles autorise à admettre que les populations de cette époque franchissaient la mer ; et dès lors, tout fait croire que les Armoricaïns de l'époque des dolmens naviguaient déjà par toutes les mers. « A l'époque des haches polies et des colliers de callaïs, dit M. Cartailhac, l'art de la navigation était sans doute développé depuis de longs siècles. Nous pouvons admettre que des pirogues, aussi belles que les océaniennes, aussi bien montées, et conduites avec autant d'audace, voguaient sur toutes les mers. Le caractère maritime des populations qui ont couvert de leurs mégalithes une partie du littoral et les îles françaises, anglaises, scandinaves, est évident, et elles connaissaient les chemins et voulaient aller toujours plus loin. »

D'autre part, les auteurs anciens parlent d'une ville située à l'embouchure de la Loire et lui donnent le nom de *Corbilo*. Ils ajoutent que c'était un des principaux comptoirs phéniciens sur les côtes de l'Atlantique (1). Par ailleurs, tout porte à croire qu'un centre de commerce important ou plutôt une place de commerce, mais non une ville, une capitale, existait vers le golfe du Morbihan, prédécesseur de Vannes. Strabon parle, en effet, des oppida des Venètes ; dans « ces maisons vastes, construites avec des planches et des claies, et terminées par un toit cintré et couvert d'un chaume épais » ils mettaient les richesses que leur procurait leur commerce maritime (2). Car, il y a

(1) On a trouvé dans les marais de Guérande une inscription phénicienne, en caractères sidoniens, sur une ardoise. C'est une nouvelle preuve de la présence des Phéniciens dans cette contrée bien avant l'ère chrétienne. (M. A. Marlin, lieutenant de vaisseau, *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1873).

(2) STRABON, livre IV, chap. IV-3 de sa *Géographie*.

tout lieu de croire que les villes de Nantes et de Vannes, ou plutôt de *Κονδισουικνον* et de *Δαριουρικον*, dont on a fait *Condivicnum* et *Dariorigum*, nommées par Ptolémée, pour la première fois, au II<sup>e</sup> siècle, sous les règnes d'Adrien (117-138), et d'Antonin (138-161), n'existaient pas lors de l'invasion de César (1). Contrairement à ce qu'il a l'habitude de faire, César n'en parle pas dans ses *Commentaires*, et si les Venètes avaient eu véritablement une vraie capitale, principal siège de leur puissance, il est probable qu'il l'eut assiégée plutôt que de tenter une bataille navale avec de frêles vaisseaux, contre des ennemis dont la supériorité dans l'art de la navigation était connue (2).

Cependant, si à cette époque les Venètes n'avaient pas une capitale, proprement dite, ils avaient, comme le dit Strabon, des oppida sur toute la côte, et César, du reste, en parle en ces termes : « La plupart des oppida de cette côte sont situés à l'extrémité de langues de terre et sur des promontoires ; ils n'offrent d'accès ni aux gens de pied, quand la mer est haute (ce qui arrive constamment deux fois en 24 heures), ni aux vaisseaux, que le reflux laisse à sec sur le sable (3). »

Les Venètes, peuple le plus puissant de toute la côte armoricaine, possédaient un grand nombre de navires sur lesquels ils trafiquaient avec la Grande-Bretagne, et surpassaient leurs voisins dans l'art de la navigation. Leur puissance n'était point dans leurs villes, mais dans leurs

(1) PTOLÉMÉE, livre II, chap. 8, de sa *Géographie*.

(2) Et comme preuve de ce que nous avançons, *César*, écrit liv. III — 12 de ses *Commentaires* : « qu'il passa une partie de l'été à assiéger des oppida le long des côtes afin de préparer à sa flotte des abris et des lieux de refuge sur cette mer vaste, ouverte, sujette à de hautes marées et presque entièrement dépourvue de ports, sur laquelle cette flotte retenue à l'embouchure de la Loire par des vents contraires avait tant de peine à naviguer. »

(3) CÉSAR, *Commentaires*, liv. III-12.

nombreux vaisseaux; parce qu'ils occupaient sur cette mer vaste et orageuse le petit nombre de ports qui s'y trouvaient; d'où ils s'élançaient pour rendre tributaires tous ceux qui y naviguaient, parce qu'ils avaient fortifié, non un *oppidum* unique, mais plusieurs *oppida* ainsi que les décrit César (1).

Les Venètes avaient donc des ports pour abriter leurs vaisseaux, des lieux fortifiés pour en défendre les abords aux troupes de terre; mais ils n'avaient pas encore de métropole: Dariorigue, que César eût eu intérêt à assiéger et à prendre. Au temps de César, Corbilo, dont parle Polybe, d'après Pythéas, mais dont Strabon regarde l'existence comme une fable, n'existait plus (2).

Dans tous les cas, Condivicnum et Dariorigum, en admettant leur existence dès cette époque, n'étaient que de simples *oppida*, comme bien d'autres, peut-être plus importants, mais non des capitales et des centres où se seraient certainement concentrées les forces des Nannètes et des Venètes, et où César aurait conduit ses légions. Si les Venètes n'avaient pas une capitale comme la plupart des peuples de la Gaule, mais seulement des *oppida* sur la côte, et, vraisemblablement un ou plusieurs *oppida* plus importants, sur le golfe du Morbihan, où était concentré leur commerce maritime, ils possédaient une civilisation déjà avancée lors de l'arrivée de César, et leurs vaisseaux avaient parcouru presque toutes les mers. Ces vaisseaux, César les décrit ainsi: « Ils ont, dit-il, la carène plus plate que les nôtres; aussi redoutent-ils moins les bas-

(1) CÉSAR, *Commentaires*, livre III, 8, 9.

(2) STRABON, *Géographie*, livre IV, l'an 14 de J.-C., ne parle ni de Dariorigum ni de Condivicnum, mais de Corbilo, place de commerce, citée par Polybe, d'après Pythéas, et qui, au dire de ce dernier, aurait existé 340 ans avant J.-C. sur la Loire, entre les Pictones et les Nannètes.

fonds et le reflux ; les proues sont très hautes et les poupes plus propres à résister aux vagues et aux tempêtes ; les navires sont tout entiers de chêne et peuvent soutenir le choc le plus rude ; les bancs, faits de poutres d'un pied d'épaisseur, sont attachés par des clous en fer de la grosseur d'un pouce ; les ancres sont retenues par des chaînes de fer au lieu de cordages ; les voiles sont de peaux molles, amincies, bien apprêtées, soit qu'ils manquent de lin ou ne sachent pas l'employer, ou plutôt qu'ils croient impossible de diriger avec nos voiles des vaisseaux aussi pesants, à travers les tempêtes et les vents impétueux de l'Océan. Dans l'action, notre seul avantage est de les surpasser en agilité et en vitesse ; du reste, ils sont bien plus en état de lutter contre les mers orageuses et contre la violence des tempêtes. Les nôtres, avec leurs éperons, ne pouvaient entamer des masses aussi solides, et la hauteur de leur construction les mettait à l'abri des traits ; aussi craignent-ils moins les écueils. Si le vent vient à s'élever, ils s'y abandonnent avec moins de périls et ne redoutent ni la tempête, ni les bas-fonds, ni, dans le reflux, les pointes et les rochers ; tous ces dangers étaient à craindre pour nous (1). »

« Ils savaient, dit encore César, que l'éperon de nos galères était impuissant ; les tours de nos vaisseaux n'étaient pas assez hautes, pour atteindre la poupe de ceux des barbares ; nos traits lancés d'en bas, seraient sans effet, tandis que les Gaulois, nous en accablent (2). »

(1) CÉSAR, *Commentaires*, liv. III, 13.

(2) *Ibidem*, livre III —, 14. *Strabon* précise la construction des navires gaulois : « Ils les construisent de bois de chêne, arbre qui croît en abondance chez eux. Ils ne joignent pas exactement les planches les unes contre les autres, mais ils y laissent des interstices, qu'ils remplissent de mousse de mer, afin que, lorsque les vaisseaux sont à sec, le bois ne se dessèche point, la mousse étant plus propre à conserver l'humidité que ne l'est le chêne qui est sec et maigre par sa nature. (STRABON, liv. IV, de sa *Géographie*).

Avec de tels vaisseaux, il n'y a rien d'étonnant que les Venètes voguaient sur toutes les mers, qu'ils allaient porter l'étain sur les côtes mêmes de la Méditerranée, en Grande-Bretagne, sur les bords de la Baltique, et qu'ils rapportaient de ces contrées les perles et minéraux orientaux et les grains d'ambre autrefois si répandus dans le Morbihan. Et cela vraisemblablement depuis des siècles.

Depuis trop longtemps, on a l'habitude, à l'exemple de César et des auteurs du moyen âge, de traiter de barbares, les populations des Gaules, d'avant la conquête. Il est bon de réhabiliter au moyen de preuves archéologiques et de documents historiques, interprétés dans leur vrai sens, ces vaillants et chevaleresques peuples, et en particulier celui de l'Armorique, qui un instant fit trembler César, le terrible conquérant.

Enfin vint l'invasion romaine et l'anéantissement des belles cités gauloises, la déroute des Venètes, l'asservissement complet des peuplades tributaires, jusqu'au jour où elles commencèrent à respirer sous le règne des Antonins. Ce fléau destructeur si violent, la civilisation raffinée qui s'en suivit, les travaux gigantesques qui se firent de toute part, se gravèrent à jamais dans la mémoire des peuples. Aujourd'hui encore, pour les populations des campagnes, tous les retranchements, tout ce qui leur paraît extraordinaire est, bien certainement, l'œuvre de César.

Dans cette bataille navale, dont la victoire semblait appartenir aux Venète-Armoricains, les éléments favorisèrent les plans de César. En effet, le calme plat qui survint tout à coup, la manœuvre des faux emmanchées détachant les vergues, telles furent les seules causes de la victoire des Romains (1).

(1) CÉSAR, *Commentaires*, liv. III, 14-15.

« A la vue d'un tel désastre, dit Dion Cassius, les soldats de la flotte barbare qui avaient survécu se tuèrent pour ne pas être pris vivants, ou s'élançèrent dans la mer afin d'y trouver la mort sous les coups des vainqueurs, en cherchant à escalader leurs vaisseaux ou de toute autre manière. Ils ne leur cédaient, ni en courage ni en audace; mais, trahis par l'immobilité de leurs vaisseaux, ils furent réduits à la dernière extrémité (1). »

Un bien petit nombre, d'après César, put regagner la terre à la faveur de la nuit (2). « Cette bataille, dit-il plus loin, mit fin à la guerre des Venètes et de tous les états maritimes de cette côte. Car toute la jeunesse et même tous les hommes d'un âge mûr, distingués par leur rang ou leur caractère, s'étaient empressés de prendre les armes : ils avaient rassemblé tout ce qu'ils avaient de vaisseaux ; et cette perte ne leur laissait aucun moyen de retraite ou de défense. Dans cette extrémité, ils remirent à César *leurs personnes et leurs biens*. César crut devoir en faire un exemple sévère, qui apprit aux barbares à respecter désormais le droit des ambassadeurs. Il fit mourir tout le Sénat et vendit les autres à l'encan (3). »

Quoi qu'il en soit, malgré la barbarie de César et de ses lieutenants, les massacres, les ventes d'esclaves, les villes détruites, l'antique race Celto-Venètes ne disparut pas

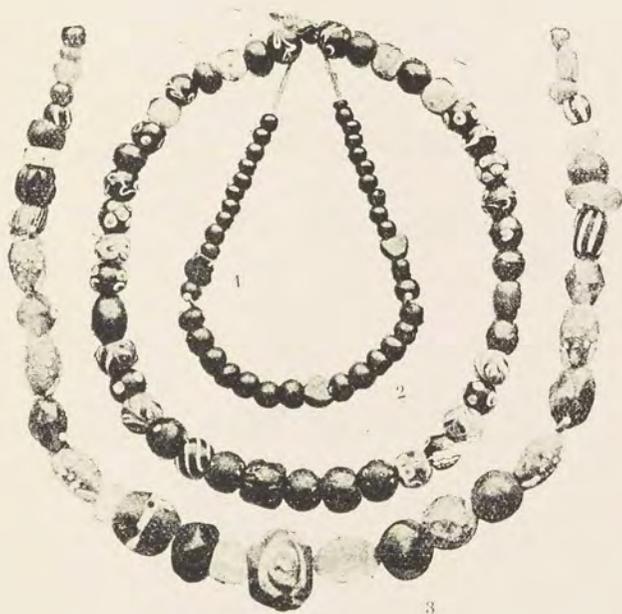
(1) DION CASSIUS, *Histoire romaine*, liv. XXXIX, 43.

(2) CÉSAR, *Commentaires*, liv. III, 15.

(3) *Ibidem*, liv. III, 16. — On sait que les Venètes avaient retenu en otage deux ambassadeurs, Velanius et Silius, envoyés par Crassus pour demander des subsistances, espérant ainsi recouvrer les otages qu'ils avaient livrés à Crassus. « Les Venètes et leurs alliés se sentaient coupables, dit César, pour avoir retenu et jeté dans les fers des députés dont le nom, chez toutes les nations, fut toujours sacré et inviolable. » Liv. III, 9. — STRABON semble dire la vérité sur cette guerre : « Les Venètes, dit-il, avaient fait leurs dispositions pour empêcher César de passer dans l'île de Bretagne, parce qu'ils étaient en possession du commerce de ce pays. » — Liv. IV, chap. IV.

LES PERLES ÉMAILLÉES EN PÂTES VITREUSES

ET AUTRES EN PIERRES FINES



1. Collier en pâte vitrifiée noire, avec grains en pâte de verre jaune.

*Coll. A. de la Grancière.*

2. Collier composé de perles en pâte vitreuse émaillée de différentes couleurs, et à dessins variés.

*Coll. Henri Le Norcy.*

3. Collier formé de perles en pâte vitrifiée de teintes variées avec émaux de couleur, et de grains d'améthyste, de grenat, de turquoise ou callaïs.

*Coll. A. de la Grancière.*

D'après une photographie.



ainsi, tant elle était vivace, et si elle ne peupla plus le rivage, elle se réfugia dans le centre du pays, dans les sombres forêts, à la suite des Druides, et conserva, malgré les efforts de la civilisation romaine, ses traditions et ses superstitions.

Trois ans après la défaite, les *Veneti* sont désignés au livre VII-75, comme ayant fourni leur quote-part dans le contingent de 6000 hommes, envoyés par les Armoriques pour soutenir Vercingétorix défendant Alésia, l'an 53, avant J.-C. (1)

Après la domination romaine, les indigènes du pays formèrent deux groupes, les uns s'assimilèrent à la nouvelle civilisation, les autres, pour s'y soustraire se réfugièrent dans le centre, où, après l'apaisement, on les laissa dans leur homogénéité. Les premiers parlèrent bientôt la langue des envahisseurs, eurent les places et devinrent dans la suite les patriciens ; les seconds, continuèrent à parler la langue de leurs aïeux, vécurent de leur culture et par là même furent les conservateurs des vieilles traditions celtiques. De ce jour, les simples villes, ou plutôt les *oppida* des Armoricains ne suffirent plus. Les mœurs de Rome, les goûts de luxe et de bien-être s'imposèrent, et toute la côte se couvrit de villas dont les fouilles ont prouvé toute la magnificence. Telles sont les causes du développement que va prendre la ville des Venètes, et que Ptolémée appellera Dariorigue, deux siècles plus tard. C'est là que siègera la magistrature romaine, qu'aboutiront sept grandes voies (2), mettant en communica-

(1) CÉSAR, *Les Commentaires sur la guerre des Gaules*.

(2) Voies de Corseul à Vannes (Corseul, dont les ruines romaines annoncent une ville importante) ; d'Angers à Vannes ; de Vannes vers Port-Louis ; de Vannes à Locmariaker ; de Rennes à Carhaix, par Castel-Noëc, en Bieuzy ; de Vannes vers Rennes ; de Nantes à Vannes. (CAYOT-DÉLANDRE, *Morbihan*, p. 99 et suivantes).

tion les principales villes de la péninsule armoricaine. Au IV<sup>e</sup> siècle on ne trouve plus trace du nom de Dario-rigue qui a fait place à celui de la cité, la *Venetia* de César, et fut dans la suite appelée Vannes, la métropole et le siège épiscopal du diocèse de Vannes.

C'est ainsi, lorsque au V<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle, et même dès le III<sup>e</sup> siècle, les Bretons de la Grande-Bretagne, chassés par les Saxons, vinrent demander une nouvelle patrie à leurs frères d'origine de l'Armorique (1), ils durent trouver le pays des Venètes transformé par la domination romaine ; les habitants des rivages et des villes, façonnés à l'idiome et aux mœurs des conquérants, tandis que l'habitant de l'intérieur avait gardé religieusement la langue des aïeux et toutes les vieilles traditions (2). Après la chute de l'Empire, les Gallo-Romains à qui le Christianisme, au moins sur une partie du territoire, avait apporté une vie nouvelle, étaient les possesseurs des cités, où ils étaient devenus les maîtres et occupèrent le littoral.

Pendant l'occupation romaine, malgré les décrets, malgré les vexations de toutes sortes, la religion druidique survécut à toutes les mythologies romaines. Les temples voués au polythéisme romain, découverts en Armorique, sont très rares et font exception. Seul, le Christianisme

(1) La facilité avec laquelle les Bretons occupèrent l'Armorique et s'y maintinrent suffit pour prouver qu'ils y trouvèrent un peuple de même race que la leur.

(2) « Auguste ouvrit à tous les sujets de l'Empire Romain le droit de cité romaine, mais à la condition de renoncer à leur ancienne religion. Bientôt tous les notables de la Gaule demandèrent à Claude le droit de briguer les magistratures romaines. Pour les obtenir, même pour solliciter la plus modeste des charges, il fallut parler l'idiome de Rome. Le latin, devenu la langue de l'armée, de l'administration et des affaires, reléqua le Celte au fond des campagnes, et avec lui, les croyances qu'il avait si longtemps exprimées. » — (VICTOR DURUY, de l'Institut, *Histoire des Romains*, t. V, p. 674.)

pouvait venir sans presque rien changer aux antiques croyances des Celtes. Les moines et les évêques, surent par la patience et une grande tolérance, gagner le cœur des Armoricaïns.

Les saints armoricains portent tous des noms celtiques. Ils surent ménager les vieilles croyances avec la nouvelle, et nous savons, d'après les anciens chroniqueurs, que ces premiers apôtres consacrèrent le peulvan des ancêtres : ils plantèrent la croix sur le menhir et bénirent les fontaines.

Les décrets des Conciles établissent, d'une manière rigoureuse, que les monuments de pierre furent en Gaule, l'objet de la vénération des peuples, au moins, jusqu'au temps de Charlemagne. Moins conciliants que les premiers apôtres armoricains, ils ordonnent, comme celui tenu à Arles en 452, que « si quelqu'un allume des flambeaux, rend un culte à des arbres, à des fontaines ou à des pierres, ou bien néglige de les détruire, il soit réputé coupable de sacrilège (1). » Des conciles assemblés à Tours (567) (2), à Tolède (681 et 692) (3), à Rouen (4) et à Nantes, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle, engagent le clergé à excommunier ceux qui exécutent devant certaines pierres, arbres ou fontaines, des actes contraires aux ordonnances de l'Église (5).

Enfin, un décret de Charlemagne, daté d'Aix-la-Chapelle, en 789, condamne absolument et exècre devant Dieu, les

(1) « Si in alicujus episcopi territorio infideles, aut faculas accendunt, aut arbores, fontes vel *saxa* venerentur, si hoc eruere neglexerit, sacrilegii reum se esse cognoscat. » — LABBE, t. IV, 1013.

(2) BALUZE, I, 518.

(3) BALUZE, VI, 1234 et 1337.

(4) BALUZE, II, 210.

(5) LABBE, t. IX, 474. — Richard dans son *Analyse des Conciles*, I, p. 646, place le concile tenu à Nantes en 658.

arbres, pierres et fontaines, auxquels des gens insensés rendent un culte (1).

Nous trouvons encore, du temps de Canut-le-Grand, un statut interdisant l'adoration barbare du soleil et de la lune, du feu, des fontaines, des pierres et de toutes sortes d'arbres et de bois (2).

Nous pourrions citer d'autres exemples ; mais il serait inutile de les multiplier : ceux qui précèdent, montrent assez que depuis Tolède, jusqu'à Aix-la-Chapelle, et depuis le départ des Romains jusqu'au X<sup>e</sup>, et probablement au XI<sup>e</sup> siècle, l'Église livra un combat continu, mais longtemps inefficace, au culte des pierres, des arbres et des fontaines. Enfin, nous savons que le respect pour les pierres résista aux interdictions réitérées des conciles, et que, de guerre lasse, à l'exemple des premiers moines, les antiques fontaines païennes furent de nouveau bénites, des sanctuaires dédiés au nouveau culte furent élevés, des croix furent gravées sur les menhirs, d'autres les dominèrent, et le collier-talisman des ancêtres, fut consacré par les prières de l'Église.

Nous ne parlerons pas du culte du feu, de l'eau, de certaines herbes, cela nous entraînerait trop loin et serait l'objet d'un long travail. Plus, peut-être, que partout ailleurs, ces pratiques sont vivantes en Bretagne et tout par-

(1) « Item de arboribus, vel petris, vel fontibus, ubi aliqui stulti luminaria, vel aliquas observationes faciunt, omnino mandamus ut iste pessimus usus et Deo execrabilis ubicumque invenitur, tollatur et destruat. » — BALUZE, I, 235.

(2) « Barbara est autem adcratio, sive qua idola (puta gentium divos) solem, lunam, ignem, profluentem, fontes, saxa, cujusque generis arboris lignum coluerunt. » — KEYSER, *Antiquitates septentrionales* (Hanoveræ, 1720). — Le même auteur cite un canon d'Edgar (967) qui tend au même but.

ticulièrement dans les cantons morbihannais. Il en est de même pour le culte des pierres (1).

Nous devons bien le reconnaître, les usages païens n'ont jamais entièrement disparu des mœurs et des esprits des habitants des campagnes morbihannaises.

Quiconque est quelque peu observateur, à plus forte raison tous les anthropologistes et les ethnographes, est frappé de l'homogénéité conservée en Bretagne, dans certaine région, s'étendant à plusieurs paroisses. Il n'y a pas que le costume qui diffère, l'idiome, etc., mais la structure anatomique, les mœurs déterminant des agglomérations de races différentes, qui n'ont pas été pour ainsi dire altérées par les mélanges. De là vient, sans doute,

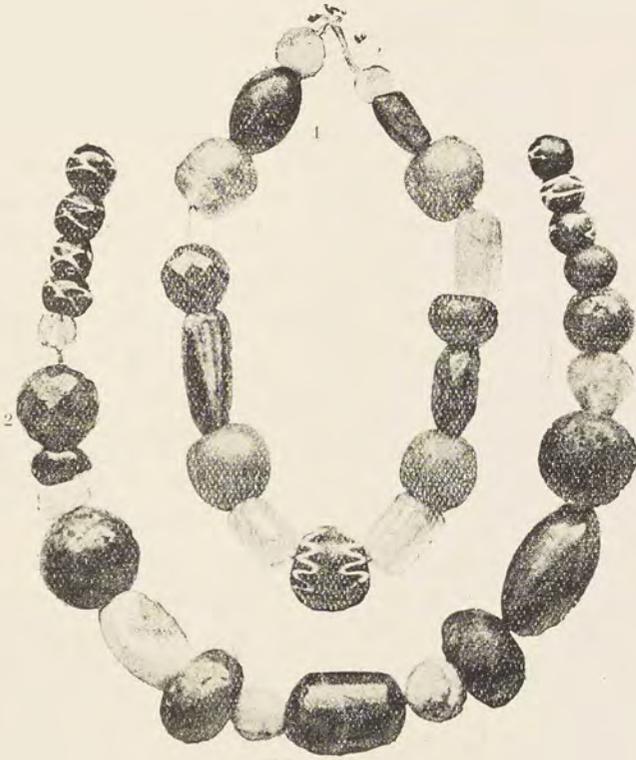
(1) Le culte du feu est général chez la plupart des peuples primitifs. Nul ne l'a plus poétisé que les Aryens. *Agni* (le feu) était pour eux le principe de toute la vie. C'était lui qui, éclatant ou caché, circulait dans l'Univers et animait toutes choses. — Nous avons vu que les colliers-talismans du Morbihan sont, avant d'être portés, passés neuf fois dans les flammes en tournant à l'encontre du soleil. Le feu de paille, est, dit-on, préférable. — Les feux de la Saint-Jean existent toujours. Toutes ces pratiques sont encore vivantes en Armorique. — Chacun considère comme mal et irrévérencieux de cracher sur le feu. Le feu et le soleil sont le plus souvent confondus dans le même culte. Le *Doué Ru* (Dieu rouge) des bas-bretons n'a, croyons-nous, pas d'autre origine et ne désigne pas le démon (*Diaul*). Jurer par le *Doué Ru* est regardé comme le principal des juréments. Nous signalerons encore un jurément très répandu en Basse-Bretagne, et considéré comme un des principaux : *Men Doué*, Dieu de pierre. Le *Men Doué* entraînerait encore à bien des réflexions. Et cet autre, mais morbihannais et seulement dans certains cantons : *Moloc'h ru* (pays de Vannes), devenu *Malorc'h ru* (pays de Pontivy-Lorient), et *Malerc'h ru* (pays d'Hennebont). Dans le pays de Guémené-sur-Scorff ce jurément n'est pas pour ainsi dire connu. Il prouve jusqu'à l'évidence, est-il besoin de le dire, des relations orientales. — Inutile de parler ici des nombreuses fontaines vouées à la vénération et qui sont l'objet d'un culte tout spécial. — Quant aux herbes recherchées par la superstition, ce sont les mêmes sept plantes sacrées des druides, savoir : le gui qui croît sur le chêne ; l'herbe d'or (une espèce de verveine) ; la jusquiame ; le samolin (le vilar barbare) ; la verveine ; la primevère et le trèfle.

les vieilles querelles de pays à pays qui, parfois, sont encore vivaces. Ces particularités sont, souvent, si accentuées qu'on se trouve en présence de populations dont l'origine ne paraît ni indigène, ni bretonne, mais plutôt vraisemblablement orientale.

Puis, au milieu des peuplades celtiques vraiment venues de la Grande-Bretagne, on retrouve le Celto-Armoricain, l'aborigène, presque intact, avec ses traditions, ses superstitions. C'est le cas des possesseurs de Colliers-Talismans, des *Gougad-Paterzenneu*, du Morbihan. On le reconnaît dans une région bien déterminée, par la structure anatomique des individus, et, aussi, par la présence des grains de collier en leur possession. De taille moyenne, plutôt petits et souvent bruns, ils sont les descendants d'une race mixte, formée de deux éléments ethniques principaux de la période néolithique, de la fin de cette période, et du début de l'âge du bronze : les petits dolichocéphales bruns (les Ibères), et les brachycéphales également bruns et petits (les Ligures), et d'un rameau ethnique aussi sorti de la grande famille Celtique : le rameau Kimrique. Maîtres du rivage et du pays avant l'invasion de César, ils se réfugièrent dans le centre déjà occupé, du reste, dès cette époque.

Comme nous l'avons vu, dans tout le monde antique, dans toutes les contrées habitées par les Celtes, on a retrouvé dans les sépultures des grains de collier absolument identiques à ceux encore possédés par les Morbihannais. Dans tous ces pays, ils ne se rencontrent que dans les antiques sépultures ; seuls, les habitants d'une région bien déterminée de l'Armorique possèdent encore ces précieux grains de collier. N'est-ce pas suffisant pour prouver l'origine Celto-Armoricaine, d'abord des habitants de cette région, puis enfin, celle des colliers-

GRAINS EN PIERRES FINES ET PERLES ÉMAILLÉES

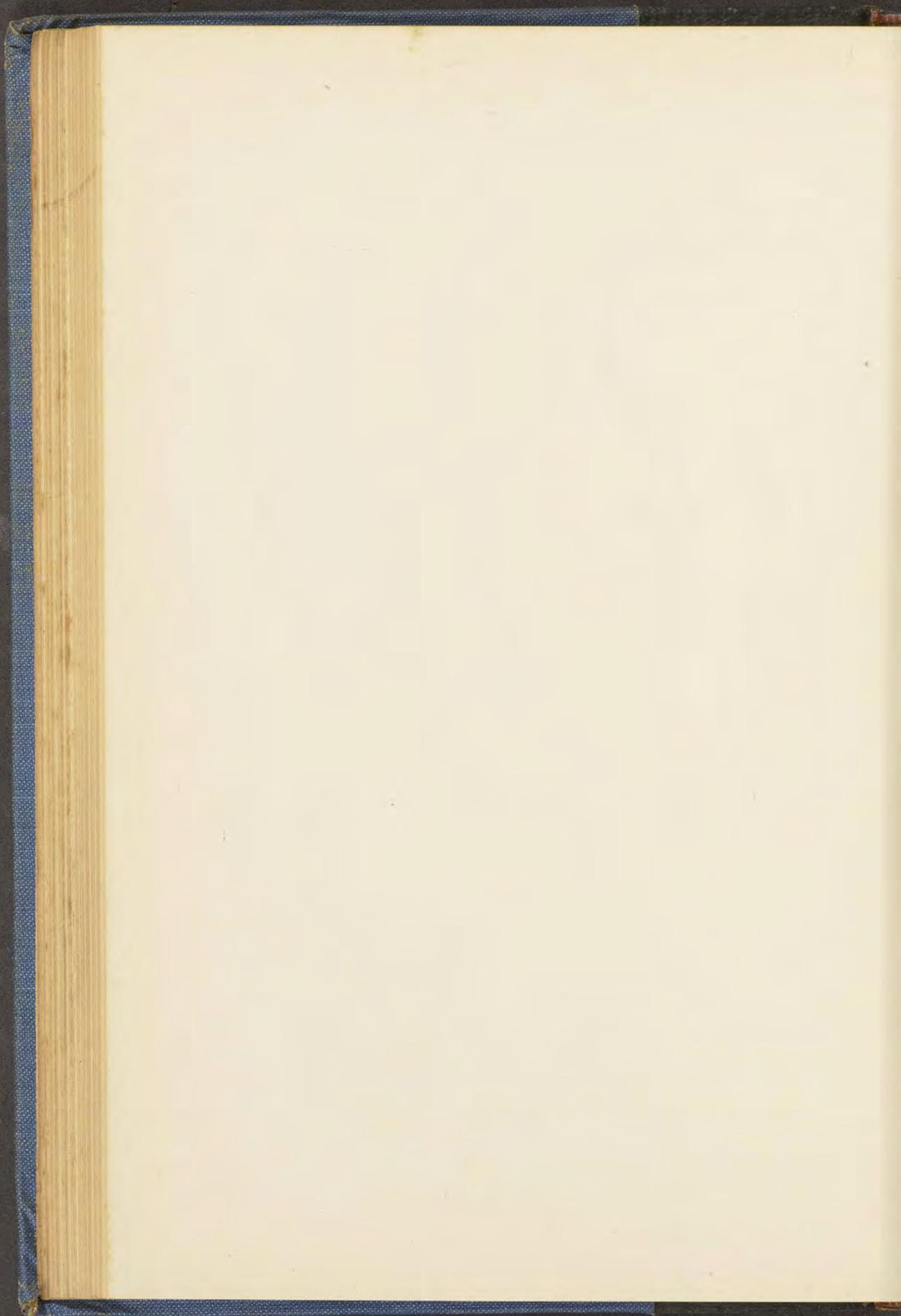


1. Collier formé de perles en cornaline, lapis-lazuli, agate, et pâte vitreuse émaillée, et verre. — Sur quelques grains en lapis-lazuli, et sur les grains cylindriques en verre blanc figurent des signes astrològiques (croissants et autres signes gravés).

2. Collier formé de grains en agates monochromes et diversement colorées, calcédoine, serpentine, lignite, porphyre et pâtes vitreuses émaillées.

D'après une photographie.

*Coll. Arneau de la Grancière.*



talismans que seuls ils possèdent au milieu des autres populations venues de la Grande-Bretagne.

En effet, on ne rencontre pas partout en Bretagne les colliers-talismans. Dans le Finistère, ils sont non seulement introuvables, mais même tout à fait inconnus (1). Dans les Côtes-du-Nord, on ne les rencontre que dans quelques communes avoisinant le Morbihan. Or, dans le Finistère, comme dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine on a retrouvé dans les monuments mégalithiques des grains de collier, de différentes natures, dont la plupart étaient absolument identiques aux grains talismans, *Paterænneu*.

Les colliers-talismans Celto-Armoricains, dits Gougad-Paterænneu, sont donc propres à la partie centrale de l'Armorique, et principalement à plusieurs cantons du Morbihan. Voici, du reste, les limites où on les rencontre : au delà de l'Ellé, le nom et même le but en est inconnu, c'est la limite extrême ; à l'ouest, le Scorff ; au nord, les Côtes-du-Nord, et, à l'est, comme point extrême la Vilaine et la moitié du département de l'Ille-et-Vilaine. On les

(1) Dans le Finistère, les grains de collier-talisman sont absolument inconnus dans les campagnes. Malgré toutes nos recherches répétées nous n'en avons pas découvert un seul, pas même dans le pays des *Bigoudens*, au Pont-l'Abbé, qui, dit-on, sont d'origine phénicienne. — On nous a présenté quelquefois d'autres talismans dont le but était le même, qui donnaient lieu aux mêmes pratiques, mais c'étaient des cailloux roulés, *non percés*, de forme naturelle, bizarre, ne ressemblant en rien aux grains talismans du Morbihan. Cependant il y a, paraît-il, à Spézet, près Carhaix, sur les confins du Morbihan, et au centre de la Bretagne, un collier analogue aux talismans en question qu'on prête également aux malades, mais c'est, nous le répétons, une exception, et ce collier provient, sans doute, d'un don, offert par quelque Morbihannais, ou a été porté par un prêtre autrefois comme une relique. — Nous signalerons également un collier, dans une chapelle de Guingamp, ayant appartenu à la duchesse Anne et gardé précieusement. On ne s'en est jamais servi comme talisman et il ne ressemble pas aux grains du Morbihan.

rencontre en plus grande quantité dans les cantons centraux du Morbihan, savoir : Saint-Jean-Brévelay, Locminé, Baud, Vannes, Pontivy, Cléguérec, Guémené-sur-Scorff une partie, et Plouay une partie. C'est entre l'Oust et l'Evel qu'on trouve les plus beaux grains d'ambre, et aussi en plus grande quantité. Les grains qu'on recueille dans l'Ille-et-Vilaine sont, généralement, moins beaux que ceux du centre du Morbihan, et ce sont surtout les grains en verre et en cristal de roche qui y dominent. Depuis longtemps, ils ne sont pas considérés dans cette région comme talismans.

D'après ce que nous avons vu, il faut conclure qu'anciennement les mêmes grains de collier étaient en usage dans toute l'Armorique, puisqu'on les rencontre dans les sépultures des derniers temps néolithiques, et pendant tout l'âge du bronze, mais qu'ils ne se retrouvent pas entre les mains des nouvelles populations, d'origine celtique également, venues de la Grande-Bretagne.

Seules, au milieu des autres, formant un groupe à part, parfaitement déterminé et limité, les populations du centre du Morbihan principalement (et en allant jusqu'au littoral, mais là ils sont plus rares aujourd'hui) sont en possession de ces précieux colliers. Or, ne faut-il pas en conclure qu'à cause de cette possession même des colliers à peu près identiques à ceux recueillis dans les monuments mégalithiques de l'Armorique en général, elles sont les descendantes des peuplades primitives de l'Armorique, d'avant l'invasion romaine, qui, maîtresses des rivages depuis l'embouchure de la Loire, étaient en relation constante avec les navigateurs phéniciens, trafiquaient elles-mêmes avec les populations de la Grande-Bretagne ; et, voguant sur leurs solides vaisseaux, allaient chercher l'ambre en échange de l'étain jusque sur les bords de la Baltique.

Ceci expliquerait la quantité de grains de verroteries identiques à ceux de Sidon, Tyr, et aussi des grains d'ambre, encore aux mains des descendants des Celto-Armoricains, des vaillants et audacieux Venètes. Le fait est intéressant et mérite qu'on s'en occupe. C'est une conjecture, mais qui nous paraît absolument vraisemblable par le fait même des remarques que nous avons exposées.

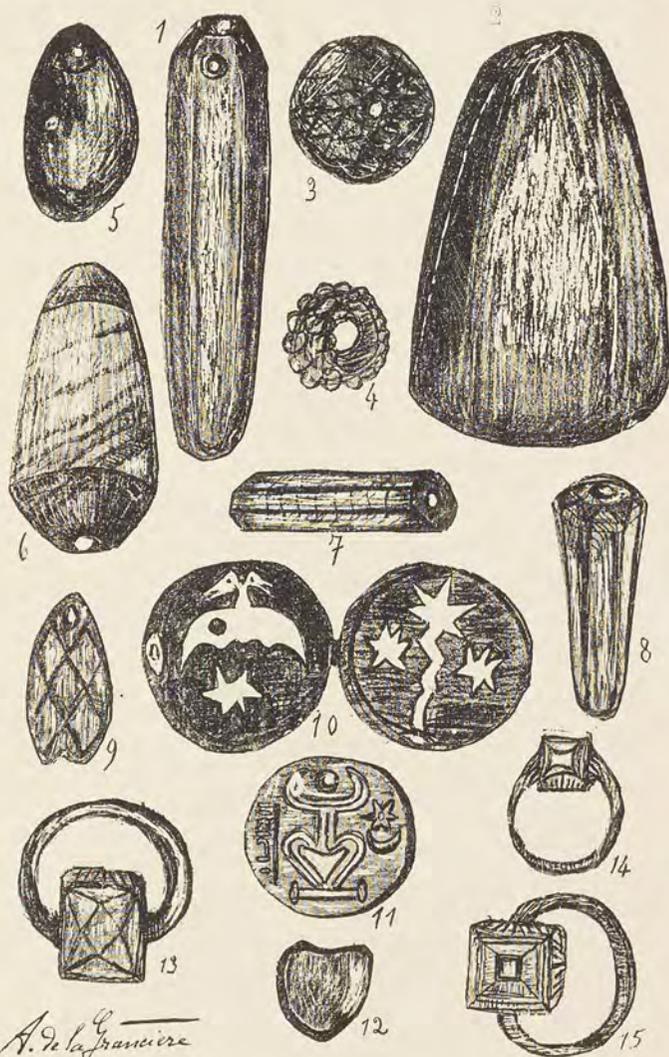
Quelques personnes prétendent, ce qui arrive effectivement quelquefois, mais c'est excessivement rare, que le collier était divisé, après la mort du père, entre les enfants. Chacun avait une partie de l'ancien, et formait un nouveau collier en ajoutant des *perles actuelles*. Ces perles nouvelles sont, dit-on, surtout en gros grains d'ambre qu'on trouve chez les pharmaciens et les herboristes, en verre de cristal et en verre de couleur. Tout ceci est absolument erroné. Jamais les paysans morbihannais ne voudraient, en ajoutant des perles neuves, enlever la vertu de leurs *pateranneu*, formés de « *perles bénies par les saints, faites d'ossements ou d'herbes.* » Pour ce qui est des colliers vendus chez les marchands de Paris, ou même de Bretagne comme colliers-talismans bretons, nous sommes bien plus défiants, et nous savons qu'il s'en fabrique tous les jours de toute pièce. C'est, du reste, ce qui arrive pour tous les objets recherchés par les collectionneurs.

D'après les rapprochements que nous avons faits, on est donc autorisé à conclure aujourd'hui que, dès les temps préhistoriques l'action lointaine des civilisations orientales s'est manifestée sur les côtes de l'Armorique, et, en particulier sur celles du Morbihan, par l'intermédiaire des Phéniciens venant dans ces parages chercher l'étain, et en échange, y déposant les verroteries. On trouve, comme nous l'avons dit, des figures et des motifs sur les

grains dont l'origine orientale ne saurait être contestée. Nous voulons parler des sujets astrologiques. « L'astrologie, dit M. de Vogüé, originaire de la Chaldée, attribuait aux planètes un rôle spécial. Les étoiles à révolutions périodiques ou errantes, étaient considérées comme des divinités de premier ordre, les unes bienfaisantes, les autres malfaisantes : elles servaient d'intermédiaires visibles entre la terre et la puissance supérieure invisible, incompréhensible, fatale, dont l'âme remplissait toute la nature, dont le siège spécial était dans les régions inaccessibles de l'empyrée, au-dessus de la zone des étoiles fixes... Certaines conjonctions d'astres étaient regardées comme très heureuses : on les représentait sur des *amulettes* pour en appliquer la vertu à ceux qui les portaient... (1) »

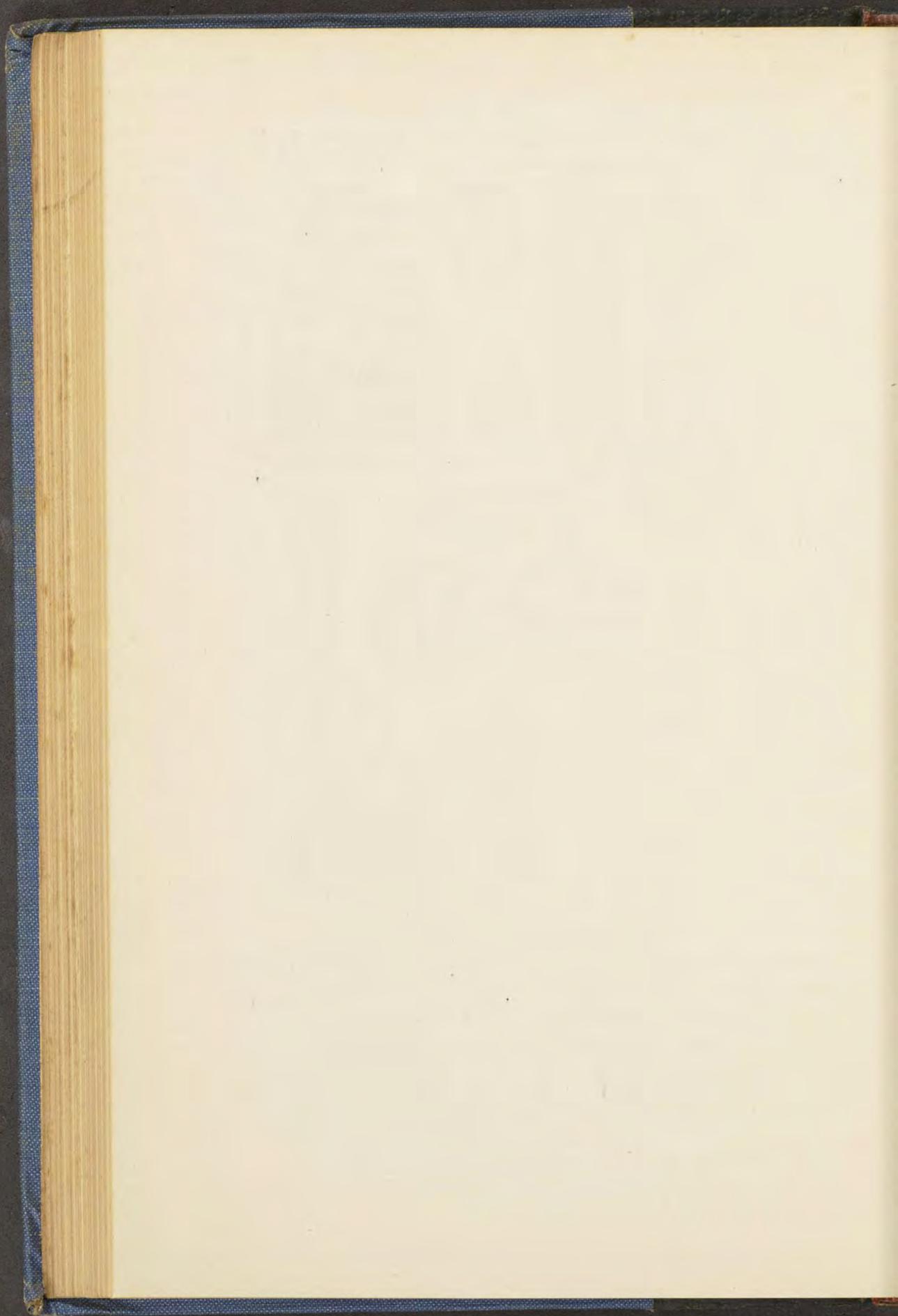
« Les Pateræneu formant les colliers celtiques, présentent un grand intérêt par suite de la variété infinie des perles qui les composent. Mais, il est, en outre, curieux de remarquer que beaucoup de ces grains portent des marques symboliques, provenant des croyances des peuples anciens. Ces perles sont, en effet, souvent ornées de cercles, de croissants et de coquilles; d'autres portent des caractères hiéroglyphiques égyptiens, tels que des grains d'enfilage plats en verre, de couleur jaune, décorés d'un émail blanc quelque peu en relief, et représentant un croissant les cornes en bas, croissant surmonté d'une double tête de bélier; au bas de la perle figure une étoile. Sur l'autre face un champ d'étoiles. Or, le croissant les cornes en bas, tel qu'il se montre à la fin du mois, exprimait symboliquement chez les Pharaons : l'idée mois; de même, une réunion d'étoiles : l'idée ciel. Les perles de

(1) COMTE DE VOGÜÉ, *Inscriptions araméennes*, p. 8b.



Les grains de collier à taille caractéristique  
et la trouvaille de Kerinic, en Pluguffan (Finistère).

1. 2. 3. 4. Pendeloque, hache et perles trouvées ensemble non loin d'un *stone-cist*, à Kerinic, en Pluguffan (Finistère). Coll. A. de la Grancière. — (Nos 1. 2.  $\frac{3}{4}$  gr. nat. — Nos 3. 4. gr. nat.) — 5. Pendeloque talisman, trouvée à Guern (Morbihan). Même collection. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 6. 7. et 8. Grains de colliers-talismans du Morbihan, à taille caractéristique, en agate et cornaline, trouvés à Baud (Morbihan). Même collection. (Gr. nat.) — 9. Pendeloque talisman en cristal de roche (colliers Morbihannais), trouvée à Bieuzy (Morbihan). Même collection. — ( $\frac{3}{4}$  gr. nat.) — 10. Grain de collier talisman plat en verre jaune avec sujets astrologiques en émail blanc. Coll. Le Norcy. — (Gr. nat.) — 11. Intaille Sassanide en cornaline, avec symbole planétaire gravé. — 12. Perle percée, en forme de cœur, en verre jaune (colliers talismans du Morbihan). Coll. A. de la Grancière. — (Gr. nat.) — 13. 14. 15. Bagues du pays de Pontivy, avec chatons, en verre coloré, imitant l'émeraude et le saphir. Coll. A. de la Grancière.



l'espèce semblent démontrer clairement l'importation égyptienne, probablement par l'intermédiaire des Phéniciens. » — (Note de M. *Le Norcy*).

Ce n'est pas le seul rapprochement indiscutable que nous trouvons entre les Venètes et les Égyptiens. Nous pouvons citer deux perles de collier, trouvées à Carnac (Morbihan), absolument semblables à un certain nombre d'autres, encore possédées par les descendants des Venèto-Armoricains. Elles sont en pâte d'émail *tricolore* : bleu, blanc, rouge, d'une exécution toute particulière. Au musée du Louvre, il y en a *une* absolument identique, dans une des vitrines de la salle civile.

Naturellement, cette influence des empires asiatiques sur l'Armorique ne fait que se développer au fur et à mesure que les relations commerciales et maritimes réciproques des Phéniciens, des Proto-Venètes et enfin des Venètes prennent une expansion plus grande, et c'est ainsi qu'on peut expliquer la quantité de grains émaillés, identiques à ceux fabriqués par les Phéniciens, qu'on ne trouve que dans le Morbihan, et aussi plusieurs particularités comme certains noms de lieux, etc.

Quant aux pierres taillées et polies en forme de grains de collier, elles sont, les unes, en matières indigènes, et par conséquent, vraisemblablement, fabriquées dans le pays ; les autres, en matières étrangères et souvent fort éloignées, ce qui suppose nécessairement le commerce d'importation des pierres fines. L'abondance des grains de collier d'ambre montre combien cette substance était recherchée (1). Elle était évidemment importée soit par les marchands Venètes qui allaient en chercher jusqu'aux rivages de la Baltique, soit par un commerce plus voisin. En

(1) Dans quelques paroisses principalement.

effet, les rivages de l'Est de l'Angleterre auraient pu en fournir ; la mer rejettant de l'ambre jusqu'à Déal. Du reste, les relations entre la France et l'Angleterre pendant l'âge du bronze ne peuvent être contestées.

L'ambre était considérée comme bien précieuse, les rois bretons s'en ceignaient le front en guise de couronnes. Un jour, dit Pline, Néron envoya avec beaucoup d'argent un chevalier romain chercher tout l'ambre qu'il pourrait trouver sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique (1).

L'étude de ces colliers-talismans, nous a fourni des renseignements d'un très grand intérêt, au point de vue des relations commerciales des populations néolithiques et de l'âge du bronze de la Gaule et de l'Armorique, avec les pays voisins et les empires asiatiques, et pour ce motif nous avons dû entrer dans de longs détails.

Si nous admettons une première invasion Celto-Néolithique, venant des plateaux de l'Asie (2), comme il y a grande probabilité, au cours même de la période néolithique ; puis une seconde invasion, celle du bronze, continuation de la première, mais plus considérable, refoulant la précédente ainsi que les populations aborigènes, en Armorique et en Grande-Bretagne, nous pouvons approximativement voir à peu près l'époque.

Cette première immigration a dû avoir lieu à une époque assez reculée, que nous ne saurions supputer, vraisemblablement, antérieurement à 3000 ans avant notre ère, date admise par plusieurs savants pour les débuts

(1) VICTOR DURUY, de l'Institut, *Histoire des Romains*, t. V, p. 599.

(2) Nous ne voulons pas dire que tous les nouveaux venus soient partis du même point. Il est évident que les différentes races de la période néolithique prouvent suffisamment que plusieurs migrations se sont produites, et qu'elles ont eu des points de départ différents.

du néolithique, mais qui nous paraît plutôt faible avec ce que l'on sait des relations et du commerce des populations de cette période. D'un autre côté, « on ne peut, dit M. le Hon, dans son volume de *l'Homme fossile en Europe*, faire remonter au-delà de trois mille cinq cents ans l'époque *maxima* où les vaisseaux tyriens s'aventurèrent jusqu'aux colonnes d'Hercule et pénétrèrent pour la première fois dans l'Océan (1). »

Or, l'âge du bronze des Proto-Helvètes a commencé, d'après ce savant, treize siècles au moins avant notre ère. D'après sir John Lubbock (2), les Phéniciens connaissaient déjà les mines de la Grande-Bretagne, et, bien sûrement, celles de l'Armorique entre 1500 et 1200 avant J.-C.

Déjà à cette époque le bronze était depuis longtemps connu en Égypte, et il est vraisemblable que le commerce était antérieur à ces dernières dates. Toutefois, nous pensons que ces dates assignées au commerce phénicien répondent favorablement aux importations des grains en pâte vitreuse, et aux premiers exemples de leur emploi en Armorique.

Nous croyons aussi approcher de la vérité en faisant remonter l'âge du bronze, au minimum, à quinze siècles environ avant notre ère pour l'Europe occidentale, et à lui donner une durée de 10 à 12 siècles en Armorique. C'est à cette époque que remonterait la plus grande partie des grains de colliers-talismans, et aussi à l'époque du fer qui remonterait, alors, au V<sup>e</sup> siècle environ avant Jésus-Christ, pour l'Armorique. Ces dates, toutes approximatives, semblent concorder avec ce que nous savons aujourd'hui sur l'emploi du bronze et du fer dans le nord

(1) LE HON, *L'Homme fossile en Europe*, p. 250. Bruxelles, 1879.

(2) *Preh. times*, p. 73.

et l'ouest de l'Europe. Bien entendu, nous ne voulons pas dire que l'usage des instruments en pierre se soit complètement perdu pendant l'âge du bronze. Il en est de même des instruments en bronze pendant l'époque du fer (1).

Les colliers en pierres vertes, les callaïs, paraissent les plus anciens, viennent ensuite les grains en serpentine, jaspe, et les grains de jais et d'ambre fort à la mode, pendant l'âge du bronze, surtout en Grande-Bretagne, ainsi que les pâtes vitrifiées phéniciennes, et les grains en cornaline, calcédoine, d'importation étrangère ; puis les grains en pierres polies et taillées, qui, croyons-nous, datent de la fin de la période du bronze et de l'âge du fer. Viennent, enfin, les grains en verre incolore ou de couleurs, ainsi que les grains en pierre, de périodes plus récentes.

Nous répéterons, à ce sujet, ce qu'écrivait M. le docteur de Closmadec en 1865 : « Aujourd'hui, les colliers auxquels je fais allusion sont rares, même dans les paroisses où ils étaient en honneur autrefois. Dans une vingtaine d'années, il n'y en aura plus. » — et plus loin : — « l'usage de ces colliers se perd chaque jour et leur souvenir se perdra également, si on oublie d'en faire mention dans les bulletins d'archéologie. Que les antiquaires se pressent ; dans quelque temps on ne pourra s'en procurer à aucun prix. »

Depuis 1865, il y a longtemps que les 20 ans sont passés, et aujourd'hui les curieux colliers dont nous venons de parler, autrefois *innombrables*, surtout dans certaines paroisses, sont devenus à peu près introuvables, car, ou ils ont été acquis par des collectionneurs

(1) Il y a, cependant, des probabilités pour croire qu'on a à peu près abandonné l'usage du bronze pour se servir exclusivement du fer vers le II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

soucieux de leur conservation, ou ils ont été perdus, ou, c'est ce qui arrive le plus fréquemment aujourd'hui, ils sont cachés soigneusement dans les familles et prêtés mystérieusement aux malades, pour éviter les demandes du collectionneur toujours avide.

L'histoire de ces précieux colliers qui sont passés de mains en mains à travers les âges, et dont nous ne sommes pas redevables à d'heureuses découvertes archéologiques, est enveloppée, sans doute, de nuages, mais la particularité de les rencontrer seulement dans une région bien déterminée, de les trouver dans les contrées voisines uniquement dans les fouilles prouve, croyons-nous, l'existence dans cette région des descendants directs des populations Celto-Américaines, et particulièrement Venètes, qui, possédant ces colliers, se sont réfugiées au centre de l'Armorique à l'époque de l'invasion romaine, et qui, depuis ce moment, ont été préservées et à l'abri des nombreuses invasions, protégées en partie par la configuration du pays.

Comme nous l'avons démontré au début de cette étude, les parures, les colliers se rencontrent toujours dans les lieux où l'homme a longtemps séjourné. De plus, les ossements percés, les coquilles, les perles, les amulettes des temps préhistoriques sont encore en usage parmi les sauvages modernes.

Les motifs qui ont inspiré le choix de ces colliers sont évidemment dus à deux causes : le besoin inné chez l'homme de chercher à se parer et celui, non moins grand, de se préserver, donc, ces colliers étaient pour la plupart des talismans, comme ils le sont encore chez les sauvages et chez les descendants des Venète-Armoricains.

Dans toutes les circonstances de la vie où l'homme, naturellement superstitieux, croyait devoir invoquer la

divinité bienfaisante, il avait recours à sa pierre talismanique à laquelle il tenait comme à la vie, et qui ne le quittait jamais. Les êtres surnaturels dont elle était la demeure mystique devenaient ses protecteurs.

Ornements et talismans, tels sont les caractères que revêtent les grains de colliers-talismans, à travers les siècles, chez tous les peuples, aussi bien dans les grands Empires de l'antique Orient, que chez les Grecs et les Romains ou au moyen âge ; nous venons de constater que ce double rôle donné aux gemmes taillées, ou aux grains de verre, remonte dans son origine essentielle jusqu'aux âges préhistoriques.

Ornements et talismans dans l'Antiquité, entre les mains des descendants des Venètes et de quelques peuples privilégiés échappés au fléau des invasions, ils ont passé de génération en génération depuis des siècles, et sont devenus uniquement des talismans précieux, investis de puissances mystérieuses, irraisonnées, mais toujours respectées, et singulièrement efficaces. Superstition dont l'origine remonte aux premiers âge de l'humanité, subsistant toujours chez les descendants des Venètes, ferme et vivace, malgré les efforts de l'Église qui est obligée de la consacrer, en quelque sorte, malgré l'instruction obligatoire, malgré tous les arguments les plus persuasifs.

Questionnez le descendant des Venètes sur son entêtement à conserver ces pratiques superstitieuses et naïves dans notre siècle positiviste, il répondra laconiquement avec le poète :

« ..... C'est un usage ancien,  
« Nos pères le faisaient .....(1) »



(1) JOSEPH ROUSSE, *Poésies bretonnes*, Le Menhir, p. 43.



## CHAPITRE IV

### MATIÈRE DES GRAINS DE COLLIERS ARMORICAINS

**N**ous avons vu que les grains de colliers-talismans polis, en pierre de couleur, sont de différentes natures. Il y a des cristaux de roche, des agates, des jaspes, des serpentines, des cornalines, des turquoises, calcédoines, etc., etc. ; des grains en matière organique ; des grains en ambre, d'autres en lignite, en jais, en obsidienne, et enfin des perles fabriquées de toutes pièces par la main de l'homme, tels que les grains de verre, ceux en pâte vitreuse, en terre émaillée, etc.

Nous croyons devoir donner quelques détails sur la nature et la composition chimique de ces différentes matières, pensant ainsi faciliter l'étude et la recherche de ces précieux grains de collier.

Les pierres siliceuses (3<sup>e</sup> classe des minéralogistes) taillées et polies se groupent en deux familles : les quartz hyalins et les quartz compactes ou amorphes (1).

(1) La 1<sup>re</sup> classe ne comprend qu'une seule pierre, le *diamant* dont le *charbon* est l'élément constituant. La seconde classe comprend tous les *corindons* à base d'*alumine* qui se distinguent entre eux seulement par leurs couleurs, dues à la présence accidentelle du peroxyde de fer ou de l'oxyde chromique, et prennent selon le cas les noms de *saphir* quand ils sont *bleus*, *rubis* quand ils sont *rouges*, *topaze* quand ils ont la teinte *jaune*, *améthyste* quand ils sont *violet*, *émeraude* quand ils sont *verts*, etc. Il y a aussi, bien entendu, le corindon blanc, ou saphir blanc non coloré.— Pline désigne sous le nom de topaze, la pierre que nous appelons péridot ; chrysolithe, ce que nous nommons topaze ; saphir, celle que nous désignons sous le nom de lapis-lazuli.

§ I. — *Quartz hyalins.*

Le *crystal de roche* (1), le quartz hyalin des minéralogistes, à base de silice, fut toujours recherché par les anciens qui, dès la plus haute antiquité, l'ont employé dans la parure et l'ont gravé. On a quelques cylindres chaldéo-assyriens en cette matière. On le recueille dans les Alpes, dans l'Inde et aussi à Madagascar. Il existe plusieurs gisements de quartz hyalin dans le Morbihan et en Bretagne.

Le quartz hyalin, naturellement incolore, prend souvent des couleurs plus ou moins vives, par des mélanges de matières étrangères, conservant parfois sa transparence, ou bien devenant opaque.

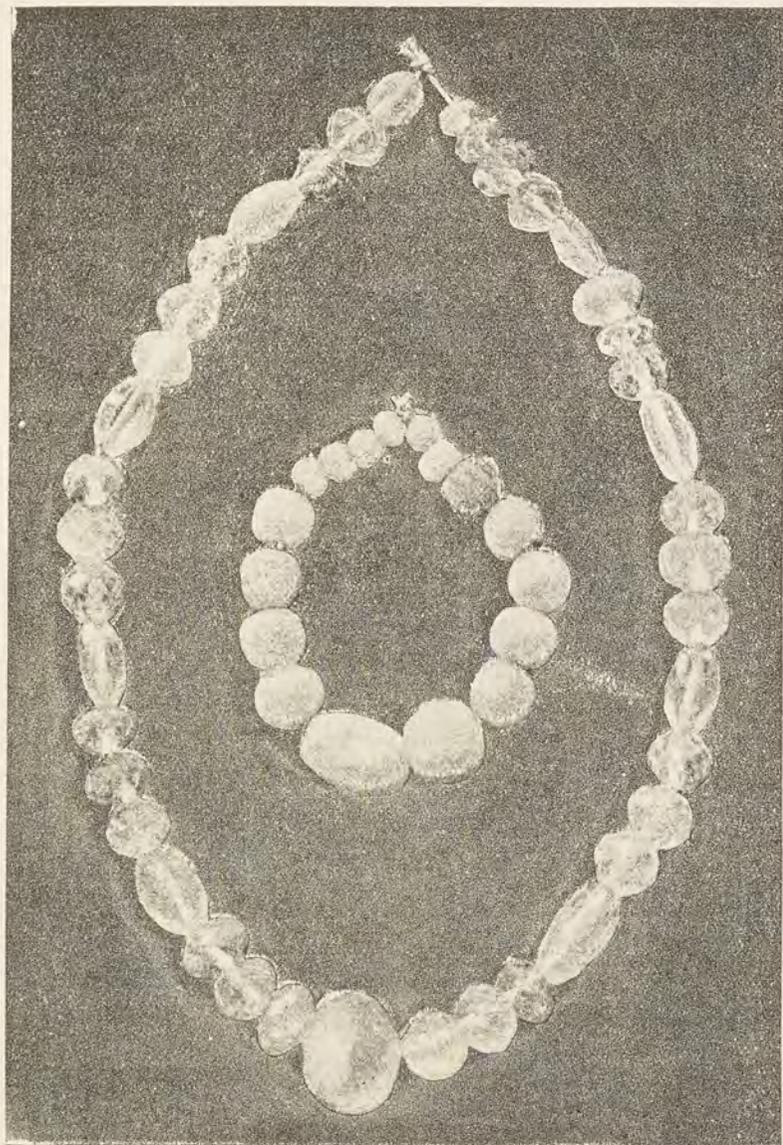
Le quartz coloré en violet par l'oxyde de manganèse forme ce qu'on appelle *améthyste*, ou *améthyste occidentale*, ce dernier qualificatif pour ne pas confondre avec le corindon de même couleur (2).

Le *saphir d'eau*, de teinte bleue, est dû au mélange d'une certaine quantité de fer et d'alumine.

Quand le quartz hyalin est coloré en rouge vif ou en rose, par l'infiltration dans sa substance du fer et du manganèse, il devient le *rubis de Bohême*, rubis du Brésil ou simplement rubis : c'est l'*escarboucle* (*scarbunculus*) des anciens; qui, d'après Pline, lui donnèrent ce nom à cause de sa ressemblance avec la flamme. Dans cette variété

(1) Le véritable cristal de roche étant fort dur, difficile à tailler, et surtout à percer, offre beaucoup de garanties. Les perles en cette matière sont généralement anciennes. — Les grains talismans en cristal de roche sont les plus communs. Nous possédons dans nos collections plus de 250 grains en cette matière, et nous connaissons plus de 400 grains répartis dans différentes collections, dont la principale est celle de M. Henri Le Norey, à Pontivy.

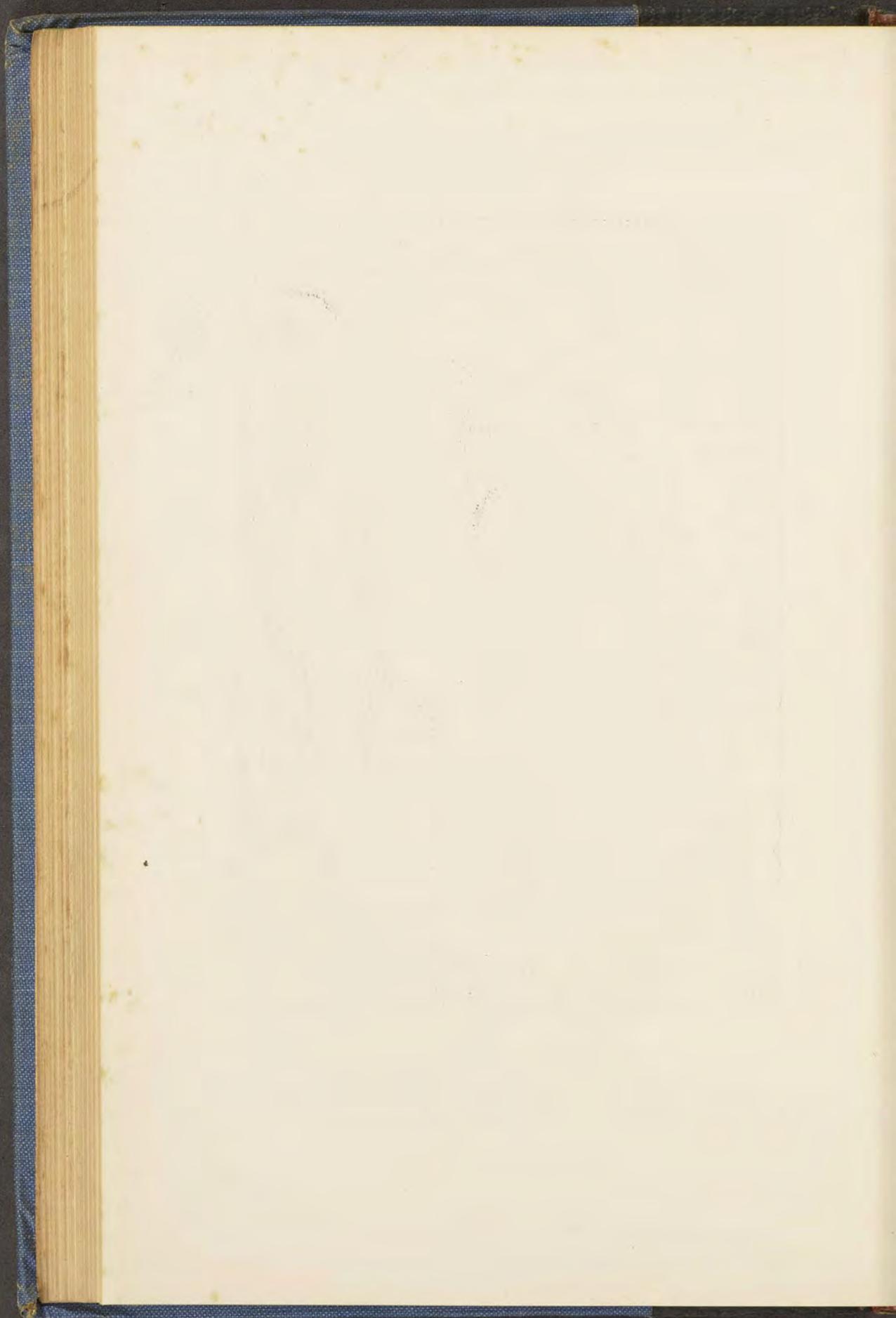
(2) Les grains en améthyste sont excessivement rares, nous en possédons cinq seulement, et nous n'en connaissons pas d'autres.



1. Collier en cristal de roche. — 2. Collier en opale avec signes astrologiques<sup>s</sup> gravés. (*Groissants* et autres signes).

D'après une photographie.

*Coll. Arvevan de la Grancière. — (1/2 gr. nat.)*



nous citerons le *rubis balais*, dans lequel un peu de bleu est mélangé au rouge; le *rubis spinelle*, rouge violacé (1). Coloré en jaune, le quartz hyalin est couramment appelé *topaze de Bohême* ou *occidentale*, toujours par rapport au corindon de même nuance. Les topazes sont les *chrysolithes* ou pierres dorées des anciens.

Il prend parfois une couleur brune, ou enfumée. C'est la *topaze enfumée* des joailliers, teinte due à une certaine quantité de substance bitumineuse (2).

Le quartz coloré en rouge violet par le peroxyde de fer est l'*hyacinthe de Compostelle* (3).

Coloré par l'oxyde de chrome, le quartz devient *émeraude*. On désigne l'émeraude proprement dite, qui est *vert d'herbe*, l'aigue-marine ou l'émeraude *vert de mer*, le *béryl* ou l'émeraude vert pomme, la *chrysolithe* ou l'émeraude jaune verdâtre. Toutes ces émeraudes, hyalines siliceuses, sont amplement fournies par l'Inde, l'Égypte, Cypre, etc. On en trouve aussi communément en France dans les pegmatites du Limousin, en Bretagne, etc. (4).

Nous citerons aussi dans les quartz asbestifères, l'*iris* ou l'*œil-de-chat* (le *leucopthalmos* de Pline), l'*aventurine*, l'*anthrax*, qui sont peu translucides. La *tourmaline* ou *lyneurium* des anciens, qui se trouve sous toutes les nuances, et est dénommée dès lors imparfaitement rubis, saphir, émeraude, péridot, etc. (5).

(1) Ces différentes pierres, surtout les saphirs bleus, sont assez rares dans les colliers-talismans, toutefois on trouve souvent des quartz colorés en rouge, les *escarboucles* des anciens.

(2) Les topazes ou chrysolithes sont assez répandues, de teinte plus ou moins jaune

(3) Le quartz ou l'hyacinthe de Compostelle est assez rare.

(4) Les émeraudes se rencontrent assez rarement.

(5) L'œil-de-chat par le chatoyement qu'il produit est, de ces différentes pierres, la plus recherchée surtout pour les maladies des yeux.

§ II. — *Quartz compacts ou amorphes.*

Les quartz compacts ou amorphes offrent, ainsi que les quartz hyalins et les corindons, des colorations variées. On désigne sous le nom d'*agates* toutes les variétés de quartz amorphe qui ont une demi-transparence; leur éclat, plutôt lithoïde que vitreux, a toujours quelque chose de gras ou de céroïde. Les agates se rencontrent sous forme de rognons ovoïdes, formés par les sédiments de la matière siliceuse. Elles font facilement feu avec le briquet. Les Orientaux les recueillaient dans les fleuves de la Perse, de l'Inde et de l'Égypte. Les Romains les récoltaient en Sicile, dans le fleuve Achates (le Drillo), qui a donné son nom à la gemme.

Les agates sont tantôt *monochromes*, comme les pierres hyalines, ou ont dans leur structure plusieurs *couches superposées* et *diversement colorées*.

L'*onyx* est une agate diversement colorée par zones ou par bandes. La *sardonix* est une variété dont les couches sont d'un blanc ivoire et d'un rouge incarnat (1).

Les *agates arborisées* sont le résultat des infiltrations de fer, de manganèse ou de bitume, et figurent dans leur matière des dessins noirs ou rouges, semblables à de petits arbrisseaux ou dendrites. Pline raconte que Pyrrhus avait pour anneau une agate arborisée qui représentait Apollon et les Muses. Ces agates étaient fort recherchées comme talismans, car les anciens croyaient y voir des figures (2).

(1) Les grains en onyx ou en sardonix se trouvent assez fréquemment.

(2) Les agates arborisées sont très répandues, et constituent l'un des principaux éléments des Gougad-Pateranneu.

Nous citerons aussi l'*agate mousseuse* (1), dont la composition donne l'image de la mousse. Pline dit que les anciens, comme les joailliers d'aujourd'hui, donnaient aux agates des nuances artificielles, en les passant dans certaines matières colorantes.

### § III. — *Les agates monochromes.*

Les agates monochromes comprennent :

La *calcédoine*, opaque ou translucide, est tantôt incolore, tantôt d'un blanc nébuleux, parfois bleuâtre : c'est alors qu'on l'appelle *calcédoine saphirine*. C'était en Égypte, en Perse, et dans plusieurs contrées de l'Afrique, que les anciens recueillaient les calcédoines (2).

La *sardoine* est une variété de calcédoine jaunâtre ou brunâtre. Comme son nom l'indique, on la récoltait dans les environs de Sardes (3).

Egalement, la *cornaline*, demi-transparente, anciennement la *corniole*, est une calcédoine rouge, de teinte plus ou moins vive (4).

Les *jaspes* différencient des agates qui sont toujours un peu translucides, par leur composition opaque et colorée de diverses matières étrangères, telles que le peroxyde de fer ou son hydrate, tantôt purs, tantôt mélangés d'argile, ou bien des silicates de couleur verte. C'est ce qui produit les jaspes rouges, jaunes, verts, noirs, blancs, ainsi que les jaspes à plusieurs couches, dits *rubanés*. Le jasper *plasma*

(1) Cette agate est assez répandue dans les colliers-talismans.

(2) Aujourd'hui elles viennent d'Islande, des Indes, et d'Oberstein, en Allemagne. Les calcédoines sont l'un des principaux appoints des colliers talismans.

(3) On trouve également des grains de collier en Sardoine.

(4) Les cornalines se rencontrent assez souvent. Il y en a de fort belles et la taille en est toute particulière : le plus souvent, une pyramide quadrangulaire tronquée.

est vert clair; l'*héliotrope* est vert foncé avec taches rouges; le jaspé, dit *caillou d'Égypte*, est brun clair (1).

L'*opale* présente plus ou moins de transparence et d'opacité. Les variétés irisées ont toujours été recherchées. Il y en a de jaunâtre, mais, le plus souvent, elle est d'un blanc laiteux et bleuâtre. Pline dit : « le feu de l'escarboucle, la pourpre éclatante de l'améthyste, le vert marin de l'émeraude, sont réunis en elle (2). »

Puis, viennent les *grenats*, souvent demi-transparents. Rouge foncé, plus ou moins (ce dernier est le *lapis carchedonius* des anciens), rouge sang, rouge vif ou rouge orangé, désigné alors sous le nom d'*hyacinthe* (3).

Nous citerons aussi la *prase*, quartz opaque, vert pré; la *chrysoprase*, demi-transparente, verte également, doit cette teinte à un silicate de nickel (4).

Le *lapis-lazuli* (vraisemblablement le *cyanus* des auteurs anciens) est une pierre argileuse, généralement bleu d'azur, très recherchée et employée dans l'antiquité (5).

#### § IV. — La Turquoise ou *callaïs* de Pline.

La turquoise (*callaïs* de Pline, qu'il signalait au-delà des *Indes*, dans le *Caucase* et la *Caramanie*) est bleu clair ou ver-

(1) Tous ces différents jaspés sont répandus dans les colliers talismans du Morbihan. Le plus commun est le rouge.

(2) Les opales sont très communes, et toutes les variétés se rencontrent.

(3) Les perles en grenat ne sont pas très communes; cependant nous en connaissons un certain nombre dans les collections, et nous en possédons nous-même, plusieurs spécimens.

(4) Ces quartz se rencontrent, mais plus rarement.

(5) Les grains en *lapis-lazuli* sont assez rares, cependant toutes les collections en possèdent, et on en rencontre de temps en temps dans les colliers talismans des campagnes.

dâtre (1). De bleu clair, elle devient plus ou moins, à la longue, vert pomme ou vert céladon. Tels sont les colliers des dolmens du Morbihan. « La couleur de cette matière, écrit M. Damour, est le vert pomme, se rapprochant du vert de l'émeraude; quelques échantillons sont comme marbrés de parties blanches et de parties bleuâtres. D'autres, sont maculés de veines et de taches brunes ou noires, par suite d'un mélange accidentel de matières argileuses. »

Il y a des gisements de turquoises en Orient, en Perse et au Mont-Sinaï. La turquoise ou callaïs existe également dans le gîte stannifère de Montbras (Creuse). Il y aurait donc tout lieu de penser, au premier abord, que les callaïs du Morbihan proviennent des mines de Montbras qui, du reste, avaient été exploitées dans l'antiquité pour le commerce du minerai d'étain. Il paraîtrait très vraisemblable que les anciens auraient recherché à Montbras, outre l'étain, la turquoise ou callaïs de Pline, comme précieux objet d'ornement; mais, comme nous le disions plus haut, nous ne partageons pas cette manière de voir, et nous croyons plutôt que la callaïs a été importée d'Orient à l'état brut. « Peut-être aussi à cette période des dolmens, écrit M. le comte de Limur, le savant minéralogiste breton, les *grains de collier* et les *pendeloques* en turquoise seraient arrivés dans nos contrées, apportés comme objets de luxe et de grand prix, des gîtes stannifères de Montbras, avec le minerai d'étain qui se montre associé à la turquoise dans ces terrains de la Creuse, à notre archipel morbihannais (peut-être bien les îles *Cassitérides des anciens*), alors le centre probable d'un commerce de grande impor-

(1) Les grains en callaïs sont excessivement rares dans les colliers pateranneu, ce n'est qu'accidentellement qu'on rencontre quelques grains isolés.

tance de ce minerai d'étain, produit de lavage des alluvions stannifères et aurifères de nos vallées de l'Oust, des côtes de Pénestein, etc. ; de Pénestein, par exemple, qui porte encore aujourd'hui son antique dénomination celtique, *Pen stein*, pointe de l'étain (1). »

C'est dans les dolmens du Morbihan qu'ont été trouvés les plus beaux colliers en callaïs, et en plus grand nombre. Ce n'est qu'accidentellement qu'on en rencontre quelques grains isolés, dans les autres parties de la Bretagne. On en a également recueilli un certain nombre de grains dans les dolmens de la Provence. On en signale aussi en Portugal, et sur la côte orientale d'Espagne.

Voici encore un passage intéressant du travail de M. de Limur, concernant les callaïs : « De même, au sujet des objets en turquoise (callaïs du vieux conteur, le bonhomme Pline, écrit-il plaisamment), il n'est nullement nécessaire, et même plus, ce serait une illusion de supposer les spécimens de nos dolmens, originaires des pays de l'Asie. La gangue seule, la *monbrasite*, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, et les échantillons qui nous ont été soumis, témoignent que ces objets : pendeloques, grains de collier, etc., ont été apportés en même temps que du minerai, au grand marché de l'étain, aux îles de l'archipel du Morbihan, alors bien plus considérables et importantes qu'elles ne le sont de nos jours. (Cela est un fait géologique qui est établi depuis des siècles et des siècles, le sol du sud, les côtes de la Bretagne s'enfoncent lentement sous les eaux). Un fait viendrait peut-être s'ajouter à nos suppositions et les confirmer, c'est que cette turquoise ou

(1) COMTE DE LIMUR, *Réponse à des questions de M. le professeur de Morlillet, touchant la présence de divers métaux dans les dolmens de Bretagne.* — Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, 1<sup>er</sup> semestre, 1893, p. 85.

callaïs, pendeloques, etc., ne se *rencontrent* guère que dans les dolmens situés entre le *Blavet* et le cours de la *Vilaine*, domaine des populations devenues les Venètes. Dans ceux du Finistère, des Côtes-du-Nord, etc., rien (1). »

§ V. — *Les agates grossières, etc. — L'ambre ou succin.*

Nous mentionnerons pour faciliter l'étude des grains morbihannais, le *plasma* de teinte verte foncée ; puis, les *agates grossières* ou *silex* dites aussi, *pierres à fusil* ; le *diorite*, les *marbres*, les *porphyres*, les *schistes* et les *basaltes* ; ainsi que les *feldspaths*, l'*obsidienne*, etc. (2). Nous citerons le *jade*, variété de feldspath, de teintes très variées, depuis le blanc jusqu'au vert foncé, légèrement translucide et d'aspect onctueux. On voit parmi l'outillage préhistorique, quantité d'objets fabriqués en jade ou en *jadéite*.

L'*hématite* est tantôt noire ou rougeâtre. La *malachite* verte, est du cuivre carbonaté. Dans l'antiquité « les plus belles hématites, dit Pline, viennent de l'Éthiopie ; l'Arabie et l'Afrique en fournissent également (3). »

Le *jais* a été très employé à la fabrication des grains de collier, il est généralement d'un très beau noir et provient du *lignite compact* (4).

L'*ambre jaune* ou succin, a surtout été recueilli sur les

(1) COMTE DE LIMUR, *Recherches sur les gisements probables des matières constitutives de certains objets en pierre trouvés dans les Monuments mégalithiques du Morbihan.* — Voir le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, deuxième semestre 1893, p. 206 et 207.

(2) Les grains de collier et les instruments en silex trouvés dans les monuments bretons, sont évidemment originaires, comme matière, de contrées voisines ou proches de la Bretagne, ou le résultat de commerce ou d'échanges. — Toutes ces différentes pierres se retrouvent dans les grains de colliers talismans.

(3) Des grains en ces différentes matières sont assez répandus.

(4) Il y a de nombreux gisements de *lignite* en France, principalement dans le Midi.

bords de la mer Baltique. Cette substance est quelquefois jaunâtre, rougeâtre ou brunâtre, tantôt transparente, tantôt opaque. On distingue, le plus ordinairement, parmi les objets ayant servi de parure, l'ambre jaune et l'ambre rouge. Cette différence est bien réelle, mais elle provient purement et simplement d'une modification physique et chimique d'une seule et même matière. L'ambre nouveau et frais est l'ambre jaune clair. Cet ambre jaune, par suite d'altération quand il vieillit à l'air, sous l'influence de certaines variations atmosphériques, subit une décomposition partielle qui lui donne une teinte plus ou moins rouge. Aussi, l'ambre rouge est beaucoup moins solide, et se brise beaucoup plus facilement que l'ambre jaune. On peut dire que la couleur rouge est pour l'ambre une espèce de patine. Cette modification de l'ambre peut guider d'une manière sérieuse, dans la reconnaissance des grains antiques, et de ceux qui le sont beaucoup moins.

Les grains de colliers-talismans, en cette matière, sont fort nombreux et ont été, nous l'avons vu, l'objet d'un réel commerce sur les côtes du Morbihan. Les marchands Venètes en ont été les principaux fournisseurs de l'antiquité (1).

Nous citerons aussi, comme ayant servi à la fabrication des grains de collier, l'*ambre gris* de l'Arabie ; les laves volcaniques, le corail, la coquille de la moule margaritifère, qui produit la nacre de perle, et différentes coquilles, que nous avons décrites précédemment (2).

(1) Les grains d'ambre sont, on peut le dire, le fond des colliers, dits Gougad-Pateranneu, cependant ils font défaut dans un grand nombre de colliers, composés exclusivement de grains en pierre ou en pâte vitreuse. Les grains d'ambre sont surtout répandus dans les cantons du Morbihan, situés entre l'*Oust* et l'*Evel*. C'est aussi là que l'on rencontre les plus beaux spécimens.

(2) L'ambre gris et les autres matières désignées, sont beaucoup plus rares. — On sait que l'*ambre gris*, substance grisâtre, musquée,

Tels sont, à peu près, tous les éléments que nous retrouvons dans la composition des grains de colliers armoricains, et, que, du reste, l'homme a toujours empruntés à la nature, pour sa parure depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

§ VI. — *Les pâtes vitreuses, les émaux et les verroteries.*

Maintenant, il convient d'ajouter à la suite de cette longue nomenclature, quelques lignes sur les pâtes vitreuses si diversement colorées, qui constituent également un élément important dans les colliers talismans du Morbihan.

Dès l'antiquité la plus reculée, on a fabriqué des pâtes de verre dont l'aspect est identique à celui des véritables pierres précieuses. Les anciens savaient appliquer des figures en pâte de verre blanchâtre sur des fonds de différentes nuances, mais le plus souvent foncé. Quant aux fausses gemmes, il suffit de lire Pline qui, mentionnant ces *gemmæ vitreæ*, dit qu'il existe à leur sujet de véritables traités didactiques, et qu'on distingue avec peine les pierres précieuses d'avec leurs imitations artificielles (1).

L'analyse chimique montre que le verre égyptien avait à peu près la même composition que le nôtre ; mais il renferme, outre la silice, la chaux, l'alumine, la soude, des quantités relativement considérables de substances

est un produit organique fourni par le cachalot, tandis que l'*ambre jaune* ou *succin*, *jaune transparent*, quand il est frais, plus ou moins *rougeâtre*, quand il est antique, est une sorte de résine fossile qu'on recueille surtout dans les sables de la Baltique.

(1) Ces grains imitant les pierres précieuses sont assez fréquents. Il n'est pas rare non plus de rencontrer, des grains en pâte de verre foncé, avec des figures appliquées le plus souvent en émail blanc.

étrangères, cuivre, oxyde de fer et de manganèse, dont on ne savait pas le débarrasser. Aussi, le verre blanc antique n'est-il presque jamais d'une teinte très pure ; il a une nuance incertaine qui tire sur le jaune ou sur le vert. Certaines pièces sont striées, et irisées quelquefois, pleines de bulles. D'autres, sont d'une homogénéité et d'une limpidité parfaite. Le verre était blanc ou coloré dans la masse.

On obtenait les verres de couleur, opaques ou transparents, en les teignant, en mêlant des oxydes métalliques aux ingrédients ordinaires, du cuivre et du cobalt pour les bleus, du cuivre pour les verts, du manganèse pour les violets et pour les bruns, du fer pour les jaunes, du plomb ou de l'étain pour les blancs.

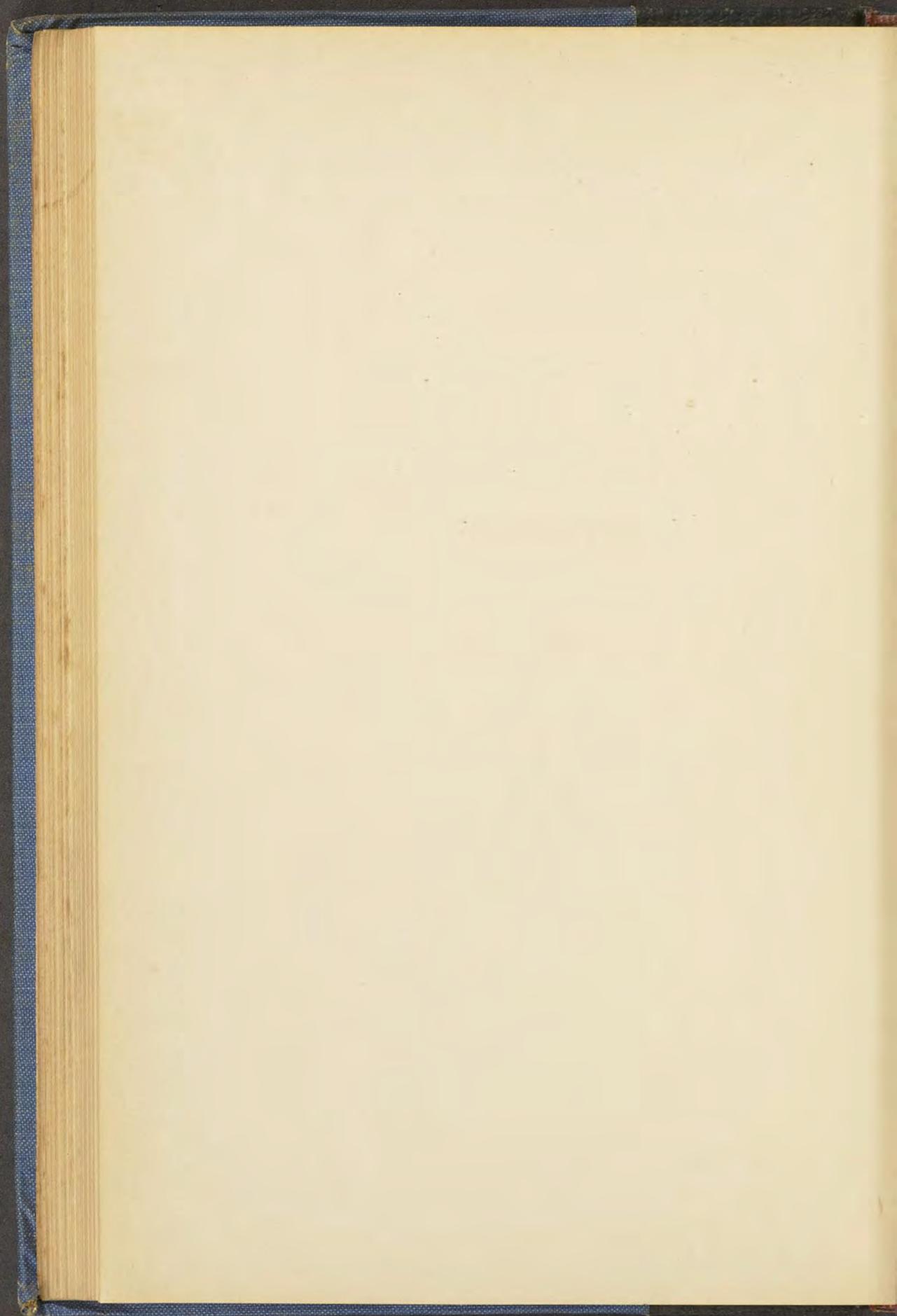
Les couleurs les plus fréquentes sont : le vert, le bleu, le violet, le jaune ; la plus rare est le rouge. Souvent plusieurs couleurs sont mélangées dans la fonte : le verre alors prend l'aspect des agates ; ailleurs, elles sont disposées avec symétrie et forment d'ingénieuses combinaisons dans la pâte ; des fils, des rubans de couleur se déroulent en spirales dans une masse transparente ou opaque, c'est le filigrane ; des vermiculés, de tons différents, sont aplatis dans les fonds, c'est une sorte de *mille fiori*. Quelquefois le verrier introduisait dans la matière en fusion quelques feuilles d'or ; parfois, ces feuilles d'or se déroulent en forme de serpent. En un mot, les verriers de l'antiquité avaient poussé à son degré de perfection, l'art de produire les fausses gemmes et les objets de parure (1).

Si nous avons mentionné plus haut toutes les pierres à

(1) Toutes ces diversités dans le décor des grains en pâte vitreuse, incolore ou colorée, se rencontrent parmi les grains talismans du Morbihan.

base de silice, sans parler des *corindons* composés d'alumine, ce n'est pas dire qu'il ne s'en trouve aucun parmi les grains talismans ; mais, jusqu'à présent, nous ne l'avons pas constaté, et c'est, nous le croyons, excessivement rare. Chacun sait que les corindons sont les gemmes les plus recherchées et les plus rares après le diamant ; ce sont les pierres de couleur qui jettent les feux les plus étincelants. Pline les qualifie : chefs-d'œuvre de la nature.





APPENDICE

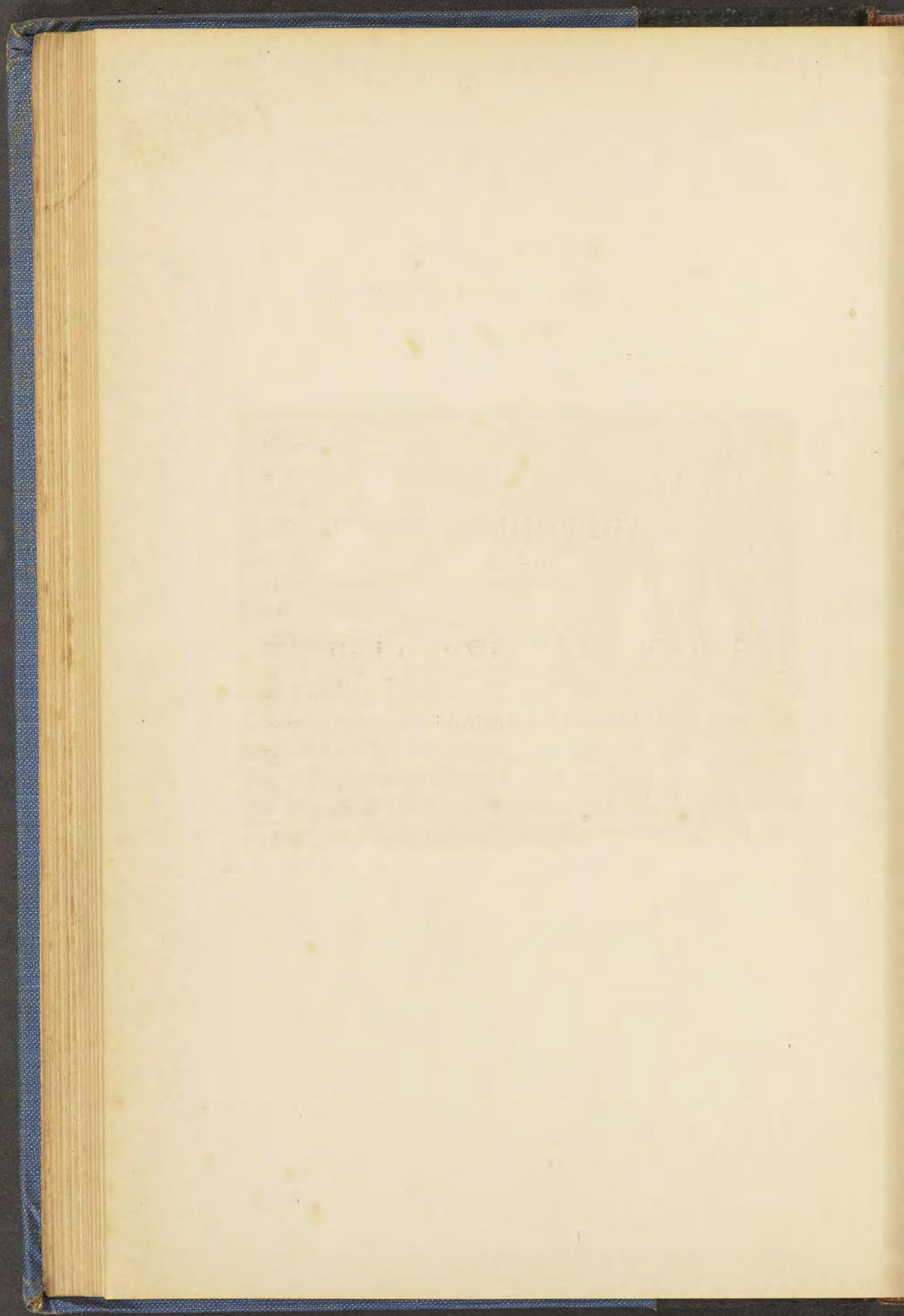
---

LES

POSSESSEURS MODERNES

DE

COLLIERS TALISMANS

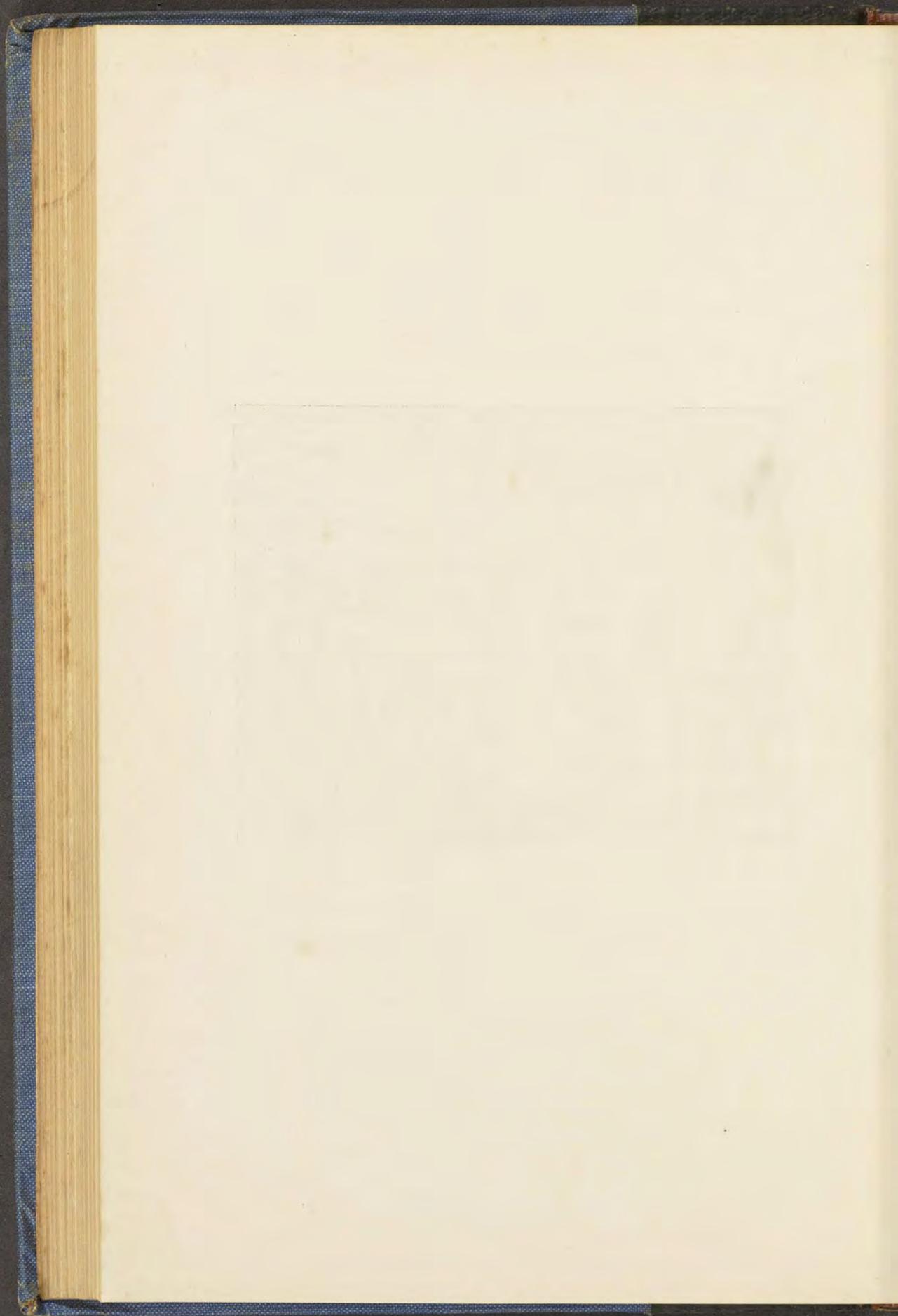


**LES CELTO-ARMORICAINS**

CONTEMPORAINS



Homme et femme de Guémené-sur-Scorff ; costume actuel.  
Enfants de Pontivy et de Guémené-sur-Scorff ; costume actuel.  
D'après une photographie.





De l'affinité de races et de traditions

ENTRE

LES CELTO-ARMORICAINS, LES GALLAÏQUES  
LES ASTURES ET LES GALLOIS

POSSESSEURS DE COLLIERS TALISMANS (1)

*De la cause identique chez ces peuples de la conservation de  
ces colliers jusqu'à nous.*

**N**ous avons eu l'honneur de présenter dernièrement à la session du *Congrès archéologique de France*, à Morlaix (2), un mémoire sur les colliers talismans celto-armoricains du Morbihan, dits *Gougad-Pateranneu*, et sur l'origine de leurs possesseurs. Ce travail, malgré l'appréhension que nous avions d'émettre une thèse en contradiction avec la coutume qu'on a de voir dans l'ensemble des populations morbihannaises des immigrés bretons et non des aborigènes, comme nous le prétendons, a été bien accueilli.

Nous ne reparlerons pas des *Gougad-Pateranneu*, de ces grains de collier de différentes natures, pierre, ambre, verre, terre, transmis religieusement de génération en génération, autrefois innombrables (3), surtout dans certaines paroisses, et aujourd'hui presque introuvables. Un

(1) Mémoire présenté et lu en séance de l'Association bretonne, section d'archéologie et d'histoire, réunie en Congrès, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), le 24 juin 1896. (*Congrès Provincial*, présidé par M. DE VOGÜE).

(2) Congrès archéologique de France, 63<sup>e</sup> session 1896, — Morlaix et Brest. — Ce mémoire fut présenté et lu le 3 juin, à la séance du soir.

(3) Pour ne donner qu'un exemple : la seule paroisse de Malguénac recélait plus de 200 grains de collier, à notre connaissance, sans parler de ceux qui sont pieusement gardés.

grand nombre a été acquis par des collectionneurs soucieux de leur conservation, d'autres sont devenus la proie des marchands d'antiquités, puis, enfin, un bon nombre sont soigneusement cachés et conservés.

Le révérend W. Langhorne, membre du Congrès, a constaté la présence de colliers identiques aux colliers du Morbihan, tant par la nature et la forme des grains, que par l'usage talismanique qu'on en fait, dans le pays de Galles. D'autres membres en ont vu également d'absolument semblables, investis des mêmes caractères mystiques, dans les Asturies, en Galice, dans le nord de l'Espagne.

Nous n'ignorions pas ce fait pour le pays de Galles et l'Ecosse, et nous savions que « des perles de ce genre auxquelles on a donné le nom de *Clachan Nathaireach* ou pierres à serpents, ont servi d'amulettes contre les maladies de bestiaux et d'autres maux (1). »

Nous avons été très heureux de voir constater par des savants aussi consciencieux et autorisés, l'existence de colliers identiques aux colliers du Morbihan, chez des peuples, qui non seulement ont entre eux de grandes affinités de races, mais, qui ont eu à subir les mêmes influences et les mêmes tourmentes. De ces différentes circonstances, presque analogues chez ces peuples, nous tâcherons d'expliquer la conservation presque intacte de leur race, et en même temps de leurs antiques grains de colliers-talismans.

D'abord, quels étaient les peuples aborigènes de la Gaule à l'époque de la pierre polie? — Quelle doit être l'origine des possesseurs de colliers talismans ?

(1) JOHN EVANS, *L'âge du bronze*, p. 428.

Nous voyons, d'après les découvertes anthropologiques qui ont été faites, ces dernières années, la Gaule occupée pendant la grande période néolithique, par les descendants des hommes des cavernes dont la race, à peine modifiée par les mélanges, est toujours reconnaissable à sa conformation cranienne allongée (les *dolichocéphales*) (1). Ces petits hommes bruns, dont un grand nombre émigra, à la fin des temps quaternaires, vers le Nord, poursuivant le renne, furent refoulés vers l'Ouest et le Sud, par les nouveaux envahisseurs de la fin de la période néolithique, les prédécesseurs de la grande invasion du bronze : les premiers Celtes. Ces petits hommes bruns sont, croyons-nous, les constructeurs des dolmens, les *korrigans*, les *crions*, les petits hommes noirs de la légende (2). Ils se mélangèrent assez pacifiquement aux nouveaux venus, partis de l'Asie, pénétrant en Gaule par le Nord-Est et le Sud-Ouest. On trouve partout les restes mélangés des deux races, ou ceux d'individus nés d'union entre elles.

Les petits hommes des dolmens possédaient à un haut degré le culte des défunts, et une certaine religiosité. Déjà, à l'époque des cavernes, ils se montraient plein de respect pour leurs morts, et dès qu'ils furent en contact avec les hommes nouveaux, bruns et petits comme eux, mais à

(1) Les Dolichocéphales, établis en Europe occidentale et tout particulièrement en Gaule dès les temps quaternaires, peuvent, à juste titre, prendre le nom de *race européenne, autochtone*, ou si l'on veut, *occidentale*, puisque rien, si non des prévisions assez fondées qui font voir l'Asie, l'Orient, comme ayant vu apparaître l'homme ou, si l'on y tient, son précurseur ; rien ne prouve scientifiquement la provenance, l'arrivée de ces hommes primitifs dont la race se distingue si franchement des nouveaux immigrants des temps néolithiques et de l'âge du Bronze : les brachycéphales asiatiques, qui se transformèrent peu à peu jusqu'à perdre leurs caractères mongoloïdes pour prendre ceux du type celtique ou européen.

(2) *Bihan dû*.

tête arrondie, le culte des morts fut plus que jamais en honneur, et l'érection des dolmens dut doubler à cette époque.

Enfin, vinrent les grandes invasions en masses, des hommes du bronze, (les *Ligures* des anciens, les *Celtes* des anthropologistes modernes), poussant devant eux les peuplades néolithiques jusqu'aux extrémités des terres, où elles bénéficièrent de la civilisation du bronze sans trop en subir l'invasion.

Les premiers Celtes néolithiques, à tête arrondie, vinrent plus ou moins vite en Armorique par les côtes de la Manche, probablement. Ils s'allièrent, peu à peu, aux petits hommes bruns, les prédominèrent même, et formèrent, depuis ce temps, le fond indigène Celto-Armoricain, légèrement mélangé à la race Kimrique (rameau de la grande famille Celtique).

Les Celto-Armoricains, issus de ces différentes races, occupaient toute la péninsule armoricaine lors de l'invasion romaine. Les Venètes qui nous occupent plus particulièrement étaient, d'après les auteurs anciens, un peuple riche, en constant rapport avec les marchands phéniciens. Malgré leur résistance acharnée ils furent vaincus, eux, aussi, par les conquérants du monde.

« Quoiqu'il en soit, malgré la barbarie de César et de ses lieutenants, disions-nous, dans notre étude sur les colliers-talismans, les massacres, les vente d'esclaves, les villes détruites, l'antique race celto-venètes ne disparut pas ainsi, tant elle était vivace ; et, si elle ne peupla plus le rivage, elle se réfugia dans le centre du pays, dans les sombre forêts, à la suite de Druides, et conserva malgré les efforts de la civilisation romaine, ses traditions et ses superstitions. »

« Trois ans après la défaite, les *Veneti* sont désignés au

livre VII-75 (1), comme ayant fourni leur quote-part dans le contingent de 6000 hommes envoyé par les Armoriques, pour soutenir Vercingétorix défendant Alésia, l'an 53 avant J.-C. »

« Après la domination romaine, les indigènes du pays formèrent deux groupes, les uns s'assimilèrent à la nouvelle civilisation, les autres, pour s'y soustraire, se réfugièrent dans le centre, où, après l'apaisement, on les laissa dans leur homogénéité. Les premiers parlèrent bientôt la langue des envahisseurs, eurent des places et devinrent dans la suite les patriciens ; les seconds, continuèrent à parler la langue de leurs aïeux, vécurent de leur culture, et par là-même furent les conservateurs des vieilles traditions celtiques. »

« C'est ainsi que lorsqu'au V<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle, et même dès le III<sup>e</sup> siècle, les Bretons de la Grande-Bretagne, chassés par les Saxons, vinrent demander une nouvelle patrie à leurs frères d'origine de l'Armorique, ils durent trouver le pays des Venètes transformé par la domination romaine ; les habitants des rivages façonnés à l'idiome, et aux mœurs des conquérants ; tandis que l'habitant de l'intérieur avait gardé religieusement la langue des aïeux et toutes les vieilles traditions. »

« Après la chute de l'Empire, les Gallo-Romains, à qui le Christianisme, au moins sur une partie du territoire avait apporté une vie nouvelle, étaient les possesseurs des cités, où ils étaient devenus les maîtres et occupèrent le littoral. »

« Quiconque est quelque peu observateur, à plus forte raison tous les anthropologistes et les ethnographes,

(1) CÉSAR, *Les Commentaires sur la guerre des Gaules*.

sont frappés de l'homogénéité conservée en Bretagne dans certaines régions, s'étendant à plusieurs paroisses. Il n'y a pas que le costume qui diffère, l'idiome, etc., mais la structure anatomique, les mœurs, déterminant des agglomérations de races différentes, qui n'ont pas été pour ainsi dire altérées par les mélanges. De là viennent, sans doute, les vieilles querelles de pays à pays qui, parfois, sont encore vivaces. Ces particularités sont souvent si accentuées qu'on se trouve en présence de populations dont l'origine ne paraît ni indigène, ni bretonne, mais plutôt vraisemblablement orientale (1). » Puis, au milieu des peuplades celtiques, vraiment venues de la Grande-Bretagne, on retrouve le Celto-Armoricain, l'indigène, de taille moyenne, plutôt petit et brun, presque intact, avec ses traditions, ses superstitions. C'est le cas des possesseurs des colliers talismans, des *Gougad-Paterenneu* du Morbihan.

Nous avons dit que, vers la fin des temps quaternaires, et plus encore quand vinrent les immigrants asiatiques, les aborigènes de la Gaule, des périodes paléolithique et néolithique, les petits hommes bruns à tête longue, émigrèrent vers l'ouest, l'*Armorique*, et vers le sud, l'*Aquitaine* et l'*Espagne*. C'est à eux, croyons-nous, qu'il faudrait attribuer le début de l'érection des dolmens de l'Armorique, du sud-ouest de la Gaule, et de ceux du nord de l'Espagne. Il y a des dolmens sur la côte méditerranéenne du département des Pyrénées-Orientales, comme il y en a aux pieds des monts Pyrénéens, de celui des Basses-Pyrénées. On les retrouve, en longue trainée,

(1) Extrait du mémoire sur les *Colliers-Talismans du Morbihan et leurs possesseurs*, présenté au Congrès archéologique de France, à Morlaix, 1896.

côtoyant les Pyrénées espagnoles, les côtes de la Biscaye, de Santander, des Asturies, et ils deviennent plus nombreux en Galice.

Incontestablement mieux protégés que les indigènes de la Gaule, les habitants des côtes arides et montagneuses des Asturies, eurent peu à souffrir des invasions successives de la fin de la pierre polie et de l'âge du bronze ; leur race fut, il semblerait donc, moins mêlée.

Cependant la population néolithique espagnole, alliée aux nouveaux venus, dut se répandre dans toute l'Espagne et habiter certainement les vastes plaines de la Castille, et les fertiles régions de Valence et d'Andalousie, aussi bien que les collines sauvages de la Galice et des Asturies. Qu'on l'appelle Ibère, Celtibère ou Touranien, c'est toujours le même peuple, formé des mêmes éléments ethniques. Seulement le type Ibère-Celte domine dans le nord, et le type Ibère-Aquitain semble plus répandu dans le sud.

Nous savons que les Carthaginois furent les premiers qui vinrent disputer aux Ibères la possession de leur territoire. Ils occupèrent probablement une partie de la côte orientale, objet de leurs convoitises, avec laquelle ils étaient depuis longtemps en relation commerciale, peuplée de toute antiquité, et ils durent, en voulant réduire les indigènes en esclavage, les faire émigrer vers l'intérieur. Si les Carthaginois se contentèrent d'étendre leurs établissements seulement sur les côtes orientales, — car il n'est pas prouvé qu'ils s'installèrent dans l'intérieur, — il n'en fut pas de même des Romains qui voulurent soumettre toute l'Espagne à leur domination, et durent refouler tous ceux qui refusèrent de subir leur joug, dans les régions éloignées du Portugal, dans les retraites inaccessibles des Asturies et dans les montagnes

du Nord. Il est probable aussi que plusieurs, pour éviter leur oppression, cherchèrent un refuge au-delà de la mer. C'est donc, semble-t-il, pour se soustraire à la rapacité carthaginoise et à la tyrannie romaine, que les aborigènes furent réduits à se cacher dans les retraites sauvages des collines, et, de là, peut-être, un certain nombre cherchèrent dans les îles de l'Océan ou sur les côtes un refuge qui leur semblait plus sûr contre leurs oppresseurs.

Cette hypothèse n'est pas, croyons-nous, en désaccord avec les traditions historiques de ces temps reculés ; et, elle explique, du moins, la conservation dans le Nord de l'Espagne, dans la Galice, et les Asturies, de colliers talismans identiques à ceux du Morbihan, identiques à ceux du pays de Galles, formés de perles importées par les Carthaginois, et d'autres taillées et façonnées exactement comme celle de l'Armorique ou du pays de Galles, par les primitifs indigènes espagnols, par les Ibéro-Celtes, en relation constante avec les Phéniciens dès les temps les plus primitifs.

Il y avait de l'étain, dit Strabon, chez les Gallaïques, du plomb à Castalon (1). Pline estime qu'annuellement la Galice, l'Asturie, et la Lusitanie donnaient 20,000 livres pesant d'or (2). Il y a donc évidence que, non seulement, les marchands de l'antiquité exploraient les gisements de la côte orientale d'Espagne, mais aussi ceux de la côte septentrionale. Ces différentes particularités expliquent, croyons-nous, l'homogénéité des descendants des primitives peuplades de ces régions, puis enfin l'origine et la conservation des colliers talismans en leur possession.

(1) STRABON, III, 7.

(2) PLINE, *Histoire Naturelle*, XXXIII, 21.

Les habitants néolithiques de la Grande-Bretagne furent chassés, eux aussi, des plaines fertiles de l'est dans les solitudes du Cumberland et du pays de Galles lors des invasions successives des Celtes (1). Puis, un grand nombre de ces derniers, déjà alliés aux aborigènes, durent, pour échapper au joug romain, se réfugier dans les régions montagneuses de l'Ouest, fuite qui s'accrut encore davantage lors de l'arrivée des Saxons. Ces faits ont sauvé chez l'habitant du pays de Galles la pureté de la race Celto-Bretonne. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets : comme chez les Astures et comme chez les Venètes, les colliers-talismans ont été transmis de génération en génération.

Tacite parle ainsi des habitants de la grande Bretagne : les Calédoniens ont les cheveux roux, ressemblent aux Germains et habitent le Nord ; les Silures dont le teint basané, les cheveux crépus et la position en face de l'Espagne, font croire que les anciens Ibères sont venus jadis occuper cette région (2) ; enfin les Bretons, les plus voisins de la Gaule qui sont semblables aux habitants de cette contrée, et, qui ont les mêmes superstitions (3). Cette classification semble s'accorder avec les faits dont nous avons parlé.

Au second chapitre du quatrième livre d'O'Campo, on lit ce qui suit : « Une tribu de Biscaye appelée *Siloros* (les Silures), s'étant jointe à celle des Brigantes, passa en

(1) Ce serait à cette époque que les dolmens et les fameux cercles auraient été érigés, dans les régions occupées indiscutablement par les premiers habitants de l'Angleterre.

(2) De nombreux dolmens se trouvent dans le pays des *Silures* ou plutôt des *Pré-Silures* ; on pourrait en conclure qu'ils sont l'œuvre de ce peuple. Le pays de Galles contient deux fois plus de dolmens que la Cornouailles.

(3) TACITE, *Vie d'Agricola*, XI.

Grande-Bretagne, vers l'an 261 avant J.-C., et y prit possession d'un territoire, où elle s'établit. » Ce récit paraît également concorder avec les traditions de l'établissement des Silures sur les bords de la Saverne. Ils fusionnèrent, sans aucun doute, avec les indigènes, qui, par plusieurs côtés avaient des affinités de race avec ces immigrants de l'Espagne.

Quoiqu'il en soit, la domination romaine ne put franchir facilement cette barrière du pays de Galles où s'arrêtèrent toujours les invasions victorieusement faites sur la côte orientale. Les Silures harcelèrent constamment les cohortes romaines, et leur firent subir parfois des pertes importantes. En l'an 50 de notre ère, Ostorius Scapula, le successeur de Aulus Plautius, se trouva aux prises avec un soulèvement général des peuples de l'Ouest. Ce fut seulement en l'an 75 que Julius Frontinus obtint une soumission factice.

Comme nous le disions dans le mémoire que nous avons présenté au *Congrès archéologique de France* : « Dans tout le monde antique, dans toutes les contrées habitées par les Celtes, on a retrouvé dans les sépultures des grains de collier absolument identiques à ceux encore possédés par les Morbihannais, » — et nous pouvons ajouter, maintenant, par les habitants du nord de l'Espagne, et par les Gallois. — « Dans tous ces pays, disions-nous, ils ne se rencontrent que dans les antiques sépultures ; seuls, les habitants d'une région bien déterminée de l'Armorique possèdent encore ces précieux grains de collier », au milieu d'autres populations qui n'en n'ont pas même le souvenir, exactement encore, comme les Astures et les Gallois.

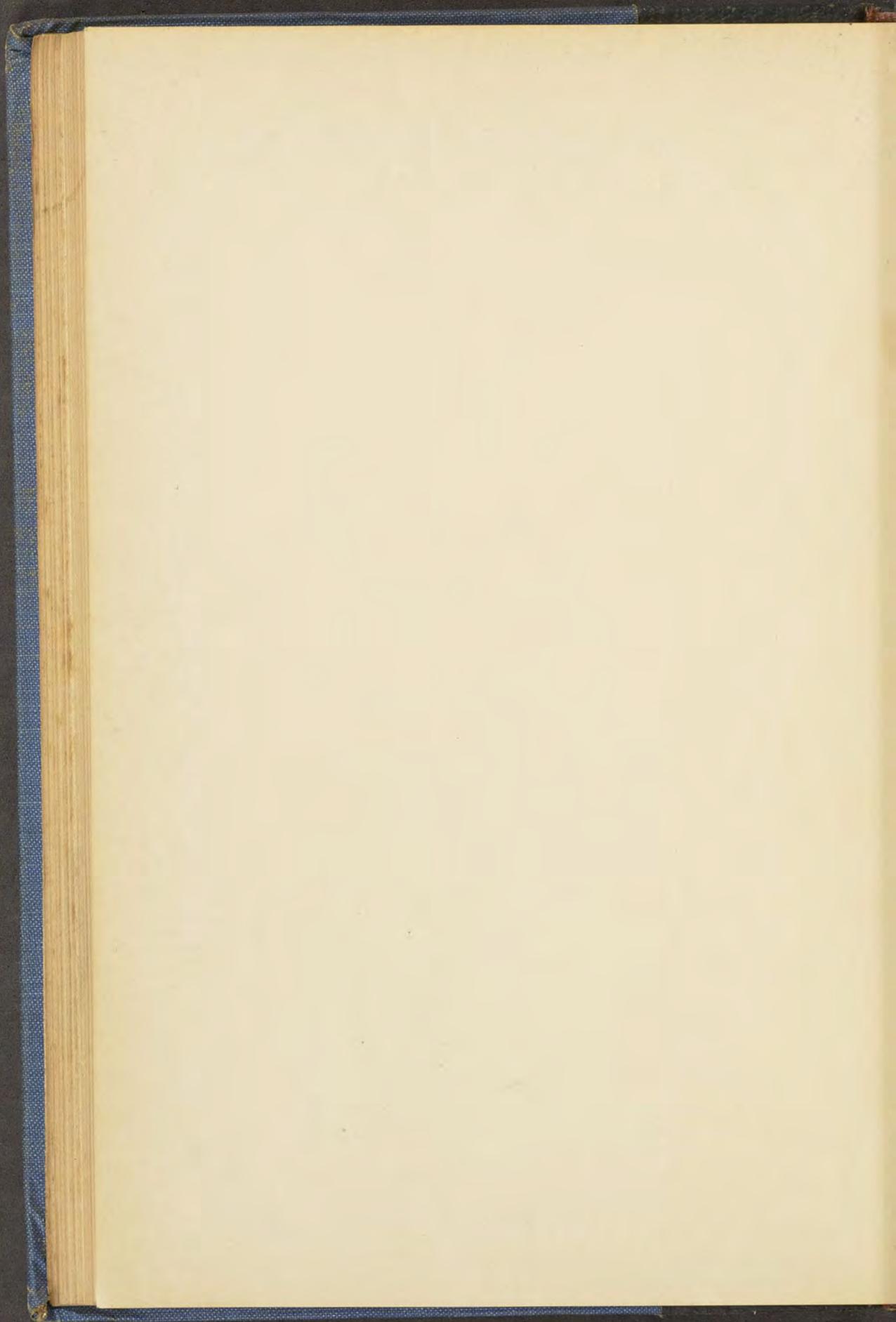
Ces différentes particularités, l'enchaînement des causes qui les ont produites, ne prouvent-elles pas, sinon la

même race, du moins, les mêmes éléments ethniques, plus ou moins accentués, selon les régions, chez ces mêmes peuples ; ne prouvent-elles pas, enfin, l'ancienneté et l'origine des colliers-talismans, dont l'âge respectif des grains s'échelonne, c'est vrai, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à une époque relativement récente, mais qui sont toujours demeurés l'héritage de ces races antiques.

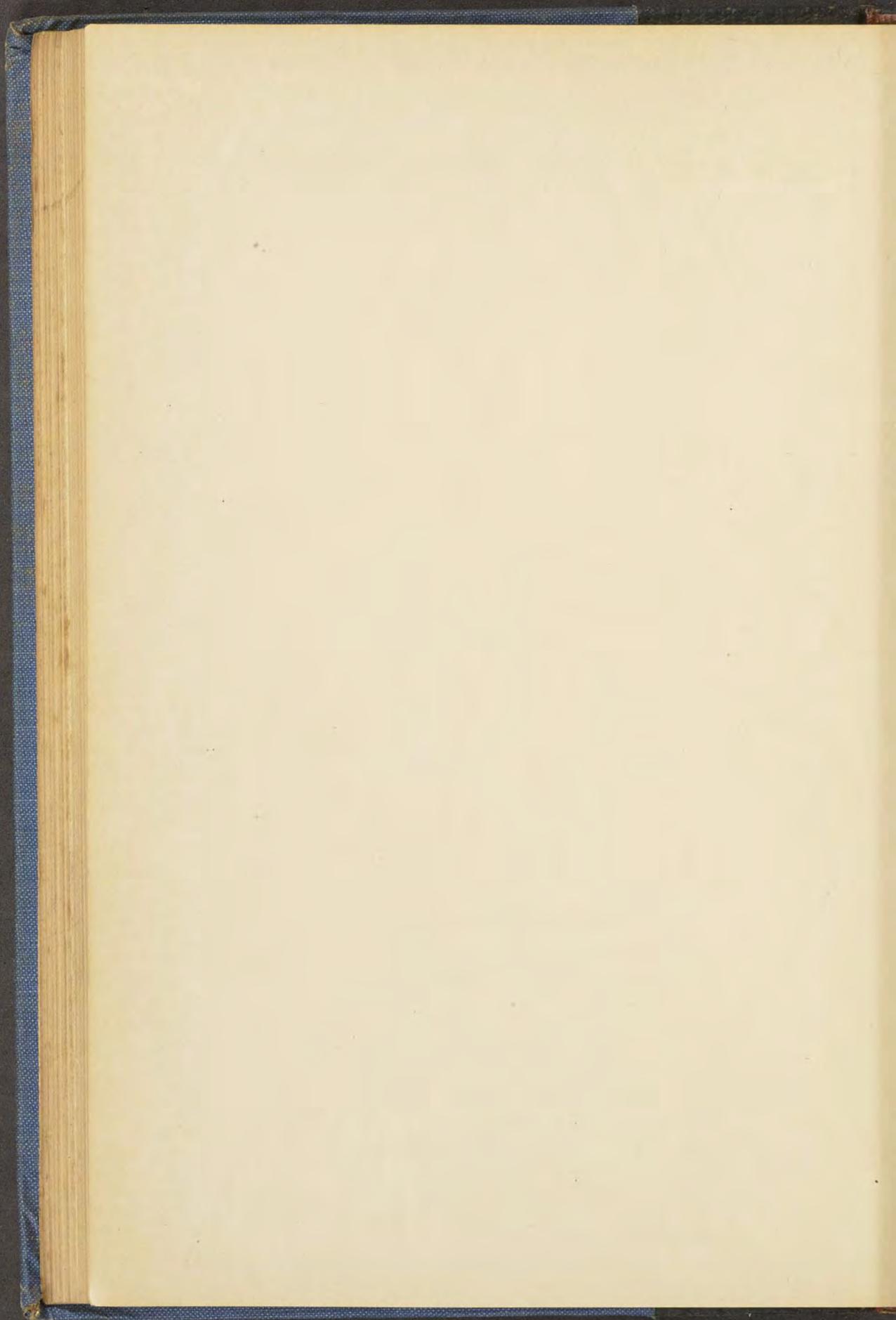
Ces peuples possesseurs de colliers-talismans ont tous été en relation avec les Phéniciens, tous ont résisté opiniâtrement aux invasions, et particulièrement à celles des Romains ; ils ont également abandonné, les uns, le littoral, les autres, l'intérieur fertile du pays pour se retirer dans les solitudes, les forêts, dans les retraites innaccessibles des montagnes, afin de se soustraire au joug des ennemis. Là, ils se sont trouvés à l'abri des invasions de la barbarie, se sont toujours conservés dans leur homogénéité, et ont ainsi gardé de génération en génération les grains de collier que leurs aïeux portaient fièrement dans les guerres où ils défendaient leur liberté !

Déjà des talismans bien précieux dès les temps les plus primitifs, tant de prodiges de valeur, tant d'évènements, de mystères inexplicés, les ont consacrés à jamais dans la suite des siècles, et maintenant, aux mains des descendants des vieux Celtes, ils sont devenus de pieuses reliques vénérées. Et, comme l'a dit quelque part le docteur de Closmadec : « Les siècles succèdent aux siècles ; les empires s'écroulent ; des civilisations entières s'évanouissent ; les religions mêmes sont parfois ébranlées, certaines disparaissent à jamais ; les pratiques superstitieuses seules demeurent, éternel héritage légué à l'avenir par le passé, grave sujet de méditation pour le philosophe. »





TABLES





## PLANCHES EN COULEURS

| Planches                                                                      | Pages |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1. — COLLIERS D'AMBRE.<br>(Légende explicative au bas de la planche). . . . . | 1     |
| 2. — COLLIERS EN CORNALINE ET EN LAPIS-LAZULI.<br>( <i>Ibidem</i> ). . . . .  | 99    |

## PLANCHES HORS TEXTE

| Planches                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Pages |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| I. — LES CELTO-ARMORICAINS CONTEMPORAINS.<br>Paysan de Pontivy, en costume de travail, portant le collier-talisman ( <i>Pateranneu</i> ). — Paysan de Guéméné-sur-Scorff, revêtu du gilet et de la veste en laine blanche. — Petite fille de Pontivy ; d'après une photographie. ( <i>Frontispice</i> ). . . . . |       |
| II. — LES CAVERNES QUATERNAIRES.<br>Grottes de Rochefort et de la Chèvre, près de Sauges (Mayenne) ; d'après une photographie . . . . .                                                                                                                                                                          | 4     |
| III. — L'ÂGE DE LA PIERRE.<br>Industrie des périodes Paléolithique et Néolithique. Les instruments en pierre et en os : armes et outils. (Légende explicative au bas de la planche). . . . .                                                                                                                     | 12    |
| IV. — VÉNUS DAHOMÉENNE.<br>Statuette en bois couverte de <i>gris-gris</i> ; d'après une photographie. . . . .                                                                                                                                                                                                    | 16    |
| V. — LES PARURES QUATERNAIRES. — (Légende explicative au bas de la planche) . . . . .                                                                                                                                                                                                                            | 20    |
| VI. — LES COLLIERS NÉOLITHIQUES EN GAULE. — ( <i>Ibidem</i> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                           | 28    |
| VII. — LES COLLIERS DE PERLES DE LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE EN ARMORIQUE. — ( <i>Ibidem</i> ). . . . .                                                                                                                                                                                                               | 38    |

| Planches                                                                                                                                                                                                                  | Pages |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| VIII. — LES GRAINS DE COLLIER DE L'ÂGE DU BRONZE. — (Légende explicative au bas de la planche) . . . . .                                                                                                                  | 48    |
| IX. — L'ÂGE DU FER ET LA PÉRIODE MÉROVINGIENNE. — ( <i>Ibidem</i> ). . . . .                                                                                                                                              | 64    |
| X. — LES VERROTERIES VÉNITIENNES.<br>Collier en verre doré, filigrané et émaillé; genre Vénitien. — D'après une photographie. . . . .                                                                                     | 74    |
| XI. — LES TALISMANS ÉGYPTIENS. — (Légende explicative au bas de la planche) . . . . .                                                                                                                                     | 80    |
| XII. — COLLIER MÉGALITHIQUE DE L'HINDOUSTAN.<br>Collier formé de perles de différentes natures, trouvé dans un tumulus à Sankessa, district de Nagpour (Hindoustan). — ( <i>Voir planche pour les détails</i> ) . . . . . | 96    |
| XIII. — AMBRE. — PIERRE. — PATES VITREUSES. — (Légende explicative au bas de la planche) . . . . .                                                                                                                        | 102   |
| XIV. — LES GRAINS POLIS ET TAILLÉS EN PIERRE.<br>Colliers en pierre de différente nature : agates diversement colorées, arborisées, monochromes, jaspes, porphyres, etc. — D'après une photographie. . . . .              | 106   |
| XV. — LES CELTO-ARMORICAINS CONTEMPORAINS.<br>Groupe de femmes du pays de Pontivy et de Guéméné-sur-Scorff. Homme du pays de Pontivy; ancien costume. — D'après une photographie. . . . .                                 | 116   |
| XVI. — LES PERLES ÉMAILLÉES; EN PATES VITREUSES ET AUTRES EN PIERRES FINES. — (Légende explicative au bas de la planche) . . . . .                                                                                        | 124   |
| XVII. — GRAINS EN PIERRES FINES ET PERLES ÉMAILLÉES. — (Légende explicative au bas de la planche). . . . .                                                                                                                | 130   |
| XVIII. — LES GRAINS DE COLLIER A TAILLE CARACTÉRISTIQUE, ET LA TROUVAILLE DE KERINIC, EN PLUGUFFAN (Finistère). — (Légende explicative au bas de la planche) . . . . .                                                    | 134   |
| XIX. — 1. COLLIER EN CRISTAL DE ROCHE. — 2. COLLIER EN OPALE AVEC SIGNES ASTROLOGIQUES GRAVÉS. ( <i>Croissants et autres signes</i> ). — D'après une photographie. . . . .                                                | 142   |
| XX. — LES CELTO-ARMORICAINS CONTEMPORAINS.<br>Homme et femme de Guéméné-sur-Scorff; costume actuel. — Enfants de Pontivy et de Guéméné-sur-Scorff; costume actuel. — D'après une photographie. . . . .                    | 156   |





## TABLES DES MATIÈRES

|                                                              | Pages |
|--------------------------------------------------------------|-------|
| INTRODUCTION. — Les Colliers-Talismans du Morbihan.          | 1     |
| <i>Résumé sommaire sur les Temps Préhistoriques.</i> . . . . | 4     |
| Classification des temps préhistoriques. . . . .             | 7     |
| Les premiers hommes . . . . .                                | 10    |

### CHAPITRE PREMIER

#### I

##### TEMPS PRÉHISTORIQUES

|                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>L'ancienneté des parures talismans</i> . . . . .                                       | 15 |
| § I. — Parures préhistoriques quaternaires en Gaule . . . . .                             | 18 |
| § II. — Les parures talismans préhistoriques de la période néolithique en Gaule . . . . . | 23 |
| § III. — Les grains de collier de la période néolithique en Armorique. . . . .            | 34 |

#### II

##### TEMPS PROTOHISTORIQUES

|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| § I. — Origine des hommes de l'âge du Bronze . . . . .                                                                       | 44 |
| § II. — <i>Les parures protohistoriques en grains de collier de l'âge du Bronze en Gaule et en Grande-Bretagne</i> . . . . . | 48 |
| Les perles de l'âge du Bronze en Gaule . . . . .                                                                             | 48 |
| Les perles de l'âge du Bronze en Grande-Bretagne . . . . .                                                                   | 51 |
| Le commerce à l'âge de Bronze . . . . .                                                                                      | 55 |
| § III. — <i>Les parures protohistoriques en grains de collier de l'âge de Fer en Gaule</i> . . . . .                         | 58 |
| Les perles talismans de l'âge du Fer en Gaule . . . . .                                                                      | 58 |
| L'industrie et le commerce gaulois . . . . .                                                                                 | 60 |

## III

## TEMPS HISTORIQUES

|                                                                                                 | Pages |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| § I. — <i>Les parures et les talismans en Gaule pendant la période Romaine.</i> . . . . .       | 62    |
| Les pierres talismaniques dans le monde romain. . . . .                                         | 65    |
| Les pierres et les perles talismaniques . . . . .                                               | 67    |
| § II. — <i>Les parures et les talismans pendant la période Mérovingienne</i> . . . . .          | 68    |
| Les pierres talismaniques mérovingiennes. . . . .                                               | 70    |
| Les grains de collier mérovingiens . . . . .                                                    | 72    |
| § III. — <i>Les parures et verroteries vénitiennes et les patenostriers français.</i> . . . . . | 73    |
| Patenostriers français . . . . .                                                                | 75    |

## CHAPITRE II

## EMPIRES MÉDITERRANÉENS

|                                                                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Les Talismans et les grains de collier. . . . .                                                                 | 76 |
| § I. — <i>Les grains de collier et les talismans chez les Égyptiens</i> . . . . .                               | 77 |
| Les amulettes égyptiennes. . . . .                                                                              | 78 |
| Les verroteries et les émaux en Égypte. . . . .                                                                 | 80 |
| Les pierres et les perles talismaniques . . . . .                                                               | 83 |
| § II. — <i>Les grains de colliers et les talismans chez les Chaldéo-Assyriens.</i> . . . . .                    | 84 |
| LES PERSES . . . . .                                                                                            | 86 |
| § III. — <i>Les Phéniciens, leurs parures et leurs talismans ; leur commerce dans le monde entier</i> . . . . . | 86 |
| Les perles talismaniques et les verroteries phéniciennes . . . . .                                              | 87 |
| Le commerce des Phéniciens . . . . .                                                                            | 88 |
| Le rôle des Phéniciens chez les Occidentaux. . . . .                                                            | 91 |
| § IV. — <i>Les pierres et les grains de colliers talismans chez les Juifs</i> . . . . .                         | 93 |
| § V. — <i>Les parures et les colliers talismans Gréco-Pélasgiques</i> . . . . .                                 | 95 |
| § VI. — <i>Les parures et les colliers talismans Étrusques</i> . . . . .                                        | 96 |
| § VII. — <i>Les grains de colliers talismans dans l'Inde</i> . . . . .                                          | 97 |

## CHAPITRE III

## LES GOUGAD-PATERENNEU

OU

## LES GRAINS DE COLLIERS-TALISMANS CELTO-ARMORICAINS

*du Morbihan.*

|                                                                                            | Pages |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| I. — ORIGINE. — ANCIENNETÉ. — TRADITIONS ET SUPERSTITIONS . . . . .                        | 99    |
| Origine et ancienneté des colliers talismans . . . . .                                     | 99    |
| Traditions, coutumes et superstitions . . . . .                                            | 101   |
| Dénomination des colliers talismans. . . . .                                               | 104   |
| Matière, disposition et taille . . . . .                                                   | 106   |
| Analogie des Paterenneu et des colliers dolméniques. . . . .                               | 108   |
| Chapelles dépositaires du Paterenn. . . . .                                                | 110   |
| Pratiques superstitieuses . . . . .                                                        | 112   |
| Ancienneté et âge des Paterenneu. . . . .                                                  | 115   |
| II. — LES CELTO-ARMORICAINS. — COMMENT LES PATERENNEU SONT PARVENUS JUSQU'À NOUS . . . . . | 116   |
| Civilisation, industrie, commerce des Armoricaains. . . . .                                | 116   |
| Les marins Proto-Venètes, leur commerce maritime. . . . .                                  | 118   |
| Puissance maritime des Venètes . . . . .                                                   | 120   |
| Défaite des Venètes. — La Domination romaine. . . . .                                      | 123   |
| Civilisation romaine et traditions celtiques . . . . .                                     | 125   |
| Le culte des pierres et les Conciles . . . . .                                             | 127   |
| Homogénéité des populations armoricaines . . . . .                                         | 129   |
| Les pays des colliers-talismans . . . . .                                                  | 131   |
| Sujets astrologiques. — Relations orientales des Venètes. . . . .                          | 133   |
| Relations commerciales des Venètes. — L'Ambre. . . . .                                     | 135   |
| Chronologie et classification . . . . .                                                    | 136   |
| Caractères des grains de colliers à travers les âges. . . . .                              | 139   |

## CHAPITRE IV

|                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| MATIÈRE DES GRAINS DE COLLIERS ARMORICAINS . . . . .                        | 141 |
| § I. — Quartz hyalins. — <i>Cristal de roche, améthyste, etc.</i> . . . . . | 142 |
| § II. — Quartz compacts ou amorphes. — <i>Les agates.</i> . . . .           | 144 |
| § III. — Les agates monochromes . . . . .                                   | 145 |

|                                                                  | Pages |
|------------------------------------------------------------------|-------|
| § IV. — La Turquoise ou callaïs de Pline . . . . .               | 146   |
| § V. — Les agates grossières, etc. — L'ambre ou succin. . .      | 149   |
| <i>Le plasma. — Le silex. — Le diorite. — Les marbres. —</i>     |       |
| <i>Les porphyres. — Les schistes et les basaltes. — Les</i>      |       |
| <i>feldspaths. — L'obsidienne. — Le jade. — L'hématite.</i>      |       |
| <i>— La malachite. — Le jais . . . . .</i>                       | 149   |
| <i>L'ambre jaune ou succin. — L'ambre gris de l'Arabie, etc.</i> | 150   |
| § VI. — Les pâtes vitreuses, les émaux et les verroteries. . .   | 151   |
| <i>Les corindons. . . . .</i>                                    | 153   |

## APPENDICE

|                                                                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Les possesseurs modernes de Colliers-Talismans. . . . .                                                                                                   | 155 |
| DE L'AFFINITÉ DE RACES ET DE TRADITIONS ENTRE LES<br>CELTO-ARMORICAINS, LES GALLAÏQUES, LES ASTURES ET<br>LES GALLOIS, POSSESSEURS DE COLLIERS-TALISMANS. |     |
| <i>De la cause identique chez ces peuples de la conservation</i><br><i>de ces colliers jusqu'à nous. . . . .</i>                                          | 157 |
| Les Celto-Armoricains . . . . .                                                                                                                           | 159 |
| Les Gallaïques et les Astures . . . . .                                                                                                                   | 162 |
| Les Gallois . . . . .                                                                                                                                     | 164 |
| Affinités entre les possesseurs de colliers talismans. . . . .                                                                                            | 167 |

## TABLES

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| PLANCHES EN COULEURS. . . . . | 171 |
| PLANCHES HORS TEXTE . . . . . | 171 |
| TABLE DES MATIÈRES . . . . .  | 173 |



ACHEVÉ D'IMPRIMER  
*Le 2 Septembre 1897*  
POUR  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, Rue Bonaparte  
PARIS  
PAR  
R. LAFOLYE  
Imprimeur  
A VANNES



